

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

N° D'ORDRE.....

SERIE.....



UNIVERSITE FRERES MENTOURI - CONSTANTINE1
FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Thèse:

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat Es- science

Option: Aménagement urbain

Présentée par: Hadji Abdelkader

EVOLUTION ET MUTATION DE L'ESPACE PUBLIC
CAS DE LA VILLE DE M'SILA

Jury de soutenance:

Pr : Ghanem Abdelghani.....Président.....Université Constantine 1.

Pr: Khalfallah Boudjemaa.....Rapporteur.... Université de M'sila.

Pr: Layeb Hafid.....Co-Rapporteur...Université Constantine 1.

Pr: Cherrad Salah Eddine.....Examineur...Université Constantine 1.

Dr: Bouadam Roukia.....Examineur...Université Constantine 3.

Pr : Guessoum Djamel Eddine.....Examineur....Université d'Annaba.

-2017-

Dédicaces et remerciements

Je dédie ce travail à mes parents, ma famille.

*Je tiens à remercier infiniment mon encadreur le professeur
KHALFALLAH Boudjemaa et je l'exprime toutes mes grandes
reconnaissances pour ses conseils scientifique ciblés durant tout le
parcours de cette recherche.*

*Je remercie également mon Co- encadreur le professeur LAYEB Hafid
pour ses aides et ses soutiens*

TABLE DES MATIERES :

Matières.....	Pages
Introduction générale :	
1-Introduction	08
2-Problématique	13
3-Hypothèses.....	14
4-Objectifs.....	14
5-Présentation du cas d'étude, (état actuel).....	15
6- Analyse conceptuelle des hypothèses	15
7-Délimitation du choix de corpus	17
8-Etat de l'art et positionnement épistémologique	19
9- structure du travail.....	29
<hr/>	
1ere partie : Approche thématique et conceptuelle du sujet de recherche.	
CHI : Etude de l'espace public en tant qu'espace, paradigme et forme urbaine	
<hr/>	
Introduction.....	32
1- Evolution de l'espace public en tant qu'espace.....	32
1-1) dans la ville grecque. (Fondement de la première forme de l'espace public).....	32
1-2) dans la ville romaine. (Lieu d'expression sociale et politique)	33
1-3) dans la ville médiévale. (Conséquence logique d'un usage quotidien)	34
1-4) dans la ville musulmane. (Espace public model d'une hiérarchisation)	35
1-5) dans la ville de renaissance. (L'espace public s'exprime en art).....	35
1-6) dans la ville industrielle. (Perte de la notion d'espace public)	37
1-7) dans la ville moderne. (L'espace public en déclin)	37
1-8) dans la ville romaine en Algérie	38
2- L'espace public en tant que paradigme et lieu de pratiques multiples	40
2-1) Définition de l'espace public.....	40
2-1-1 En tant que concept.....	40
2-1-2) En tant qu'espace métaphorique	42
2-1-3) En tant qu'espace matériel	42
2-1-4) A travers les déférentes disciplines	45
2-1-5)- A travers ses composantes	51
2-1-5-1)-Sa forme architecturale et urbanistique	51
2-1-5-2)-Les rôles (enjeux) des espaces publics	52
2-1-5-3) Le contexte urbain	52
2-1-5-4)-. L'ambiance et la perception de l'espace public.....	52
2-1-5-5)- Les acteurs de l'espace public	53
2-2)-Les pratiques sociales de l'espace public (flânerie, et festivité).....	54
2-3)-La toponymie de la notion.....	55
2-4)-Les pratiques spatiales de l'espace public (sa valeur marchande).....	55
2-5)-L'impact de l'activité commerciale intense et diversifié sur les pratiques spatiales des espaces publics.....	57
2-6)-En tant que support de mobilité.....	58

3-Les différentes formes d'espaces publics et leurs aspects morphologiques et fonctionnels	59
3-1)-Les rues urbaines, boulevards et avenues	59
3-1-1)- La genèse de la rue urbaine	59
3-1-2)-Les approches relatives à l'identification de la rue	60
-L'approche paysagiste	60
-L'approche structuraliste	61
-L'approche culturaliste	61
-L'approche moderniste. (Perte de la notion rue).....	62
3-2) -Les différents types de la rue selon la vocation.....	63
3-3)- Les composantes physiques et visuelles de la rue	64
3-3-1)- La chaussée.....	64
3-3-2)- Les trottoirs.....	64
3-3-3- Les façades (limites)	64
3-4)-Les exigences de qualité physique et visuelle de la rue	65
3-5)-Les différents types de voies selon la fonction	66
3-5-1)-La rue ordinaire	67
3-5-2)-La ruelle.....	67
3-5-3)-Le passage	67
3-5-4)-L'impasse	68
3-5-5)-La rue principale.....	68
3-5-6)- Avenues et Boulevards.....	69
3-6)- La place publique/ signification et historique	70
3-6-1)- La place publique dans le monde.....	72
3-6-2)- Laplace publique en Algérie.....	74
3-6-3)- La place publique dans la médina Algérienne.....	75
3-7) Les types de places urbaines selon leurs géométries.....	76
3-7-1)-Place attenante	77
3-7-2)-Place parvis.....	77
3-7-3)- place promenade.....	77
3-7-4)- Place cimetière.....	77
3-7-5)- Place fermé	77
3-7-6)- Place ouverte	78
3-7-7)- Place rond point.....	79
3-7-8)- Place carrefour.....	79
3-7-9)- Les systèmes places.....	80
3-8)- Caractéristiques physiques et visuelles de la place publique.....	80
3-8-1)- Dimensions	81
3-8-2)- Proportions et forme générale.....	81
3-8 -3)- Ouverture ou fermeture	81
3-8-4)- L'enveloppe	82

3-8-5)- Le rapport avec les monuments publics.....	82
3-8-6)- Le centre.....	82
3-8-7)- Le sol.....	82
3-8-8)- Les plantations.....	83
3-8-9)- La place perçue.....	83
3-9)-Rôle et fonction de la place publique.....	83
3-10)-La placette.....	84
3-11)-Le square.....	85
3-12)-L'espaces vert.....	86
3-13)-Le jardin.....	87
3-13-1)-Le jardin public.....	87
3-13-2)-Le jardin thématique.....	88
3-13-3)-Les espaces extérieurs des grands ensembles.....	89
- Conclusion	89

CHII: Mutations, appartenance et gestion des espaces publics

1)-Les approches relatives aux mutations spatiales.....	90
1-1)-L'approche historique selon les frères Krier. R et L.....	90
1-2)-L'approche perceptuelle selon Gordon Cullen , Kevin Lynch et Peter Smith.....	91
1-3)-L'approche sémantique selon Christopher Alexander et Rebert Ventouri.....	93
2)- Formes de mutations des espaces publics.....	94
2-1)-Les mutations économiques et technologiques.....	94
2-2)-Les mutations sociales.....	95
3)-Types de mutations des espaces publics.....	95
3-1)-Mutation par substitution.....	95
3-2)-Mutation par croissance de la ville.....	95
3-3)-Mutation par une intervention urbaine.....	96
4)-L'impact des différentes mutations des espaces publics sur l'espace urbain de la ville.....	97
4-1)-Sur la structure spatiale de la ville.....	97
4-2)-Sur l'identité architecturale et urbanistique de la ville.....	98
5)-Appartenance des espaces publics.....	100
5-1)-Les espaces publics relevant du domaine de l'état.....	101
5-2)-Les espaces publics relevant du domaine privé.....	102
6)-la gestion des espaces publics.....	102
6-1) définition du gestionnaire.....	102
6-2)-Dans la politique urbaine en France.....	103
6-3)-Dans la politique urbaine en Algérie.....	104
6-4)- Les termes inhérents aux espaces publics.....	105
- Conclusion	106

CHIII : Eléments d'analyse de l'espace public selon une approche morphologique.

(Etudes et recherches antérieures).

Introduction	108
Thèse de Doctorat en sciences , intitulée : L'expression de deux Architectures à travers deux Parcours urbains. villes de Constantine et Annaba.....	108
Auteur : Boulkroune Heddy.	
Année académique 2004-2005. A l'université de Mentouri, Constantine, Faculté science de la terre, Département D'architecture et d'urbanisme de Constantine.	
- Thèse de Doctorat en sciences Appliquées , intitulée : Logique de conception et processus de production de l'espace public urbain.....	113
Auteur : Philippe Hanocq.	
Année académique 2004-2005. A l'université de Liège Faculté des sciences Appliquées	
- Livre , intitulé : Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville.....	125
Auteur : Rémy ALLAIN,	
Maison d'édition : Armand Colin.	
Réimpression : Paris, 2014.	
- Conclusion	178
Conclusion de la première partie	179

2eme Partie : Etude du cas de deux entités urbaines dans la ville de M'sila.

CH IV: la ville de M'sila –Historique et mutation de la forme urbaine.

- Introduction.....	183
1-Etude globale sur la ville de M'sila1	183
1-1) La situation administrative de la wilaya et de la commune de M'sila.....	183
1-2) Situation géographique	184
1-3) Un climat capricieux.....	185
- Le climat.....	185
- La pluie.....	187
- Les amplitudes thermiques	188
- Les vents.....	189
1-4) Situation de la ville de M'sila.....	190
1-5) Caractéristiques principales de la ville de M'sila.....	191
1-6) Dynamique urbaine de la ville de M'sila	191
1-7) Evolution historique et spatiale de la ville de M'sila.....	194
1-7-1) La période arabo-musulmane (De 770-935).....	200
1-7-2) La période turque (De 1516-1841)	201
1-7-3) La période coloniale (De 1841-1962).....	201
1-8) Structure spatiale de la ville (Etat actuel)	202
1-8-1) Secteurs d'urbanisation	204
- Le premier secteur.....	205
- Le second secteur	205
- Le troisième secteur	205

- Le quatrième secteur	205
- Le cinquième secteur	205
- Le sixième secteur.....	206
- Le septième secteur.....	206
1-9) Etude socio-économique	207
1-9-1) Evolution de la population de la ville entre 1966-1998,2008	207
1-9-2) Perspective de développement (selon le PDAU de la commune de M'sila.....	208
Etude économique.....	208
Economie de la ville	208
Agriculture	208
- Industrie.....	209
- Activités	209
- Emploi	210
- Parc de logement	211
- Equipements	211
- Etat du lieu	212
- Equipements sanitaire.....	213
- Equipements de protection sociale	213
- Equipements sportifs	213
- Conclusion	215

CH V : Les espaces publics dans les deux entités urbaines, Argoub et ouaaouaa Madani - genèse et logique de formation.

-Introduction	216
1)- Choix méthodologique	216
I) Etude du quartier Argoub	217
1) Analyse systémique de l'entité urbaine Argoub	217
1-1)-Facteurs de choix de L'entité urbaine Argoub.....	217
1-2)Délimitation de l'entité urbaine dite Argoub (entitisation).....	217
1-2-1)-Contexte urbain du quartier	217
1-2-2)- Position du quartier dans l'armature urbaine	217
1-2-3) Eléments d'insertion.....	218
1-3) Historique du quartier Argoub	219
1-4) Facteurs d'une mutation spatiale des espaces publics dans le quartier Argoub	220
1-5) Délimitation de l'entité urbaine Argoub	223
1-5-1) Composition urbaine du quartier	223
1-5-1-1) typologie du cadre bâti.....	223
1-5-1-2) Le tissu urbain du quartier.....	224
1-5-1-3) Le système viaire	225
- La rue	225
- La ruelle	225
- L'impasse	225
1-5-1-4) Hiérarchisation du système viaire	225

1-5-2) Etude du cadre bâti et non bâti.....	226
1) Les constructions	227
2) Matériaux utilisés.....	227
2-1) Le bois.....	227
2-2) L'argile et le mortier de ciment	227
3) Les équipements	229
4) Composantes urbaines du quartier	230
4-1) Espaces verts	230
4-2) Façades.....	231
4-3) Les Composantes du quartier en îlots.....	234
4-4) Composantes du quartier en rues, ruelles et impasses.....	254
4-5) Les places au sein d'un tissu urbain traditionnel	255
4-5-1) La place des martyrs	257
- Contexte urbain de la place.....	258
- Rôle de la place des martyrs à travers son historique.....	258
- La politique urbaine dans la ville de M'sila	260
- Les interventions urbaines sur la place des martyrs	260
- Etude urbaine de la place des martyrs	262
- La position de la place des martyrs dans la structure urbaine de la ville	262
- Composition urbaine de la place des martyrs.....	262
- Fonctions de la place des martyrs	263
- Usages et appropriations de la place des martyrs.....	263
- La perception de la place par les usagers	263
4-5-2) la place en face de la mosquée Abderrahmane Ibn Aouf (1)	269
- Situation	269
- Forme et surface.....	269
- Fonctions.....	269
- Usages et appropriations	269
- Accessibilité.....	269
4-5-3) La places du stade municipale (2)	271
- Situation.....	271
- Forme et surface.....	271
- Fonctions.....	271
- Usages et appropriations	271
- Accessibilité.....	271
4-5-4) Les places terrasses ou résiduelles (3) et (4)	274
4-6) Etat actuel des places publiques dans le quartier.....	278
2) Synthèse de l'étude du quartier Argoub	280
II) Etude du quartier Ouaaouaa Madani	282
1) Historique de création du quartier Ouaaouaa Madani	282
2) Facteurs de mutation des pratiques spatiales des espaces publics dans le quartier.....	282
3) Délimitation de l'entité urbaine Ouaaouaa Madani.....	284

4) Composition urbaine du quartier	286
4-1) Typologie du cadre bâti.....	286
4-2) Lecture des façades	288
4-3) Le tissu urbain du quartier Ouaaouaa Madani	289
4-4) Les rues dans le quartier Ouaaouaa Madani.....	289
4-5) Les places publiques existantes dans le quartier Ouaaouaa Madani	290
4-5-1) La place publique (01) la place des Jardins (Elbasatine)	291
-Situation.....	291
-Forme et surface	291
-Fonctions	291
-Usages et appropriations	291
- Accessibilité.....	291
4-5-2) La place du centre commercial (02)	293
-Situation	293
-Forme et surface.....	293
-Fonctions.....	293
-Usages et appropriations	293
- Accessibilité.....	293
4-5-3) La place centrale(3)	294
-Situation	294
-Forme et surface.....	294
-Fonctions.....	294
-Usages et appropriations	294
- Accessibilité.....	294
5) Types de commerces existants et leurs répartition	296
6) types d'espaces publics existants dans le quartier	298
Conclusion.....	301
Conclusion de la deuxième partie	302
Conclusion générale	309
Recommandations	312
Annexe	
Bibliographie	

1-Introduction:

L'espace public a pris vraiment sa forme au Moyen Age. A l'époque Antique, il s'agissait plutôt des espaces qu'on peut observer aujourd'hui dans les centres villes, à travers les vestiges de ces rues médiévales, ses places et placettes qui ont été un lieu de vie, occupé par le commerce et l'artisanat participaient à son animation. On doit souligner que l'espace public, était toujours la structure fondamentale, et le filtre de lecture de toutes les villes.

Il est la forme la plus lisible des espaces urbains, même si les séquences temporelles successives de sa mise en place donnent aujourd'hui des paysages complexes et parfois juxtaposés. L'unité de l'espace public est née de sa longue histoire, des rythmes de vie et des pratiques si dissemblables dont il a été le champ. Ces espaces bâtis (rues, ruelles, places ou placettes) ont été construits au cours du temps. Ils permettent de connaître les principales étapes de l'histoire urbaines.

En urbanisme contemporain, le terme d'espace public est aussi utilisé sous plusieurs angles, esthétiques, culturels, techniques et de gestion. Comme il s'oppose par définition aux espaces privés. En philosophie, il est défini en premier lieu par Kant, et puis défini plus précisément par (Annah, Arendt) dans son œuvre intitulé condition de l'homme moderne (1958) et dans l'œuvre intitulé la crise de la culture (1961). L'usage de ce concept a toutefois rapidement été évincé par le grand engouement qu'a connu son acception dans les sciences humaines et sociales.

Ce concept d'espace public est récent, il est très utilisé en sciences humaines et sociales.

En sciences sociales, dès les années 1960, son évolution a pris deux sens. Le premier a pour fondateur. J. Habermas (1978) dans sa thèse intitulé l'espace public: archéologie de la publicité comme dimension de la société bourgeoise. Il définit l'espace public comme un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société, ou entre l'une et l'autre. Le processus au cours duquel le public constitue d'individus

faisant usage de leur raison s'approprie la sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'état.

Mais le développement de l'urbanisation et l'évolution de l'espace public ont fait de cette définition objet d'une critique par plusieurs historiens tel que le passage de Arlette Farge (1979) dans son livre intitulé: vivre la rue au 18^{ème} siècle, où l'auteur plaide que l'espace public n'est pas seulement constitué par une bourgeoisie ou des élites sociales cultivées mais aussi par la grande masse de la population.

Le deuxième sens, revendiqué par les urbanistes, affirme que l'espace public est matériel, et défini comme tout espace extérieur non bâti, qui peut prendre plusieurs formes géométriques et avoir des limites, donc il est le vide mis en valeur par le plein.

En effet, l'espace public était au centre des préoccupations et des réflexions d'acteurs multiples, suite à l'ambiguïté de son statut juridique qui est relégué à un statut d'espace extérieur résiduel dans l'idéologie du mouvement moderne, et au vocabulaire non commun des urbanistes (Serda, Lynch et Camillo Site).

Il est l'épine dorsale de toute production urbaine, c'est à travers lui que s'assure l'homogénéité du tissu urbain, et se réalise la cohésion sociale. Son évolution historique est généralement le fil conducteur, selon lequel est décrite l'histoire urbaine. Il présente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage de rassemblement, qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent à personne, soit qu'ils relèvent du domaine public.

Comme cette définition implique un état de droits et libertés des citoyens dans le domaine public, les autorités qui le gèrent et les réglementations ou restrictions qui encadrent le statut ouvert et anonyme de l'espace public (parcs, places, rues...etc.) relèvent du domaine public, sont placés sous la responsabilité des collectivités locales de la ville.

On note aussi que les espaces publics donnent sens à l'urbain, c'est par eux que les citoyens- étant donné leur diversité- prennent conscience de leur coexistence et de leur place dans le monde.

Comme structure, il détermine le développement naturel ou l'existence de la ville.

D'après le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, l'espace public est formé par une propriété et une affectation d'usage, dont deux notions se dégagent, l'une relative aux droits, et l'autre liée aux usages relatifs au comportement. Son évolution est décrite dans l'histoire des établissements humains.

Dans la ville de l'antiquité grecque, trois lieux déterminaient culturellement la ville: l'acropole (lieu divin), le théâtre (lieu de réflexion ou de décision), enfin l'agora qui était la première forme de l'espace public, concentrant les activités religieuses, commerciales et administratives, (lieu de raison et de communication). Parmi les Agoras les plus connues, on peut citer celle de Millet qui était un endroit vaste, ouvert sur la ville et bordé par les bâtiments publics. Les villes grecques comme Samos ou Millet, furent reconstruites suivant un plan régulier dont les rues étaient disposées en damier, constituant des îlots identiques.

Dans la ville antique romaine, l'espace public est incarné par le Forum, qui est considéré comme élément fondamentale et ordonnateur de la cité. Il est dans sa forme la tradition de l'Agora. Situé au milieu de la cité où convergent les grands axes structurants. Il est entouré par une série de bâtiments publics. Ses dimensions sont importantes (superficie de plus de 8 hectares). Il continue, à l'époque, d'assurer des fonctions analogues à celle de l'Agora, comme lieu d'expression sociale et politique. Le plan de la ville est caractérisé par des rues étroites, sans alignement et désordre dans les îlots.

Dans la ville médiévale, l'importance de l'espace public est restée évidente à travers son organisation qui est fortement liée aux usages multiples et variés. Chaque édifice public est doté d'une place publique, la place du marché, de l'église du palais royal.

La ville est insérée dans ses remparts, son plan est relativement régulier et se rapproche de celui de l'antiquité.

Les rues médiévales sont généralement sinueuses, irrégulières et reflètent les vicissitudes de l'histoire. Elles sont étroites, dépourvues de trottoirs, traversés par un caniveau centrale. Le pied de la maison est protégé de grosse borne en pierre. L'ouverture des échoppes ou atelier sur la rue font de celle-ci l'espace public par excellence. « Les miniatures du XVème siècle, notamment, nous en ont conservé l'image. La vie urbaine se passe dans la rue, espace de communication des contrats sociaux », (J. Haillairet, la rue Saint-Antoine, Paris 1970).

Dans la ville musulmane, l'organisation hiérarchisée se manifeste à travers l'espace public, qui assure la séparation graduelle allant du plus public au domaine le plus privé: public (rue), semi public (ruelle), semi privé (impasse). Ces espaces sont insérés dans un système d'organisation généralement radio-concentrique, fondé sur la séparation entre la fonction commerciale et culturelle qui occupent souvent le centre, et la fonction résiduelle située sur la périphérie, la ville de Samarkand est l'exemple le plus explicite.

Dans la ville de renaissance, l'espace public est vraiment placé au centre de son organisation. Cet espace qui est traité comme un objet d'art dans sa forme et dans son architecture, avait pour but de mettre en valeur les édifices publics tels que théâtre, palais et constructions monumentales et symboliques, la place de Michel Ange est l'exemple le plus édifiant.

Une ville comme Ferrare, en Italie, souvent considérée comme la première ville européenne moderne, présentait ainsi des rues droites et des angles droits, mais intégrées dans des blocs de constructions asymétriques liés à la dynamique et à l'histoire ancienne de la cité.

Dans la ville industrielle, pour adopter la ville aux conditions de l'ère industrielle et résoudre le problème d'hygiène, le préfet Haussmann, a fait des transformations globales de grandes envergures sur la ville de Paris, ce plan avait traité l'ensemble de l'espace parisien comme une totalité, et servait comme œuvre modèle à l'Europe entière. Mais l'envahissement de l'espace public par les nouveaux modes de

transport, avait participé à l'exclusion des piétons, et en parallèle au déclin de cet espace.

Dans la ville moderne. La doctrine de l'urbanisme progressiste fut élaborée lors des (C.I.A.M), la charte d'Athènes définissait les critères de la ville moderne, (Travail, habitat, loisir...etc.).

A partir des années 1960, les échecs de l'urbanisme moderne du mouvement moderne joints aux analyses d'un courant critique de la sociologie urbaine, depuis les travaux de D.Riesman, R. Gutman, J. Jacob publié dans le livre « the death of American cities » attirent systématiquement la réflexion sur le rôle des espace publics dans la vie citadine et corrige à la fois les erreurs commises durant les années cinquante.

Au cours de ce débat, l'espace public était le facteur de jugement le plus important dans l'échec ou la réussite de toute forme d'urbanisation, et constitue par excellence la vitrine de la ville, et l'espace citadin support de pratiques de multiples.

C'est vers les années 1920-1930 que l'espace public est ensuite devenue l'objet de nouvelles réflexions urbanistiques très influencées par l'œuvre de Le Corbusier dont les principes sont contenus dans la Charte d'Athènes afin de libérer la ville de ses contraintes.

C'est plus tard, en 1970, qu'on a commencé à s'interroger sur la notion d'espace public dans les milieux urbanistiques. Alors que l'on tente de réintroduire des espaces à caractère public dans les grands ensembles ou réaménager ceux dans les centres villes pour un meilleur partage entre les différentes pratiques de ces espaces.

En Algérie, la croissance rapide de nos villes illustrée par l'accroissement de la population et le développement extensif d'un tissu urbain incohérent tout autour de

ces villes, sans aucune articulation spatiale avec la ville mère, ces espaces n'ont pas la forme et ne donne pas lieu aux mêmes usages ni aux mêmes représentations.

2-Problématique.

La ville de M'sila est de taille moyenne, son histoire nous a décrit que le noyau de cette ville aurait été reconstruit après le changement de son site à plusieurs fois, l'état de fait de son extension actuelle est démesuré avec un développement multidirectionnel, ce qui produit un ensemble amorphe composé de plusieurs parties distinctes. Ces facteurs ont la fait perdre tous les paramètres signe de l'existence de l'espace public autant qu'un espace qu'est à la fois physique et physionomique.

Dans cette optique, notre problématique se résume comme suit :

L'observation montre que, l'espace public dans cette ville est dénaturé et que la dominance du caractère privé est devenue presque totale sur cet espace extraordinaire de la vie sociale.

IL est évident que l'utilisation de l'espace public à des fins hétérogènes que celles prévues pour cet espace est temporaire, et que la propriété publique est préservée, mais le détournement d'usage dont l'espace public est l'objet, ne cesse de le fragmenter et le réduire à un espace obstrué. Il nous a été claire de constater que le processus d'évolution historique de l'espace public n'a pas suivi celle de la ville objet d'étude.

La recherche d'un projet urbain qui répond aux exigences de qualité multiples de l'espace public et le doter d'une conception équilibré et cohérente, afin de remédier aux problèmes de leurs carences, demeure le grand absent dans les discours des responsables locaux et dans les interventions urbaines. Cela se manifeste à travers l'incompréhension et l'imprécision des différents enjeux de la connaissance et de la programmation prospective de l'espace public dans ses

dimensions fonctionnel, technique, environnemental, et aussi sa production évolutive dans le temps.

La rareté des recherches approfondies sur la réalité de ces espaces qui se résument aujourd'hui par une mutation profonde des rapports entre les sociétés et leurs espaces.

Dans ces circonstances, il semble évident de se poser des questions :

- Comment identifier l'évolution du processus conceptuel et spatial de l'espace public ?**
- Quels sont les paramètres qui déterminent les mutations physiques et visuelles de ce type d'espace ?**
- Quel est l'impact de ces mutations sur l'organisation spatiale de la ville ?**

3-Hypothèse.

Afin de mener cette étude, nous avons commencé par la formulation des hypothèses comme suit:

- 1) les problèmes liés aux mutations de l'espace publics résident d'une part, dans la non- émergence des espace publics d'une façon simultanée avec l'urbanisation rapide des villes, et d'autre part, dans les pratiques et les mutations des rapports entre espace privé et public.
- 2) Les mutations physiques et visuelles des espaces publics sont identifiées par des paramètres qui restent à déterminer.
- 3) L'évolution et la mutation de l'espace public ont un impact déterminant sur le processus d'organisation spatiale de la ville.

4-Objectifs.

Cette recherche se fixe d'atteindre les objectifs suivants:

- 1) Eclaircir le processus évolutif et mutationnel qu'a subit l'espace public à travers une lecture chronologique de ces espaces.

- 2) Chercher à déterminer les paramètres apparents et non apparents qui sont à l'origine des mutations physiques et visuelles des espaces publics.
- 3) Identifier l'impact des mutations de l'espace public dans le temps sur l'évolution de la ville et son organisation spatiale.

5-Présentation du cas d'étude, (état actuel).

La ville de M'sila est une ville de taille moyenne qui se trouve à 250 Km au Sud Est de la capitale (Alger), avec une position particulière sur deux axes routiers importants, la RN 45 (Bordj Bou-Arredj – Boussaâda) et la RN40.

Etant donné que l'espace public est l'élément qui structure la ville et qui se révèle comme élément de repérage et support d'urbanité. Dans cette optique, le choix du sujet de recherche résulte de la préoccupation capitale que nous portons sur le vécu de l'espace en question, en particulier dans les deux entités urbaines Argoub et ouaaouaa ex Chouaf, et dans la ville de M'sila dans son ensemble. Ces préoccupations prennent références aux :

- Différentes approches relatives à l'espace public qui se sont élargies au cours de ces dernières décennies.
- Constat d'échec de l'espace public dans la ville objet d'étude dont les Aspects sont à la fois paysagères et pratiques spatiales.

6- Analyse conceptuelle des hypothèses.

Notre travail est intitulé: Evolution est mutation de l'espace public : cas de la ville de M'sila.

Nos trois hypothèses révèlent des concepts que nous considérons clés et qui nécessitent une analyse particulière. A ce titre, il est évident de mettre en relation quatre notions qui sont, l'espace public d'une façon générale, ses pratiques, son évolution et sa mutation.

Selon la lecture de plusieurs ouvrages qui traitent l'espace public, on peut synthétiser que les espaces publics sont l'ensemble des espaces de passages et de

rassemblement, qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent à personne, soit qu'ils relèvent du domaine public. Comme cette définition implique un état de droit, qui garantisse droits et libertés des citoyens dans le domaine public, les autorités qui le gèrent et les réglementations ou restrictions qui encadrent le statut ouvert et anonyme de l'espace public, (parcs, places, rues...etc) relèvent du domaine public, sont placés sous la responsabilité des collectivités locales de la ville.

Se sont aussi des vides qui servent de repère dans la trame urbaine.

Simultanément, les espaces publics forment la structure voirie qui relie les places, les placettes et les parcelles privées en ilots, favorisent leur relation et leur commerce, et par nature constitue l'espace de conflits sociaux, de rencontre, d'échange, pour l'ensemble des citadins.

« L'espace public est l'épine dorsale de toute production urbaine » ⁽¹⁾ C'est à travers lui que s'assure l'homogénéité du tissu urbain, et se réalise la cohésion sociale. Son évolution historique est généralement le fil conducteur, selon lequel est décrite l'histoire urbaine. L'espace est entendu comme une étendue ou catégorie abstraite mesurable qui n'a de valeur que par les objets qui y existent et exercent certaines pratiques, à ce titre le terme pratique selon le dictionnaire (Larousse) est l'usage et la coutume ou l'habitude commune à un groupe, un ensemble.

Selon (PANNERI.P et al, 1999).La pratique sociale ou spatiale de l'espace comprend les activités quotidiennes qui s'y déroulent dedans et qui ont une réflexion sur la vie quotidienne des gens, il s'agit des relations sociales (rencontres, promenades.. etc), de la consommation, de rue, ruelle, allée, place ou placette... Etc. (LEFEBVRE.H, 1970) renvoie la pratique de l'espace à des phénomènes d'appropriation et déclare que les groupes sociaux sont les responsables sur la production de l'espace et ses pratiques, à ce titre il renvoie la

⁽¹⁾ Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, PPUR, Paris, 2001, Page 187.

pratique de l'espace à des activités relatives à des groupes sociaux selon lui « l'espace réel est celui de la pratique sociale ». (PANNERI.P et al, 1980) partage le même point de vue avec (LEFEBVRE.H). Nous, nous entendons aussi par ce terme L'usage intensif, multiple et continu de l'espace en question, et qui constitue à travers le temps une coutume ou habitude approfondie qui devienne par suite une pratique spatiale.

Le terme évolution selon le dictionnaire (Larousse) une série de transformations successives ou mouvement exécuté par l'ensemble. Dans notre recherche, on vise par le vocable (évolution) la genèse ou l'ensemble des étapes historiques dans lesquelles l'espace public s'est formé.

Le terme « mutation » selon (Larousse) est le changement radical d'un état à un autre. Dans notre recherche on vise par ce terme, les différents changements physiques et visuels de l'espace public de l'entité urbaine objet d'étude.

Changement physique: selon (Larousse) changement de l'aspect général de l'espace ou de sa constitution. La physionomie selon le même dictionnaire: Ensemble des caractères, des aspects particuliers qui distinguent une chose d'une autre. Dans notre recherche on vise par ce terme l'ensemble des éléments architecturaux apparents qui composent l'espace en question sur les deux plans horizontal et vertical.

Selon P. LABORDE, dans son livre intitulé (les espaces urbains dans le monde) l'espace est matérialisée par sa largeur et ses mobiliers (lampadaires, bancs...) et les plantations (arbres, arbustes, pelouses, fleurs...) qui quelquefois l'agrémentent.

7-Délimitation du choix de corpus.

Après avoir mené une étude globale sur la ville de M'sila, et au regard des enjeux extrêmement divers et importants de l'espace public nous allons focaliser notre étude sur l'espace public dans les deux quartiers suivants :

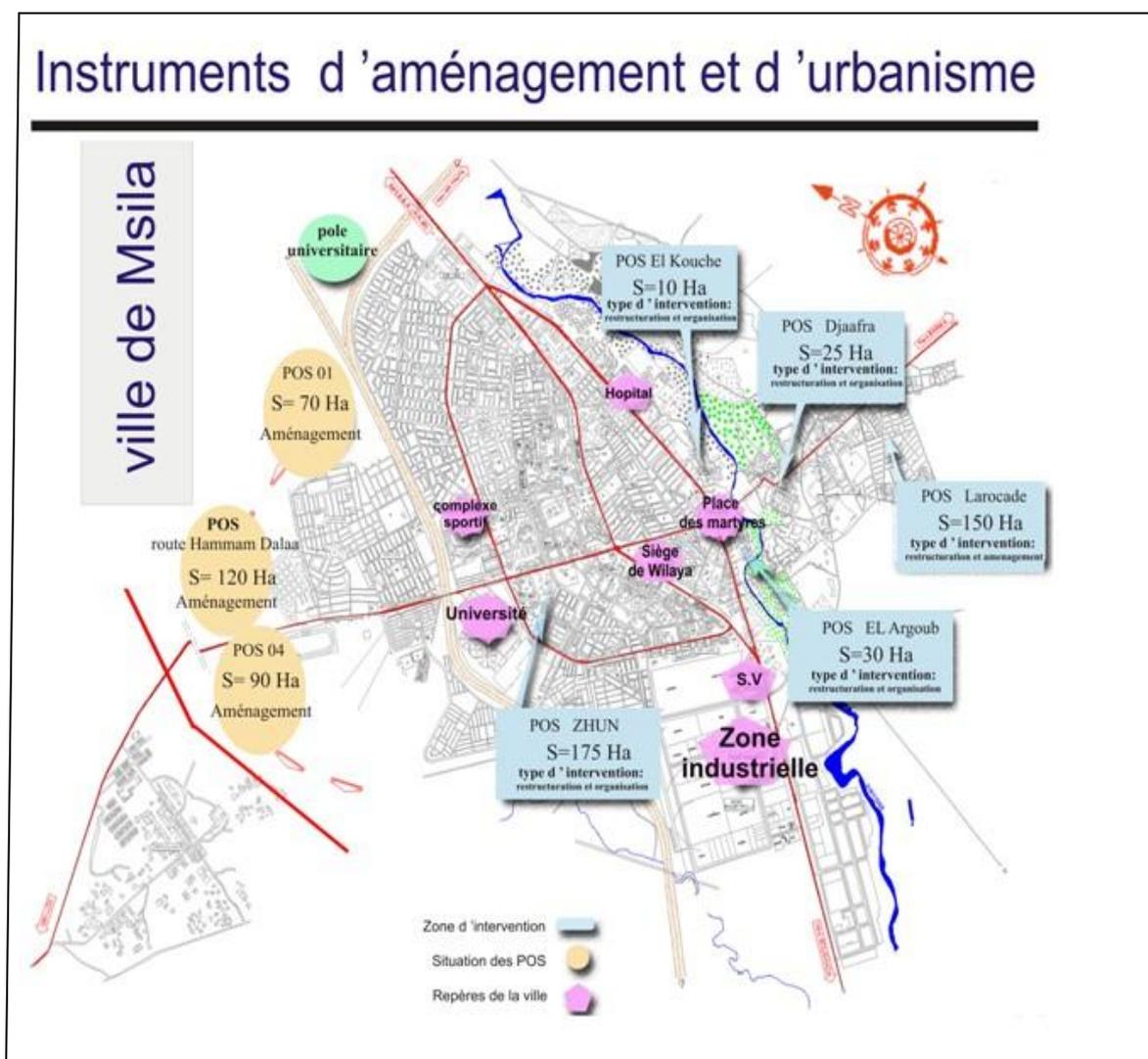
-l'Argoub a un tissu traditionnel non planifié et constitue le noyau de la ville.

Introduction générale

- Ouaaouaa madani ex chouaf, a un tissu récent et constitue le premier quartier planifié après l'indépendance.

Ces deux entités urbaines semblent particulièrement représentatives de la ville et indispensables pour cerner, définir notre corpus et mieux comprendre le rôle et les innombrables pratiques de la vie urbaine ainsi que les multiples niveaux d'usages qui s'exercent dans cet espace.

Figure n°(1) Plan de la ville de M'sila



Source: PDAU de la commune de M'sila.

8-Etat de l'art et positionnement épistémologique :

En se basant sur ces approches d'analyse afin d'enrichir notre travail de recherche et de comprendre les différents aspects de la problématique. La partie théorique qui sera acquise à travers la lecture analytique synthétique des documents qui sont en liaison directe avec le sujet de recherche qui est l'espace public et ses composantes d'une façon général. Ce travail sera traité dans trois chapitres dont le premier qui sera consacré à l'étude de l'évolution de l'espace public en tant que concept et espace. Le deuxième chapitre sera consacré aux différentes mutations de l'espace public d'une façon générale. Le troisième chapitre traitera quelques études antérieures qui sont en relation avec notre travail.

La partie pratique de cette recherche sera consacré à l'application de plusieurs approches qui traitent l'espace public dans ses différents aspects (forme, fonction, perception et pratique).

L'approche sociale: Elle est utilisée pour évaluer l'état des espaces à caractère public, et comprendre le comportement des consommateurs envers ces espaces publics des points de vue: usages, pratiques et fréquentations. Cette approche se base sur l'usage des techniques suivantes: l'observation en situation, le questionnaire et l'entrevue. Elle peut être renforcée par la technique de l'observation récurrente afin de construire un cadre d'observation et mieux comprendre les différentes pratiques, cette approche est considérée qualitative et sensible, elle repose sur des observations directes factuelles et monovalentes, qui consiste à sous mettre des documents photos ou vidéos à l'interprétation d'experts en les faisant également réagir sur les commentaires ou interprétations de ceux qui les précédé (récurrent).

L'approche structuraliste:

C'est la typo- morphologie Italienne qui est une approche qui suscite beaucoup d'intérêts actuellement à l'analyse urbaine. Elle considère l'espace construit comme système autonome qui fonctionne selon une logique et des mécanismes propres à lui. Elle s'inspire de la vision systémique. Cette approche qui a muri au sein de

l'école Italienne. Elle est développée essentiellement par l'architecte italien Aldo Rossi dans son livre l'architecture de la ville. Ses principaux adeptes sont: Caniggia, Muatori...etc. Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale. Elle vise la connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Cette méthode d'analyse a apparue dans les années 1960, et dont la théorie la plus construite a été formulée par.

Le type: ce concept a reçu plusieurs définitions. Selon (Aldo Rossi, 1960) est une catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales. Sa détermination se réalise par la recherche de Coprésence d'invariants d'une part et d'écart, et de variations d'autre part dans les traits.

Selon le (Petit Robert 2006) : « c'est ensemble de caractères organisés en un tout, constituant un instrument de connaissance par abstraction rationnelle et permettant de distinguer des catégories d'objets, d'individus et de faits ».

la typologie: selon (Aldo.R, 1960): c'est une analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène afin de le décrire et établir une classification à la fois en faisant l'étude des types d'édifices et leur classification selon plusieurs critères (dimensions, distributions, système constructif et esthétique).

L'approche morphologique :

L'essence de l'idée de la morphologie a été initialement exprimée dans les écrits du poète allemand Goethe durant la période (1790-1820). Le terme de la morphologie urbaine est apparu chez quelques géographes britanniques et allemands entre les deux guerres mondiales. Il est utilisé de plus en plus dans les sujets suivants:

1920-1930: le terme s'est développé dans les recherches relatives à l'urbanisme culturalistes et à l'architecture régionaliste.

1930-1960: l'urbanisme fonctionnaliste rejette les analyses morphologiques fondées sur l'analyse de l'existant.

1960-1970: l'approche morphologique renaît comme critiques des excès du mouvement moderne et de l'urbanisme fonctionnaliste.

Dés l'année 1970 cette approche s'est inscrit dans les études de l'apport de l'histoire de l'urbanisme qui se métisse avec les approches structuralistes, phénoménologiques et celui de la sémiologie (étude des signes et des représentations).

D'une façon générale, c'est l'étude de la forme urbaine dans son développement historique à partir des éléments qui la composent (phases d'évolution de l'entité urbaine), c'est l'identification des périodes de développement et des zones aux caractéristiques typo-morphologiques similaires, ainsi que l'élaboration d'un règlement de plan d'implantation et d'intégration architectural. On s'intéresse non seulement aux formes bâties les plus répandues mais aussi à celles plus exceptionnelles afin de traduire le processus de stratification et de transformation des tissus urbains.

La morphologie urbaine est définie aussi comme « *l'étude de la configuration et de la structure externe, d'un organisme, d'un être vivant* ». Le petit Rebert 2006 crée en allemand par Goethe (1790).

Elle est aussi saisie dans le champ de l'urbain comme « *l'étude de la forme physique de l'espace urbain, de son évolution en relation avec les changements sociaux, économique et démographiques, les acteurs et les processus à l'œuvre dans cette évolution. Par extension, configurations formelle et structure de l'espace urbain, ensemble des liens spatiaux et fonctionnels organisant entre eux les édifices aménagements urbains, etc.* ». Bernard Gauthiez(2003)

Selon (le petit Rebert, 2006): La morphogenèse « *développement des formes, des structures caractéristiques d'une espèce vivante* ». A travers la lecture des différentes recherches qui ont été effectués sur la morphologie urbaine, on peut citer que l'analyse de la morphologie urbaine désigne l'étude de n'importe quelle entité urbaine du point de vue (formation, évolution, mutation, strates, structure,...). Elle

peut être résumé comme résultat des conditions historique politique et culturelles et architecturales, dans lesquelles la ville a été créée et s'est agrandie. Cette approche est de type structuraliste qui fait partie du domaine interdisciplinaire, un domaine qui est en pleine croissance Pour analyser d'une manière explicite la complexité des rapports morphologiques.

On peut conclure que cette approche nous permet de faire ressortir les caractéristiques et les particularités de chaque espace public étudié, son rapport avec les autres éléments constituant la forme urbaine. C'est à travers cette étude nous allons arriver à déterminer les changements qui résultent de la succession des périodes historiques et de comprendre les formes actuelles de ces espaces.

Les réflexions théoriques à propos de l'approche morphologique:

Suite aux diversités des réflexions théoriques et méthodologiques dans le domaine de la morphologie urbaine dans ces dernières décennies, et qui ont accompagné le phénomène des différentes mutations de l'espace urbain entre autres les espaces publics comme formes urbaines par excellence, et vu que cette approche est restée pour plusieurs temps historiciste, et en se référant aux travaux de P. Merlin et F. Choay (1988) dans leurs expertises de la morphologie urbaine. Ils ont arrivé à conclure que l'absence de consensus sur la terminologie de cette approche et la faiblesse épistémologique qui est dite à un manque de rigueur scientifique dans les démarches des chercheurs, ce qui a conduit à une absence dans la dimension esthétique de leurs études.

Dans ce contexte, la définition de la forme urbaine est devenue si complexe. Et pour anéantir cette complexité, (Pellegrino, 2000) a insisté dans ses travaux sur la pluralité des approches mobilisées pour l'étude de la forme urbaine à travers le croisement de ces approches selon les disciplines qui se sont mobilisées pour cette étude. A ce titre, il nous paraît utile de présenter d'une façon sommaire

quelques définitions de l'approche morphologique qui a pour objet la forme urbaine suivant la discipline qui est en la matière.

Comme forme de paysage urbain:

L'espace urbain doit être saisi dans un contexte tridimensionnel ainsi que sa matérialité plastique (tout types de constructions, espaces publics, texture, couleur, style et matériaux de construction. Ces travaux ont été présents dans les études de Camillo Site (1889) et Kevin Lynch (1960).

Comme forme de tracés urbains:

Cette approche renvoi aux formes d'organisation des villes à travers la géométrie de leurs plans et leurs densités. Parmi les adeptes de cette approche Pinon(1994) et R. Unwin (1990)

Comme forme sociale:

L'espace urbain doit être étudié dans son occupation par les diverses groupes sociaux, ethniques, démographiques, les types de familles et les diverses fonctions de la ville. Ce qui est apparu dans les études de la morphologie sociale Française par M. Halbwachs (1928) et Y. Grafmayer (1984) à l'école de Chicago.

Comme forme bioclimatique:

Etude de l'espace urbain dans sa dimension environnementale par entité urbaine et selon le contexte géographique, l'orientation, le site, la répartition de la population. Ces travaux existent dans plusieurs études, parmi eux, ceux de Hall (1971).

Comme forme de tissu urbain:

L'adepte de cette approche c'est bien Philippe P(2001) où il insiste sur les relations systémique qui veut dire selon lui, l'étude de l'entité urbaine à travers ses composantes et qui constituent un ensemble processus qui sont en interaction à savoir le contexte historique et urbain, usages, appropriations ,fonctions et composition urbaine.

A travers les cinq conceptions théoriques qui peuvent être appelées polymorphique et qui s'orientent vers un caractère systémique constituant un tout.

Ace titre, il devient claire que la morphologie urbaine est une forme complexe qui doit être explorée dans sa globalité.

Dans notre recherche on l'utilise pour reconstituer l'évolution et la genèse des espaces publics, comme vocables désignant les formes urbaines (route, rue, avenue, allée, boulevard place, placette, square et jardins) en mettant en valeur leurs évolutions, leurs limites, leurs contenus et leurs matières d'une part et de connaître leurs processus mutationnels d'une autre part. Cet outil d'analyse qu'on doit utiliser dans notre recherche, a pour but aussi de comprendre d'une manière explicite les différents rapports morphologiques d'unicité des espaces publics en tant que système global constituant l'armature de la forme urbaine, avec l'architecture du tissu ancien de l'entité urbaine dite Argoub. Cette approche va nous servir, comme outil de connaissance générale de l'environnement urbain d'une part, et de vérification d'hypothèses d'interprétation des processus de formation de l'entité urbaine d'une autre part.

L'approche d'analyse systémique: Saisie de la signification de l'espace public urbain:

Cette approche est née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de la rencontre de la biologie, de la cybernétique et de la théorie des systèmes. Nous allons opter pour cette approche a pour but de renforcer l'application de l'approche

morphologique et comprendre les mutations des différents types de ces espaces. Cette approche qui a pour ambition de rendre compréhensible un tel espace public et permettre de lire l'action dans cet espace et de l'inscrire dans une logique ou dans une finalité qui met en avant les éléments essentiels constituant le fonctionnement de l'espace en question.

Cette approche est intéressante comme méthode d'évaluation de l'espace public car elle permet de penser aussi la globalité et les interactions entre les éléments plutôt que les causalités et d'appréhender la complexité du système comme un ensemble dynamique aux relations multiples et changeantes. L'analyse doit procéder d'abord par l'isolement de « parties » (systèmes et sous-systèmes) pour reconstituer ensuite l'articulation globale du « système espace public » et déterminer son rôle et ses relations avec l'environnement immédiat.

Les apports de la systémique se révèlent efficaces dans notre démarche analytique car ils permettent de dégager et de faire émerger tous les composants internes et externes qui peuvent influencer, de près ou de loin, la lecture de l'espace public. Le recours à l'analyse de l'espace public, avec une démarche systémique, comme outil d'évaluation, de lecture et d'interprétation qui permet de l'examiner, à la fois dans sa matérialité physique et dans sa continuité sémantique.

Cette approche est définie comme « un ensemble de processus qui sont en interaction »

Ceci va nous permettre aussi de comprendre les interactions multiples qui relient les formes urbaines au contexte historique et social. Selon P, Paneri, « les relations entre les composantes de cette entité urbaine forment en effet un système spatial assez complexe, à l'image de la ville elle-même »¹(Philippe Paneri, Analyse urbaine, édition Parenthèses, Marseille, 2012. Page: 76), ce qui renforce l'idée que cette approche s'est inspirée de la vision systémique et qui prend en compte les thématiques suivantes.

- Le contexte historique et urbain de l'espace public.
- La perception de l'espace public.

- Les fonctions de l'espace public.
- Les appropriations et les usages de l'espace public.
- La composition urbaine de l'espace public.

La mise en relation de ses éléments nous permette de modéliser l'espace public en tant que système. Ces éléments se définissent comme suit.

Le contexte historique: dans ce point il est utile de connaître la politique urbaine menée par les collectivités locales envers ces espaces publics, et leurs différentes évolutions historiques.

Le contexte urbain: dans ce point on doit étudier le site, la situation et la position de l'espace public dans l'armature urbaine.

La perception de l'espace public: Il est utile de dégager les éléments essentiels qui font de l'espace public un espace perceptible à travers sa position comme espace nœud, noyaux, l'existence d'une séquence visuelle qui mène à cet espace la présence de points de repère ainsi que les opinions des usagers.

Les fonctions de l'espace public: études de toutes les activités qui existent dans l'espace public, de point de vue: leur diversité, leur distribution temporelle ainsi que la présence ou l'absence des fonctions à caractère symbolique.

Les appropriations et les usages de l'espace public: dans ce point l'étude doit se focaliser sur la nature de l'utilisation de l'espace public à savoir (espace public, semi public ou privé), les différents flux de déplacement et la disposition spatio-temporelle des usagers.

La composition urbaine: dans ce point on doit étudier: la morphologie de l'espace public, ses dimensions, sa forme, sa physionomie et ses limites (façades urbaine ou architecturales).

L'approche des ambiances urbaines dans l'espace public:

Selon Jean-Paul Thibaud (espaces publics et culture urbaines, 2002) l'ambiance dans les espaces publics peut être appréhendée suivant un double mouvement thématique et théorique:

Mouvement thématique: les espaces publics doivent être pensés et analysés suivant les termes suivants:

- En terme de gêne et de nuisance acoustique: (tapages- nocturnes) et bruits de voisinage.
- En terme de confort: on s'intéresse au bien être du citoyens à travers un traitement plus qualificatif de l'environnement des espaces publics (environnement sonore, lumineux, olfactif ou thermique) et connaître les modalités sensorielles.
- En terme de paysage par sa dimension esthétique, il faut prendre les espaces publics à partir de leurs matières sensibles.

Mouvement théorique: dans ce mouvement, il faut penser au paysage des espaces publics:

- En terme pratique (façon de faire, des actions, des interactions).
- En terme des affections (euphorie ou dysphorie), quelles qualités sensibles donner aux espaces publics? Du point de vue pratique, quels types d'actions permettre dans les espaces publics.

Positionnement épistémologique:

Cette étude a pour objectif de trouver un cadre méthodologique adéquat à l'analyse engagée dans cette thématique de recherche.

Selon (Arnold. M, 1984) « *il serait mal venu d'attribuer à une théorie l'échec dans le traitement d'un problème si la théorie ne convient pas au type de problème considéré* ». A ce propos, il nous paraît évident de se poser la question suivante: quelles sont les approches qu'on peut choisir parmi ceux qui sont citées ci-dessus et qui conviennent à appréhender notre problématique de recherche ?

Après cette exploration des approches analytiques qui s'intéressent aux espaces urbains entre autres les espaces publics, nous sommes arrivés à conclure que chacune de ces approches précitées traite les espaces publics selon une vision propre à une discipline aussi particulière. Et pour s'intégrer au processus d'analyse

nous allons effectuer une enquête sociologique sur le terrain et opté en premier lieu pour une *approche sociale* d'investigation à travers les techniques de l'observation directe et l'entrevue de recherche.

Et pour que notre étude soit pluridisciplinaire et heuristique et ne se limite pas à l'étude spatiale de l'espace public dans son pluriel, il paraît utile de combiner deux approches analytiques qui sont:

L'approche morphologique: nous allons utiliser cette approche pour comprendre les rapports morphologiques unifiant ses espaces. Et afin de l'accomplir nous sommes aidés par les travaux de (Paneri, Ph) et (Castax, J) sur l'analyse spatiale des espaces urbains, Cette analyse morphologique nous l'avons jugé comme insuffisante pour appréhender les différents aspects des espaces publics, selon (Rémy ALLAIN, 2004) « *ces formes urbaines ont connu des transformations d'échelle et de nature qui les rendent plus complexes que jamais* ». A ce titre, nous allons saisir la forme urbaine non pas seulement par la forme matérielle de son objet d'étude (quartiers) mais aussi par le système de sa production et le rapport entre forme matérielle et forme sociale. Cette démarche ne peut être saisie que par une approche globalisante qui est *l'approche systémique*.

Vu que notre étude est intitulée "*Evolution et mutation de l'espace public cas de la ville de M'sila*" et que les termes évolution et mutation impliquent deux contextes qui se synchronisent dans le récit historique des espaces en question et leurs altérations spatiales. Cette approche sera utilisée pour explorer les aspects contextuels historique, urbain et les autres thématiques relatives à ces espaces à savoir (perceptions, fonctions, pratiques, appropriations et composition urbaine).

Afin de délimiter thématiquement notre sujet de recherche, il est utile de clarifier la différence entre les espaces publics (au pluriel) et l'espace public (au singulier) qui sont deux concepts qui expriment une fonction essentielle, celle de la communication, mais qui indiquent des situations différentes. Thierry Paquot dans son ouvrage intitulé: L'espace public (2009) résume ces deux expressions et

apporte un éclairage de ce qui les unie et aussi de ce qui les différencie, l'espace public porté par les sciences politiques, la sociologie, la philosophie, et récemment par les sciences de la communication et à distinguer des espaces publics revendiqués notamment par les urbanistes, architectes, paysagistes et géographes.

La première formulation au plurielle, les espaces publics sont considérés selon (Merlin PIERRE, 2005, P:355) « comme la partie du domaine non bâtie affectés à des usages publics», ce sont tous les espaces extérieurs qui sont accessibles et gratuits aux publics, ils désignent aussi les lieux privés qui sont ouverts aux publics.

La deuxième formulation exprime l'espace de l'opinion publique et du débat démocratique, de la parole libre, un espace qui n'est pas forcément physique ou physiologique, il est souvent plus abstrait et évoque une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des diverses points de vues selon (Thierry Paquot , 2009,P:3)

A ce titre, notre travail s'articule thématiquement sur l'espace public dans son pluriel qui est proche de notre discipline et qui peut être appréhendé suivant les approches précitées.

9-Structure du travail

Afin de répondre aux objectifs que nous avons tracés, le présent travail sera articulé autour d'une introduction générale et deux (02) parties composées de (05) chapitres.

L'introduction générale s'articule autour des points suivants: une introduction sommaire, une problématique, hypothèses, objectifs suivi d'une présentation du cas d'étude (état actuel) et une analyse conceptuelle des hypothèses, en se focalisant dans notre étude sur la délimitation du choix de corpus et enfin nous allons faire un état de l'art et positionnement épistémologique.

La première partie est intitulée, Approche thématique et conceptuelle du sujet de recherche, elle est composées de trois (03) chapitres dans laquelle, le premier

chapitre sera consacré à l'étude de l'espace public en tant qu'espace, paradigme et forme urbaine, le second chapitre est intitulé mutations, appartenance et gestion des espaces publics, le troisième chapitre sera consacré aux études et recherches antérieures et intitulé, éléments d'analyses de l'espace publics selon une approche morphologique, cette étude explorent les espaces publics et leur processus de production selon l'approche précitée. Ces études comportent deux doctorats en sciences et un livre récemment produit.

Le premier doctorat est intitulé: logique de conception et processus de production de l'espace public urbain.

Auteur: Philippe Hanocq.

Université de liège, faculté des sciences appliquées.

Année de soutenance: Année académique 2004/2005.

Le deuxième doctorat est intitulé: l'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains, villes de Constantine et Annaba.

Auteur: Boulkroune Heddy.

Université de Mentouri, Constantine, Faculté des sciences de la terre, département d'architecture et d'urbanisme.

Le livre est intitulé: Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville.

Auteur: Rémy ALLAIN;

Maison d'édition: Armand Colin.

Cette étude sera effectuée pour renforcer notre approche d'analyse et mieux encadrer et comprendre la thématique de notre recherche.

La deuxième partie est composée de deux (02) chapitres et intitulée étude du cas de deux entités urbaines dans la ville de M'sila, le premier chapitre de cette partie sera consacré à une étude globale sur la ville de M'sila, le deuxième chapitre traitera les espaces publics dans les deux entités urbaines, Argoub et Ouaaouaa Madani – genèse et logique de formation.

Introduction générale

Le choix de la ville de M'sila entre autres les deux quartiers (Argoub et Ouaoua Madani) est bien ciblé vu que l'entité dite Argoub est le premier quartier ancien autour duquel s'est fondée la ville de M'sila, la seconde entité (Ouaoua Madani) est le premier quartier planifié après l'indépendance. Ce choix de focalisation représentative va enrichir notre étude en lui donnant sa valeur scientifique.

Ce travail sera achevé avec une conclusion générale et quelques recommandations.

1ere partie

**Approche thématique et conceptuelle
du sujet de recherche.**

-Introduction.

Le concept d'espaces publics, est récent, il était au centre des préoccupations et des réflexions d'acteurs multiples, suite à l'ambiguïté de son statut juridique, qu'est relégué à un statut d'espace extérieur résiduel dans l'idiologie du mouvement moderne, et au vocabulaire non commun des urbanistes (Cerda, Lynch et Camillo Sitte).

Au cœur de ce débat, les espaces publics étaient le facteur de jugement le plus important dans l'échec ou la réussite de toute forme d'urbanisation, et constituent la vitrine de la ville par excellence, ils sont le support de pratiques multiples. Dans ce chapitre, ce concept sera appréhendé en tant qu'espace, paradigme et forme urbaine.

1- Evolution du concept de l'espace public en tant qu'espace:

1-1) Dans la ville grecque (fondement de la première forme de l'espace public).

Dans l'antiquité grecque, trois lieux déterminaient culturellement la ville : L'acropole (lieu divin), Le théâtre (lieu de réflexion ou de décision), enfin, L'agora, première forme des espaces publics, concentrant les activités religieuses, commerciales et administratives, (lieu de raison et de communication). Parmi les agoras les plus connues, on peut citer celle de Millet qui était un endroit vaste, ouvert sur la ville et bordé par les bâtiments publics.

Les villes grecques comme Samos ou Millet, furent reconstruites suivant un plan régulier dont les rues étaient disposées en damier, constituant des îlots identiques.

Illustration n° (1): Agora d'Athènes, première forme de l'espace public



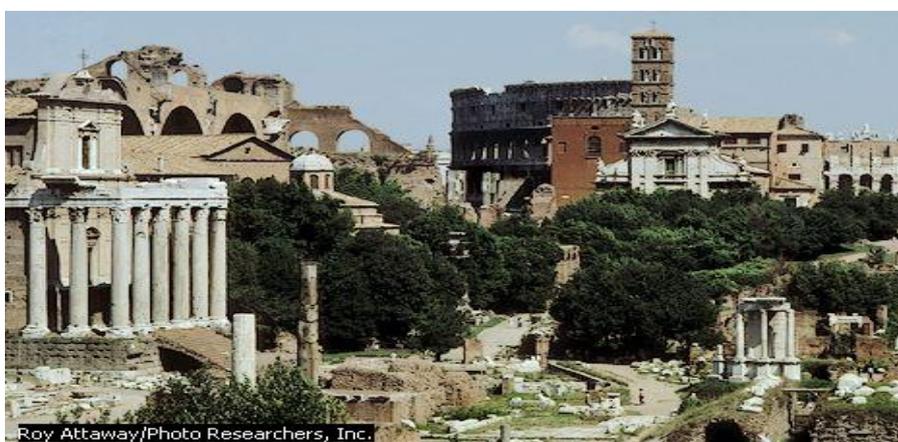
Source: Encarta © 2007. © 1993-2006 Microsoft Corporation, tirée novembre 2015

1-2) Dans la ville romaine (lieu d'expression sociale et politique).

Les espaces publics dans la ville antique romaine sont incarnés par le forum, qu'est considéré comme élément fondamental et ordonnateur de la cité. Il est dans sa forme la tradition de l'agora. Situé au milieu de la cité où convergent les grands axes structurants. Il est entouré par une série de bâtiments publics. Ses dimensions sont importantes (superficie de plus de 8 Hectares). Il continue, à l'époque, d'assurer des fonctions analogues à celle de l'agora, comme lieu d'expression sociale et politique.

Le plan de la ville est caractérisé par des rues étroites, sans alignement et désordre dans les îlots.

Illustration n°(2): Forum romain, Rome (Italie) élément fondamentale de la cité



Source: Microsoft Corporation, tirée novembre 2015.

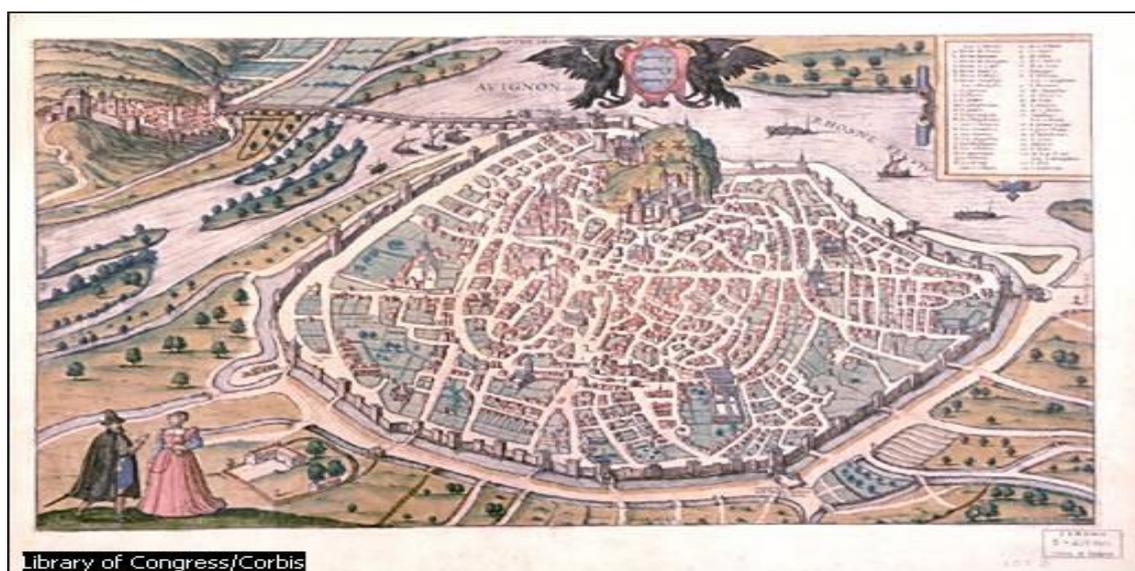
1-3) Dans la ville médiévale (conséquence logique d'un espace quotidien).

Dans la ville médiévale, l'importance des espaces publics est restée évidente à travers leurs organisations qui sont fortement liée aux usages multiples et variés. Chaque édifice public est doté d'une place publique, la place du Marché, de l'église du palais royal.

La ville est inséré dans ces remparts, son plan est relativement régulier et se rapproche de celui de l'antiquité.

« Les rues médiévales sont généralement sinueuses, irrégulières, épousant les accidents des terrains et reflétant les vicissitudes de l'histoire. Elles sont étroites, dépourvues de trottoirs, traversés par un caniveau central. Le pied des maisons est protégé de grosse borne en pierre. L'ouverture des échoppes où ateliers sur la rue font de celle-ci l'espace public par excellence. Les miniatures du XV^e siècle, notamment, nous en ont conservé l'image. La vie urbaine se passe dans la rue, espace de communication et des contrats sociaux» (J. Haillairet, la rue Saint-Antoine, Paris 1970).

Figure n°(2): les espaces publics dans la ville médiévale d'Avignon au XVII^e siècle

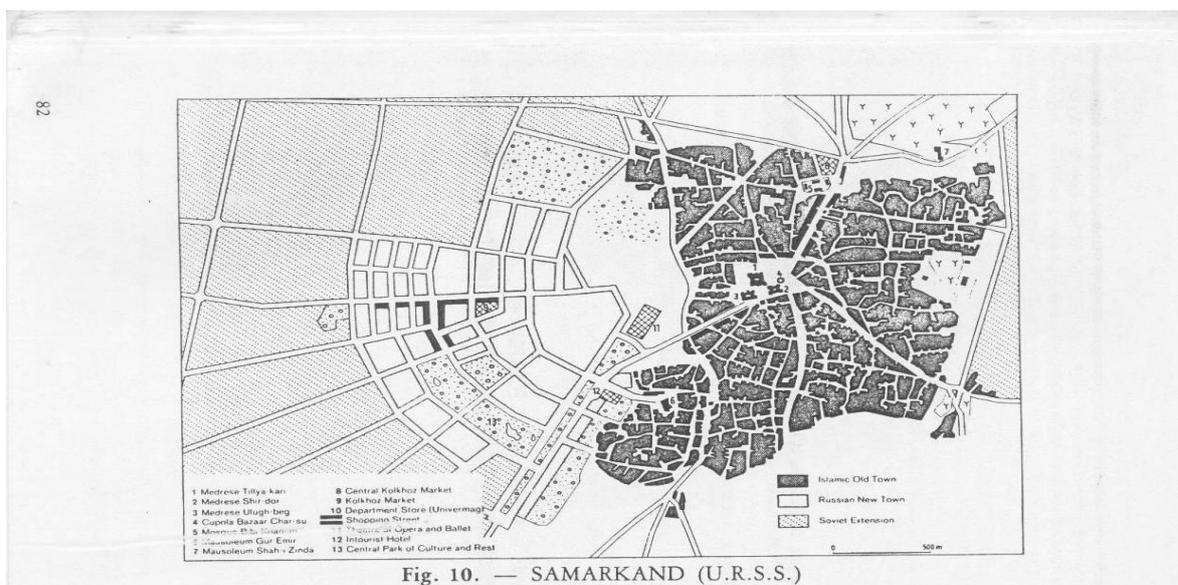


Source: Encarta ® 2007. © 1993-2006 Microsoft Corporation, tirée novembre 2015

1-4) Dans la ville musulmane (l'espace public model d'une hiérarchisation).

L'organisation hiérarchisée dans la ville musulmane, se manifeste à travers les espaces publics, qui assurent la séparation graduelle, allant du plus public au domaine le plus privé : public (rues), semi-public (ruelles), semi privé (impasse).ou place et placette. Ces espaces sont insérés dans un système d'organisation généralement radio-concentrique, fondé sur la séparation entre la fonction commerciale et cultuelle qui occupent souvent le centre, et la fonction résidentielle située sur la périphérie, la ville de Samarkand est l'exemple le plus explicite.

Figure n°(3): L'espace public dans la ville islamique Samarkand (voies irrégulières, impasses)



Source: Piere LABORDE, les espaces urbains dans le monde, Paris, Armand, 2005, Page82.

1-5) Dans la ville de renaissance (l'espace public s'exprime en art).

La ville de renaissance a vraiment placé les espaces publics au centre de son organisation. Ces espaces qui sont traités comme des objets d'arts dans leurs

formes et dans leurs architectures, avaient pour but de mettre en valeur les édifices publics tels que théâtres, palais et constructions monumentales et symboliques, la place de Michel Ange est l'exemple le plus édifiant. Les rues étaient en opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance accentuait les rues larges, régulières, en étoiles ou en circonférence (certaines rue formaient des cercles concentriques autour d'un point central, et d'autres étaient disposées en étoile à partir d'une placette centrale ou autour d'un point comme les rayons d'une roue), mettant en perspective l'espace urbain.

Une ville comme Ferrare, en Italie, souvent considérée comme la première ville européenne moderne, présentait ainsi des rues droites et des angles droits, mais intégrées dans des blocs de construction asymétriques liés à la dynamique et à l'histoire ancienne de la cité.

Illustration n°(3):La place du capitole à Rome.



Source : Encarta ® 2007. © 1993-2006 Microsoft Corporation, tirée novembre 2015.

1-6) Dans la ville industrielle (perte de la notion d'espace public).

Avec l'avènement de la révolution industrielle dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle. Voit s'hypertrophie la fonction circulatoire. Et pour adopter la ville aux conditions de l'ère industrielle et résoudre le problème d'hygiène, le préfet Haussmann, a fait des transformations globales de grande envergure sur la ville de Paris, en créant des grandes percées nord-sud, et mettant en relation tous les points névralgiques de la ville. Ce plan avait traité l'ensemble de l'espace parisien comme une totalité, et servir comme œuvre modèle à l'Europe entière. Mais l'envahissement des espaces publics par les nouveaux modes de transport, avait participé à l'exclusion des piétons, et en parallèle au déclin de ces espaces.

Illustration n°(4): La Place de l'Étoile (Paris)



Source : Encarta ® 2007. © 1993-2006 Microsoft Corporation

1-7) Dans la ville moderne (l'espace public en déclin).

La doctrine de l'urbanisme progressiste fut élaborée lors des (CIAM), la charte d'Athènes définissait les critères de la ville moderne. Le logement était privilégié, les espaces publics sont quasiment bannis tel que la rue « corridor ». Appliquant à la ville un fonctionnalisme radical (travail, habitat, loisir...etc).

A partir des années 1960, les échecs de l'urbanisme du mouvement moderne, joints aux analyses d'un courant critique de la sociologie urbaine, depuis les travaux de D. Riesman, R. Gutmann, J. Jacob publiés dans le livre « The death of American cities » attirent systématiquement la réflexion sur le rôle des espaces publics dans la vie citadine et corrigent à la fois les erreurs commises durant les années cinquante.

Illustration n°(5): la Cité radieuse (Marseille)



Source : Microsoft ® Encarta ® 2007. Microsoft Corporation, tirée novembre 2015

1-8) Dans la ville romaine en Algérie:

En Algérie le forum le plus prestigieux est celui qui se trouve à Timgad, selon Pierre MERLIN⁽¹⁾, cette géométrie qui caractérise les villes romaine est liée à l'organisation militaire ce que représente la figure ci-dessous du décumanus et le cardo qui se sont bordés de colonnades là où se trouve un forum typique avec le basilique, ce forum qu'est placé au centre ressemble à l'agora grecque qui a des fonctions religieuses (le temple), politique(basilique) et le judiciaire (prétoire).

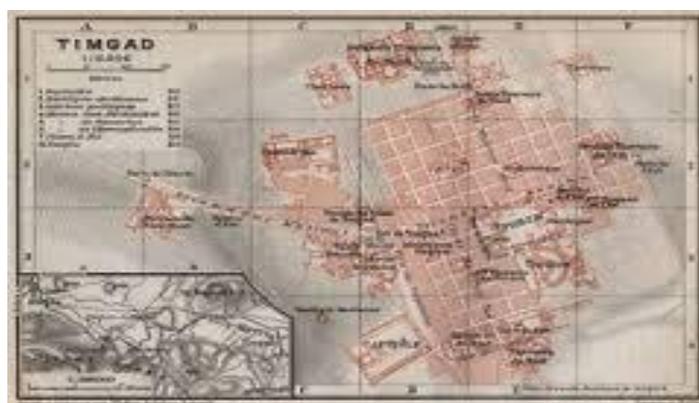
Selon la source :<http://whc.unesco.org/fr/list/194>, Le site de la ville de TIMGAD est montagneux d'une grande beauté, au nord du massif de l'Aurès, à 480 km au sud-est d'Alger, , Timgad est une colonie militaire romaine créée ex nihilo. La Colonia Marciana Traiana Thamugadi fut fondue en

⁽¹⁾ Pierre MERLIN, Serie que s'ais-je?, PUF, 10ème édition, Paris, 2013, page 08.

l'an 100 de notre ère par Trajan, pour servir de campement à la 3ème Légion Auguste qui, par la suite, fut cantonnée à Lambèse. Le plan, d'une grande rigueur, illustre les principes de l'urbanisme romain à son apogée. La croissance rapide de la cité aboutit, dès le milieu du IIe siècle, à faire éclater le cadre étroit de la fondation primitive. Timgad s'agrandit hors des remparts et des édifices publics majeurs sont construits dans les quartiers neufs : capitol, temples, marchés, thermes. La plupart datent de l'époque des Sévères, dont témoignent aussi d'immenses résidences privées.

Timgad se devait de donner une image saisissante de la grandeur romaine en terre numide. Les édifices, entièrement construits en pierre, ont été fréquemment restaurés au cours de l'empire : l'arc de Trajan au milieu du IIe siècle, la porte est en 146, et la porte ouest sous Marc-Aurèle. Les rues ont été pavées de grandes dalles rectangulaires en calcaire et un soin particulier a été apporté aux aménagements édilitaires, comme en témoignent les 14 thermes identifiés jusqu'à ce jour. Les maisons, de dimensions variées, brillent par leur somptueux décor de mosaïque destiné à pallier l'absence de marbres précieux. À l'époque chrétienne, Timgad fut le siège d'un évêché célèbre. Après l'invasion vandale de 430, Timgad fut détruite à la fin du Ve siècle par les habitants de l'Aurès. La reconquête byzantine rendit quelque activité à la cité, défendue par une forteresse construite en 539, au sud, en remployant des blocs arrachés aux monuments romains.

Figure n°(4): Plan de la ville de Timgad



Source: <http://whc.unesco.org/fr/list/tirée:2015>

2-L'espace public en tant qu'espace, paradigme et lieu de pratiques multiples.

2-1) Définition de l'espace public.

2-1-1) En tant que concept:

Le concept d'espace public est très utilisé en sciences humaines et sociales. En science sociale, il connaît un grand engouement depuis les années 1960, son évolution a pris deux sens.

Le premier sens était beaucoup plus métaphorique, a pour fondateur. J. Habermas (1978) dans sa thèse intitulée l'espace public : archéologie de la publicité comme dimension de la société bourgeoise. Il définit l'espace public comme « *un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société, ou entre l'une et l'autre. Le processus au cours duquel le public constitue d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère ou la critique s'exerce contre le pouvoir de l'état* »⁽¹⁾.

Selon Thierry Paquot, « *l'espace public est singulier dont le pluriel- les espaces publics- ne lui correspond pas. En effet, l'espace public est non seulement le lieu du débat politique, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication; les espaces publics, quand à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Se sont (rues, ruelles, boulevards, jardins, parcs;)* »⁽²⁾

Mais le développement de l'urbanisation et l'évolution de l'espace public ont fait de cette définition objet d'une critique par plusieurs historiens, tel que le passage de Arlette Farge (1979) dans son livre intitulé : vivre la rue au 18^{ème} siècle « *l'espace public n'est pas seulement constitué par une bourgeoisie ou des élites sociales cultivées mais aussi par la grande masse de la population* »⁽³⁾.

⁽¹⁾ Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, PPUR, Paris, 2001, page 11.

⁽²⁾ Thierry Paquot, l'espace public, la découverte, Paris, 2009, Page 03.

⁽³⁾ Arlette Farge, vivre la rue au 18^{ème} S. Paris, Gallimard, 1979 selon vivane Claude espaces publics et cultures urbaines, Lavoisier, Paris, 2002, page 71.

Le deuxième sens est matériel, revendiqué par les urbanistes, affirme que l'espace public est matériel, et définit comme tout espace extérieur non bâti, qui peut prendre plusieurs formes géométriques et avoir des limites, « *donc il est le vide mis en valeur par le plein. Il implique un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine ou non* »⁽¹⁾.

« *L'espace public est l'épine dorsale de toute production urbaine* »⁽²⁾. C'est à travers lui que s'assure l'homogénéité du tissu urbain, et se réalise la cohésion sociale. Il présente dans les sociétés humaines, en particuliers urbaines, l'ensemble des espaces de passages et de rassemblement, qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent à personne, soit qu'ils relèvent du domaine public. Comme cette définition implique un état de droit, qui garantisse droits et libertés des citoyens dans le domaine public, les autorités qui le gèrent et les réglementations ou restrictions qui encadrent le statut ouvert et anonyme de l'espace public, (parcs, places, rues...etc) relèvent du domaine public, sont placés sous la responsabilité des collectivités locales de la ville.

Simultanément, l'espace public forme la structure voirie qui relie les parcelles privées en ilots, favorise leur relation et leur commerce, et par nature constitue l'espace de conflits sociaux, de rencontre, d'échange, pour l'ensemble des citoyens. On note aussi que « *Les espaces publics donnent sens à l'urbain, c'est par eux que les citoyens -étant donné leur diversité- prennent conscience de leur coexistence et de leur place dans le monde* »⁽³⁾.

Comme structure, il détermine le développement naturel ou l'extension de la ville. D'après le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, « *l'espace public est formé par une propriété et une affectation d'usage, dont deux notions*

⁽¹⁾ Sennet, 1979. Selon Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, PPUR, Paris, 2001, Page 11.

⁽²⁾ Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, PPUR, Paris, 2001, Page 187.

⁽³⁾ Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.U.F, Paris, 2^e édition, Page 320

se dégagent, l'une relative aux droits, et l'autre liée aux usages relatives au comportement »⁽¹⁾

Dans le contexte de l'actuel débat sur les pratiques des espaces publics, la qualité de la notion d'espace public est considérée d'importance centrale comme un point crucial dans la politique urbaine. A cet égard, les réflexions sur la maîtrise des pratiques quotidiennes des espaces publics, de déplacement, des pratiques circonstanciées ou exceptionnelles, de flânerie ou d'appropriation, sont élargies afin de rejeter tout types de conflit entre ces pratiques et promouvoir les modes doux.

2-1-2) En tant qu'espace métaphorique:

En sociologie et depuis la thèse de J.Habermas (1978) dans sa thèse de doctorat qui considère l'espace public comme synonyme de sphère public où s'exercent les débats publics.

2-1-3) En tant qu'espace matériel:

Comme des espaces matériels, les espaces publics ce sont des espaces ouverts aux publics, de rencontre et d'interaction sociale selon une catégorie d'action à part entière. Ils ont été une exclusivité d'urbanistes et architecte qui voyaient dans ces espaces avant tout les aspects matériels, techniques et formels. C'est à partir des années 1970 que s'opère un glissement sémantique, le terme étant de plus en plus employé comme une catégorie de lecture de la ville, pour désigner un espace matériel porteur de caractéristiques propres en termes de formes et d'usages. L'émergence puis l'affirmation de cette définition des espaces publics est concomitante de leur transformation en catégorie d'action puisque ces derniers deviennent, au même moment, un élément des différentes politiques urbaines en

⁽¹⁾ Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, PPUR, Paris, 2001, Page 18.

Europe. En tout cas, la banalisation du terme « espace public » au cours des années 1990 et 2000 va donc de pair avec une polysémie croissante.

A ce titre on constate que plusieurs disciplines ont participé à la compréhension de cet aspect de la réalité urbaine. La plupart des urbanistes considèrent que les espaces publics sont matériels et définis comme tous les espaces extérieurs non bâti, qui peuvent prendre plusieurs formes géométriques et avoir des limites.

Comme des espaces physiques, ils sont libres de construction et ne font pas l'objet d'une appropriation par un seul acteur et régissent par le droit public, ils constituent des lieux de rassemblement et de passage qui est à l'usage de tous, dans la plupart des cas on y trouve du mobilier urbain. Ce vide est mis en valeur par le plein des parois qui l'entourent. La littérature architecturale et urbanistique emploie le terme pour désigner des espaces physiques regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin. Le terme vient se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner ces lieux en insistant sur leur caractère non bâti, et correspond donc d'une part à l'ensemble des réseaux viaires (rues, places, placette, rue, ruelle et boulevards), et d'autre part aux espaces verts (parcs, jardins et squares).

Les principaux courants théoriques des espaces publics en tant que des espaces matériels depuis la révolution industrielle jusqu'aux approches contemporaines, sont caractérisés par leurs aspects physiques et le sens qu'ils prennent en présence des hommes et de leurs activités.

Ces différentes théories sont réparties selon des activités relatives aux problèmes urbains et se focalisent sur les points suivants:

- La circulation des piétons et leurs cheminements.

- La sécurité dans les espaces publics.
- L'environnement urbain et le comportement des usagers.
- La conception visuelle des espaces publics.
- Les différentes interactions dans les espaces publics.
- Le souci de la durabilité des espaces publics.

A travers cette lecture, nous pouvons résumer le glissement sémantique du concept de l'espace public singulier en tant qu'espace matériel comme suit:

De la révolution industrielle jusqu'à 1960, les approches relatives aux espaces publics ont été focalisées sur leurs conceptions visuelles. Les adeptes de cette approche sont (Robert Carrier, Christopher Alexander, Aldo Rossi, Thomas Gordoncullen). De 1960 à 1990, Kevin Lynch et Amos Rapport ont polarisé leurs recherches sur les impacts environnementaux et les comportements dans les espaces publics. Dans cette même période, William Whyte, Hannah Arendt, Jane Jacobs et Ray Oldenburg ont accentué leurs recherches sur les interactions sociales dans les espaces publics.

Pour ce qui concerne le développement des espaces piétons et les différents mouvements dans ces espaces publics nous avons constaté dans les œuvres de (Paul Srpeiregen, Edmund Bacon et Tony Garnier) un enrichissement dans leur conception thématique relative à cet axe de recherche. De 1990 à nos jours, la sécurité dans les espaces publics était abordée par plusieurs chercheurs à savoir: Francis Tibbalds, Andrés Duany et Lewis Mumford. Les chercheurs tels que Colin Hunter et Graham Hagton ont focalisé leurs recherches sur le comportement et les considérations environnementales dans les espaces publics.

Une autre définition du dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement qui joue sur les contrastes comme usage public et usage privé, domaine public et

domaine privé ou espace bâti et espace non bâti: « *L'espace public est la partie du domaine public non bâti affectée à des usages publics* »⁽¹⁾.

Selon le Professeur Philippe Hanocq de l'université de Liège, l'espace public est « *support des réseaux de communication et techniques divers (VRD) nécessaires au bon fonctionnement de la communauté* »⁽²⁾.

Cette définition paraît réduite à sa dimension strictement fonctionnelle, comme structure, il détermine le développement naturel ou l'extension de la ville, d'après le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, « *l'espace public est formé par une propriété et une affectation d'usage, dont deux notions se dégagent, l'une relative aux droits, et l'autre liée aux usages relatives aux comportements* »⁽³⁾.

Pour mieux éclaircir l'ambiguïté de ce concept, il paraît opportun de l'étudier à travers les différentes disciplines:

2-1-4) A travers les différentes disciplines.

Comme il est jugé que l'interdisciplinarité est indispensable pour progresser dans la connaissance des espaces publics, à ce titre, il convient d'étudier cet aspect de la réalité urbaine à partir des différentes disciplines.

Le concept de l'espace public, est récent, il était au centre des préoccupations et des réflexions d'acteurs multiples, suite à l'ambiguïté de son statut juridique, qui est relégué à un statut d'espace extérieur résiduel dans l'idéologie du mouvement moderne, et au vocabulaire non commun des urbanistes (Cerda, Lynch et Camillo Site). Au cœur de ce débat, les espaces publics étaient le facteur de jugement le plus important dans l'échec ou la réussite de toute forme d'urbanisation, et constituent par excellence la vitrine de la ville.

⁽¹⁾ FR. Choay, P. Merlin, PUF, 1988.

⁽²⁾ Philippe. H: logique de conception et processus de production de l'espace public urbain, page 2.

⁽³⁾ Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.U.F, Paris, 2^e édition, Page 320.

Le vocabulaire qui désigne « espace libre » ou espace dégagé, est une formule apparue au début du XXe S., au moment du déclassement des fortifications des villes occidentales. Leurs évolutions historiques sont généralement les fils conducteurs, selon lesquels est décrite l'histoire urbaine. « Espace vert » et « Espace public » datent des années soixante et connaissent un grand engouement, ce foisonnement de terme polysémique qui désigne à la fois métaphorique et matériel.

-En urbanisme:

Les espaces publics sont définis des espaces matériels et trouvent leur emplacement dans le glossaire des édiles, ingénieurs, architectes, urbanistes qui considèrent que les espaces publics sont des lieux ouverts à la circulation qui se fait sans entraves, ils sont composés de: squares, parcs, jardins, places, placettes, des rues et, ruelles, impasses et tout types de passage. Selon (Jaton Virginie, 2005) ces espaces renvoient systématiquement à une imagerie riche qui certes laisse place à l'imaginaire, mais guère à l'ambiguïté. Selon Thierry Paquot, l'espace public n'est pas géographique ou territorial, tandis que les espaces publics sont dans leur grande majorité physique, localisés, délimités géographiquement.

Les urbanistes dans leur majorité donnent leur conceptualisation à propos de ce terme comme espace collectif de forme, de style et de taille variable, ils sont ouverts à tous les membres de la société, ils incluent la totalité des espaces utilisés librement sur une base quotidienne par le grand public, ils sont caractérisés par la présence d'une masse importante d'utilisateurs et une grande variété de pratiques à la fois sociales et spatiales, se sont des espaces de visibilité mutuelle et de l'ossature de l'organisation urbaine.

-En science politique:

Au singulier, l'espace public relève du vocabulaire de la philosophie politique et aussi depuis peu de celui des sciences de la communication, il est la sphère de tout type de décision et d'action, il renvoie à l'émergence d'un espace de débat public. Selon les travaux de (Habermas, 1993), l'espace immatériel au sein duquel les membres d'une société seraient amenés à confronter leurs arguments sur un sujet d'intérêt collectif pour faire émerger un consensus ou tout au moins un langage partagé (Söderström, Zepf, 1998). L'interprétation politique de l'espace public est donc liée à la question de la « bonne gouvernance » (Gaudin, Novarina, 1997), elle est la manière dont les groupes d'acteurs susceptibles d'être porteurs d'intérêt collectif par rapport à l'élaboration d'une politique urbaine.

-En droit religieux et civil:

Dans les pays occidentaux, la religion s'acharne sur le respect de la laïcité du public en un espace privé ou public ce qui constitue la paix et la cohésion sociale. Cette laïcité ou neutralité religieuse qui a été instaurée dans le cadre de la république et s'est manifestée dans la loi du 09 décembre 1905 qui proclame la liberté de conscience et qui a séparé entre l'église et l'état, cette neutralité des espaces publics implique l'égal accès des usagers à ces espaces. Selon une approche juridique, les espaces publics appartiennent à la collectivité publique et affectés à l'usage direct du public et se sont aménagés spécialement à cet effet.

En Algérie et sur le plan juridique les espaces publics font partie du domaine public non bâti, destiné à usage public, ce domaine public est défini à travers la loi domaniale n° 90-30 Du 1^{ER} Décembre 1990. Selon l'article (12), le domaine public comprend les droits et les biens meubles et immeubles, qui servent à l'usage de tous, et qui sont à la disposition du public usager, soit directement soit par l'intermédiaire d'un service public pourvu qu'en ce cas, il soit par nature ou

par des aménagements spéciaux, adapté exclusivement ou essentiellement au but particulier de ce service.

L'article (16) de la loi citée ci-dessus stipule que les espaces publics (routes, parcs aménagés, monuments, jardins publics.....) relèvent du domaine public et ne peut faire l'objet d'appropriation privée ou de droits patrimoniaux.

Il est nécessaire de souligner que la gestion et l'entretien de ces espaces par la collectivité locale propriétaire, n'est pas explicitement défini dans les textes réglementaires y compris ceux qui sont relatifs aux instruments d'urbanisme (P.O.S, P.D.A.U) et tout les documents ayant relation avec le permis de construire. On note aussi qu'on utilise dans les textes le terme "espace libre" et non pas espace public.

-En littérature:

Le concept d'espace public s'affirme avec force dans la production littéraire du début du 17^{ème} siècle, il était lié à un processus de démocratisation porté par la conversation ou la lecture critique, mais rend compte des expérimentations nouvelles produites par les écrivains. Dans les écrits d'Hélène Merlin, nous avons constaté qu'elle a été certainement la plus loin dans la mise à l'épreuve des concepts habermassiens à travers sa thèse sur «*Public et littérature au XVII^e siècle*». Hélène Merlin a mis en œuvre toute une réflexion grammairienne sur les notions de public et de privé et repère dans le vocabulaire de la Renaissance à l'âge classique des déplacements sémantiques signifiants. Il s'agit pour elle de montrer les différentes situations où s'expérimente ce rapport à la notion de public. Or, comme l'avait déjà remarqué Habermas, le concept s'affirme avec force dans la production littéraire du début du XVII^e siècle. Hélène Merlin appréhende ainsi les moments de cristallisation de la sphère publique,

dans des querelles littéraires où s'établit la problématique politico-littéraire. Selon Hélène Merlin, il y a un processus de théâtralisation du « public », d'exhibition dans les textes littéraires qui conduit à une progressive restriction de sens du « public » en général comme concept politique au « public littéraire ».

Elle scrute un transfert majeur des débats juridiques et politiques aux débats littéraires.

-En Philosophie:

Le concept de l'espace public a été utilisé en premier lieu par le philosophe Allemand Emmanuel Kant qui définit l'espace public comme espace d'émergence de raison et de bon sens à travers les différentes formes de communication de citoyens soit dans les cafés, dans les rues ou dans les places ou placette, (Sonnet, R. 1990) et défini aussi par Hannah Arendt Professeur de théorie politique, en particulier dans son ouvrage intitulé (Condition de l'homme moderne, 1958).

-En psychosociologie:

La discipline spécialisée dans ce domaine cherche toujours à explorer les différentes relations qui existent entre les espaces publics dans ses différentes formes et le comportement humain. Dans un sens large, elle se focalise sur la problématique de la relation homme-environnement, cela se manifeste à travers les travaux de (Kevin Lynch, 1969) entre autre les cartes mentales, ainsi que les travaux de Downs et Stea(1977) qui ont représenté la construction d'une carte mentale à partir de quatre types d'éléments: l'objectif, l'échelle, la perspective et la symbolisation.

-En psychologie de l'environnement «béhaviorisme»:

Dans la lecture des espaces publics urbains à travers les apports de la psychologie de l'espace, nous avons constaté que les psychiatres cherchaient à comprendre comment les espaces publics concrets pouvaient influencer sur la vie des pratiquants de ces espaces, d'après les redondances de la majorité, « il s'agit d'images mentales chargées de significations orientant la conduite » ou les comportements de ces individus dans ces espaces, ses actes ne sont pas seulement fonctionnels mais aussi d'ordre émotionnel, imaginaire ou symbolique, ce qui est constaté aussi dans les travaux de (U. Brenfenbrenner.1979), et de (Gustave-Nicolas ficher.2011) en particulier sur les espaces publics. A ce titre, ils définissaient les espaces publics en termes de relations qu'entretiennent-les individus et les groupes avec leur environnement entre autre dans les espaces publics.

-En géographie des villes:

En géographie urbaine, les géographes utilisent le terme des espaces publics pour désigner des espaces physiques appartenant au domaine public, et qui sont gratuitement accessible pour tout le monde, selon eux, ils sont le vide mis en valeur par le plein ce qui concorde avec l'approche dimensionnelle ou spatiale dont l'adepte est le géographe (Jacques Lévy, 1993). A ce stade nous avons constaté qu'il y'a eu une réaction à l'urbanisme fonctionnaliste dont les principes sont le zonage et la séparation du mode de circulation où la notion d'espace public était complètement en déclin.

-Dans la réglementation urbaine:

L'urbanisme réglementaire français c'est promulgué depuis 1967 à travers les plans d'occupation des sols et des plans de protection des zones d'environnement

protégé. Qui ne sont rendus publics qu'à partir du 1^{er} juillet 1978, mais l'espace public n'était guère présent en tant que tel dans ces plans.

Si la physionomie est modelée par les règlements urbains, depuis les plus anciens (alignements, prospects, par exemple), seuls l'espace-rue et l'espace vert font l'objet de dispositions générales spécifiques dans la loi d'orientation foncière française du (30/12/1967) suivie du décret N° 69-551 du 28/05/1969.

En Algérie, la loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. Article (31) relatif aux droits d'usages des sols et de construction, le plan d'occupation des sols, traite la délimitation des espaces publics, autant

qu'espaces libres en précisant les rues, place ou placette ainsi que leurs caractéristiques et leurs tracés. Il faut noter que cette référence à l'espace public n'est pas explicite et peut aboutir à toute forme d'interprétation très préjudiciable à ces espaces. Dans cette optique leur qualité perdure l'enjeu de gestion le plus important pour la collectivité.

2-1-5) A travers ses composantes:

Pour arriver à définir précisément l'espace public, « *il faut la faire en fonction de cinq dimensions à savoir, la forme urbanistique et architecturale, Les rôles (enjeux), le contexte urbain, les ambiances et les acteurs* »⁽¹⁾.

2-1-5-1) La forme architecturale et urbanistique des espaces publics :

Elle est définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places...etc, qui innervent l'urbain. Ce réseau irrigue des quartiers, des zones, et des équipements dont l'architecture s'impose avec force à l'espace public. Ce réseau se trouve régi par le droit public.

⁽¹⁾ Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, Paris, PPUR, 2001, page 12.

2-1-5-2) Les rôles (enjeux) des espaces publics :

Les rôles se résume dans : l'accessibilité à ces espaces par tous les citoyens et dans n'importe quand, ces différents usages et pratiques, leurs rôles de sociabilité et d'assurer l'identité de ces formes urbaines.

Selon (Michel. B, 2001), « *l'espace public sous toutes ses forme est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale* »⁽¹⁾.

2-1-5-3) Le contexte urbain :

Les espaces publics innervent la totalité de l'agglomération urbaine ou de la métropole, leur contexte est constitué de tous les éléments externes et à ses abords qui jouent un rôle essentiel pour comprendre leur aménagement et leur fonctionnement en tant qu'espaces publics urbains. Ce contexte urbain, est fait d'un site et d'une situation qui devront être appréciés à différentes échelles d'analyse. Ces deux éléments sont des facteurs explicatifs du fonctionnement des espaces en question qui permettent de mieux comprendre les différents critères de leur insertion dans une ville, mais ils sont différents selon l'ambiance qui caractérise chaque espace. Une rue ou une place dans un quartier populaire aura une ambiance différente d'une autre dans une zone industrielle ou d'affaire.

2-1-5-4) L'ambiance et la perception dans les espaces publics :

Pour qualifier leur ambiance, d'une part, les temporalités définies par les heures nocturnes et diurnes, les fins de semaine, d'autre part, le sensoriel (le visuel, le sonore, le tactile, l'olfactif), la combinaison du sensoriel aux temporalités fait l'ambiance de ces espaces.

D'après les écrits des chercheurs (Bruno. VINCENT, 97) et (Gustave. N.FISCHER, 98) sur La perception des espaces publics et l'espace urbain d'une façon générale, qui s'inscrit dans le cadre des recherches traditionnelles sur la

⁽¹⁾ Michel Bassand, vivre et créer l'espace public, Paris, PPUR, 2001, page 09.

perception en psychologie. « *La perception, c'est d'abord l'objet d'une expérience vécue: par définition, l'espace vécu est l'espace perçu* ». Selon les deux adeptes de cette approche, deux concepts fréquemment utilisés en psychologie de l'environnement : " *perception et représentation*". Ce qui les différencie ; la perception s'appuie sur le réel, alors que la représentation est issue de l'imaginaire, de l'évocation. Ils donnent un exemple sur ce qui est fabriqué sous nos yeux par un artisan, on aura une perception de sa fabrication, en fonction du ressenti que le travail de l'artisan nous a suggéré (travail dur, facile, minutieux, grossier, froid, chaud, etc.). Par contre dans notre société industrialisée, qui nous propose des produits finis, il est nécessaire de passer par la représentation, qui nous permet d'évoquer, d'imaginer, de façon juste ou fausse, le processus de fabrication

2-1-5-5) Les acteurs des espaces publics :

Pour ce terme nous entendons l'individu ou le groupe, ou l'organisation qui initie une action et qui a des effets directs ou indirects sur son entourage et son environnement. On peut distinguer quatre types d'acteurs, les acteurs économiques, politiques professionnels et habitants (usagers et citoyens). Les espaces publics offrent la possibilité à ceux qui régissent la ville de les améliorer pour le mieux-être de ses usagers. Leur transformation permet d'agir sur les comportements de ses derniers, de favoriser la combinaison de pratiques multiples qui peuvent paraître contradictoires, et de diversifier les modes de déplacement.

Comme propriétaire de ce domaine public, la collectivité, par son représentant, et dès lors légitime pour agir sur les différentes formes de ces espaces et pour

investir, réglementer, fiscaliser, contrôler, entretenir, inciter...etc, les attributions et les responsabilités de l'acteur public se déclinent sur plusieurs domaines qui interfèrent les uns sur les autres, et qui révèlent de la politique urbaine d'ensemble poursuivie par la collectivité. Les champs de ces responsabilités doivent-être précisés, et tous sont nécessairement concernés, d'une manière ou d'une autre, pour la maîtrise de la gestion de ces espaces.

2-2) Les pratiques sociales des espaces publics (flânerie et de festivité).

Tandis qu'à la périphérie des villes, la rue et les autres formes des espaces publics sont ouverts et s'envahis par la circulation automobile ou piétonnière passante au détriment des autres usages, dans les centres de villes les espaces publics entre autre les rues ou places et placettes sont ouverts aussi à des pratiques diversifiées, selon (PANNERI.P et al, 1980) « *l'espace réel est celui de la pratique sociale* ». Ils partagent le même point de vue avec (LEFEBVRE .H) qui renvoie la pratique de l'espace à des appartenances sociales et culturelles : « *La pratique est sous tendue par des habitus ou ensemble de dispositions qui sont propres à des formes de sociabilité qui elles mêmes renvoient à des appartenances sociales, à cultures régionale* ». Ses peuvent être résumés comme suit :

-Les pratiques quotidiennes de déplacements (piétons et véhicules) : se définissent comme étant des pratiques ordinaires qui se répètent quotidiennement. A titre d'exemple, le déplacement pour besoins de courses, les déplacements vers les lieux de travail, la flânerie...etc.

-Les pratiques circonstancielle journalière : telles que, manifestations publics, politiques ou militaires, ou investissement des espaces publics par le public pour revendications et émeutes.

-Les pratiques circonstancielle nocturnes : durant les nuits du mois de ramadhan ou les nuits chaudes de l'été, la rue devient source d'animation à

travers plusieurs pratiques, à savoir l'activité commerciale, entre autres la pratique d'aller massivement aux mosquées.

-Les pratiques exceptionnelles.

Se sont des pratiques rares relatives aux événements bien précis, généralement organisés ou conviés par les pouvoirs ou les collectivités locales.

-La pratique de communication.

Elle est sous forme d'échange des idées, de se côtoyer de s'information et de culture. Ces pratiques sociales qui relevaient d'une culture qui se reproduit et se transmet à la faveur des rituels festifs .en assumant les comportements des usagers à travers leur maintien de cohésion sociale.

2-3)-La toponymie de la notion « pratique spatiale.

Dans les espaces urbains, la pratique spatiale a pris de l'intérêt comme mesure de mutation d'un espace urbain défini en tant que transfiguration physique en un espace investi, qualifié, produit et nommé, dans la plus part du cas, toutes ces actions aboutissent à un type d'appropriation de cet espace qui peut prendre la forme d'une pratique spatiale.

Dans cette optique, les formes urbaines héritées des villes anciennes gardent une polyvalence des activités et une richesse des pratiques spatiales qui leur sont liées, ce qu'était à l'origine de l'intérêt accordé à ces espaces, en permettant à ce type de pratique de survivre, ce qui est disparue dans les projets urbains de l'urbanisme moderne

2-4)-Les pratiques spatiales des espaces publics (leur valeur marchande).

C'est la production et la reproduction de l'espace public urbain, c'est l'espace vécu. Cette pratique regroupe tous les cadres spatiaux qui visent à préserver la

continuité. Celle-ci implique une certaine cohésion sociale propre à chaque membre et à chaque société. Selon (Lefebvre, 2000, P48), A l'analyse, « la pratique spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace ».

Le rôle de l'activité commerciale est prépondérant dans la structuration des espaces à caractère public, et notamment les espaces, rue, place ou placette, à travers une attractivité relative à l'existence d'un appareil commercial diversifié et spécialisé renforcé par l'expansion de la logique marchande.

L'importance économique de cette activité est révélée par sa définition, comme étant l'achat ou la vente des biens ou de services, d'une part, et par son organisation, qui a été depuis toujours selon des itinéraires spécifiques et accessible par tous les citoyens, d'une autre part.

Cette accessibilité est prouvée par l'existence au maximum de commerce au rez-de-chaussée des constructions, ce qui produit aux espaces précités, un effet de cohabitation ornemental et doux entre les différentes pratiques. En effet, cet aspect effectif est à l'origine de toute réflexion sur les espaces publics entre autre la rue à vocation commerciale.

Cette activité est liée à l'histoire récente de nos villes, et demeura indispensable de l'évolution des formes commerciales, car plusieurs recherches en science humaine ont amplement décrit que ces espaces centraux perdurèrent attirant du commerce ambulant ou en étalage, cette pratique urbaine et devenue difficilement séparable de ces espaces, cette pratique jugée spatiale a pris de l'intérêt comme mesure de mutation d'un espace urbain défini en tant que transfiguration physique en un espace investi, qualifié, produit et nommé,

Dans cette optique, les espaces publics en particulier les rues et les places héritées des villes anciennes gardent une polyvalence des activités et une richesse des pratiques spatiales qui leur sont liées, ce qu'était à l'origine de l'intérêt accordé à ces espaces, en permettant à ce type de pratique de survivre, ce qui est disparue dans les rues des projets urbains de l'urbanisme moderne.

La réflexion sur la rue commerçante comme outil urbanistique pertinent pour la promotion des modes doux, est d'actualité, en rejetant tout type de conflit entre pratique passante, piétonnière ou motorisé, et pratique spatiale d'appropriation sous forme d'étalage de l'activité commerciale sur les espaces publics.

2-5)-L'impact de l'activité commerciale intense et diversifié sur les pratiques spatiales des espaces publics:

L'importance et la mise en avant d'une rue par rapport à d'autres, sont fortement liées à la diversité de l'activité commerciale, qui attire le public. Ce caractère a toujours été de manifeste, et perpétuel dans les pratiques spatiales de la rue médiévale. En effet, l'urbanisme progressiste influencé par les consignes de la charte d'Athènes et l'administration qui tient un rôle de servitude à l'égard de cet espace, ont imposé sa détérioration.

Dans plusieurs villes du monde actuel, l'étalement de l'activité commerciale intensive sur l'espace-rue, comme type d'appropriation, est devenu un champ de réflexion de plusieurs chercheurs. Michel de Certeau dans son ouvrage intitulé l'invention du quotidien, où il s'intéresse non pas à ce qui est utilisé mais à la manière de l'utiliser, non pas à l'espace-rue lui-même et ses territoires mais aux multiples pratiques qu'ils accueillent conjointement. Selon lui «ce type d'appropriation sous forme d'étalage sur l'espace-rue, est jugé comme pratique sauvage»⁽¹⁾.

⁽¹⁾ (Michel De Certeau, Etditorial, espaces publics,n°346,Urbanisme, HTML ,Pris, 2006.

De sa part l'architecte urbaniste Lilia MAKHLOUFI. Elle cite «le commerce informel-illicite, déstructuré et non programmé, reconnu à son caractère aléatoire, entraînant une concurrence irrégulière et déloyale entre commerçants par des pratiques frauduleuses et malhonnêtes. Les trottoirs et les chaussées sont accaparés par les étalages de marchandises et de voitures stationnées. C'est une problématique de détournement puis de réappropriation des espaces publics qui se pose, mettant en évidence une image négative de la ville pour la municipalité»⁽¹⁾.

2-6)-En tant que support de mobilité.

Les espaces publics jouent un rôle important dans nos villes, ils constituent en effet le support d'une mobilité croissante, ils sont en milieu urbain, des lieux de vie et de rencontres dont la fonction sociale est indéniable. La voirie comme espace de circulation a deux fonctions intrinsèquement opposées: le mouvement et le séjour. Les places et les espaces verts sont des espaces de se reposer, de se côtoyer et de cohésion sociale.

Le choix de leur création doit répondre autant que possible aux multiples attentes des usagers. Ce choix répond à une vision politique de la place des espaces publics dans la ville et à certains critères incontournables comme la sécurité, la facilité de passage des véhicules et des piétons, de secours et de livraison.

La gestion de ces espaces doit répondre à plusieurs enjeux, à savoir la planification de ces espaces, la sécurité et la qualité de leur cadre de vie ainsi que leur attractivité économique en tant que facteur d'accessibilité.

Le gestionnaire de ses espaces doit prendre en compte leur partage équilibré selon les types de flux qu'ils accueillent, dans les aménagements qu'il entreprend.

⁽¹⁾ Lilia MAKHLOUFI, Constantine: espaces publics et commerce informel, entre appropriation et détournement, <http://www.google.com/> tiré le 11/11/2006.

3) Les différentes formes des espaces publics et leurs aspects morphologiques et fonctionnels.

3-1)-Les rues urbaines, avenues et boulevards.

C'est « l'ensemble des voies et des espaces libres permettant la circulation des véhicules et des piétons, incluant les aires de stationnement des véhicules». Bernard Gauthiez (2003).

3-1-1)- La genèse de la rue urbaine.

La rue est un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents.

Dans le monde occidental, son évolution morphologique est fonctionnelle, elle a suivi celle des sociétés et des techniques.

En Amérique, et au début du 19^{ème} siècle, la standardisation du bâtiment a participé dans la constitution des villes en bâtiments dispersés et sur de grands espaces libres. Les grands tracés ont remplacé les rues.

La deuxième partie du XIX^{ème} siècle voit s'hypertrophier la fonction circulatoire de la rue. En France, ce nouveau rôle est illustré par l'œuvre de Haussmann, qui sert de modèle à l'Europe entière, mais la réflexion sur la ville restée contingente et partielle jusqu'au XX^{ème} siècle. C'est la période de croissance démographique importante à travers le monde, et de mutation économique de la ville marchande à une ville industrielle, caractérisé par l'échec de l'architecture autonome à travers ses grands ensembles, et la désagrégation de l'espace-rue par la simple utilisation de la voiture. Cette situation place la rue dans une problématique nouvelle.

Dès les années 1920, le Corbusier a rejeté les rues pleines de bruit en créant son œuvre (la ville radieuse, Paris, 1933) qui veut remplacer la rue. Dès lors inscrite au cœur du débat sur l'urbanisme, la suppression de la « rue corridor », devenue symbole d'archaïsme, souvent même de danger moral et social. Cette situation préconisée par la doctrine du CIAM est restée jusqu'à la deuxième

moitié du XX^{ème} siècle, ou les pamphlets du poste modernisme militant au nom d'un éternel urbain, à travers les travaux de (R. Krier) ⁽¹⁾.

C'est dans ces circonstances que les espaces publics, entre autre la rue, ont tiré l'attention, et que le retour à la rue semble, en partie, acquis, et l'intérêt à ce type d'espace est réellement commencé.

3-2-2) Les approches relatives à l'identification de la rue urbaine:

-L'approche Paysagiste:

Cette approche se base sur les aspects de qualités de la rue, aussi bien physique que sensorielles, car elle définit, comme espace de configuration formelle et spatiale. Les composantes physiques et visuelles de cet espace (chaussées, trottoirs, façades, enseignes et vitrines) constituent la bonne part de son paysage.

Anne-Marie ARNAUNE, a définit la rue comme étant *«l'essence même de la ville. Il n'ya ni rue sans ville, ni ville sans rue. Elle est la structure fondamentale de la ville, elle est la forme la plus visible, la plus lisible, des espaces urbains, même si les séquences temporelles successives de sa mise en place et de sa mise en œuvre, donnent aujourd'hui des paysages complexes et parfois juxtaposés»* ⁽²⁾

Les adeptes de cette approche jugent que le confort visuel de la rue est relatif aux qualités physiques constituantes le paysage de cet espace.

La recherche de l'appréciation des paysages urbains, était toujours présente, dans les travaux de Kevin Lynch (1982) ⁽³⁾, sur l'imagibilité qui avaient pour objectif, la qualité physique de l'espace urbain, et sa perception par l'utilisateur. Et dans les travaux de P. Panerai (1980) ⁽⁴⁾ la qualité physique de l'espace urbain, et sa perception par l'utilisateur. À travers les analyses séquentielles des parcours.

⁽¹⁾ R. Krier, l'espace de la ville, 1975: in Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.U.F Paris, Page 706.

⁽²⁾ Anne-Marie ARNAUNE.la rue: forme et usage:www.google.com / tiré le:8/11/2012.

⁽³⁾ Kevin Lynch, l'image de la cité, Bordas, Paris. 1976. Pages 53,54, 100,...,1003.

⁽⁴⁾ P. Panerai, Eléments d'analyse urbaine, Ed. A.A.M. Paris. 1980. P, 79.

C'est dans cette optique que le visuel de l'espace public, entre autres, l'espace-rue est devenu un champ de réflexion sur le paysage urbain de cet espace.

-L'approche Structuraliste.

Les adeptes de cette approche avaient pour but de mettre l'accent sur la rue en revalorisant les rues traditionnelles, tout en agissant sur l'aspect spatial de la rue, et parmi ces leaders, les frères Krier qui avaient pour objectif de revaloriser l'espace-rue comme élément d'insertion et de continuité spatiale des quartiers de la ville, en prenant comme source d'inspiration la ville traditionnelle.

On cite aussi l'urbaniste Candilis qui avait proposé un type de rue qui s'appelle selon lui « la rue solidaire » ou « le passage et la coursive », qu'est considéré pour la ville comme élément de structure urbaine.

Cette approche a été la première réflexion révélatrice d'une notion d'espace doux, caractérisé par les ambiances, qu'est la rue traditionnelle.

-L'approche Culturaliste.

Cette approche apporte, en revanche, une contribution plus substantielle à l'élaboration de la notion d'espace-rue. D'abord avec les analyses morphologiques de Camillo Sitte (1889), en dénonçant l'indigence des motifs et la banalité des aménagements urbains modernes préalablement, Il explique comment et pourquoi les places et le système viaire des anciennes villes sont aussi bien proportionnés facilitent tant la circulation, permettent la fantaisie des irrégularités des tracés et combinent harmonieusement les monuments avec le bâti ordinaire. Comme il a condamné la régularité guidée, l'alignement des façades, le tracé rectiligne, l'obsession de la droite, la primauté de la fonction, la priorité de la circulation, tout cela, selon lui, participe à l'appauvrissement du décor urbain et du confort de la ville et de l'aménité de sa voirie.

De sa part, E. Haward avait accentué le point sur les espaces publics, entre autres, la rue, dans son projet de ville-jardin. Selon cette approche, la rue est un espace qui doit être considéré comme une œuvre d'art d'une ambiance spatiale hiérarchisée.

-L'approche moderniste (perte de la notion rue).

Cette approche progressiste, codifiée par la charte d'Athènes (1933), rejette la complexité spatiale de la ville traditionnelle, l'opposition radicale de la surface bâtie et de la surface libre composée d'équipements collectifs de plein air (parc, terrains de sport...) établit cette dernière hors de toute échelle conviviale.

Les échecs du mouvement moderne traduits par : la planification urbaine basée sur le zonage, les tours et les barres dans une approche quantitative du logement, et monofonctionnelle de l'espace-rue, poussée à l'extrême avec les règles de cette charte. L'exemple de « l'unité d'habitation » de Le Corbusier à Marseille ou la rue est traduite à un simple couloir.

Dans ces circonstances, une nouvelle approche apparaisse revendiquant le retour à la rue comme espace de vie polyvalent.

Lefebvre, témoigne dans ses analyses relatives à la rue dans cette époque et cite que « *la rue consiste en des fonctions abandonnées par l'urbanisme moderne, les fonctions informatives symbolique et ludique* ». ⁽¹⁾

3-2) Les différents types de la rue selon la vocation.

La fonction de la rue ne s'arrête pas à la distribution des édifices ou au transmit entre quartiers. Elle est le cadre d'activités commerciales, artisanales ou industrielles qui peuvent déborder, de façon variable selon les époques et les cultures, sur l'espace public libre.

Dans certaines villes, l'espace-rue était un cadre pour plusieurs pratiques spatiales de tous les jours et pour des événements majeurs : fêtes religieuses,

⁽¹⁾ Lefebvre.la rue: forme et usage:www.google.com / tiré le:8/11/2012.

politiques, militaires et historiques, la combinaison de ces facteurs a fait apparaître des types de rues chacune caractérisée par une vocation spéciale, comme rue commerçante, ou rue de corporation. Dans cette optique, pour ZUCHELLI ALBERTO , « *La rue, celle qui assure l'écoulement de la circulation mécanique et piéton a moyen rayon de déplacement, ayant origine et/ou destination dans ses limites, est une rue de service qui se distingue selon sa vocation en : rue commerçante, industrielle, résidentielle et verte* ». ⁽¹⁾

La rue commerçante, selon ZECCHLLI, doit avoir une aire commerçante spécifique devant les magasins, les boutiques et les grandes surfaces de commerce. Comme elle doit aussi avoir des Parkings, et des aires de stationnement. Leur caractère impose de bien considérer le problème de la circulation des marchandises et des piétonnes aux heures de pointes, afin d'éviter leur superposition possible. A ce titre, la rue résidentielle peut avoir la même vocation, comme elle peut assurer le rôle de desserte locale.

Pierre LABORDE⁽²⁾, différencie la rue selon plusieurs caractères : physiques, physiologiques, et fonctionnels. Ces derniers qui dépendent de leurs utilisation qui est très diverse, souvent complémentaire, parfois antagoniste : la rue de desserte assure l'accès aux maisons d'habitation ou aux constructions à usages collectif ou économique, mais la rue de commerce, est la plus spécialisée, souvent étroite et sinueuse, comme la rue du sentier à Paris et la rue d'ancienne tradition commerçante comme Oxford street à Londres. Ainsi, l'avenue des Champs Elysées de promenade qui a 70m de large et 4 Km de long, est devenu une voie commerciale par excellence. Ce qui témoigne que la largeur des rues n'était pas toujours constante.

⁽¹⁾ ZUCHELLI ALBERTO, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, volume2, OPU Alger, Hydra, 1983, Page 376...408.

⁽²⁾ Pierre LABORDE, les espaces urbains dans le monde, Armand, Paris, 2005. Pages, 96, 97, 98.

3-3) Les composantes physiques et visuelles de la rue.

La rue, se compose de la chaussée et les deux trottoirs qui la bordent. La chaussée se distingue selon la nature de ces matériaux constitutifs, et l'épaisseur de ces couches.

3-3-1) La chaussée.

La chaussée une partie de la voie publique bordée par deux trottoirs, conçue pour la circulation.

3-3-2) Les trottoirs.

Les trottoirs représentent des espaces plus élevés que la chaussée, généralement bitumés ou dallés.

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement « *se sont des banquettes pratiquées le long des rues pour la commodité des gens à pied, généralement séparées de la chaussée par un caniveau* »⁽¹⁾

IL faut citer aussi que « Leur physionomie, est matérialisée par leur largeur, leur mobilier (lampadaires, bancs...) et des plantations (arbres, arbustes, pelouses, fleurs...) qui quelquefois les agrémentent.

En France, la conception des premiers trottoirs qui date depuis 1782, a été le premier moyen de sortir des désordres du flux, et de protéger le piéton. Pour ces trottoirs, il fallait attendre jusqu'à 1845 pour qu'une loi régleme leur installation dans toute la France, et la répartition des coûts d'établissement entre la commune et les propriétaires des constructions délimitant la rue.

3-3-3) Les façades (limites).

Le croisement du plan du sol de la rue quelque soit (Horizontal, en pente, convexe ou concave), avec les plans verticaux délimitant les espaces publics en leur donnant des façades, à travers lesquelles se dégagent des perspectives plus au

⁽¹⁾ Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.U.F, Paris, Page 803.

moins lointaines. Et selon Kevin Lynch, la rue en tant qu'espace public par excellence, ne se lit, ne se vit et ne se comprend qu'en relation avec celui qui le borde, qui le précède et celui qui le suit.

3-4) Les exigences de la qualité physique et visuelle de la rue.

Pour que la rue soit en bonne qualité, il faut que les composantes de cet espace (chaussée, trottoirs et plan sol) répondent aux exigences de qualité technique, esthétique et sécuritaire.

Sur le plan technique : la rue répond aux qualités techniques à travers sa conception qui doit être faite dans les règles de l'art, et selon les prescriptions des textes réglementaires. Sur le plan esthétique : selon Kevin Lynch, la rue « *est un environnement offert à l'homme, il doit être significatif comme il doit posséder une forte expression. Il doit avoir des agréments pour le sens perceptif* » ⁽¹⁾.

Sur le plan sécuritaire : la physionomie de l'espace-rue, doit émaner le confort psychologique qui implique une profonde satisfaction en matière de sensation psychologique et de facultés perceptives (Adolphe L, 1998).

L. Billid juge que « *le schéma idéal d'un espace public et de celui de n'avoir aucune fonction particulière, d'être accessible au plus grand nombre de rôles et de conduites possibles* » ⁽²⁾ .

Ces espaces offrent la possibilité à ceux qui régissent la ville de les améliorer pour le mieux-être de ses usagers, leur mutation perpétuelle permet d'agir sur les comportements des usagers, à travers la combinaison de pratiques multiples qui peuvent paraître contradictoires, et de diversifier les modes de déplacement

A ce titre, la rue semble être exclusivement publique. Il n'en demeure pas moins qu'il est le théâtre d'une multitude de pratiques individuelles ou collectives qui empiètent sur l'espace qu'il couvre. Or cette définition se trouve

⁽¹⁾ Pierre LABORDE, les espaces urbains dans le monde, Armand, Paris, 2005, P, 97.

⁽²⁾ L. Billid in Pierre Merlin, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.U.F, Paris. Page, 803 ,

critiquée par plusieurs urbanistes, tel que Mohamed Ghomari, qui précise que *«la qualité de cet espace est très souvent remise en cause par des pratiques d'appropriation tendent à le clore et à le privatiser »*⁽¹⁾.

IL est évident qu'à la lumière de ce qu'est développé précédemment, aucune définition de des espaces publics ne peut se suffire à elle même et qu'il est difficile d'en privilégier une en particulier.

En théorie, la rue est sensé d'être mise en œuvre en fonction d'une part, d'une dimension politico-urbaine qui témoigne de l'efficacité des gestionnaires politiques, et, d'autre part, d'une dimension socio-spatiale qui lui procure les attributs d'un espace de cohésion à caractère doux, et non pas de conflits de pratiques multiples et intenses.

3-5)-Les différents types de voies selon la fonction:

Dans la ville, le terme voirie regroupe les différentes voies de circulation qui sont destinées à recevoir les différentes formes de mobilités, mécanique, piétonnière et mixte. Ces voies peuvent être classées suivant une hiérarchie fonctionnelle, à savoir:

- les voies primaires qui relient les entités urbaines ou territoriales.
- les voies secondaires se sont les pénétrantes de la ville et qui peuvent prendre la forme d'une autoroute.
- les voies tertiaires se sont les voies qui relient les centres des villes comme elles peuvent prendre la forme de desserte aux logements et aux quartiers

⁽¹⁾ M. Ghomari, l'espace public entre univocité et contradiction dans la ville arabo-islamique, in, Vincent Berdoulay, l'espace public à l'épreuve: régressions et émergences, MSHA, Paris.2004. Page 124.

3-5-1)-La rue ordinaire.

Depuis l'antiquité, cette forme urbaine constitue l'élément premier de l'organisation des villes et de leur forme urbaine, l'étymologie du mot remonte au latin comme «ride » ou «ruga».

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (Pierre. Merlin, 2015): « la rue est une voie bordée de maisons au en partie, dans un bourg, un village ou une ville et souvent identifier par un nom, elle est constitue d'une chaussée et deux trottoirs conçue pour recevoir la circulation mécanique et piétonnière» elle serve à la fois comme disserte aux logements et structurante pour les différents quartiers tout en s'inscrivant dans une trame viaire à l'échelle de la ville.

La discussions autour de la disparition de la rue traditionnelle remonte aux mots d'ordre de le Corbusier: « il faut briser la rue corridor ».mais en tant que lieu d'élaboration d'une civilisation, son histoire indique qu'elle était et perdue le support d'interactions, de rencontres collectives et de confrontation, selon (Augustin, 2008), cette forme urbaine, essence même de la ville constitue à la fois un lien de vie, d'histoire, de manière collective et d'énonciation et témoignait de la bonne santé des villes et de leur urbanité.

3-5-2)-La ruelle.

Une petite rue étroite accessible souvent par les piétons, et se retrouvent dans les quartiers médiévaux et anciens des villes, notamment en Europe et dans le monde arabo-musulman à savoir les anciens médinas, ksar et vieux quartiers traditionnels.

3-5-3)-Le passage.

En latin veut dire «*passus*» c'est un espace conçue pour passer d'un point à un autre, sa configuration spatiale est moins petite qu'une ruelle traversant une entité urbaine quelconque, il sert comme raccourci qui facilite et protège la circulation

collective des piétons, son historique nous révèle qu'il était le lieu propice pour exercer la pratique de vente de petite marchandise surtout dans les vieux centres de médina, il est souvent couvert

3-5-4)-L'impasse:

Est un espace urbain semi public qui est destiné, à assurer l'accès du plus commun au plus privé, et non pas la traversée de ville d'un point à un autre. Le tissu organique et compact caractérisant l'historique de la ville musulmane est produit de maisons adjacentes qui s'imposent selon une logique de besoin de se rapprocher les groupes familiaux à des fins sociales est sécuritaires. Tout en assurant une intimité collective liée à des prescriptions religieuses aux habitants des demeures qui donnent sur cette impasse.

Dans la politique actuelle de gestion et de maîtrise de l'espace urbain, cette forme urbaine a subi une mutation physique dite au besoin d'intervenir dans le cadre d'une amélioration urbaine ou à des faits conjoncturels.

Ce caractère de maillage urbain de la ville arabo musulmane se rapproche des villes médiévales européennes, où la rue commence par les entrées principales de la ville, qui suit les ruelles des quartiers, pour aboutir enfin au cul-de-sac.

3-5-5)-La rue principale:

Celle qui relie les agglomérations ou les quartiers, ses dimensions sont définies suivant une grille d'équipement préparée au préalable.

3-5-6)- Avenues et boulevards:

-Les avenues: Se sont des artères sous formes d'une large voie, bordées d'arbres et de mobiliers urbains, il peut avoir de sens de circulation. Il date depuis l'âge classique, caractérisée par un grand flux de différents types de circulation à savoir, le flux mécanique, piétonnière et mixte. Comme il reçoit aussi les fêtes urbains et les défilées militaires. A titre d'exemple l'avenue des Champs-Élysées à Paris qui s'étend sur 1910 m de longueur et de 70 m de largeur.

Illustration n°(6) : Avenue Champs-Elysées à Paris



Source: Internet: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Avenue des Champs-Élysées](https://fr.wikipedia.org/wiki/Avenue_des_Champs-Élysées)

-Les boulevards: ils sont apparus au XVI^e siècle dans la terminologie des places fortifiées. Depuis le dernier tiers du XIX^e siècle boulevard est devenu synonyme d'avenue. Selon le dictionnaire Larousse, c'est une large voie de communication urbaine plantée d'arbres avec des allées piétonnières sur ses bords, comme ils peuvent avoir quatre voies de circulation ou plus.

Illustration n°(7) : Boulevard Lefebvre 15^e arrondissement Paris



Source: Internet /[https://fr.wikipedia.org/wiki/Boulevard Lefebvre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Boulevard_Lefebvre)

3-6) la place publique/signification et historique.

Signification.

Selon le dictionnaire Larousse, la place est un large espace découvert dans une agglomération. Cette entité urbaine est définie aussi selon le dictionnaire de

l'urbanisme et de l'aménagement, ce concept, du latin, veut dire « *platea* », n. f (place publique, XII^e siècle), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique, elle perdure durant son histoire la révélatrice d'un mode de vie urbain. La notion de la place publique a été forgée à travers son historique, ses fonctions et sa forme. A ce titre, il est évident de s'interroger sur l'historicité de cet espace public par excellence.

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (Pierre Merlin et Françoise Choay, éd 2010)⁽¹⁾, la première forme de la place urbaine est la place médiévale qui est apparue en Italie (La piazza della citta italiana). Dans les fondations romaines, ces places sont établies sur l'ancien Forum. Dans les fondations nouvelles, elles occupent une position centrale associées aux édifices prestigieux de la ville tels que palais communal ou édifice religieux.

La signification du mot « place », comme notion, elle est changeante selon le contexte culturel et historique où elle se situe. Comme terme, pour la plupart des urbanistes et des chercheurs, ce terme est ambigu mais ils se concordent sur le point qu'il provient du mot latin « *placea* », ou italien « *piazza* », qui signifie « une place publique ou rue large ». Actuellement et selon le dictionnaire français cet espace se manifeste vers la fin des un ou deux colonnes parallèles de boulevard ou de rue constituant une fin de perspective.

Dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la place publique désigne « *un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent* »⁽²⁾.

En sciences techniques (*architecture, urbanisme, génie urbain*) les espaces publics

⁽¹⁾ Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3^e éd, P.U.F, Paris. 2010, Page, 560, 561,562.

⁽²⁾ Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3^e éd, P.U.F, Paris. 2010, Page, 560, 561,562.

constituent des enjeux d'aménagement urbain, des «Creux» et des «Vides» des tissu urbain construit, et ceci dans une «Relation de causalité entre ordre spatial et ordre social»⁽¹⁾, sur le plan esthétique: la place publique, « Est un environnement offert à l'homme, il doit être significatif comme il doit posséder une forte expression. Il doit avoir des agréments pour le sens perceptif»⁽²⁾. De point de vue accessibilité, «Le schéma idéal d'un espace public et de celui de n'avoir aucune fonction particulière, d'être accessible au plus grand nombre de rôles et de conduites possible»⁽³⁾.

Du point de vue usages, la place publique est exclusivement publique, elle est le théâtre d'une multitude de pratiques individuelles ou collectives qui empiètent sur l'espace qu'il couvre, ce qui influe sur la qualité de cet espace. *« La qualité de cet espace est très souvent remise en cause par des pratiques d'appropriation tendent à le clore et le privatiser»⁽⁴⁾.*

Les places marchandes sont souvent autonomes, soit en position centrale avec une forme irrégulière imposée par les différentes pratiques collectives locales, soit en position périphérique, offrant un espace protégé et convivial adaptée au site et à la morphologie urbaine de la ville, elles sont caractérisées par l'échelle et la qualité architectural de leur cadre physique.

3-6-1) La place publique dans le monde:

-Historique.

En Europe, l'histoire de la place urbaine est passée à travers trois périodes qui sont le période médiévale, du XI^e à la fin du XIV^e siècle. A la fin de ce dernier,

⁽¹⁾ Toussaint et Zimmerman in, Marcus Zepf et AL, *Concerter, gouverner et concevoir les espaces public urbains.* , PPUR, Paris. 2004, Page, 11.

⁽²⁾ Kevin Lynch, *L'image de la cité*, 1^e éd, Dunod, Paris. 1976.

⁽³⁾ L. Billid in Pierre Merlin, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 3^e éd, P.U.F, Paris. 2010, Page, 803.

⁽⁴⁾ M. Ghomari, *l'espace public entre univocité et contradiction dans la ville arabo-islamique*, in Vincent Berdoulay, *l'espace public à l'épreuve: régressions et émergence*, MSHA Paris.2004 Page, 124.

des places sont apparues, dont leurs formes sont organique, adaptées aux sites, aux formes et aux vocations des villes où elles sont implantées.

Certaines villes comportent un véritable système de places, communicantes ou voisines dont Ferrare, Bergame et Modène sont les exemples les plus explicites. Ces places médiévales en dehors de l'Italie sont rares. De la renaissance à l'ère industrielle, la place esthétique a pris naissance. A partir du XV^e siècle plusieurs places en Italie ont été conçues par des architectes Italiens suivant des traités architecturaux dont leurs formes étaient régulières. Le nombre de ce type de places programmées est augmenté au XIX^e siècle, parmi ces places, trois types sont particulières, la place royale Française d'Henri IV à Paris, la place théâtrale du style baroque d'Alexandre VII en Italie et la place résidentielle qui se trouve en Angleterre créée au XVII^e siècle.

Avec l'avènement de l'ère industrielle la vie publique s'est concentrée dans des lieux ou blocs fermés, ce qui a été constaté par Camillo Sitte en 1889 que ces places ont perdu leur sens et leur fonction originale. En Italie ou en Espagne quelques villes ont conservé leurs places traditionnelles, certaines places urbaines ont été remplacées par des supermarchés commerciaux ou d'autres équipements.

A la fin du XIX^e siècle, dans la plupart des villes françaises, les places urbaines ont subi une mutation progressive afin d'exprimer la volonté des élus locaux vers une modernité tournée vers le futur, mais cette mutation est caractérisé par des surcharges abusifs d'objets et de symboles architecturaux. Mis à part leur rôle structurant du tissu urbain de la ville et l'aération de cette dernière, la création de ces places urbaine avait pour but aussi de renforcer l'identité, l'animation et la rencontre des usagers.

3-6-2) La place publique en Algérie:

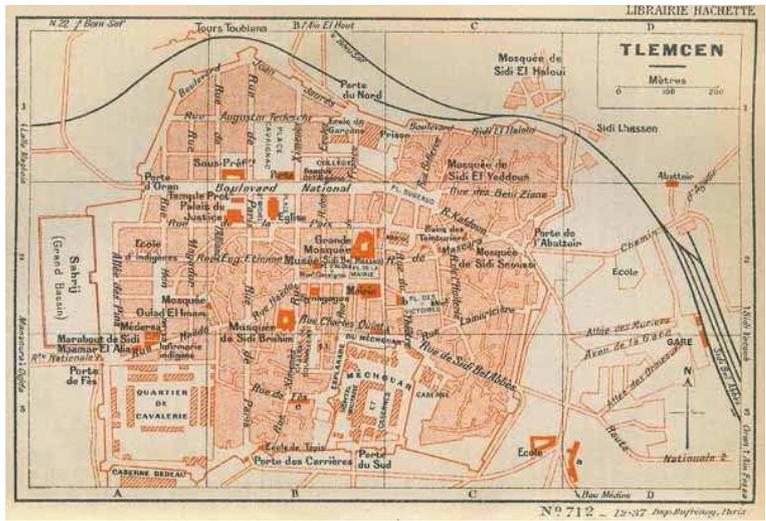
En Algérie, l'histoire des villes présente une sédimentation et une juxtaposition de différentes formes urbaines issues d'une culture très riche, notamment dans les médinas constituant des centres urbains de la ville actuelle. Les multiples conquêtes coloniales avaient leurs grandes empreintes sur la morphogenèse de ses villes constituant un produit hybride de plusieurs civilisations.

Après l'achèvement de la conquête ottomane au XV^e siècle, des grands complexes d'édifices religieux sont construits, pourvus d'espaces libres mais s'adressant seulement à la communauté religieuse musulmane. Pendant les époques byzantine et ottomane, la mosquée était le point de départ autour duquel s'organise le reste du tissu compact, le marché constituait aussi le seul lieu d'urbanité et de convivialité de la ville, il est l'ensemble de cours, ruelles ouvertes ou couvertes et de petits élargissements. Ce maillage traditionnel côtoie les quartiers d'habitations.

A titre d'exemple, le plan établi par les services d'urbanisme français en 1920 qui représente le noyau traditionnel de la ville de Tlemcen entouré par un rempart et densifié par les colons constituant un tissu ordonné adhérent à l'ancien tissu de la médina de Tlemcen. Ce tissu compact qui avec une trame de voirie complexe, des rues sinueuses et des planchers en saillie qui permettent l'ombrage de l'espace public extérieur, en particulier les places publiques (caractéristiques des médinas du Maghreb).

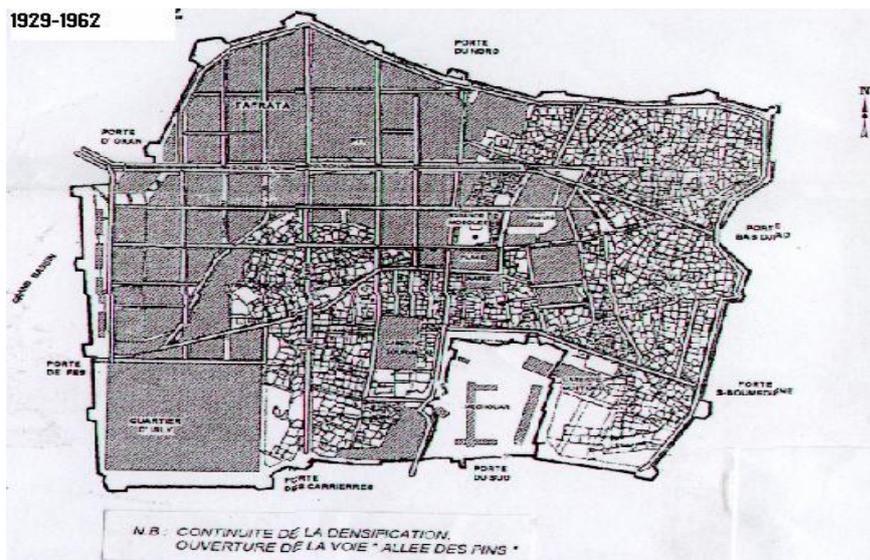
CH I: Etude de l'espace public en tant qu'espace, paradigme et forme urbaine

Figure n°(5) le noyau de la ville actuelle de Tlemcen 1920.



Source: Archive de l'APC de Tlemcen.

Figure n°(6) Plan de la ville de Tlemcen entre 1920 et 1962.



Source: Archive de l'APC de Tlemcen.

3-6-3) La place publique dans la médina Algérienne:

Elle est située à côté Sud-ouest du Ksar de Ghardaïa, elle perdure fréquentée d'une façon permanente par les commerçants venus de tout le territoire Algérien. Elle est le marché le plus dynamique de toute la région. Elle a été fondue vers 1884, et demeure jusqu'à nos jours l'exemple le plus explicite. L'ensemble des ruelles qui débouchent sur cette place ont une vocation commerciale vendant dans leur majorité des produits fabriqués localement ce qui est le contraire de toutes les marchandises étalées dans la place du marché qui sont venues de l'extérieur de la ville. En 1997, elle a subi une opération de restauration et de ravalement de façades qui l'entourent dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine architectural comme elle a compté aussi par le passé comme aire de prière. À ce titre elle perdure l'espace public par excellence de rencontre et de cohésion sociale.

Illustration n°(8) :Place du marché ville Ghardaïa



Source: Internet /<https://ville.de/Ghardaia>. Fev, 2016.

Illustration n°(9) une ruelle à Ghardaïa



Illustration n°(10) ruelle commerçante



Source: Internet /[https ville de Ghardaïa](https://ville.de/Ghardaia). Fev, 2016.

Actuellement, elles sont le principal point de focalisation des interventions en particulier sur les grandes villes, à savoir, Alger, Oran, Constantine et Annaba. La ville Algérienne se déploie dans de nouvelles politiques urbaines, comme l'embellissement de quelques quartiers dans la ville qui doivent être pris en considération comme projet urbain.

3-7)-Les types de places urbaines selon leurs géométries:

La typologie morphologique des places, peut être appréhendée selon le classement Hiérarchique (de la placette à l'esplanade) ou générique (place «créées» et places «spontanées», formées progressivement sans plan pré-établis). Les premières sont souvent régulières, les secondes irrégulières. Comme elles peuvent être classées selon leurs configurations géométriques:

La lecture historique de ce type d'espace public nous a permis de distinguer leurs formes (P, Pinon, 1999) et leurs géométries.

Selon leurs géométries:

3-7-1) Place attenante.

C'est la place qu'est attachée à un édifice selon une configuration type. *«Elle ne peut se concevoir en d'hors de l'édifice dont elle est une extension constitutive, du fait de la complémentarité en matière d'usage»⁽¹⁾.*

3-7-2) Place- parvis.

Place attenante formant dégagement devant la façade antérieure d'un édifice important ou remarquable, elle est entièrement orientée vers l'édifice qu'elle accompagne.

3-7-3) Place-promenade.

C'est une place où la promenade est facilitée par l'existence d'aménagement d'accompagnement, comme des bancs publics, des terrasses de cafés et des arbres.

3-7-4) Place-cimetière.

Place attenante à un lieu de culte, à l'origine à fonction principale de cimetière, il s'agit d'un espace libre d'abord consacré aux sépultures, elle était dès l'origine un lieu de foire ou de marché.

3-7-5) Place fermée.

Selon Bernard Gautiez⁽²⁾, *«elle a un cadre architectural clos de tous les côtés, sans ouverture de perspectives lointaines, elle n'est visible par le visiteur que lorsqu'il y'a pénétré».*

⁽¹⁾ Piccinato, éd, 1988, Page, 88, in Bernard Gautiez, Espace urbain: vocabulaire et morphologie, éd, patrimoine, Paris, 2003, page. 135.

⁽²⁾ Stubben, éd, 1907, Page, 188, in Bernard Gautiez, Espace urbain: vocabulaire et morphologie, éd, patrimoine, Paris, 2003, page. 137.

Illustration n°(11) : Place fermé Paris.



Source: Internet /<https://fr.wikipedia.org/wiki/>

Le sol de ce type de places est généralement traité de façon minérale, elles se sont construites dans la période postérieure à la création des villes, ce qui est constaté les agglomérations au sud-ouest de la France.

3-7-6) Place ouverte: c'est une place où l'on a ménagé, dans l'ensemble des bâtiments qui la bordent, des ouvertures sur de vastes perspectives.

Illustration n° (12) : Place ouverte des olympiades 13^{ème} arrondissement



Source: Internet /<https://fr.wikipedia.org/wiki/>

3-7-7) Place-rond-point.

Circulaire ou demi circulaire, ovale ou demi-ovale, ou même octogonale ou demi octogonale. Ce genre de rond-point est apparu au XVII^e siècle sur les grandes routes dans des zones rurales ou péri-urbain, ornementé par des fontaines ou sculptures publiques.

Illustration n°(13) : Place-rond-point, à Paris.



Source: Internet /<https://fr.wikipedia.org/wiki/>

3-7-8) Place-carrefour.

C'est une place où l'espace occupé par le croisement des voies est prédominant. Comme elle peut prendre la forme d'un nœud.

Illustration n°(14): Place carrefour à Paris.



Source: Internet /<https://fr.wikipedia.org/wiki/>

3-7-9) Les systèmes places.

Selon Rémy ALLAIN⁽¹⁾, l'articulation des places entre elles est une idée ancienne. Elle peut être plus ou moins spontanée (sienne, Arras) ou planifiée pour former un ensemble urbain cohérent caractérisé par l'architecture ou la complémentarité des fonctions. C'est une des caractéristiques de l'urbanisme baroque (couple de places royales à Rennes, composition axiale des places Stanislas et de la Carrière à Nancy). Il peut aussi s'agir d'une harmonisation a posteriori autour d'un monument (Salzbourg) ou d'une connexion progressive (Mantoue) ou d'espaces articulés dans le cadre d'une vaste opération de restructuration urbaine (Charles Center à Baltimore, 1980-1995).

3-8)- Caractéristiques physiques et visuelles de la place publique:

Selon la forme: on peut distinguer sept formes de places publiques:

-Place régulière.

Caractérisée par une maille orthogonale

-Place organique.

Elle a une forme irrégulière qui prend aussi la forme d'un convexe.

-Place résiduelle.

Formée à partir de bâtiments non contigus

-Place circulaire.

Elle a une forme régularisée dont les limites sont courbées vers l'intérieur sous forme d'un cercle.

Selon la perception: on peut distinguer trois formes de place publique.

-Place fermée.

Entourée par des constrictions monolithiques qui lui donnent ses limites et qui a une seule ouverture sur son extérieur.

⁽¹⁾ Rémy ALLAIN, Morphologie urbaine, 2^e éd, 2014, Armand Colin, Paris. Page, 160.

-Place ouverte.

Caractérisé par sa discontinuité et sa forme régulières. Elle peut avoir plusieurs entrées qui provoquent chez l'usager de différentes perceptions.

-Place repère.

Par son centre qui constitue un repère monumental.

Selon Rémy ALLAIN⁽¹⁾ Les facteurs de l'évolution et de la lecture de ce type d'espace sont les mêmes que ceux qui concernent la physionomie de la rue et qui peuvent être résumé comme suit:

3-8-1) Dimensions.

Doivent être appréciés par rapport au contexte urbain ou à celui du quartier: minuscules places des villes médiévales, immenses esplanades des villes socialistes, intimité de la place Fürstenberg à Paris (25mètres x 25mètres) et immensité de place de la Concorde (240 mètres x 360 mètres).

3-8-2) Proportions et forme générale.

Les formes de base sont toujours les mêmes, cercle, triangle, carré ou rectangle. Dans ce dernier cas, les bonnes proportions sont celles de (loi des Indes de 1573, 60 mètres x 90mètres, soit 1/3- 2/3) sont toujours considérés comme logiques. La place peut être irrégulière ou régularisée, composant ou non avec le site.

3-8-3) Ouverture ou fermeture.

La fermeture partielle ou complète induit une plus ou moins grande intimité. Celle-ci dépend aussi de la disposition et de la visibilité des voies d'accès: masquées (accès par des arches sous les immeubles comme pour la place des Vosges à Paris) ou formant des perspectives plus ou moins nombreuses, axiales (concorde) ou non (Bastille), et dépendant de la relation au maillage des rues.

⁽¹⁾ Rémy ALLAIN, Morphologie urbaine, 2^e éd, 2014, Armand Colin, Paris. Page, 158.

3-8-4) L'enveloppe.

Au lieu d'être développée sur deux rives comme dans la rue, la façade urbaine de la place est fermée autour d'un vide qui devient un volume. Le rapport de proportion entre le gabarit des immeubles et les dimensions de la place est déterminant, de même que les caractères des façades urbains (matériaux, style, modénature, habillage publicitaire). Comme pour la rue, le rythme de ses façades est cause ou conséquence du découpage parcellaire.

Les effets de texture sont conditionnés par la plus ou moins grande profondeur des plans et leurs angles de vue (tableau urbain). La qualité de l'architecture et de leurs proportions de l'ensemble a valu à certaines places d'être qualifiées de «salons urbains» (place du Capitole à Rome, place Saint- Marc à Venise).

3-8-5) Le rapport avec les monuments publics.

Les monuments publics occupent souvent le côté principale de la place. Elle est aménagée autour d'un monument par fois dégagé pour le mettre en valeur (parvis de cathédrales). Les autres parois de son enveloppe (simples ou arcades ont en général une architecture plus ostentatoire que dans les rues ordinaires.

3-8-6) Le centre.

Il peut être vide ou occupé par un signe (statue, fontaine, bassin, colonne) qui peut focaliser la place et corriger les multiples sollicitations visuelles d'une enveloppe irrégulière ou trop ouverte.

3-8-7) Le sol.

Il a un rôle essentiel dans la perception de la place de par la nature des matériaux (granite, calcaire, marbre, asphalte, stabilisé), leur forme (dalles, pavés) et leur couleur. Pour certaines places ce sont de véritables compositions (place

du Capitole à Toulouse). Les jeux de couleurs et de calepinage des revêtements sont de plus en plus sophistiqués (mosaïque, trames, bandes, diagonales).

3-8-8) Les plantations.

Les places sont plantées surtout depuis le dix-neuvième siècle. Elles prennent parfois des allures de squares (place des Vosges à Paris, 1872). Les alignements d'arbres permettent de régulariser ou d'atténuer le caractère chaotique de certaines façades urbaines (place Bellecour à Lyon, 1713) et certaines opérations d'urbanisme (parkings souterrains) impliquant l'abatage des arbres ont fait perdre à certaines places leur Harmonie.

3-8-9) La place perçue.

Comme pour la rue, la lecture de la place dépend du point d'observation et d'un parcours visuel et physique. Elle se découvre comme une pièce intérieure d'un bâtiment. Bien que tous les éléments énumérés y participent, sa perception est soumise aux règles de l'analyse paysagère, aux filtres perceptifs de chacun et aux conditions de l'observation. Comme pour la rue, sa lecture n'est donc jamais épuisée.

3-9)-Rôle et fonction de la place publique.

La place publique est une forme urbaine totale, c'est un espace public souvent entouré d'édifices qui forme son enveloppe, selon Rémy ALLAIN⁽¹⁾, *les insuffisances apparaissent dès que l'on pense à des lieux concrets: la place de la concorde n'est construite que d'un côté et certains quartiers périphériques de grands espaces entourés de barres n'ont de places que le nom.*

Contrairement à la rue, l'espace vide de la place publique est la forme urbaine la plus symbolique, elle ne va pas de soi. Lorsque l'espace est rare, le vide selon R.

⁽¹⁾ Rémy ALLAIN, Morphologie urbaine, 2^e éd, 2014, Armand Colin, Paris. Page, 156.

ALLAIN est un luxe nécessaire, la préservation d'un vide impose donc un certain volontarisme: à titre d'exemple, la préemption, l'expropriation ou l'acquisition d'un terrain pour créer une place publique nécessite des mesures pour aménager ces espaces.

Historiquement, la place avait des fonctions qui se sont fondées sur l'échange politique tel que l'agora d'Athènes ou l'échange commercial tel que les marchés ou ludiques. L'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces espaces afin de créer le spectacle. Elle est entourée par des boutiques des changeurs, les balcons qui donnent sur ces places publiques sont conçus pour la collecte des impôts et la recette publique.

Le forum était souvent le théâtre de festivités qui se poursuivaient jusqu'à la nuit sous la lumière des torches à l'occasion de funérailles ou de triomphes.

Comme elle était aussi le lieu lié aux commerces et aux activités judiciaires et politiques. Elle structure, embellit et aère le tissu urbain. Comme elle peut être un lieu de démonstration de force (place Rouge à Moscou) ou de révoltes et insurrections. Elle a le caractère de sociabilité et dans laquelle doit se faciliter la cohabitation pacifique des usagers, en particulier les plus vulnérables (enfants et personnes âgées)

3-10)-La placette.

Selon le dictionnaire Larousse, c'est une place publique de petite taille ou petite dimensions, favorisant les relations de voisinage, en Italien «*piazzetta*», petite étendue de quelques mètres carrés.

Illustration n°(15) placette Emir Abdelkader à Alger



Source: Les souvenirs de la ville d'Alger

3-11)-Le square.

C'est un mot anglais qui veut dire carré, ou une place de forme quadrangulaire agrémentée d'arbres et de pelouses. Selon le petit Larousse, le square signifie Petit jardin public généralement clôturé ou clos. En France, c'est un jardin public généralement peut étendue entouré d'une grille, que l'on retrouve au milieu d'une place publique. Il est conçu comme un véritable îlot destiné à offrir une alternative à l'insalubrité urbaine, il est adressé à tous comme lieu de promenade et de détente.

Dans le quartier, le square est devenu actuellement un jardin public, il peut constituer une scène pour d'autres activités comme le square-galerie.

A travers le temps, la clôture grillée s'estompe est remplacée par une haie ou une clôture d'arbre.

Illustration n°(16) square qui se trouve à Lille



Source: Les souvenirs de la ville de Lille

3-12)-L'espace vert.

Depuis la fin du xix^e siècle et jusqu'à une époque récente, deux pôles théoriques ont marqué la question des espaces verts. Leurs principes connurent, d'ailleurs, de nombreuses applications, au moins partielles. Le premier pôle est celui de la cité-jardin et des variations de ce thème. La végétation y est intégrée à toutes les composantes de la ville. Le second pôle, postérieur, est celui du mouvement moderne où l'importance a été donnée à la réalisation des constructions et leurs voies de dessertes, l'espace vert, c'est tout le reste.

En 1966, la notion d'espace vert vient d'apparaître à travers le plan d'aménagement de la région Parisienne afin de répondre aux multiples besoins des citoyens.

A l'heure actuelle, les espaces verts proprement dits peuvent prendre des formes différentes et occuper des superficies et des emplacements variables selon les besoins auxquels ils répondent, leur aire d'influence et la diversité du milieu urbain avoisinant. Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de (P, Merlin et F, Choay, 2010)⁽¹⁾, les espaces verts peuvent être classés selon:

- la localisation (urbaine, suburbaine, rurale)
- leur statut de propriété (public, privé, privé ouvert ou public.
- le type d'utilisateur.
- la fréquentation (quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle, etc.).

On distingue, aux différents niveaux;

- de l'unité d'habitation: les jardins privés et jardins d'immeubles (aires de jeux, aires de repos et pelouses).

- de l'unité de voisinage: les squares, places et jardins publics, plaines de jeux, terrains de sports scolaires, parcs de voisinages). Terrains de sport

⁽¹⁾ Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3^e éd, 2010, P.U.F, Paris. Page, 322.

- de la ville : parc urbains, parcs d'attraction, jardin botanique, jardin zoologique, équipements sportifs polyvalents.

- de la zone périurbaine: base de plein air et de loisir, forets-promenades, terrain de campagne, parcs d'attraction.

3-13)-Les jardins.

3-13-1)-Le jardin public.

C'est un lieu qui existait dès le moyen âge et conçu pour la promenade et l'agrément, un terrain où l'on cultive des végétaux utiles, ou d'agrément. La notion de jardin public est apparue XIX^{ème} siècle à travers l'appellation des «champs des pauvres» institués en 1819 en Angleterre, puis en Allemagne et enfin en France, selon (P, Merlin et F, Choay, 2010) ⁽¹⁾, cet espace peut être appelé jardin familial.

Dans les villes arabes, cette appellation est récente, Ils correspondent à une volonté de modernisation, ou à la construction de nouvelles villes à côté des médinas, sur le modèle haussmannien, dans un souci d'ordre, de salubrité et d'exposition de la ville. Selon (Lévy, 1926) ⁽²⁾ . Les jardins publics du monde arabe, trouvent leur origine en Occident, et singulièrement en France pour ces trois villes, le Caire, Rabat et Damas. Ils ont été aménagés dans les parties modernes des villes dans un souci hygiéniste, de moralité, d'aération et d'embellissement de la ville, et ils correspondent à une période de très forte influence de la France dans le monde arabe : le XIX^e siècle pour l'Égypte, le début du XX^e pour le Maroc et la Syrie.

⁽¹⁾ Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3^e éd, 2010, P.U.F, Paris. Page, 426

⁽²⁾ Lévy, Le jardin et la maison arabe au Maroc, <http://books.openedition.org/> Paris, 1926.

Illustration n°(17) : La foule dans l'allée principale du zoo du Caire,
le jour de Cham el-Nessim



Source: <http://books.openedition.org/>,2016

3-13-2)-Le jardins thématique.

C'est un jardin qui se construit selon des thèmes, du Grec «theinatikos», ce concept désigne depuis quelques années, un jardin public réservé à la promenade et à l'agrément, son organisation intérieure évoque un ou plusieurs phénomènes sensoriels, social, plastique, etc....(www.arturbain.fr/arturbain/vocabulaire).

3-13-3)-Les espaces extérieurs des grands ensembles.

L'expression «grands ensembles» fut utilisée dès 1935 dans l'architecture d'aujourd'hui, c'est un modèle urbanistique qui a surgie en 1955 dont les relations s'étalent jusqu'à la fin des années 1970, ces ensembles sont les résultats à la fois de nouvelles conceptions de la ville et de l'architecture mais aussi de logiques institutionnelles et économiques. «Les espaces extérieurs ce sont des espaces

intercalaires, sont aménagés en aires de stationnement, en espaces verts en terrains de sport⁽¹⁾ », afin de valoriser le cadre de vie dans ces ensembles, les usagers sont souvent les résidents qui habitent les demeures qui entourent ces espaces publics.

Conclusion:

Les espaces publics sont les composants fondamentaux, et l'épine dorsale de la forme urbaine de la ville. En effet, ils constituent l'élément le plus structurant de la morphologie de la ville, et l'essentiel de toutes les cultures urbaines. Depuis l'antiquité, ils y présentent des aspects et y jouent des rôles différents. Les étapes de leurs histoires coïncident avec celles de l'histoire des villes et de l'urbanisation. A ce titre, la réflexion authentique à ces types d'espace, ne s'est commencée qu'à partir des années 1970, où l'approche fonctionnaliste a été remise en question.

Les décalages entre ce que représente les espaces publics comme des espaces de coexistence des différentes pratiques spatiales et sociales, qui doivent les avoir, et leurs états effectifs sous l'effet de ces pratiques d'appropriation ont mené à perdre la notion d'espaces publics, ce qui a réduit l'urbanisme d'aujourd'hui à un découpage du terrain et son affectation entre les différents logiques de secteur, contre toute représentation de forme urbaine.

Actuellement, les espaces publics sont fortement sollicités dans les disciplines de l'urbanisme, de la sociologie et de la science politique mais la question fondamentale réside dans la définition claire du concept espaces publics comme éléments structurants et d'articulation avec la configuration urbaine de la ville.

⁽¹⁾ Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.U.F, Paris. 1996.

-Introduction

Dans le chapitre précédant nous avons constaté que les espaces publics se sont des composants fondamentaux de la forme urbaine de la ville. A ce titre, la lecture attentive de l'historique de ces espaces nous a montré qu'ils étaient le support par excellence de pratiques sociales et spatiales multiples.

Il est évident que ces espaces se sont trouvés dans toutes les villes du monde et dans tous les temps. A cet effet, il est important de comprendre les différentes mutations qui ont eu lieu sur ses espaces et d'affirmer que la réglementation qui encadre ces espaces publics doit être explicite et uniforme.

Dans ce chapitre, nous allons déterminer les différents types de mutations de ces espaces et clarifier leurs appartenances, afin d'améliorer leurs modes de gestion et remédier aux carences dans l'entretien et la maintenance d'espaces en question, et qui ont constitué pour toujours des enjeux pour les autorités de la ville.

1-Les approches relatives aux mutations spatiales des espaces publics.

1-1)-L'approche historique selon les frères Krier.R et Kevin Lynch et autres.

A travers la lecture des ouvrages de (Sitte. C, 1889) et (Kevin. L, 1960), nous avons constaté qu'ils jugent que les espaces à caractère public sont intrinsèquement liés et que les mutations urbaines de ces espaces ont suivi l'évolution historique des villes. A ce titre, la ville peut seulement reconstruite sous la forme des rues, de places et de quartier et qui doivent avoir un caractère familier et permanent. La ville doit être aussi articulée en espaces publics et domestique, en monuments et tissu urbain.

Merlin Pierre, cite dans son dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, que «les pratiques ordinaires de ces espaces et leurs fonctions ont disparu et qui sont subi des profondes mutations»⁽¹⁾.

En effet «Dans les villes traditionnelles on est passé de l'espace locale et différencié à un espace mondialisé»⁽²⁾. Les étapes de l'évolution historique de ces espaces ont été marquées par une mutation aussi bien dans leurs aspects physiques et visuels comme dans leurs pratiques spatiales et sociales polymorphes. Selon (Kevin Lynch, 1960), ils doivent forger une image claire, par ce qu'ils sont des lieux de pratiques sociales chargées de signification symboliques et historique.

Le temps résulte des facteurs changeants de spatialisation de ces espaces, de leur gestion et de mutations comportementale et spatiale des usagers ainsi que leur valeur marchande. Selon une vision structuraliste Les adeptes de cette approche avaient pour but de mettre l'accent sur les espaces publics en revalorisant la rue comme forme urbaine en mutation, et agissant sur son aspect spatial, et parmi ces leaders, les frères Krier qui considèrent les espaces publics comme éléments d'insertion et de continuité spatiale de l'ensemble des quartiers de la ville, en prenant comme source d'inspiration la ville traditionnelle.

1-2)-L'approche perceptuelle selon Gorden Cullene, P.Paneri et autres

Avant d'éclaircir le concept de la perception selon les auteurs précités, il paraît utile de donner ce que signifie ce concept. D'après la lecture de quelques définitions de la perception, nous avons pu conclure que cette dernière est un

⁽¹⁾ (Pierre. Merlin, Françoise. Choay , dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, dunod, 4^e édition, Paris. 2015. P 600).

⁽²⁾ (SAIDOUNI M. Eléments d'introduction à l'urbanisme, Casbah, Alger 2000, Page, 34.

mécanisme engagé par l'homme dans le but de l'aider à saisir son environnement, c'est par l'intermédiaire de ce mécanisme que se fait la reconnaissance et l'interprétation de l'environnement comme données sensorielle. Elle peut être saisie comme moyen de communication avec notre environnement, c'est à travers ce concept que se fait le passage entre les deux mondes réels et sensoriels, selon (Gustave, 1981) ⁽¹⁾, la perception est une construction mentale qui passe par une sélection, une interprétation et une transformation des données physiques environnementales, ces données se sont des indice cognitifs que chaque personne doit sélectionner, interpréter et transformer en des informations

A partir de cette définition, il est devenu claire que la pratique urbanistique était essentiellement fondée sur l'analyse fonctionnelle de l'espace urbain, Kevin Lynch a été parmi les premiers auteurs à s'intéresser à la perception de l'espace urbain et demeure une référence en la matière. Par son ouvrage, « L'image de la cité, 1976 » ⁽²⁾ il a refondu la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain en examinant la qualité visuelle de quelques villes américaines à travers l'exploration du temps et de l'histoire dans l'environnement urbain tout en insistant sur la perception des formes urbaines par les usagers comme nouvelle base de conception urbaine. Et dans les travaux de P. Panerai (1980) ⁽³⁾, à travers les analyses séquentielles des parcours.

Les études pittoresques de Gorden Cullen, inventeur de la notion de « townscape», (paysage urbain). 1961 » qui se sont focalisées sur l'analyse perceptuelle des formes urbaines du point de vue ouverture, orientation, articulation et interaction personne/milieu, ce type d'analyse a été fondé sur

⁽¹⁾ Fischer, Gustave Nicolas, la psychologie de l'espace, coll, que- sais-je, Paris, PUF, n° 1925. Pages 124.

⁽²⁾ Kévin Lynch, l'image de la cité, Bordas, Paris. 1976. Pages 53,54, 100,...,1003.

⁽³⁾ P. Panerai, Eléments d'analyse urbaine, Ed. A.A.M. Paris. 1980. P, 79.

l'approche de parcours composé de séquences visuelles: initiée par Camillo Sitte(1889) et Raymond Unwin (1909)⁽¹⁾. Là encore l'apparition de cette nouvelle approche intervient à un moment précis de l'histoire, le début de la crise de l'urbanisme des zonages et des circulations automobiles le "townscape"apprécie la continuité et la diversité, en opposition à la discontinuité urbaine et à l'uniformité architecturale de l'urbanisme issu du mouvement moderne. Il prononce implicitement, l'éloge des formes urbaines traditionnelles, principalement de la rue dont il analyse à loisir l'infinie richesse. Le "townscape" est notamment à l'origine de la mode pour les voies piétonnières. Son apport par rapport à la notion de tableau urbain consiste dans l'idée de vision séquentielle et dans l'élaboration d'une classification des tableaux mise en relation avec des effets psychologiques. Cette approche a été développée par Ivor De Wolfe et Gordon Cullen. Cette évolution théorique a suivi les différentes mutations de l'espace urbain entre autre les espaces publics urbains

1-3)-L'approche sémantique selon Christopher Alexander et Robert Ventouri.

A la fin du dix-neuvième siècle, une prolifération de mégaconstruction vient d'apparaître qu'autorisent la grande échelle des villes nouvelles avec une application des théories de contextualisme urbain et de la complexité. Le courant des architectes Américains Christopher Alexander, Kevin Lynch et Robert Ventouri ont insisté dans leurs travaux architecturaux sur l'aspect culturel de l'espace public qui constitue la colonne vertébrale du cadre bâti.

Christopher Alexander montre dans ses travaux architecturaux que la qualité morphologique d'une ville ou d'un quartier ne se fait pas simplement par la distribution relativement rationnelle des éléments sur un territoire. Cette qualité se fait à travers les espaces publics. Leur rôle dans l'évolution de la ville et dans

⁽¹⁾ P. Pinon et allii, lire et composer l'espace public, STU, 1991, d'après De Wolfe (1963).

la vie de la ville est double, la fonction de structuration interne, de l'animation et de l'identité du quartier et l'articulation entre quartiers. Les espaces publics ont un rôle fondamental à jouer qui est celui d'être le prolongement du logement surtout en zone dense.

2)- Formes de mutations des espaces publics.

2-1)-Les mutations économiques et technologiques.

En Europe et dans le cadre de la politique de la ville mise en œuvre à partir des années 1980 sont menées des interventions urbaines selon des formes plus anciennes. Il s'agit de normaliser ces quartiers sur le modèle de la ville héritée, c'est une action au sein de laquelle les espaces publics constituent désormais un outil incontournable. Ces travaux concernant les espaces publics s'inscrivent dans une démarche de concertation avec les acteurs locaux qui sont d'une part les bailleurs sociaux, et d'autre part les habitants. A Lyon la politique des espaces publics prend en compte dès le début les banlieues, sous l'impulsion de la communauté urbaine, à Paris, les banlieues ne s'y mettent que plus tard, comme à Plaine municipalité n°21 dans les années 2000. afin de préserver la qualité urbaine des espaces publics, les gestionnaires ont opté pour l'utilisation de plusieurs outils, tel que caméras de surveillance omniprésentes dans ces espaces, l'éclairage spécifiques sur les monuments et les façades qui changent l'aspect des espaces publics, comme en témoignent la mise en lumière de Paris dès les années 1980, ou encore le Plan Lumière de Lyon dans les années 1990. Un soin particulier est accordé aux matériaux, comme par exemple le pavage au lieu de l'asphalte.

Aujourd'hui ces espaces publics sont en même temps mis au service de l'amélioration de l'environnement dans la plupart des villes des mondes

2-2)-Les mutations sociales.

Après la Seconde Guerre mondiale, et dans la plupart des villes du monde, il a été constaté que la mobilité croissante et le changement du mode de vie ont intensifié les activités diurnes des personnes usagers des espaces publics, ce qui est dit à l'intensification du trafic routier et à la prolifération de l'activité commerciale d'un côté, et à la recherche du travail et de la distraction d'un autre côté. Ce développement rapide de la vie quotidienne des habitants des villes, a conduit à une consommation massive des différentes formes d'espaces publics.

Ces transformations épousent des mutations sociétales profondes et contribuent naturellement à faire émerger de nouvelles pratiques sociales dans ces espaces publics urbains.

3)-Les types de mutations

3-1)-Mutation par substitution.

Selon Rémy ALLAIN⁽¹⁾, tout type de rénovation urbaine ponctuelle qui touche un quartier, un îlot urbain ou sous forme de restructuration partielle ou ravalement de façade ce qui peut être appelé façadisme et qui concerne un aménagement global de rue et ses deux limites, est considéré comme une mutation de l'espace urbain par substitution. Ce fait peut donner à l'espace de la rue son esthétique paysagère agrémenté d'arbres et de mobiliers urbains, ces interventions urbaines peuvent toucher les places publiques qui se trouvent dans un milieu urbain qui nécessite une revalorisation urbaine en raison de sa valeur architecturale et patrimoniale.

3-2)-Mutation par croissance de la ville.

Depuis le XIX^e siècle, et après la seconde guerre mondiale, un phénomène d'étalement urbain s'est intensifié, du fait de l'importance donnée à la

⁽¹⁾ Rémy ALLAIN, Morphologie urbaine, aménagement et architecture de la ville 2^e éd, 2014, Armand Colin, Paris. Page, 254.

reconstruction des logements et de développement des zones qui sont qualifiées de périurbaines, ainsi que du développement de l'automobile et des voies de communication. La ville continue de s'étendre et son maillage croissant avait des conséquences décisives sur les formes urbaines de la ville, en Europe on assiste à l'émergence des bourgs selon des modèles radioconcentriques dans la plupart des villes. A cet effet, nous nous attacherons aux mutations planifiées et volontaires qui ont plusieurs aspects:

- Renouvellement des tissus anciens engendrés par le vieillissement.
- Renouvellement sans bouleversement morphologique consiste en une mutation progressive et insensible des centres historiques comme le quartier du Marais à Paris où l'on pratique une politique de réhabilitation, suivant la loi Protection des tissus historiques (1913/1930 en France)
- La restructuration partielle des quartiers comme forme de mutation de l'espace urbain.

Toutes ces mutations avaient leurs impacts sur les aspects physiques et visuels des différentes formes des espaces publics urbains qualifiés à cette époque comme espaces résiduelles, en particulier les espaces de loisir et de distraction.

3-3)-Mutation par une intervention urbaine.

Entre 1970 et 1980, et dans le contexte de la ville postindustrielle, les gestionnaires des villes en Europe occidentale ont appliqué une politique de réhabilitation afin de préserver les tissus anciens de ces villes, comme quelques quartiers anciens à Paris et à Bologne, ces interventions ont touché en premier lieu le cadre bâti, mais elles prennent progressivement en compte toutes les formes d'espaces publics, les places (Tonga ,1996 ; Sablet, 1990), les rues tels que

(Gourdon, 2001), les boulevards (Werquin,1986) cette politique s'articule autour des notions de patrimoine et d'environnement qui ont, elles aussi, pris de l'ampleur au sein de cette « nouvelle culture urbaine » des entités entières de la ville héritée sont désormais protégées, y compris les espaces publics, comme la sauvegarde des aspects paysagers de certaines rues, les places ou encore les jardins. À ce temps, «la requalification des espaces publics urbains devient l'objet d'une politique volontariste qui accompagne la revalorisation patrimoniale des espaces urbains centraux des villes anciennes » (Voisin, 2001, p. 44).

4-L'impact des différentes mutations des espaces publics sur l'espace urbain de la ville.

4-1)-Sur la structure spatiale de la ville.

La modernisation qui a commencé dès la première moitié du XIXe siècle avait son impact sur l'organisation spatiale de la ville ancienne tel que le cœur traditionnel de la ville de Paris en particulier sur les différentes formes d'espaces publics de cette ville. La rue sinueuse s'est transformée radicalement en rue linéaire moderne, cela s'est manifesté dans les travaux Haussmanniens qui constituent une modernisation d'ensemble de la capitale française menée à bien de 1852 à 1870 par Napoléon III et le préfet Haussmann. Ce projet a couvert tous les domaines de l'urbanisme, rues et boulevards, réglementation des façades, espaces verts et mobilier urbain.

La ville actuelle, en particulier la ville européenne subite dans sa configuration spatiale des profondes mutations qui sont liées aux processus de métropolisation des territoires. La notion de système interconnecté d'espaces publics ne s'applique plus à ces vastes étendues urbaines ce qui se reflète dans des grands changements de conception et de vocation des différentes formes d'espaces publics en particulier la rue et la place urbaine, cet état de fait se manifeste à travers un détournement d'usage et de pratiques polymorphes de ces espaces.

En Algérie, à partir de 1840, l'occupation française de la ville arabe, avait commencé à créer un tissu totalement différent de celui qui existe, et la réorganisation de l'espace urbain en l'Algérie a commencé par une série d'interventions urbaines, avec le lancement du plan général d'alignement de la ville d'Alger.

Sur le plan spatial, il y eu superposition de la trame coloniale sur la trame médinoise. A Constantine et Collo il y a superposition de trois percées haussmanniennes sur le tissu ancien. A Alger, les remparts sont éventrés et la partie basse de la médina est démolie. Alors que celle de Tiaret est rasée en 1841. A Mascara, Oran, Jijel et Médéa, la vieille ville, a été très touchée par les combats, le reste de ces médinas est reconstruit selon un mode occidental.

La vieille ville de Mila, c'est enfouie dans ses jardins, est délaissée au profit du damier colonial, le ksar de Ouargla est resté confiné sur sa colline alors que la ville coloniale s'est développé selon une trame très peureux, incompatible avec le milieu désertique, ces formes de colonisation ont engendré des schémas différents sur le milieu urbain à travers la superposition et la juxtaposition de ces plans représentés par la ville moderne, aux figures de l'ancienne médina, la ville européenne prend possession de la médina, elle s'accrole à elle, et prend ses principales activités. Les médinas d'Annaba, Tlemcen sont noyées dans le tissu européen, à Touggourt la moitié du ksar est démoli.

À cet effet, une mutation volontaire qui a touché le maillage de la médina arabe et qui est imposé par les autorités françaises comme la création des percées qui répondaient à leurs besoins militaires de maîtriser tous types d'émeutes et de boucler les sorties de ces médina.

4-2)-Sur l'identité architecturale et urbanistique de la ville.

Au milieu du XIXème siècle le cœur médiévale de la ville de Paris a subit une pleine mutation à travers le grand projet du préfet Haussmann, ce projet a couvert

tout les domaines de l'urbanisme en particulier les espaces publics. A la fin du XXème siècle, la ville de Naples s'est soumise aussi à une opération de requalification de l'espace urbain, ce qui a induit une métamorphose de l'espace public et de l'image qu'il véhicule. La modification du sol et de son usage, le renouvellement de mobilier urbain et le ravalement de façades se répercutent directement dans la perception de l'espace public urbain. Cette transformation de l'espace entraîne celle de son usage, double mutation qui métamorphose l'image de la ville, cette évolution a mis en valeur le patrimoine architectural du centre de la ville de Naples et de sa périphérie. Les travaux dans cette ville ont été effectués sur la base d'une analyse typologique au préalable reposant sur l'argumentaire théorique élaboré en Italie depuis les années soixante.

En 1997, cette dernière a été visée d'être la capitale du 21^e siècle et qui va bénéficier d'un programme de réhabilitation et de reconquête des espaces centraux par la réalisation d'équipements de haut niveau. En s'appuyant toutefois sur les orientations du PDAU en y apportant quelques modifications. Au final, ce programme se fonde sur des propositions de plans pour aboutir concrètement à des actions articulées autour de cinq axes de croissance :

Sur l'axe (Cap Caxine – Bab-el-Oued). Cet axe bénéficiera de la réalisation d'un complexe sportif et l'implantation d'un port de plaisance à Raïs Hamidou.

Sur l'axe (Marine – Basse Casbah – rue Ben M'Hidi – rue Didouche mourad – le port), Les actions de développement le long de cet axe, visent à la réouverture de la ville sur son port, Il est prévu l'agencement d'un port de plaisance, la transformation des voûtes en lieux de loisirs et la réhabilitation du site de la Casbah. Dans cette partie du centre-ville, seront implantés également des hôtels, des salles de sport, des parkings, un centre commercial, et autres équipements à caractère public.

Sur l'axe (El-Harrach – Pins Maritimes).ici, le programme prévoit l'aménagement du complexe sportif et de loisirs du Caroubier, la réouverture de l'hippodrome, l'aménagement des berges d'El-Harrach et l'installation de salles omnisports, d'une patinoire et d'un aquarium

Sur l'axe (Ravin de la Femme Sauvage – El Hamma - place du 1^{er} Mai).

Ce centre d'affaires sera affecté pour la détente, les loisirs et les activités culturelles. Il accueillera des tours polyfonctionnelles et un village de loisirs.

Sur l'axe (Bordj El Kiffan – Lido– Mohammadia).sera affecté à un programme touristique : hôtels, bungalows, parkings, espaces sportifs, port de plaisance.

Ces mutations profondes que connaît la ville d'Alger vont participer à la formation d'espaces publics qui seront ouverts à tous.

5)-Appartenance des espaces publics

«Le domaine public par opposition au domaine privé, est régi par des règles précises qui sont véhiculé par le langage. Les mots désignant les formes urbaines – routes, rue, avenue, allée, boulevard, place, square – renvoient systématiquement à une imagerie riche qui certe laisse place à l'imaginaire, mais guère à l'ambiguïté. Les espaces publics doivent alors non seulement posséder une forme codifié mais également organiser les architectures publiques et privées qui leurs sont associées. Seul un système cohérent est à même de permettre au langage de fonctionner et de donner des sens»⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Virginie JATON ET NICOLAS PHAM, approche typo-morphologique de l'espace public, in enjeux du développement durable, Lausanne, PPUR, Paris. 2005. P: 105).

5-1)-Les espaces publics relevant du domaine de l'état.

Les espaces publics appartiennent au domaine public de la collectivité publique où ils s'insèrent, ils sont régis par des règlements propres et des moyens humains et matériels qui appartiennent aussi aux services techniques de la municipalité. Il faut prêter attention, à la distinction qui existe dans la structuration des villes entre les espaces publics et les espace privés. La propriété paraît comme le premier critère utilisé pour différencier les espaces publics des espaces privés, il suffit de vérifier l'appartenance d'un certain espace à un organisme public ou, à l'inverse, privé pour qualifier un espace donné et définir le cadre juridique. On doit considérer qu'il y a une distinction, indépendante du type de propriété, entre les situations juridiques qui se présentent dans les espaces publics et ceux du privé.

Dans cette optique, nous pouvons considérer que les espaces publics recouvrent tous les espaces:

Dont la collectivité publique est propriétaire.

Attachés au domaine public officiel immobilier de cette collectivité.

Affectés à l'usage directe du public et aménagés spécialement à cet effet.

A travers cette approche juridique, les droits et les devoirs sont clarifiés.

Comme la collectivité est propriétaire de ce domaine public, elle doit :

Délimiter et Entretien ces espaces publics.

Inaliénabilité et imprescriptibilité de ce domaine public.

Polices ou de conservation (protection des biens et respect de son affectation)

Police de l'ordre public.

Pouvoir de gestion domaniale

5-2)-Les espaces libres relevant du domaine privé.

«Se sont généralement des espaces organisés, généralement clos, indépendants ou associés à un au plusieurs édifices comportant des végétaux d'utilité ou d'agrément cultivé en pleine terre ou hors sol»⁽¹⁾. Ces espaces peuvent prendre la forme d'un jardin de devant, ou d'une cour attenant de grande ou de petite taille selon sa fonction, aération, passage de lumière, aire de manœuvre ou de stationnement, de circulation ou de dépôt, puits, accès à la cave, services divers, ou espace de dégagement et d'agrément devant des baies.

6)-La gestion des espaces publics.

6-1) Définition du gestionnaire.

Le gestionnaire« est le gérant ou celui qui est chargé de gérer un travail quelconque»⁽²⁾.

Pour l'urbaniste Michel Bassand «il représente l'acteur qui gère l'espace public de la façon la plus efficace possible»⁽³⁾.

Dans notre recherche on vise par le terme gestionnaire. L'acteur qu'est chargé de la gestion directe ou indirecte des espaces publics.

Les espaces publics offrent la possibilité à ceux qui régissent la ville de les améliorer pour le mieux-être de ses usagers. Leurs mutations permettent d'agir sur les comportements de ses derniers, de favoriser la combinaison de pratiques multiples qui peuvent paraître contradictoires, et de diversifier les modes de déplacement.

Comme propriétaire de ce domaine public, la collectivité, par son représentant, et dès lors légitime pour agir sur les composantes de ces espaces, et pour investir, réglementer, fiscaliser, contrôler, entretenir, inciter...etc.

⁽¹⁾ Bénetière, éd, 2000, Page, 28, in Bernard Gautiez, Espace urbain: vocabulaire et morphologie, éd, patrimoine, Paris, 2003, page. 450.

⁽²⁾ Larousse/SEJER, Dictionnaire Larousse, Manchecourt, Maury-Eurolives, Paris, 2004. P, 191.

⁽³⁾ (Michel Bassand ET AL, op, cit. p115).

Les attributions et les responsabilités de l'acteur public se déclinent sur plusieurs domaines qui interfèrent les uns sur les autres, et qui révèlent de la politique urbaine d'ensemble poursuivie par la collectivité.

Les champs de ces responsabilités doivent-êtré précisés, et tous sont nécessairement concernés, d'une manière ou d'une autre, pour gérer efficacement les espaces en question.

6-2)-Dans la politique urbaine en France.

L'urbanisme réglementaire français c'est promulgué depuis 1967 à travers les plans d'occupation des sols et des plans de protection des zones d'environnement protégé. Qui ne sont rendus publics qu'à partir du 1^{er} juillet 1978, mais l'espace public n'était guère présent en tant que tel dans ces plans.

Si la physionomie est modelée par les règlements urbains, depuis les plus anciens (alignements, prospects, par exemple), seuls la rue et l'espace vert font l'objet de dispositions générales spécifiques dans la loi d'orientation foncière française du (30/12/1967) suivie du décret N° 69-551 du 28/05/1969.

« La gestion des espaces publics met en scène une série de collaborations, permettant de « dessiner » une structure de pouvoir spécifique à ce domaine, cette configuration qui doit prendre en considération le poids et la position institutionnelle des acteurs, les ressources à leur disposition, et les stratégies déployées pour mener à bien les divers objectifs »⁽¹⁾.

Comme les espaces publics, sont « des lieux où l'on vit »⁽²⁾, leur occupation est devenue source de conflit qui nécessite une législation pour maîtriser leur gestion, l'exemple de traité de police de Délmare (1705,1738) pour la ville de Paris, fait la synthèse de toutes les mesures et les modes d'organisation mise en place.

⁽¹⁾ (Michel Bassand ETAL, vivre et créer l'espace public, Lausanne, Paris. 2001. p115).

⁽²⁾ VIVANE Claude, Espace public et culture urbaine, la voisier, Paris, , 2002.p72.

On y retrouve les règles de contrôle et de la gestion des conflits, le traité met en évidence, la propreté, l'éclairage, la circulation, le respect des règles d'hygiène et de silence.

6-3) Dans la politique urbaine en Algérie:

En Algérie, la loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. Article (31) relatif aux droits d'usages des sols et de construction, le plan d'occupation des sols, traite la délimitation des espaces publics, autant que des espaces libre en précisant les leurs caractéristiques et leurs tracés.

Il faut noter que cette référence aux espaces publics n'est pas explicite et peut aboutir à toute forme d'interprétation très préjudiciable à ces espaces.

Dans cette optique la qualité de ces derniers perdure l'enjeu de gestion le plus important pour la collectivité.

La gestion de ces espaces est relative à toutes les opérations effectuées par l'organisme gestionnaire, qui est les collectivités locales de la municipalité ou de wilayat à partir des travaux de viabilisation et d'aménagement comme 1^{ère} phase. Et le processus de leur mise en œuvre et de leur entretien comme 2^{ème} phase.

Le concept gestion que nous visons dans notre recherche, c'est toutes les opérations administratives, techniques, et législatives, qui ont pour but de faire la mise en état des espaces publics, tout en assurant le contrôle permanent de ces espaces par les services concernés, et veiller contre toutes pratiques informelles ou travaux illégaux qui peuvent dénaturer leurs aspects physiques ou visuelles.

Le rôle des espaces publics est en évolution permanente à travers l'irruption des nouvelles technologiques de l'information et de la communication qui

bouleversent les usages et les pratiques de ces espaces et qui met leur gestion sous l'influence de l'évolution du mode de vie et les nouvelles attentes des citoyens.

A ce titre, il faut éclaircir les différentes règles qui s'appliquent à ces espaces publics afin de leur assurer la pérennité et les protéger de tout type d'appropriation particulière qui peut privatiser leurs usages au détriment de l'intérêt des collectivités locales qui garantissent la permanence de ces espaces dans le temps. Leur utilité publique doit être officiellement déclarée.

6-4) Les termes inhérents aux espaces publics:

Dans ce point, on cherche à comprendre les aspects de dégradation physique et visuelle de ces espaces à travers quelques termes inhérents aux espaces en question. La dégradation est un système dans lequel se trouvent les espaces publics, sous l'effet du conflit d'usage ou d'appropriation.

Le facteur prépondérant du processus de dégradation est la négligence de prendre en charge l'opération de mise en œuvre et de contrôle de ces espaces par les collectivités concernées. Cette dégradation peut se manifester Selon la situation sécuritaire : «la dégradation contribue à détériorer matériellement l'environnement et participe à l'émergence d'un sentiment d'insécurité »⁽¹⁾ .

Selon la gestion : la dégradation des espaces publics peut-être le résultat de « la dégradation des conditions de gestion, de l'entretien et de la maintenance des espaces en question »⁽²⁾ .

⁽¹⁾ (Michel Bonetti, op.cit. 1988. P, 95).

⁽²⁾ (M. Ouled Hocine, revue construire. Ed .Univ, Alger. 1987. P, 4).

Conclusion:

Les différentes mutations des espaces publics avaient leurs impacts sur l'espace urbain de la ville, cela se manifeste à travers la lecture des différentes approches relatives à l'espace urbain et qui jugent que les mutations des espaces publics ont suivi l'évolution spatiale de la ville selon ses différentes formes et types de mutations.

Dans la fin du XXème siècle, Les interventions urbaines qui ont été menées en Europe avaient pour objectifs de normaliser ces espaces publics sur le modèle de la ville héritée. La gestion de ses espaces est évoluée à travers le temps et dans la plupart des villes du monde, en particulier entre les années de 1980 et 1990 comme le plan lumière de la ville de Paris et de Lyon, à travers l'utilisation de plusieurs outils comme cameras et éclairage spécifiques. Les mutations de ses espaces avaient leurs impacts sur la structure et l'identité architecturale et urbanistique de la ville. Ces espaces publics font partie des domaines publics qui doivent être régi par des règles précises.

Pour définir leur cadre juridique, il est utile de clarifier les droits et les devoirs de chaque propriétaire qu'il soit public ou privé afin de maîtriser toutes les mesures et les modes de gestion qui doivent être mises en place.

Études et recherches antérieures.

-Introduction:

Il est reconnu que les études antérieures dans leurs ensembles visent à réaliser des progrès pour la connaissance humaine, comme elles permettent d'atteindre l'écart soi-disant scientifique et connaître les lacunes et les connaissances qui ne sont pas précédemment traités ou discutés par d'autres chercheurs. Dans ce chapitre, les études antérieures qui se sont focalisées sur la morphologie urbaine vont apporter une richesse à notre recherche et aider à la compréhension thématique de l'approche d'analyse, comme elles vont nous permettre d'ouvrir une fenêtre pour déterminer l'importance de l'étude menée qui constitue un facteur clé dans le développement des questions de la recherche et l'exploration du cas d'étude.

- Thèse de Doctorat en sciences, intitulée : L'expression de deux Architectures à travers deux Parcours urbains. villes de Constantine et Annaba

Auteur : Boulkroune Heddy.

Année académique 2005-2006. A l'université de Mentouri, Constantine, Faculté science de la terre, Département D'architecture et d'urbanisme de Constantine.

Contenu de la thèse:

Le travail s'est structuré autour de (05) cinq parties constituant (11) onze chapitres,

Dans la première partie, le premier chapitre contient les points suivants:

L'objectif principal de cette étude selon l'auteur consiste à déterminer la relation entre un parcours sémiotique et un parcours morphologique, le premier est entendu comme le résultat d'une action de parcours selon un cheminement précis, un dispositif urbain identifiable qui sont livrés à travers les discours de ses acteurs

tandis que le second est identifié par des éléments morphologiques intrinsèques à savoir les bâtisses qui le bordent et le délimitent.

L'objectif, est la superposition et la comparaison de configuration sémiotique et de configuration morphologique suivant la théorie de l'information à travers laquelle sera émise chaque configuration.

La méthode d'analyse optée par l'auteur est l'utilisation de trois techniques qui sont, l'analyse morphologique, sémiotique et la comparaison des résultats obtenus à partir de la méthode précédente. A travers une superposition des segments choisis, l'auteur a pu interpréter le résultat final obtenu.

Le premier chapitre est intitulé "positionnement épistémologique" et contient une problématique en s'interrogeant sur les raisons sociales et architecturales qui ont permis à ces parcours de se constituer en image de la ville.

Le choix de corpus correspond à des rues appartenant à deux villes, géographiquement différentes, et qui drainent un flux très important d'habitant à cause des fonctions exercées par ces deux métropoles régionales.

Pour mieux définir ce corpus, l'auteur a commencé par l'étude du concept de rue et ses métamorphoses éphémère, qui se prête aux mutations sur des durés plus longues.

Le travail s'est articulé autour de trois hypothèses qui sont:

- L'existence de parcours est obligés dans la ville.
- L'existence de configurations sémiotique inhérentes aux parcours.
- La confrontation des segments sémiotiques aux segments morphologique.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur a fait la présentation des parcours d'études, Le parcours de Constantine et celui d'Annaba. Ce chapitre est achevé avec une conclusion, dans laquelle l'auteur a fait resurgir tout les éléments pertinents sur les

parcours indiqués à travers l'application de la méthode de segmentation. Cette méthode a permis d'apporter des éléments nouveaux relatifs à l'image de la ville.

Dans le chapitre trois (03), l'auteur a présenté un état du savoir sur les parcours d'une façon générale suivant une approche de la notion de parcours en étudiant le parcours narratif, l'analyse séquentielle et l'analyse des travaux de Kevin Lynch. Cette étude sera renforcée par d'autres méthodologies d'approches des parcours à savoir les travaux d'Alain Renier, l'approche psychologique, la carte mentale, la méthode des itinéraires et la méthode des parcours commentés. Ce chapitre s'est terminé avec une conclusion sommaire qui juge la pertinence de la méthode utilisée.

La deuxième partie est composée du quatrième et du cinquième chapitre, le quatrième s'articule autour de l'analyse classique de contenus qui se base sur l'entretien comme méthode de base et qui se réfère aux travaux d'Alain BLANCHET et Anne Gotman.

Le cinquième chapitre, se résume dans un processus méthodologique à savoir l'approche sémio-morphologique composé de la sémiotique et de la morphologie. Cette partie se termine avec une conclusion sommaire qui présente la morphose et la sémiose, comme approche qui pourrait apporter justement un éclairage sur les valeurs multiples que peuvent prendre les formes urbaines.

La troisième partie est consacré à l'analyse sémiotique est constituée du sixième et septième chapitres. Le sixième contient une analyse sémiotique des discours des acteurs des parcours dans la ville d'Annaba. Le septième est consacré aussi à l'analyse sémantique qui peut être dégagés des discours des acteurs de la zone dite Gambitta à Constantine.

La quatrième partie contient trois chapitres, le huitième, le neuvième et le dixième chapitre. Cette partie est consacrée à l'analyse morphologique, le huitième chapitre contient une étude sur la perception et la représentation tout en présentant

la déférence entre les deux concepts à travers une approche qui explique comment l'espace urbain est investie. Le neuvième chapitre est intitulé : approche morphologique qui se focalise sur un état du savoir concernant la morphologie des façades qui font les limites de part et d'autre du corpus et situation des spécimens sur le parcours et enfin une lecture et interprétation des résultats sont faites par l'auteur.

Le dixième chapitre est consacré pour l'analyse morphologique des façades des parcours tout en codifiant les façades de la rue Gambitta et calcul des segments morphologique du parcours d'Annaba.

La cinquième partie est intitulée: l'analyse sémio morphologique, composé du onzième chapitre qui s'intitule: confrontation des segments morphologique et des segments sémiotiques, en étudiant les deux parcours celui de France et de Gambitta.

Les résultats de ce travail que seul les constructions qui ont été identifiées par rapport à ses composantes morphologique ou stylistiques (forme de baie, hauteur du Bâtiment et décorations portées sur les façades) ainsi que les éléments urbains, les magasins et d'autres éléments architecturaux.

La conclusion de ce travail: l'auteur est arrivé à conclure que certains éléments d'identification des constructions semblent déterminants à savoir:

- Le rythme de fréquentation, le sexe de l'acteur
- L'âge de l'habitant.
- chaque parcours et son environnement construit peuvent être considérés aussi comme un espace urbain, susceptible d'être parcouru par divers acteurs sociaux et perçu selon des manières différentes. La multiplicité des regards, qui peuvent être portés sur cet ensemble complexe introduit à la reconstruction de forme perçues.

A la morphologie certaine du dispositif spatial que constitue une rue et son environnement stable peut être mis en parallèle une variation formelle de ce même dispositif devenu dynamique du fait qu'il sans cesse réinventé par les parcours dont il est successivement le lieu.

Les fragments de la première étude morphologique, avec les fragments de l'environnement construit, transformé par sa lecture dynamique. C'est la morphologie de l'architecture des parcours et de leur environnement construit que l'auteur a mis en exergue. Au terme de nombreux essais que l'auteur a utilisé ces mêmes parcours comme moyens d'investigation du lien réel existant entre les habitants engagés dans leurs rituel sociaux quotidiens, et les spécificités morphologiques de l'architecture de l'environnement construit. Ce qui signifié pour que les parcours sont pour nous non seulement un moyen, mais aussi une méthode d'approche pertinente de l'espace urbain.

Cette étude a permis à l'auteur d'étayer ses hypothèses et de lui conduire à amorcer d'autres problématiques sur la perception, l'image d'un parcours pour ses acteurs ainsi que son impact sur son environnement urbain.

Les résultats étaient quasi-identiques sur les deux parcours, ce qui a permis à l'auteur de certifier que le résultat sera le même quelque soit le parcours pris pour l'étude.

Cette étude a permis à l'auteur de comprendre que d'une part l'excès de redondance d'éléments architectoniques les rendait quasi imperceptibles, d'autre part le regroupement des éléments sémiotiques sur un parcours lui rend visible ou plus sensible.

Parmi les résultats de cette étude le parcours constitue un fond inerte, stable que seuls les segments sémiotique activent.

L'auteur insiste sur les formes saillantes ne sont pour lui que des configurations sémiotiques. Cette étude a permis à l'auteur de poser les jalons pour de nouveaux axes de recherches.

-Thèse de Doctorat en sciences Appliquées, intitulée : Logique de conception et processus de production de l'espace public urbain.

Auteur : Philippe Hanocq.

Année académique 2004-2005. A l'université de Liège Faculté des sciences Appliquées.

Contenu de la thèse:

Dans cette thèse l'auteur présente que l'évolution de ce qu'il nommerai «espaces publics urbains » est au centre de ses préoccupations professionnelles que ce soit pour les façonner très concrètement en tant qu'aménageur ,ou pour les décortiquer en tant que des objets de recherche plus académique, dans les rapports qu'il entretient avec la mobilité ,le paysage urbain et la planification .L'évidence d'un travail autour de quelques réflexions qu'il avait pu développer, s'est immédiatement imposée , sans qu'il n'entrevoir clairement au départ le fil d'Ariane qui a guidé ses pas et conféré une cohérence à toute ses expériences accumulées au fil des années , comme urbaniste et praticien de l'aménagement et enseignant chercheur ensuite.

Selon lui, l'histoire de la notion d'espaces publics oscille comme réalité concrète banalisée et intellectualisé. C'est donc un concept foisonnant mettant en jeu, des représentations sémantiques complexes qui les ont forcés à baliser le champ de ces investigations.

Ce travail met l'accent sur les évolutions potentielles des espaces publics urbains, sous la pression conjuguée de facteurs qu'il perçoit comme sous-tendant fondamentalement le développement des sociétés urbaines dites post-industrielles.

Les facteurs qu'il a identifié et retenus sont au nombre de quatre et tout au long de ce travail, l'auteur a tenté de démontrer les concepts et les modèles concrets d'organisation des espaces publics urbains contemporain occidental.

Ces quatre facteurs, pris comme des principes paradigmatiques, sont tout d'abord d'une actualité particulièrement brûlante et ensuite ils ouvrent un champ d'investigation vaste.

Cette recherche est construite sur la présomption que ces principes sont pour l'auteur « fédérateurs », induisent des modèles d'aménagement relativement stables, répondant aux demandes des principaux acteurs publics ou privés du développement urbain, lesquels constituent les prémices de ce que sera l'environnement commun dans un futur proche.

Dans cette optique l'auteur se pose la question suivante, qu'est-ce que c'est donc les espaces publics urbains d'aujourd'hui et quelles sont les tensions qui les font évoluer ? Telles donc sont les questions centrales auxquelles l'auteur a tenté de répondre dans sa réflexion à partir d'une explication des contextes et de la formalisation des modèles proposés.

Le terme espace public dans son pluriel est tout récent puisqu'il n'est usité que depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, début du XIX^{ème} siècle. Cependant, la recherche de l'origine du concept d'espace commun nous fait remonter dans le temps, jusqu'à la charnière du néolithique. Depuis cette époque, les destins de la ville et de son espace en creux comme le dénomme Claude Thiberge sont intimement liés. L'auteur montre, dans cette approche historique relativement concise, que ces espaces sont toujours le produit du contexte sociétal et qu'ils n'en vont pas différemment aujourd'hui.

La seconde partie de ce travail et de cerner la situation des espaces publics dans le monde occidental, à l'aube de ce XXI^{ème} siècle, et les évolutions potentielles qu'il porte sous la pression des principes « fédérateurs » énumérés ci-dessus. C'est ainsi que l'auteur s'est posé la question sur les origines de l'espace public dans les civilisations urbaines?

La recherche de l'origine du concept d'espaces publics (ou d'espace creux qui est une terminologie peut-être plus appropriée à ce stade) lui emmène dans son voyage dans le temps, à la charnière du néolithique.

Au début, entre 10.000 et 6.000 ans avant notre ère, dans les premiers agglomérats relativement stables qui voient le jour au moyen orient (Turquie, Syrie, Irak). Cette époque marque en effet une rupture fondamentale : le lent passage d'une société de chasseurs/ cueilleurs nomades à une société de cultivateurs/éleveurs sédentaires.

Il s'agit là d'un saut qualitatif déterminant qui se marque par une évolution significative de la relation à l'espace.

Le nomade se fonde dans un espace indéfini, linéaire et répétitif, limité par la seule ligne d'horizon. Il s'agit d'un espace « inappropriable ». Pour le sédentaire au contraire, le lieu incertain est transcendé par la conscience d'un « dedans » et d'un « dehors » qui fragmentent l'espace absolu et infini en une série d'espaces discrets et stables qui peuvent faire l'objet d'une appropriation durable de la part des communautés résidentes, appropriation qui se traduira généralement assez rapidement en principes organisateurs.

Pour autant, appropriation de l'espace par une communauté sédentaire ne signifie pas matérialisation d'un espace public.

Les premiers agglomérats humains sont composés de cellules bâties élémentaires. Les agglomérats néolithiques de Jerf El Ahmar en Syrie, de Jericho en Palestine (entre 10.000 et 8.500 avant JC) ou de Catal-Huu en Anatolie (entre 7.000 et 6.000 avant JC) fournissent des exemples de telles organisations que l'on peut réellement qualifier de « proto-urbaines ».

Dans les cas mentionnés, les espaces extérieurs directement attenants aux bâtisses sont, selon toute probabilité, négligés non aménagés et laissés à l'état naturel. La vie communautaire se reportait toute entière dans l'enclos des bâtisses.

Cependant, à Jéricho, dans les strates d'occupation les plus récentes, apparaissent des espaces en général étroits entre les enclos bâtis, probablement pour des raisons fonctionnelles (accès, évacuation des eaux usées ou pluviales ainsi que des déchets). Il s'agit là des premières manifestations connues d'une volonté « politique » délibérée de créer et d'organiser un espace « interstitiel » au bénéfice de la communauté tout entière.

Cela constitue vraisemblablement le véritable acte de naissance d'un espace véritablement public. Cette naissance marque en même temps une étape supplémentaire dans le processus de sédentarisation et d'appropriation de l'espace. Au-delà du cadre étroit de la cellule bâtie, réservé à l'appropriation individuelle, il existe désormais un véritable extérieur que la communauté peut utiliser et dans lequel elle va bientôt pouvoir se projeter. A l'extérieur de l'enclos protecteur, là où il y avait jusqu'alors que chaos et nature hostile, il y a maintenant, dans certaines limites, un espace utile et ordonné selon la volonté de l'homme, à défaut d'être accueillant ou chargé de symbolisme.

Dès ce moment, il entre clairement dans les prérogatives de l'autorité en charge de la communauté (que cette autorité soit civile, militaire ou religieuse) de se préoccuper de l'organisation de tout l'espace inclus dans l'enceinte urbaine, à la fois l'espace bâti-privé ou public- et l'espace « en creux », généralement non bâti. Dans la première partie de ce travail, l'auteur a utilisé indifféremment plusieurs termes pour désigner l'objet de ses préoccupations : l'espace public. Peut-il mieux cerner les notions utilisées ?

Tenter une définition simple et concise de ce qu'est l'espace public relève, selon lui, du mythe.

L'espace public est un concept labile et une réalité circonstancielle. Il apparaît là où on ne l'attend guère et disparaît là où on est supposé le trouver. Comment en effet penser de manière « Co-déterminée » et consensuelle l'espace public sachant qu'il est tout à la fois **objet et concept** :

- espace formel
- espace structurant
- espace sémantique (symbolique)
- espace relationnel (au sens sociologique)

Selon l'auteur, on peut évidemment tenter d'aborder la définition par plusieurs entrées :

-Morphologique : un espace public se distingue –t-il visuellement d'un autre type d'espace, est-il ouvert ou fermé (bâti-non bâti), quelles sont ses caractéristiques géométriques,.... ?

-Juridique : comment se définit l'espace public et quelles sont ses caractéristiques par rapport à l'espace privé, l'espace public jouit-il d'un statut particulier par rapport à d'autres types d'espaces,.... ?

-Patrimonial : Quels pouvoirs d'intervention pour les « propriétaires-gestionnaires », l'espace public est-il susceptible d'une valorisation particulière,.... ?

-Fonctionnel : se caractérise-t-il par un usage particulier, des fonctions d'accueil spécifiques,.... ?

-Philosophique : dispose-t-il d'une charge émotionnelle et symbolique particulière ?

La définition englobe explicitement les espaces non bâtis (ouverts) affectés à des usages publics (on pense probablement à des rues, places, boulevards,...)

Quid de ces espaces non bâtis privés que sont : les servitudes, les voiries privées,...

Egalement des parcs et jardins publics qui souvent ne sont pas incorporés dans le domaine public au sens juridique du terme (ces éléments peuvent émarger au domaine privé d'une collectivité) ?

L'auteur cite Une autre approche de P.Gosselain dans « Les cahiers de l'urbanisme »² de la Région wallonne en Belgique : « *l'espace public est un espace en trois dimensions, c'est-à-dire englobant une surface au sol et les objets qui le délimitent ; il est accessible au public de façon visuelle qu'il y ait ou non accès physique...* ». Cette démarche introduit les notions de droit et responsabilités des riverains et des gestionnaires dans les interrelations entre la propriété privée et l'environnement commun.

Dans le champ sociologique : l'espace n'est plus considéré comme une entité physique « formalisable » mais comme « *un espace social, défini par ses usages et*

sa dimension symbolique, par du tout par sa forme » ou comme « espaces symboliques de la médiation ... (intergénérationnelle et /ou interculturelle », ou encore « le cadre au sein duquel les citoyens libres et égaux s'engagent dans la participation politique essentielle aux pratiques démocratiques »

Selon lui, l'espace public peut encore être vu comme « support des réseaux de communication et techniques divers nécessaires au bon fonctionnement de la communauté ». Cette Approche néanmoins usuelle parmi les opérateurs intervenant régulièrement sur l'espace.

L'auteur a tenté de tourner le problème en utilisant tout au long de ce travail une terminologie aussi labile et circonstancielle que la notion à définir, afin d'englober sans exclure, autant que faire se peut, les différentes interprétations sous-jacentes.

Il se trouve donc indifféremment tout au long des lignes qui vont suivre des termes comme : « espace public, espace en creux, espace commun ou espace de communication ».

L'ensemble de ces termes fait référence à un espace affecté, usuellement et implicitement ou explicitement, par son gestionnaire (autorité publique ou privée) à l'usage commun.

Il a utilisé le terme « domaine public » qui fait référence à une notion patrimoniale classique définie par la jurisprudence. Pour faire partie du domaine public, il faut que trois conditions soient réunies :

1. Le bien immeuble doit être la propriété d'une personne publique ;
2. Il doit être affecté à l'usage direct du public ou à un service public ;
3. Il doit être aménagé spécialement à cet effet.

Selon l'auteur en matière d'aménagement des espaces publics, l'usager postmoderne réagit avant tout en tant que consommateur. Il dispose de canaux d'information suffisamment efficaces pour permettre une comparaison et une évaluation critique des services et des équipements qui lui sont proposés, ce qui tend à accroître ses exigences. La mise à disposition d'un équipement simplement

correct ne suffit plus. Il veut l'excellence et fera pression dans ce sens auprès des maîtres d'ouvrage.

Pour définir la domanialité et la gestion sectorielle, l'auteur cite que le domaine public désigne l'ensemble des surfaces dont la gestion est assumée par les pouvoirs public. (État fédéral, région, communautés ou communes). Il est géré à chaque niveau de pouvoir par plusieurs administrations distinctes.

Mais alors que l'usager considère ce domaine comme un tout, il est en fait décomposé en un ensemble de mailles, de couloirs ou de fragments juxtaposés.

De même, l'usager a peu conscience du statut juridique de l'espace qu'il foule (domaine public, propriété publique, accessible au public, propriété autorisée à certaines catégories d'usagers).

Pour ajouter à la confusion, il ne fait pas non plus clairement la distinction entre espace public et propriété privée accessible au public.

Cependant, domanialité et statut juridique ne sont pas que des concepts abstraits, leur existence se traduit très concrètement sur le terrain au moins de deux manières :

Par l'application de normes techniques et de réglementations qui sont propres à chaque gestionnaire selon une cohérence fonctionnelle d'un système organisé à un vaste échelon territorial par l'existence d'un même vocabulaire.

Par des modes de financement distincts qui se traduisent sur le terrain par le simple fait d'une gestion sectorielle.

Synthèse la partie théorique de cette étude.

L'urbanisme dit de « communication » tel qu'il l'a conceptualisé en tête de ce chapitre met en avant le consensus comme valeur première du processus d'aménagement. Ceci reflète la tendance actuelle de la « théorie démocratique », dans laquelle « *démocratie délibérative* » et « *démocratie discursive* » sont devenues des mots clefs. Au cœur du modèle délibératif on trouve l'idée que, dans la prise de décisions, tous doivent être entendus et qu'une décision ne doit pas être prise lorsqu'elle est perçue comme fondamentalement mauvaise. Toutefois, il faut

garder à l'esprit que l'adhésion aux idéaux de la démocratie délibérative n'exclut pas la reconnaissance de l'existence de conflits d'intérêt puissants dans la pratique de la planification et de la politique. L'importance accordée au consensus dans la pratique de la planification dite « participative » qui ressort du concept de gouvernance urbaine, montre au contraire que l'on a comprise la nécessité de résoudre ces conflits.

En synthèse, les rapports entre les acteurs de gestion des espaces publics pourraient se caractériser de la manière suivante :

La prise en compte d'une volonté de prise en charge directe des problématiques individualisées du cadre de vie, selon les principes de la démocratie participative ;
La modification du rôle des multiples opérateurs privés dont le rôle traditionnel d'exécutants s'élargit à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'accords de partenariats de plus larges conclus avec l'autorité publique.

Les espaces publics sont ainsi condamnés à une « *adaptation* » constante tout en étant qu'il semble matériellement impossible de gommer purement et simplement ses antécédents. A travers ses évolutions, les espaces publics assurent donc simultanément la pérennité structurelle de la ville et son adaptation *morphologique* aux contraintes qui naissent des nouveaux usages.

Après une lecture thématique de l'espace public, l'auteur à entamer cette étude par l'étude de cas de la ville de Liège.

En effet l'auteur montre l'importance du reconditionnement des espaces publics liégeois durant les 2 décennies qui viennent de s'écouler.

Une Requalification générale des espaces publics qui se constate et qui s'appuie sur une liste impressionnante de requalifications significatives des espaces publics urbains touchant tous les quartiers et concernant des programmes très divers. Qu'il en juge :

- Le re- conditionnement de l'ensemble du cœur historique (rues en semi- piétonnier, places, boulevards urbains, parc) qui vient se superposer au plateau piétonnier commercial ;

- Le réaménagement du site de la gare principale et le retraitement des connections avec le centre ville ;
- Les projets de re- conditionnement des berges de la Meuse ;
- Des aménagements de centres de quartiers excentrés (places, carrefours, squares,...) ;
- Des aménagements de sécurité aux abords des écoles et dans les ruelles résidentielles.

En 1988, la ville de Liège et l'université élaborent conjointement un schéma d'aménagement couvrant l'ensemble du quartier en vue de :

- Re- conditionner le carrefour et les tronçons de route adjacents (2*2 voies)
- Rationaliser les accès au domaine universitaire et développer un centre de quartier qui pourrait être une interface nécessaire entre le campus et les zones de résidence, compte tenu de leur développement respectif.

Pour l'enjeu de la sécurité, Que ce soit en matière de sécurité routière ou de criminalité ordinaire, les récriminations majeures des citoyens à l'égard de leur espace public, tournent bien souvent autour de la problématique sécuritaire. Pour preuve, le résultat d'enquêtes menées par l'auteur à l'échelon européen dans le cadre de cette étude et pour l'enrichir, des enquêtes approfondies ont été menées par l'auteur sur quelques pays de l'Europe.

Selon l'auteur. L'insécurité grève lourdement le confort d'utilisation des espaces publics dans la ville de Liège

Dans cette enquête, plusieurs catégories de gens selon le sexe et l'âge sont interrogées dans la rue, la plupart d'entre eux s'expriment sur le confort d'utilisation de l'espace public.

Leurs conceptions à propos des espaces publics se rejoignent sur les objectifs mais s'appuient sur des formalisations et des définitions divergentes de ce qu'est ou devrait être un espace public.

D'un côté, on pourrait très vite être confronté à une ville quasi totalitaire, fragmentée en cellules autonomes et rivales et surveillée 24h/24h par des géôliers électroniques (caméras en circuit fermé) disposés à tous les coins de rues. Il n'y a d'ailleurs plus de rues, il n'y a plus que des couloirs servant des zones privatisées. C'est la ville de la sécurisation exacerbée, qui répond à la délinquance à coups d'innovations techniques ;

De l'autre côté, bâtie sur un modèle de concertation sociale, faisant une grande place à l'intervention publique qui garantit la cohésion d'ensemble du domaine public. C'est la ville

En termes d'espaces verts dans la ville, l'auteur s'est référé à 2 types de réalisations :

Les parcs publics urbains ;

La cité jardin.

Selon lui ces deux concepts ont été présentés dans l'école Française à travers le parc de Versailles comme archétype, et dans l'école anglo-saxonne avec la création du « Jardin anglais » ou le mouvement des cités jardins, ce concept de structure verte s'est réimposé dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle avec la montée des mouvements écologistes.

Ce mouvement s'articulait autour de 3 auteurs :

Camillo Sitte pour son livre « *Der stadtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen* », Ebenezer Howard pour « *Green cities of tomorrow* » et Tony Garnier pour sa « *cité Industrielle* »,

Ce qui précède démontre à suffisance l'impact du concept de la cité jardin sur l'environnement bâti dont nous sommes les utilisateurs au quotidien.

De nos jours, cet impact, l'auteur l'a déjà souligné,

L'auteur a présenté aussi le projet urbain comme une manière de structurer le territoire Wallonie à partir de l'espace public. car La Belgique s'est dotée au

XIX^{ème} siècle de réseaux de transport très denses à la mesure de son développement industriel.

Dans ce contexte l'auteur s'est posé la question suivante.

« Quels espaces publics pour le XXI^{ème} siècle ? ». Tel était un de ses questionnements de départ.

Et pour conclure sa recherche, l'auteur cite que la fabrique urbaine continue à produire partout dans le monde des sommes faramineuses d'espaces publics en tout genre, certains sophistiqués et médiatisés à l'extrême, d'autres si communs qu'il n'existe qu'une dénomination générique pour les qualifier (ce sont des rues, des chemins, des routes,...sans autre précision).

Ces espaces banalisés, forment la toute grosse majorité des espaces publics urbains et qu'il en sera encore ainsi demain. Bien sûr, la sophistication restera réservée à quelques opérations prestigieuses finalement assez marginales. Mais ce n'est pas la seule raison.

L'auteur a montré aussi dans la première partie de son ouvrage que la formalisation du (système espace public urbain) (ou espace en creux, comme il l'a appelé pour couvrir un champ plus large) était bien évidemment, tout comme la ville, tributaire d'un niveau de développement technique, économique ou culturel de la société qui le produisait.

L'auteur a plaidé que les formes d'appropriation « unilatérale » de l'espace public examinées dans son travail (qu'elles soient à des fins commerciales, de ségrégation sociale, ou de sécurisation, les différentes formules pouvant se combiner), non seulement sapent les bases de la notion de service public (ce qui n'est déjà pas si mal) mais plus fondamentalement ébranlent l'idée de cette communauté urbaine solidaire et partageant un projet commun. De solidarité, il n'est plus question lorsque les individus ne sont que clients ou concurrents. Quant au projet, il n'a plus rien de commun s'il est accaparé au bénéfice de quelques-uns.

Dans La conclusion, l'auteur a parlé sur les pratiques de production des espaces publics contemporains. Elles sont certes, comme il a montré, le résultat d'un processus démocratique post- moderne, par essence complexe (ne serait- ce qu'en raison du nombre et de la diversité des acteurs) et continuellement négocié. Ainsi qu'il l'a mis en évidence.

L'analyse est toujours intéressante, elle a permet de déboucher sur une action mieux étayée.

Le processus de gouvernance génère effectivement certaines tendances qui vont dans le sens de l'immobilisme ou de la standardisation du paysage urbain, la compétition et la dérégulation qui sont des données de la société post- industrielle, sont aussi des facteurs qui interviennent puissamment pour diversifier une production qui doit faire la différence dans un marché concurrentiel.

Selon lui, cela est vrai à tout les niveaux, pour tout les paramètres entrant dans l'aménagement de l'espace urbain (social, politique, économique, environnemental,...) et cela s'applique dans la concurrence que les villes se mènent entre elles, ainsi que dans les projets qui sont menés sur des sites différents dans une même ville.

Au départ, simple mise en en concurrence de projets alternatifs dans un souci de transparence et de bonne gestion de l'espace public, il voit que le processus de gouvernance risque d'aboutir :

- Soit à la privatisation de l'espace urbain, discutée ci-dessus, à mesure que les rapports de force deviendraient de plus en plus inégaux entre une autorité publique affaiblie dans son prestige et des partenaires privés financièrement puissants ;
- Soit à une inflation de projets prestigieux ne flattant que l'ego de quelques-uns mais peut- être peu utiles à la communauté son ensemble.

A cet égard, le marketing urbain introduit avec force la dimension de l'image et de ses aspects dictatoriaux dans la logique de gérer les espaces publics comme des projets urbains. Cette idée pousse parfois à faire des formes originales et

clinquantes sans contenu, sans vision. C'est là probablement le dilemme de la post-modernité qui est née sur le désenchantement de la fin des utopies globalisantes et dont les productions ne sont souvent qu'ironiques et/ou désabusées, sans proposer la fraîcheur, l'enthousiasme militant et dialectiquement intéressant d'un véritable projet de société.

-Livre, intitulé : Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville.

Auteur : Rémy ALLAIN,

Maison d'édition : Armand Colin.

Réimpression : Paris, 2014.

Nombre de pages:254 Pages.

Afin de résumer le contenu de ce livre qui est présenté par l'auteur dans dix (10) chapitres, nous allons nous limiter aux points les plus importants contenus dans cette étude selon une approche morphologique, et les éléments urbains visés par cette approche et qui sont les formes urbaines et leurs significations dans le système urbain global.

Introduction.

Dans ce livre nous nous sommes limités qu'aux chapitres qui se focalisent sur l'approche et les différentes formes des espaces publics et qui nous intéressent dans notre recherche. Selon l'auteur, La morphologie urbaine est l'étude de la ville, de la constitution progressive de son tissu urbain et des réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines (rues, places et autres espaces publics...). Selon l'auteur, cette réalité complexe analysable à différents niveaux d'échelle et de plusieurs points de vue, traverse les cloisonnements disciplinaires .Elle est partagée entre plusieurs savoirs. Par ses aspects théoriques elle se rattache à la géographie urbaine, à l'architecture. Sous ses formes appliquées, elle est une composante importante de l'urbanisme, mais

relève à la fois de l'aménagement urbain (*urban planning, Stadtplanung*) et de la composition urbaine (*urban design, Stadtebau*).

Les études urbaines peuvent mettre l'accent sur l'approche fonctionnelle ,c'est-à-dire la répartition et les dynamiques des activités ,des emplois ,des populations, des flux de transport, l'analyse des pouvoirs des décisions .Elles peuvent aussi privilégier l'approche morphologique en mettant au centre de leurs préoccupations la question des formes et des paysages urbains .Mais la frontière entre les deux est assez floue .L'étude des politiques urbaines, par exemple ,peut avoir comme objectif soit l'analyse du fonctionnement des systèmes des pouvoir dans une agglomération ,soit ,en partant de leurs résultats urbanistiques ,donc morphologiques ,l'analyse des interactions complexes qui les ont produits.les deux approches sont donc à l'évidence complémentaires.

L'auteur se pose la question, comment étudier et comprendre les formes urbaines sans se préoccuper des conditions historiques et Socio-économiques de leur apparition ?la forme n'est pas tout mais elle n'est pas Négligeable .elle est la manifestation visuelle et partielle du système urbain et Aussi l'un de ses éléments les plus importants. L'inertie des formes urbaines, leur Permanence relative. Leur donne une autonomie qui oblige donc à dépasser un Fonctionnalisme simplificateur. C'est dans ce sens qu'on a pu dire qu'il fallait concevoir la ville comme un fait de culture (A. Rossi, 1966).les paysages urbains.les formes urbaines, les rues, l'architecture sont bien autres choses que de simples traductions matérielles de processus socio-économiques ou politiques.

L'étude morphologique est la clé de compréhension des paysages urbains. D'ailleurs même si les deux approches paysagère et morphologique diffèrent, beaucoup d'auteurs ou de professionnels ne font pas la distinction entre ces deux termes qui évoquent tous les deux des aspects visuels et dont l'interaction et la

complémentarité sont évidentes. Une forme est toujours perçue. C'est la position de Camille Sitte et Raymond Urwin, grands urbanistes de la fin du XIXe et du début du xx siècles. Mais la notion de paysage urbain (*townscape*) n'est revenue en force que dans les années 1960 au moment où l'on commençait à détruire des morceaux entiers de ville et à en produire de très contestés. Ce n'est pas un hasard. Elle s'est affirmée alors que, la croissance urbaine s'opérant sous une forme dispersée, l'idée même de ville paraît frappée d'«obsolescence» (Melvin Webber, 1964).

Le paysage urbain est désormais au premier plan des préoccupations des aménageurs, des législateurs. Mais le préalable indispensable à toute intervention ou opération d'aménagement est l'analyse morphologique. Sans elle, l'aménageur est comme un chirurgien qui ignorerait l'anatomie et la médecine générale. Elle ne propose pas de modèles-types transposables ou applicables. Elle donne des instruments pour des choix. Il n'existe d'ailleurs pas de théorie sur laquelle pourrait s'appuyer des politiques ou des aménageurs pour prôner ou réaliser la «bonne forme» urbaine. En témoigne le débat simplificateur actuel opposant ville éclatée et ville compacte, où les anathèmes dogmatiques sont aussi nombreux que les confusions d'échelle.

La morphologie urbaine a fait un retour discret dans un premier temps au cours des années 1970. Aucune science ne la peut revendiquer même si historiquement la géographie urbaine et l'histoire ont joué un rôle déterminant dans la fondation de ce que l'on peut désormais appeler l'urbanisme. Des auteurs célèbres comme Aldo Rossi reconnaissent le rôle essentiel de la géographie urbaine (les remarquables études de A. Wagner, J. Bastié, M. Rocayolo, G. Chabot et J. Tricart).

Mais c'est à des historiens de l'architecture que l'on doit les études synthétiques à grande échelle les plus riches caractérisant ce retour de la morphologie avant la lettre.

Un apport déterminant dans le domaine de la typologie a été le fait des architectes de l'école italienne (S. Muratori, 1959 et C. Aymonino et alii, 1966) et des géographes des écoles allemande et anglaise : Stübben, M.R.G. Conzen, J.W.R. Whitehand. Le renouveau de la morphologie doit aussi beaucoup aux travaux d'historiens de l'architecture notamment sur l'articulation entre bâti et parcellaire, sol et architecture mais aussi d'historiens (F. Boudon, L. Bergeron,

P. Pinon, Benevolo, Giedion, F. Choisy), de géographes – cartographes (S. Rimbert, B. Rouleau) et aux travaux de référence comme ceux d'architectes – urbanistes de l'École de Versailles (J. Castex, J.-C. Depaule et Ph. Panerai, 1977), de l'UPA Belleville et de L'APUR.

L'importance et la nécessité de la démarche historique explique que beaucoup d'études morphologiques se cantonnent aux centres urbains anciens feignant d'ignorer leur très faible place dans des espaces urbains constitués pour l'essentiel d'interminables périphéries. Pourtant, à l'évidence, il ne s'agit pas que de nostalgie. Face au complet désarroi théorique de la pensée sur la ville, ces quartiers anciens, considérés comme fonctionnellement inadaptés, nous fournissent des repères, des sources inépuisables d'inspiration sur les combinaisons et formes d'organisations possibles, vivables et dotées d'urbanité. Mais l'acceptation de cette disproportion entre études et réalités, ne doit pas nous faire perdre de vue que la ville est partout et que dans nos sociétés de plus urbanisées, les formes urbaines ont connu des transformations d'échelle et de nature qui les rendent plus complexes que jamais.

Tout en étant convaincu que les formes urbaines ne peuvent se comprendre que par une approche systémique, nous avons fait le choix d'une analyse par éléments afin d'exposer le plus clairement possible la constitution d'une étude morphologique. Après une présentation générale des approches, des définitions et

des méthodes (chapitre 1), puis des facteurs généraux (chapitre 2), le plan superpose des calques successifs à des échelles croissantes : la macroforme (petite échelle) (chapitre 3) ; puis le plan et le maillage de détail (chapitre 4) les îlots et le parcellaire (grande échelle) (chapitre 5) ; enfin le bâti (chapitre 6). Ces différents éléments de la forme seront ensuite repris dans une démarche plus globale et synthétique : les espaces publics, rues et places (chapitre 7) la verticalisation (chapitre 8), l'étalement (chapitre 9) et l'analyse de la dynamique des systèmes bâtis ou du «renouvellement urbain» (chapitre 10).

Chapitre 1.

Formes urbaines et paysages urbains.

Parler d'une ville, c'est d'abord évoquer ses paysages. Ils sont des éléments essentiels de sa personnalité et contribuent à son atmosphère. Mais dès qu'une compréhension précise des éléments s'impose, c'est de forme urbaine qu'il s'agit. L'analyse morphologique complète et enrichit l'approche paysagère et permet de dépasser la vision superficielle d'une ville-décor. L'expression évoque l'aménagement, l'urbanisme, quelque chose de voulu par les hommes. Mais la forme urbaine dépasse les volontés des hommes, mêmes celles des créateurs de villes. C'est d'abord une construction progressive, complexe de tracés, de rues, de façades, de monuments, un tissu vivant.

Le paysage urbain, une réalité perçue et vécue.

Le paysage est une notion ambiguë qui désigne à la fois une réalité et la perception de cette réalité. Il concerne une échelle intermédiaire entre les plans lointains (panoramas) et les plans proches. J.-P. Deffontaines et J. Tricart le définissent comme « une portion de territoire vue par un observateur où s'inscrit une combinaison de fait et des interactions dont on ne perçoit à un moment donné que le résultat global ». C'est une réalité, qui reflète un système-spatial et qui n'est pas seulement rurale ou « naturelle » mais aussi et de plus urbaine...

L'approche d'un paysage mesurable, malgré son insuffisance, présente un intérêt incontestable du point de vue opérationnel (documents graphiques et cartographiques de ZPRAUP de POS après 1993, SCOT et PLU). Ces documents permettent l'identification de vues, de points de vue, d'échappées, de coupures vertes, de sites à préserver. Ils sont appelés à une utilisation plus systématique notamment pour les plans de secteur en tissu urbain constitué.

Mais le paysage n'est qu'une vision partielle et subjective de la réalité. Il est avant tout perçu et vécu. L'expérience du retour d'une promenade en ville par le même itinéraire nous fait découvrir des paysages différents au point que parfois lumière hésitant d'une brume d'hiver ou encore, vision désespérante d'eau lors d'une *acqua alta*. Mais les éléments permanents de «culturalité» dominent : couleur des pierres, texture des murs, l'architecture des façades...

Peintres et photographes ont montré le changement d'aspect des rues et des toits sous la neige, sous la pluie... On a pu dire que «la lumière crée les paysages».

Tout a été exprimé par les impressionnistes. Monet et ses vingt vues de la cathédrale de Rouen. Imaginons le désordre urbain de Marseille sans son site et surtout sans sa lumière !...la rue change d'aspect en fonction des rythmes diurnes (étals, vitrines, animation des trottoirs). Le boulevard des Italiens n'est plus du tout le même selon qu'on y flâne dans le grouillement de la foule le samedi soir d'un mois de juin ou qu'on en découvre le calme d'un espace surdimensionné d'un dimanche matin.

La perception du spectateur automobiliste est très différente de celle du piéton ou du spectateur non-motorisé comme l'ont bien montré de K. Lynch et Appleyard, dans leur ouvrage *the View from the Road*. R. Banham a montré que la compréhension de la ville de Los Angeles ne peut se faire qu'à travers l'automobile et même à partir d'une automobile.

La méthode d'analyse de K. Lynch, permet de comparer l'image sociale d'une ville et les perceptions individuelles. La vue aérienne du *SKyline* est un des éléments les plus connus de l'image de la ville ; mais les perceptions individuelles, sélectives, se focalisent sur certains éléments qui apparaissent sur les cartes mentales qu'il analyse par ses fameuses 5clés : routes, secteurs, limites, repères et nœuds. Ces éléments ne font pas la forme urbaine telle qu'elle est définie plus loin, mais mettent en évidence la manière dont elle est perçue, ce qui est utile pour son aménagement futur.

La perception du paysage est aussi très influencée par les expériences vécues durant une période de la vie, le niveau d'instruction, l'éducation, les types de loisirs... «Les filtres perceptifs» (A. Bailly). Les interactions entre l'observateur et paysage sont fondamentales dans le processus cognitif et affectif qui aboutit à la construction d'une signification. Le paysage est donc fatalement quelque chose de reconstruit ; c'est sur cet aspect qu'insiste la Gestalt théorie. Dans une optique plus «systémiste», le paysage résulte d'un processus de va-et-vient entre un sujet et un objet, qu'A. Berque (1990) qualifie de «trajection» et de «médiante». Cette conception est très influencée par la phénoménologie (Husserl, Merleau-Ponty) pour laquelle il n'y a de paysage que pour un regard. C'est d'autant plus vrai pour le paysage urbain qui déborde de signes culturels. Un panorama urbain, une rue, une place se ressentent. Leur perception relève d'abord de l'émotion, donc du souvenir, plus que de sa compréhension, et en tout cas avant. Ce point de vue poussé à l'extrême fait totalement dépendre la réalité paysagère du souvenir ; c'est celle de Proust.

Paysages urbains et modèles culturels.

A la perception individuelle se superpose la perception sociale du paysage. Ce qui fait appel à la notion de valeur de référence (mimétisme, snobisme, mode...) ou à celle de «représentation sociale» au sens de «création sociale et /ou individuelle

d'un schéma pertinent du réel» (Guérin,1989).Le paysage, invention de citadins, est, comme le territoire, chargé de significations et de valeur .Comme lui, il peut donner lieu à un discours qui sert à justifier une conception, des actions et des politiques d'aménagement (H. Gumuchian,1991). Les représentations sont à l'origine de certaines vogues, pratiques urbaines. Elles sont souvent plus ou moins imposées par la publicité, par un groupe social dominant ou par un pouvoir.

L'histoire de l'attrait variable des campagnes sur les citadins et ses conséquences sur la multiplication des propriétés dans les campagnes depuis le 16^e, mais surtout au 19^e siècle... relève de ce type d'explication. La notion de «Beaux Quartiers» n'est par uniquement sociologique (le plaisir de «l'entre-soi» ni non plus uniquement esthétique : certains «beaux quartiers» ne sont pas vraiment beaux. En revanche, dans la mesure où ils sont perçus comme tels par une catégorie dominante, influente auprès des pouvoirs locaux, l'impact sur leur aménagement fera que, peu à peu, la réalité coïncidera avec l'image : par la multiplication des actions d'embellissement dans ces quartiers (parcs, jardins), par le soin apporté au tracé des nouvelles rues et à leur entretien. À l'inverse, un quartier pauvre à architecture et bâti similaire, s'identifie par le mauvais entretien de ses immeubles et de ses espaces publics.

La dimension paysagère de certaines formes urbaines peut être extrêmement valorisée ou dévalorisée selon les époques. De ces représentations découlent des attitudes collectives qui ont un impact sur l'évolution des formes, de leur destruction à leur sanctuarisation. Le fait de considérer le paysage urbain comme un héritage, conduit aussi à le faire fructifier. Dou notion de paysage patrimoine ou paysage ressource qu'il faut éviter de gaspiller. Les villes l'ont compris et lui font désormais une place de choix dans les stratégies de communication (marketing urbain)... Elles s'affichent souvent à travers la double image de la tradition et de la modernité : les rues pittoresques des quartiers historiques et les paysages des nouveaux espaces technopolitains.

Les effets de rétroaction des représentations sur le système morphologique sont donc des éléments importants de l'explication des formes urbaines. Les paysages urbains sont donc des «structures actives». L'image positive de quartiers d'architecture homogène de standing a des effets sur les stratégies résidentielles. Le style néo-classique ou néobaroque est largement utilisé sous le second Empire et le début de la III^e république pour répondre à stratégies de «distinction».

À l'inverse, l'impact négatif de l'image des paysages de friches industrielles sur les stratégies des firmes et celle des acquéreurs de résidences a été démontré par Peter Hall à propos des vieilles régions industrielles anglaises. Les stratégies économiques de reconversion doivent donc passer par l'effacement de l'ancienne image et promotion d'une nouvelle et dans tous les cas par des actions spectaculaires sur le paysage. La stigmatisation des grands ensembles est le résultat d'un processus complexe de déqualification-dégradation-ou l'évolution du contenu social et l'évolution des comportements ne sont pas seules en cause. L'inversion des perceptions sociales de ces quartiers a joué un rôle tout aussi important dans l'accélération de processus. Ce qui peut expliquer que les énormes sommes aient été dépensées, souvent en vain, (politique de la ville) pour tenter de l'inverser.

Les formes urbaines dans le système urbain global.

Les formes urbaines sont toujours perçues de manière globale, indirecte et subjective par les habitants et les usagers de la ville. On ne peut opposer paysages et formes. L'analyse d'une rue relève des démarches morphologiques et paysagères. Elle est faite de plusieurs combinaisons d'éléments et de plusieurs séquences paysagères. La dimension de la réalité perçue où entre une bonne part de subjectivité est essentielle au moment de la conception architecturale ou urbanistique, donc de l'aménagement. Le paysage urbain n'est que l'effet émergent du développement du tissu. C'est une donnée essentielle prise en compte dans la plupart des opérations d'urbanisme de qualité.

Choisy a montré comment les effets étudiés de parcours avaient déterminé la disposition des bâtiments de l'Acropole dès le 5^e siècle av.J. Ces préoccupations ont été constantes tant que la ville a été considérée comme une œuvre d'art, c'est-à-dire jusqu' au 19^e siècle. Dans les pages qui suivent, le mot paysage sera souvent employé mais plutôt dans le sens d'ensemble morphologique perçu.

Forme urbaine et système urbain.

L'étude des formes urbaines doit être replacée dans le système urbain global. La ville est un système spatialisé complexe et ouvert, «un ensemble (complexe) d'éléments en interaction organisé en fonction d'un but» (J.de Rosnay, 1975). Le «but» est la recherche plus ou moins explicite de l'expansion et de la prospérité de la ville .La notion de système implique celle de cohérence entre les éléments, mais aussi d'interaction ou de relations dialectiques, surtout si l'on considère la forme urbaine comme un «processus continu »selon l'expression de C. Aymonino. Le système urbain s'exprime dans une structure socio spatiale, un tissu dont on peut décrypter les logiques à l'aide de cartes, plans, archives, entretiens ...et dont on peut représenter le fonctionnement par un schéma sagittal (boîtes et flèches). La distinction des deux notions de structure et de système s'impose donc.

La structure du système urbain est limitée. La frontière peut être considérée comme floue (morphologiquement parlante). Elle est précise sur le plan administratif mais peut être multiple (limites de commune ou de communauté d'agglomération...) Cet élément est important car il conditionne les politiques urbaines dans l'aire considérée. Différents éléments sont plus ou moins identifiables morphologiquement :les réseaux(VRD, lignes téléphoniques ,câbles....sont les supports des échanges entre ces éléments ;les réservoirs(logements, bureaux, emplois, effectifs scolaires)sont à définir en termes de stocks ;le tissu urbain bâti ou non ,A l'intérieur de cette structure globale

peuvent être identifiées des sous-structures(sous-ensembles)constituant des combinaisons intermédiaires(quartier par exemple).

Les éléments actifs de son fonctionnement caractérisent le système urbain lui-même : Les flux(d'information ,de produits ,d'habitants, de monnaie...) ;les centres de décisions(acteurs)qu'on représente sous la forme de vannes réglant le débit des flux ;les boucles de rétroaction(ou feedback)qui, lorsqu'elles sont positives, provoquent un renforcement du système et , négatives, constituent des freins aux interactions et peuvent entraîner la paralysie ou la mort du système. Les délais représentent le temps nécessaire aux ajustements indispensables au bon fonctionnement du système : dans le domaine des politiques urbaines, leur durée plus ou moins longue peut elle-même constituer un élément qualitatif induisant une modification du système. L'expansion du système urbain conduit fatalement à son changement : un système est donc toujours daté .Le système d'une ville des années 1990 ne fonctionne pas comme celui des années 1960 même si beaucoup d'éléments de sa structure sont communs ou hérités des systèmes précédents (le difficile héritage de certains choix urbanistiques par exemple). De même que les paysages de bocage ou d'*openfield* sont les reflets de la superposition d'éléments fonctionnels et d'héritages de systèmes passés, de même les paysages urbains sont des palimpsestes encore plus complexes à décoder. Même si l'analyse morphologique s'attache à comprendre d'abord le système actuel, ce décryptage est essentiel si l'on veut éviter les erreurs d'aménagement.

Formes urbaines, contenu et Significations.

La rémanence.

La forme urbaine n'est rien sans un contenu ; une lecture ou une symbolique. Il est marché, un grand ensemble, disent immédiatement leur fonction ou leur contenu social. Mais dans la plupart des cas, il existe un décalage entre les deux, du fait de l'inégale vitesse d'évolution de la morphologie (dotée d'une grande

inertie) et du contenu social ou économique. L'hystérésis désigne cette conservation des formes après que les conditions de leur production (système antérieur) ont disparu. Un vieux palais peut devenir une banque ou un immeuble d'appartements sociaux, voire un morceau de ville (le palais de Dioclétien devenu le centre ancien de Split).

Une avenue peut changer de statut en quelque dizaine d'années (la Canebière à Marseille). Les façades, lieux d'expression privilégiées de l'architecture, sont souvent trompeuses. Il existe de nombreux exemples frappants de décalage entre formes urbaines et contenu social : de nombreux ghettos de centre ville américains sont d'anciens beaux quartiers... A l'inverse, les phénomènes d'embourgeoisement ne provoquent parfois que de discrets changements morphologiques. Il faut donc se garder d'une approche déterministe des formes urbaines.

Le langage spatial.

L'espace urbain est un langage spatial par lequel s'exprime un système social. Il se lit d'abord dans les rapports de position, des éléments de la ville, ce qu'Albert Lévy (1922) appelle la «distribution urbaine» : continuité-discontinuité, centre-périphérie, haut-bas, intérieur- extérieur, est -ouest, nord- sud, éloignement -proximité... Ces binômes expriment les usages et les valeurs d'une société, des significations symboliques. Une distribution urbaine exprime donc un modèle idéologique de ville et donc des rapports sociaux et des représentations caractéristiques d'une collectivité : la hiérarchie : sociale se traduit dans une hiérarchie spatiale. Ce niveau profond de l'organisation urbaine renvoie à la «longue durée» sur le plan historique.

La forme urbaine se lit aussi comme système de mises en relation des éléments. La «conformation urbaine» (A. Lévy) est une déclinaison de la distribution : la géométrie des tracés, des axialités, des trames, ses figures et ses propriétés sont utilisées pour mettre en place et renforcer une distribution urbaine. Elle donne à voir les valeurs dominantes sociales et politiques de la cité en tant que collectivité

organisée...Elle renvoie sur le plan de la temporalité à la «drée moyenne». Le tissu urbain serait alors le niveau à travers lequel une conformation urbaine se manifeste .Il est l'ensemble des éléments physiques qui font système (réseaux viaires, parcellaire, bâti, vides urbains, site).

La complexité des significations du langage de la forme urbaine.

La difficulté réside dans le fait qu'un tissu urbain n'est que rarement l'expression d'un seul système. Lorsqu'il l'est, la sémiologie n'est en tout cas que l'une des clés d'explication. Ce sont les modes production (techniques et organisationnels)qui le façonnent :la production en série de maisons a induit des maillages et des parcellaires répétitifs qui apparentent plus ces quartiers à la standardisation de la production automobile qu' au processus de sédimentation progressif imprégné de culture de la ville traditionnelle. Mais il est vrai que les espaces pavillonnaires sont aussi la matérialisation d'un système de valeurs dans lequel la famille occupe une place centrale.

La diffusion des pavillons néorégionaux marque aussi le triomphe de fausses identités. En ce sens l'approche par les représentations reprend sa place, de même pour analyser les stratégies de distinction déployées par les catégories les plus aisées pour résister à ce nivellement (la surface habitable ,le style et le standing)L'approche des formes urbaines par les grilles d'analyse de la sémiologie) qui prend ses distances avec les formes physiques ou la morphologie pur ,a la mérite d'enrichir l'approche encore trop purement physique de Conzen. Le danger serait cependant de verser dans une sémiologie urbaine qui privilégie les éléments forts, les mises en scène urbanistiques.

Des structures actives.

Les pratiques de l'espace sont influencées par une certaine vision du réel. L'aménagement urbain n'échappe pas à la régle .Les conceptions du monde et les

représentations influencent profondément l'urbanisme .A l'inverse, les formes urbaines agissent directement sur les pratiques, ou par le biais de l'image et des représentations.

Elles sont parfois voulues comme telles : le courant de pensée utopique de «l'architecture formatrice »se proposait de changer les hommes par le biais de leur cadre de vie architectural et urbain .Cet aspect du fonctionnalisme a atteint son paroxysme dans la Russie soviétique des années 1920-1930 et dans certains grands ensembles des années1970en France .Mais si les formes urbaines sont actives c'est d'abord en tant qu'objets perçus, donc en tant qu'images .La répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'images qui ont un rôle dans la formation du gout.des modes ,des stéréotypes .La diffusion de certains modèles de maisons doit autant à un processus d'imitation par les accédants-consommateurs qu'à la standardisation commerciale du modèle .La forme urbaine résultant de ce processus, le lotissement pavillonnaire, addition de maisons, variation sur un modèle de base joue le rôle d'un catalogue .La forme urbaine ,comme le paysage urbain ,est donc un élément actif du système urbain, directement et par le biais des représentations :forme, contenu et significations entretiennent des rapports complexes et systémiques.

Agir sur une forme urbaine, c'est modifier un paysage urbain, c'est aussi influencer sur les conditions de Vie, la qualité de la Vie sociale quotidienne (déplacement, relation, qualité de l'«habiter») et leurs conséquences sur les prix du tissu environnant et leurs effets en retour. L'étude de la forme est donc loin de ne relever que d'une simple préoccupation esthétique.

Pour une appréhension globale de la forme urbaine.

Une forme urbaine est un tout indissociable, comme le paysage mais différemment. Sa description doit mobiliser les différents éléments présentés précédemment (plan, rapports entre éléments bâti, usage, contenu et

signification). Mais la forme globale est plus que l'addition des différents éléments. Comme l'expression d'un visage dépasse la description successive de ses différentes composantes.

Les méthodes en morphologie urbaine.

Les méthodes varient comme la nature et l'échelle des éléments étudiés mais aussi en fonction des objectifs. La morphologie historique, sorte d'archéologie urbaine, se propose de décomposer les extensions, sédimentations et modifications successives des villes en fonction des sociétés pour mieux comprendre la mise en place de leurs formes actuelles. La morphologie fonctionnelle s'efforce d'expliquer les contraintes, évalue la pertinence des formes et leur efficacité du point de vue des activités et des flux. La morphologie normative pousse plus loin l'étude des liens entre les valeurs humaines, la qualité de la vie quotidienne des habitants et les formes et essaie de déterminer les «bonnes formes» (K. Lynch). Ces objectifs sont évidemment liés, tous les éléments du système étant interdépendants. L'intérêt et la pertinence de la plupart d'entre elles seront abordés à propos des thèmes des différents chapitres.

La description des formes.

Cartes, photos et images.

Le premier contact avec la morphologie urbaine est l'étude de la carte topographique (au 1/50 000 puis au 1/25 000). Celle-ci reste un instrument privilégié. Réalisée à partir de photographies aériennes verticales, elle en est une synthèse épurée et simplifiée, rendue plus lisible. Le retour aux plans cadastraux et aux photographies s'impose cependant pour déterminer certains détails.

Les photographies aériennes verticales et obliques, notamment à basse altitude, complètent l'analyse détaillée du tissu ; elles peuvent être intégrées à des images ou permettre des simulations.

La combinaison de ces données avec celles d'autres sources (modèles numériques de terrain, cadastre, documents d'urbanisme...) et traitées par les SIG (Systèmes d'informations géographique) permet désormais des progrès considérables de l'analyse complexe à différents échelles et représentations en relief , en perspective que donnent aux aménageurs des outils puissants mais coûteux.

Le cadastre.

Ses matrices et ses plans (au 1/10 000) sont irremplaçables pour visualiser le détail des tracés et les structures parcellaires et leur évolution .Le plan cadastral permet de visualiser la formation des voies , le parcellaire et les emprises bâties .C'est aussi la seule source fiable pour suivre l'évolution d'un tissu à partir des propriétés initiales jusqu'à sa parcellisation en lotissement .Il permet aussi de suivre la transformation du bâti .Le fichier des mutations de la Conservation des Hypothèques donne une quantité de renseignements sur les caractères des biens ,surfaces ,prix , les vendeurs et acquéreurs. Mais ces sources sont d'une exploitation très lourde et fastidieuse qui impose de travailler par échantillon représentatif (Allain, 1991).

Les représentations 3D.

Les vues axonométriques donnent une vision globale des formes urbaines entoirs dimensions sur un même dessin : en plan, en coupe et en élévation. Elles se basent sur un dièdre de référence dont les arêtes sont projetées suivant des droites formant entre elles des angles de 120°.

L'orthophotographie urbain élimine les déformations de la vues. Celles-ci sont réalisées par caméra numérique. L'IGN devrait bientôt en proposer une BD qui permettra aux urbanistes de disposer de documents possédant une résolution de 25 centimètres .Le système TRAPU, désormais abandonné par l'IGN ,permettant d'obtenir des images simplifiées en trois dimensions du tissu urbain , constitue une

aide à la gestion de permis de construire dans les quartiers protégés (ex. Montmartre à Paris) mais aussi un outil au service du projet urbain.

La modélisation (3D) permet de visualiser sous une forme simplifiée la volumétrie des îlots urbains et des édifices. On peut aussi faire des simulations pour s'assurer de la cohérence spatiale des (respects de points de vue, effets d'axes...) ou déconstruire progressivement le tissu urbain en remontant dans le temps, en supprimant progressivement les éléments de chaque époque. Les images et maquettes numériques ont bien sûr un aspect grossier. Mais les fichiers de ces îlots modélisés sont déjà énormes et il est hors de question de figurer les détails (de façades ou de décor par exemple).

Enfin la maquette, très chère et longue à réaliser, n'a toujours pas été égalée. C'est depuis longtemps l'outil privilégié au service des militaires. Le premier plan de ce type est celui de Rhodes réalisé en 1521 par le grand maître des Hospitaliers pour le pape Léon X afin de réfléchir à un système de défense contre les Turcs. Les plus connus sont les en relief au 1/600 (soit l'équivalent d'une vue aérienne à 400-500 mètres d'altitude) entrepris avec le programme de fortifications des frontières sous Louis XIV et poursuivis ou mis à jour jusqu'en

XIX^e siècle. Ces chefs-d'œuvre de précision, surtout ceux réalisés de 1725-1760, constituent une source documentaire de premier ordre sur les formes urbaines de l'Ancien Régime. La technique est toujours utilisée pour la présentation de villes, de quartiers ou de projets d'urbanisme.

La typologie.

Il ne faut pas confondre outil et méthode d'analyse. La lecture des formes urbaines ne fait pas exception. Elle nécessite des grilles d'analyse qui s'apparentent à ce que l'on a pu appeler une «grammaire» (M. Roncayolo). La mise en évidence de types en est un des éléments les plus utiles, de même que la systématique en botanique ou la minéralogie, précèdent toute réflexion sur les

formations végétales ou sur les structures géologiques. La typologie des plans, des parcelles et surtout du bâti permet de se dégager de la collection d'objets isolés pour en opérer un classement requérant un certain niveau d'abstraction. Ce classement permet seul de rendre compte des combinaisons complexes que sont les tissus urbains. La démonstration la plus magistrale a été fournie par de grands auteurs italiens, S. Muratori dans son étude de Venise (1959), C. Aymonino et G. Caniggia pour Padoue et Florence, Conzen pour Alnwick (1960).

L'établissement d'une typologie commence par une description détaillée des éléments (maillages, parcellaires, maisons et immeubles), puis par leur classification en fonction de certains critères jugés pertinents. Enfin les éléments semblables sont mis en relation avec d'autres éléments de la structure. C'est l'ensemble global immeuble-parcelle qui est à la base d'un type. Ce type sera alors mis en relation avec la structure plus générale de la ville (maillage général), son évolution et sa géographie sociale.

La typologie est à la fois une méthode et un résultat. Il ne peut donc pas exister de typologie unique, valable pour l'ensemble des villes mondiales, sauf une forme relativement sommaire. Chaque ville ou type de villes donne lieu à l'élaboration d'une grille typologique spécifique, notamment si son objectif est bien une meilleure compréhension d'un tissu avant une intervention urbanistique. Nous y reviendrons de façon plus détaillée dans le chapitre 6.

L'explication de l'évolution des formes.

La cartographie historique.

L'espace urbain est de l'histoire sédimentée. La méthode de superposition de cartes et cadastres de différentes époques sur longue période, déjà vantée par M. Bloch pour les structures agraires, est très adaptée au décryptage de la ville.

Cette analyse comparative permet de repérer les modifications (transformation, surimpositions ...) et les inerties d'un tissu urbain. À une échelle intermédiaire, elle permet l'analyse du maillage, de la trame viaire ; à une plus grande échelle,

celle du parcellaire. L'inconvénient est la dépendance à l'égard des fonds d'archives et à la difficulté pour obtenir des documents complets. Les travaux de morphologie historique de la ville, œuvres de pionniers sont faits à la marge toutes les disciplines s'intéressant à l'évolution des tissus urbains.

La photographie complète ces approches en plan. Elle permet, soit un parcours paysager, soit un suivi paysager d'une place dans le temps. Les cartes et photographies ne parlent pas d'elles-mêmes. La compréhension d'un tissu urbain, de l'évolution d'une rue demande un patient travail de recherche et de documentation. De ce point de vue, la tradition anglo-saxonne est plus longue. Mais de remarquables études historiques et architecturales ont été entreprises en France dans le cadre des inventaires commandés par la sous-direction des Monuments historiques du ministère de la Culture. Méthode analytique, repérage informatisé, diagnostic architectural parcelle qui implique un travail de recherche en archives (fonds notariaux, cartes anciennes, gravures, vues perspectives...) complété par un travail de terrain. Ce travail a été fait pour Versailles, le aussi de nombreuses monographies de villes diverses en France et à l'étranger.

L'analyse des systèmes actuels d'interaction.

Les évolutions contemporaines souvent accélérées sont plus difficiles à saisir. Leur analyse suppose aussi la comparaison de plans, le dépouillement de dossiers et une étude longue de tous les documents permettant de saisir les politiques urbaines, que ce soit au niveau des prises de décision (délibération de conseils municipaux) ou de leur mise en œuvre (projets urbains, plans d'occupation des remplace non plus l'observation directe avec photographies et prises de notes sur place, dessins, croquis.

Même si ces étapes du décryptage analytique de la structure sont nécessaires, le contenu, la Vie, ne sont jamais perdus de vue. La morphologie urbaine est donc tout sauf une anatomie froide. Les formes urbaines sont bien plus que l'expression

de fonctions économiques ou de statuts sociaux. Elles sont façonnées par des hommes, pratiquées et représentées par eux elles rétroagissent sur eux. L'inertie des formes, leur permanence impliquent donc de voir la ville comme un fait de culture. Comme le résume Aldo Rossi : «si les faits urbains ne sont que l'organisation d'une fonction, ils n'ont pas de continuité ni de nature spécifique ; les monuments et l'architecture n'ont pas de raison d'être, ils n'ont rien à nous dire. »

Chapitre 2.

L'économie et l'utopie.

Les facteurs explicatifs des formes urbaines.

L'image du marchand et du prince est parfois utilisée pour suggérer les deux grandes forces à l'œuvre dans la création et la transformation des villes. Les formes urbaines sont effectivement le résultat de l'action conjuguée et interactive de processus socio-économiques et de politiques sur des espaces différenciés par leur site et leurs héritages urbanistiques et culturels. Mais une autre dynamique les sous-tend, celle de l'utopie, qui est à travers toute l'histoire, la quête de la forme urbaine idéale. En fait, leur compréhension suppose donc une approche globale complexe, diachronique et systémique.

Un système de causalités complexes.

Les processus socio-économiques.

Ils sont le fondement de toute explication morphologique. C'est d'eux que dépend l'activité constructive. Les investissements se matérialisent en effet pour partie dans l'activité immobilière, la «pétrification du capital» dont parle F. Braudel. D'où et quand vient l'argent ? La provenance et la variation des investissements s'expriment dans les cycles immobiliers qui traduisent les phases de croissance ou de stagnation d'une ville.

Rapports sociaux, contextes culturels et idéologies dominantes.

Ils se reflètent dans l'organisation spatiale des villes, les politiques urbanistiques et les modes architecturaux. Ce qu'on appelle parfois «l'esprit du temps » est la

synthèse des représentations des élites qui imposent leurs modèles et leurs conceptions de l'aménagement urbain : celle des riches familles marchandes à

Chapitre 07

Rues, places et parcs: Les espaces publics en tissu continu.

La rue et plus encore la place symbolisent la fonction première de la ville, l'interaction et l'urbanité .Ces intervalles entre les constructions ne sont donc pas vraiment des vides canalisant des flux .Ils donnent un sens au tissu urbain .De même qu'il n'y a pas de musique sans silences ,les rues et places , mais aussi les parcs et jardins publics, donnent à la ville son rythme et son caractère .Ces formes ne peuvent être pensées en tant que vides .Elles n'existent que dans leur relation avec le bâti qui les encadre et leur donne consistance et en permet la perception .Les multiples modulations de la relation vides-pleins sont donc la clé de compréhension d'un tissu urbain .Parfois conçus et voulus comme des éléments d'une composition urbaine (avenue, place royale),ces espaces publics résultent le plus souvent d'un long processus d'adaptation à l'évolution de leur fonction.

La rue.

La rue est à la fois la réalité urbaine la plus évidente et la plus difficile à définir .Quoi de plus différent que les rues sinueuses et étroites d'un cœur de ville ancienne ,les rues rectilignes interminables des damiers nord-américains ,une avenue haussmannienne ,les rues à porches et arcades méditerranéennes ,les rues larges comme des avenues de certaines villes socialistes ?Elles n'ont qu'un point commun essentiel :elles sont toutes des voies publiques bordées de chaque côté par des édifices ou des clôtures ,des espaces publics permettant de (sillonner) la ville .Très contestée par les exigences de l'automobile .Elle est remise à l'honneur dans les années 1980.Actuellement ,le mot revient dans tous les discours et les projets ;architectes-urbanistes et aménageurs redécouvrent les avantages d'une forme qu'ils avaient pourtant quelques années plus tôt condamnée comme définitivement dépassée.

La rue, un système spatial complexe.

Si la rue connaît une tellienne permanence, c'est qu'elle présente des avantages cumulés qui font système. Ses différentes fonctions se superposent et interagissent. De la même manière, les éléments qui la composent (parcellaire) bâti, profil, chaussée, trottoirs, façades, mobilier...) se conditionnent les uns les autres. Le changement d'une fonction ou de l'un des éléments a des répercussions sur tous les autres. Cette réalité complexe ne peut être appréhendée que de manière globale.

Les caractéristiques de la rue.

La position et le tracé.

La position d'une rue dans le maillage- réseau et son statut influencent sa largeur, son adaptation aux flux, ses modes d'occupation, sa plus ou moins grande fréquentation ou vitalité commerciale, l'agrément de son parcours. Le directement ou indirectement par le biais du bâti.

Le profil en travers.

Il dépend de sa largeur et de son rapport avec la hauteur du bâti encadrant. Le gabarit de la rue est aussi déterminé par l'alignement, le prospect et les règles architecturales.

La largeur.

Elle peut être façonnée par l'usage. La croissance de la circulation sur certains chemins les a hissés au rang de rues principales, entraînant des élargissements successifs aux dépens des parcelles bordières. Mais les normes de largeur fixées réglementairement sont déterminantes.

L'alignement.

C'est la limite séparative entre la voie publique et les parcelles riveraines. Cette contrainte réglementaire s'explique par les nécessités de circulation, d'hygiène et d'esthétique. Appliquée dans les villes grecques et romaines, elle revient en force à la Renaissance en Italie, en France avec l'édit de 1607, puis la loi de 1807_1813 sur la régularisation des voies publiques. Il progresse avec l'haussmannisation. Mais le plan d'alignement ne se généralise qu'avec la loi du 5 avril 1884. Ses adulations sont déterminées par le POS/PLU ou, en son absence, fixées par un acte pris par le maire .L'alignement se concrétise par les façades d'immeubles mais aussi par les clôtures ou les avant-corps construits à cette fin (hôtels particuliers). Il a un double effet sur les profils en travers et en long.

Il peut être modifié en vue d'élargir, de régulariser la rue ou de permettre un bâti plus élevé (servitudes de reculement).Ceci a des effets pervers tant pour le domaine privé que pour les espaces publics : détérioration des immeubles frappés d'alignement, retraits faisant apparaître des pignons aveugles et délaissés de voirie au statut foncier flou et aux effets esthétiques douteux.

Le bâti encadrant.

La double façade urbaine est le cas le plus courant. Mais certaines rues n'en comportent qu'une seule, notamment face à un parc ou un front d'eau.(la princes Str. à Édimbourg, Michigan A v .à Chicago, quais urbains d'Anvers).La nature du front bâti(gabarits, hauteurs) est déterminée par les décisions des investisseurs, donc de la rentabilité potentielle des parcelles ,elle_ même fonction de la constructibilité (COS), du prospect, de l'alignement et des conceptions mesures réglementaires .

Le prospect.

C'est rapport entre la hauteur des façades et la largeur de rue est un des facteurs de la cohérence de le rue. Quand la hauteur des façades est très supérieure à la largeur de la rue l'ensoleillement et l'éclairage sont affaiblis (rues- canyons) et largeur de retraite s'imposent dans les étages supérieurs (*pancakes buildings* après 1916 à New York, étages en gradins à Paris au début du XXe, siècle). A l'inverse des hauteurs trop faibles par rapport à la largeur engendrent une impression de vide.

Ce prospect peut varier considérablement selon la position dans la ville et la réglementation en vigueur. A Paris, les gabarits n'excèdent pas R+7. Mais à Madrid, les façades néo haussmanniennes de neuf étages du centre ont été dépassées par de grands immeubles au style hétéroclite (Gran Via ou l'Avenida de José Antonio). Sao Paulo est célèbre pour ses rues tranchées, même dans la très large avenue Paulista.

Le rapport chaussée –trottoir.

Les trottoirs existent déjà dans certaines villes romaines. Mais jusqu'à une époque récente la plupart des villes en étaient dépourvues (début du XIXe siècle, dans les villes européennes mais encore plus tard en Asie). Leur essor est lié à celui des façades commerciales puis à l'apparition des chaussées bombées et des caniveaux après 1850. Le rapport chaussée-trottoir (2/5^e en général), d'abord favorable aux piétons, est remis en cause par les tramways avec plateforme centrale et refuges latéraux. La réduction des trottoirs s'accroît avec l'automobile. Actuellement une évolution inverse s'opère pour contraindre les véhicules à ralentir et de reconstituer l'espace public. Dans les rues larges et les avenues le recours aux contre-allées permet de séparer la circulation locale et le trafic de transit.

La chaussée se définit aussi par son revêtement. Le pavage est tardif (XVIIIe et surtout au XIXe siècle) surtout dans les villes à croissance rapide des ((pays neufs), (1859 à Chicago!) et en Asie. Mais un siècle après, le pavé est peu à peu

abandonné sauf dans les rues des quartiers historiques. En raison de son utilisation possible comme projectile mais surtout de son coût et de ses effets acoustiques (bruit des pneus). Les revêtements de goudron, sombres, lisses et uniformes contribuent à une banalisation des rues.

Le profil en long et l'élévation.

Le profil en long d'une rue représenté par son élévation (figure 42) dépend de la longueur, de l'alignement, des hauteurs successives, de la ligne de faîte, de l'alternance des limites d'immeubles (marquées par les chaînages d'angle, gouttières, cheminées). Le rythme des façades est conditionné par le découpage parcellaire.

Les parcelles étroites favorisent la diversité architecturale et l'animation de la façade urbaine. Mais les promoteurs cherchent à constituer des parcelles larges pour édifier des immeubles plus massifs qui rompent l'harmonie du front bâti.

La réglementation peut favoriser une évolution conforme au paysage de la rue : COS plus élevés sur des parcelles étroites, obligations de construire des façades différenciées sur les parcelles larges. Contraintes architecturales (sur les fenêtres, les portes d'entrées, les garages). La question des entrées de garages pose un réel problème dès les années 1930 aux États-Unis. En Europe, depuis les années 1970, la prolifération des immeubles avec larges entrées de garages multiplie les béances dans les façades urbaines ; les portails métalliques télécommandés aveugles renforcent l'impression de fermeture. Les rez-de-chaussée sont transformés en alignements austères et sans intérêt pour les passants.

Les transitions public-privé.

Elles enrichissent la typologie des façades urbaines: les arcades permettent une interpénétration entre rue et bâti; les grilles, les murs, laissent parfois entrevoir des jardins privés ou les arbres ; porches, perrons et passerelle devant les portes

d'entrée des maisons (maisons XVIIe siècle d'Amsterdam, maisons victoriennes de Londres, *brownstones newyorkais*).

L'uniformisation des techniques et des matériaux, l'appauvrissement des modernes a perdu l'un de ses attraits. La contrepartie est la privatisation croissante de l'espace public a été théorisée par l'urbaniste John Port man avec le concept *d'indoor public space* : la rue se prolonge à l'intérieur des buildings par un grand hall aux façades transparentes ou des galeries commerciales.

Le rapport entre ses deux rives.

Les deux façades urbaines face à face peuvent être quasi symétriques ou avoir des élévations et des lignes de toits très différentes. Les règles précédentes poussent théoriquement à l'homogénéité et l'équilibre .Mais celles-ci peuvent mettre des années à se réaliser. La succession de règles différentes peut même aboutir à l'effet inverse et à une grande incohérence avec une alternance d'immeubles de gabarits disproportionnés. La hauteur réglementaire de la rive sud est parfois beaucoup plus faible que celle de la rive nord pour éviter les ombres trop importantes. La question se pose aussi en termes d'harmonie (notamment architecturale) mais le problème du dialogue entre les rives d'une rue est rarement posé en aménagement urbain, chaque côté étant souvent traité indépendamment, car relevant d'une logique opérationnelle privilégiant l'îlot.

Le carrefour

Ce lieu d'interaction maximal , très recherché par les investisseurs et les commerçants, est souvent l'objet d'un traitement plus monumental des in meubles d'angle: tourelles d'angle ,angle –arrondi et, surtout au xix siècle , le pan coupé, la rotonde d'angle,(arrondi couvert d'un toiture en dôme).La disposition des immeubles est réglementée pour des raisons de scénographie urbaine et de fonctionnalité (meilleure visibilité des carrefours).Son traitement au sol s'est

malheureusement traduit par la multiplication de ronds –points , très anti-urbains du point de vue fonctionnel et esthétique.

Le végétal

Il participe aussi au profil et à la forme de la rue: des alignements d'arbres peuvent redonner de l'homogénéisant ses rives et en atténuant leur aspect chaotique. Le double alignement de platanes ou marronniers renforce l'ordonnait cément des grandes rues haussmanniennes. Dans certaines avenues, les larges espace centraux ou les bas-côtés plantés d'arbres deviennent de véritables jardins linéaires et le bâti s'efface complètement Il devient très secondaire dans la définition et l'identité de la voie.

Le mobilier urbain.

Élément plus éphémère et instable, mais essentiel du paysage des rues c'est l'ensemble des objets publics ou privés fonctionnels et/ou décoratifs, disposés dans l'espace. L'appellation date des années 1960, mais il est aussi ancien que la rue : bornes, enseignes de boutiques en forgé ou panneaux peints, plaques de rues. Systématique et codifié sous Haussmann (grilles d'arbres, colonnes Morris, kiosques, vespasiennes ,réverbères ,bancs publics),le mobilier urbain se développe encore plus au cours du XXe siècle avec les nouvelles techniques: boîtes à lettres, entrées de métro d'Hector Guimard à Paris (1899- 1904), vitre- aluminium de France-Télécom), abribus avec leurs panneaux publicitaires, les œuvres d'art (statuaire).Le (décor) subi et parfois en va hissant des multiples câbles et téléphoniques, a marqué le paysage de la rue occidentale jusque dans les années 1960-1970 et reste une caractéristique des rues des villes asiatiques, notamment au Japon. Les efforts de dissimulation des «réseaux» s'accompagnent d'actions visant à limiter la prolifération de la signalétique et son insertion paysagère.

Le mobilier privé lui être assimilé du point de vue des effets paysagers : tables, chaises et parasols des terrasses de café, étals de marchands dont la ferme –ture le

soir transforme à la fois la forme et l'ambiance de la rue. Les alignements de voitures en stationnement sont aussi un mobilier urbain linéaire encombrant et toujours renouvelé qui transforme complètement la perception de l'espace public.

Types de profils.

En fonction de la section et du profil en long, les types de rues peuvent être très déferents:

- rues ordonnancées (rue de Rivoli à Paris) : l'ordonnancement se lit dans j'uniformité des façades et dans le caractère rectiligne de la ligne de faite;
- rues ordonnancées (les percées haussmanniennes):les décors peuvent varier, la ligne de faite est moins rectiligne tout en restant dans une fourchette de hauteurs ou de gabarits homogènes;
- rues chaotiques (rues médiévales, rues asiatiques, pénétrantes);
- rues basses larges et ouvertes, dont le profil est donné par les arbres dans les rues bordées de pavillons bas et en retrait et dont les jardins et pelouses ne sont pas clos (palmiers de Beverly Hills). Les poteaux électriques ou téléphoniques jouent ce rôle essentiel dans les espace moins huppés;
- rues inachevées des villes du tiers –monde, non revêtues, pleines de fondrières, à l'alignement incertain.

La rue et le commerce.

Les vitrines et le tissu.

La fonction commerciale de la rue est aussi ancienne que le commerce lui-même. Elle est liée à la position et au statut de la rue dans le maillage. C'est aussi dans l'évolution des façade que se lisent le mieux les cycles de vie du tissu urbain .Les années 1880- 1945 sont celles de (l'âge d'or du petit commerce) (Y. équin),du magasin de détail et de la boutique .Les vitrines s'insèrent dans les rez-de-chaussée d'immeubles ordinaires. Le front des devantures peut constituer un magnifique spectacle.

C'est par des aménagements de détail (ouverture des baies, vitrines, décor, enseignes).et l'animation des chalands que le commerce change la forme des rues

.Les gabarits et les formes des immeubles restés longtemps les mêmes (les Grands Magasins mis à part).Mais les ossatures en béton armé qui permettent d'agrandir la taille des halls et magasins rendent les fronts de vitrines plus monotones.

La prolifération publicitaire peut prendre la forme de grands panneaux de façades colorés ou d'enseignes, en consoles lumineuses au non. Dans les villes asiatiques, les façades et les murs-pignons peuvent disparaître complètement derrière ce décor bariolé et proliférant. Cette micromorphologie prend une dimension essentielle la nuit .La rue n'est perçue que par elle, tous les éléments plus permanents s'effaçant dans l'obscurité (Tokyo-Ginza, Séoul-Chungmuro).

Le déclin des vitrines.

L'augmentation des baux et des valeurs des fonds a provoqué le recul du petit commerce de proximité remplacé par les enseignes plus rentables de grands groupes de vêtements , confection, des banques et assurance, des cabinets médicaux .Mais les vitrines urbains ont aussi été soumises à rude épreuve par la concurrence des centres commerciaux périphériques .L'atmosphère, l'animation mais aussi l'aspect des rues ont été transformés .Axe Etats-Unis, de 1950 à 1970 ,des rues entières ont vu disparaître leurs magasins concurrencés par les *shopping centres* de banlieue. Le déclin de la Main Street n'a pu être enrayeré que des actions énergiques de la part des autorités locales.

Plus qu'aucun autre pays d'Europe, la France a connu des évolutions analogues en raison de la prolifération des grandes surfaces à partir des années 1970.Si les rues centrales ont résisté c'est au prix d'un appauvrissement de leur diversité (un quart des commerces alimentaires ont disparu à paris de 1993 à2000, surtout dans le centre).Les rues péricentrales ont été encore plus fragilisées, alors que celles des villes anglaises, allemandes ou italiennes ont conservé leur dynamisme.

Le zonage peut favoriser les commerces sur certains axes (COS alternatifs plus forts pour les programmes immobiliers comportant de rez-de-chaussée commerciaux) .Presque partout et à des degrés variables, des efforts sont faits pour

maintenir l'activité commerciale dans les centres surtout par la création de places de parkings.

Sections de rue et morphologie.

Une même rue présente souvent des paysages très différents selon les sections. C'est presque toujours le cas des très longues rues. En Amérique du Nord ou du Sud certaines gardent le même nom sur 10 ou 20 kilomètres mais leur morphologie varie selon les quartiers qu'elles traversent à Chicago, State Street s'étire sur 7 kilomètres dans le centre, de Lincoln Park et des beaux quartiers situés en

Des jardins privés ou les arbres ; porches, perrons et passerelles devant les portes d'entrée des maisons (maisons XVII^e siècle d'Amsterdam, maisons victoriennes de Londres, *brownstones* new-yorkais).

L'uniformisation des techniques et des matériaux, l'appauvrissement des décors des immeubles contemporains font que la déambulation dans la rue moderne a perdu l'un de ses attraits. La contrepartie est la privatisation croissante de l'espace public a été théorisée par l'urbaniste John Portman avec le concept d'indoor public space : la rue se prolonge à l'intérieur des buildings par un grand hall aux façades transparentes ou des galeries commerciales.

L'évolutivité de la rue.

Les rues peuvent changer de statut. L'intensification des flux peut transformer la rue d'un ancien village ou d'un faubourg en égout à voitures ou en grande rue animée. L'inverse est plus rare mais un ancien axe peut être déserté. Cette mutation peut n'avoir que de faibles conséquences Morphologiques. Mais elle se traduit souvent par un élargissement et l'évolution du bâti. La transformation peut être planifiée (rue de Tver/Gorki à Moscou, au XVIII^e siècle) ; elle est le plus souvent spontanée.

L'hystérésis caractérise aussi la rue : les cycles esthétiques et économiques s'inscrivent durablement dans l'architecture. Ceci leur confère une plus grande durabilité et explique parfois les décalages entre des décors pétrifiés et les conjonctures. Les stigmates de la dévalorisation (façades non entretenues, trottoirs et chaussées dégradées) apparaissent alors que la forme générale reste la même. À l'inverse des programmes de réhabilitation systématique peuvent redonner à la rue ancienne une vitalité qui en transfigure le paysage et l'ambiance.

L'aspect global de la rue en tant que volume.

La perception de la rue est synthétique mais aussi dynamique. La rue ne peut être appréhendée que par le mouvement. La rue est un parcours. Ses clés de lectures paysagères de G. Cullen évoquées précédemment redeviennent ici nécessaires : symétrie, dissymétrie, alternances de convexité-concavité, d'ouverture et d'étranglement ; régularité ou irrégularité des façades urbaines, part des Vitrines.

Les types de rues.

La variété des rues est un défi à la classification. Le flou du vocabulaire courant ajoute à la complexité. Les rues se distinguent pourtant selon leur longueur, leur taille, leur animation. Les «rues Fortes » très passantes et commerçantes, regroupant les activités « nobles » s'opposent aux rues faibles plus ordinaires et résidentielles et d'un moindre intérêt du point de vue de l'urbanité.

Les caractéristiques de la rue varient en fonction de sa position hiérarchique et selon la taille des villes et la culture locale, les contextes urbains. C'est pourquoi toute typologie se heurte à la difficulté de fixer des gabarits absolus : dans le vieux Caire ou dans une petite ville fortifiée une rue de 6 mètres paraît large, mais à Barcelone les rues ordinaires font 20 mètres et dans le tissu haussmannien de Paris 18 mètres à 24 mètres

Une typologie de base est toutefois nécessaire. La plupart des auteurs, notamment Mangin et Panerai (1999), distinguent 4 à 6 catégories. En incluant les périphéries, on peut distinguer 9 types principaux.

Les ruelles et rues ordinaires.

Elles constituent l'essentiel du maillage de la ville. Les ruelles, venelles ou passages ouverts sont les héritages de la <<ville pédestre>>. Dans les villes compactes, elles forment un maillage assez dense et serré dans les vieux centres mais aussi dans beaucoup de quartiers sous-intégrés. D'une largeur très variable, de 1 mètre à 6 mètres, elles subsistent au cœur des métropoles (Paris, 1^{er} et 4^e arrondissements) mais sont menacées par des approches fonctionnelles des aménageurs. On oublie qu'elles contribuent à l'irrigation fine des tissus et donc à la vie urbaine.

Les rues ordinaires (6 à 8 mètres) sont encore étroites, mais deux voitures peuvent s'y croiser ; elles contribuent à la desserte locale. De 9 à 12 mètres, elles peuvent être considérées comme larges bien que la perception de cette largeur soit très relative. La hauteur des façades, sauf exception, dépasse rarement quatre niveaux pour des raisons tenant aux techniques de construction et aux nécessités d'éclairage et d'aération.

Dans les rues de lotissement pavillonnaires, la conception et la rigidité des règlements empêchent toute évolution systémique (notamment du rapport du bâti à la parcelle et à la rue).

Les rues principales.

Elles ont en général une largeur de 12 à 25 mètres permettant un stationnement de chaque côté. Elles peuvent être d'anciennes grandes-rues, des pénétrantes ou des grands faubourgs (Saint-Antoine à Paris), des rues de liaisons inter-quartiers, des rues structurantes, des rues de composition (rue Royale entre la Madeleine et la place de la Concorde à Paris), des rues tranchées caractéristiques des centres, même encore traditionnelles (la rue Boa Vista, dans le centre des affaires de São Paulo n'a que 18 mètres dont 12 mètres de chaussée pour des façades de 12 étages soit 40

mètres !). Leurs versions appauvries ont proliféré en périphérie, plus larges et avec déconnexion voie-bâti, elles s'apparentent au strip américain.

Les variantes de rues.

Les rues-ponts.

Comportant des bâtiments et échoppes, elles étaient assez répandues dans les villes jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles ; elles sont devenues des curiosités (ponte Vecchio à Florence).

Les escaliers urbains.

Ils se substituent aux ruelles dans les pentes trop fortes (la rue des Degrés à Paris à 14 marches, la Montage de Bueren à Liège, 373 marches). Hong-Kong ces escaliers urbains ont été remplacés par des escalators. Les ruelles et traverses de Fourvière et les traboules des pentes de la Croix-Rousse à Lyon permettent de passer d'une rue à l'autre à travers les immeubles. Ils forment un type intermédiaire avec les passages couverts.

Le passage couvert.

Appelé aussi galerie ou arcade, c'est une ruelle couverte d'une verrière, bordée de deux rangées de boutiques, reliant deux rues animées. Les étages peuvent abriter des commerces, des bureaux, ateliers et logements. C'est un espace public sur un terrain privé. Influencé par les marchés médiévaux, les arcades des villes méditerranéennes plus que par les bazars orientaux, il s'est d'abord diffusé en France entre 1791 et 1850 (passage des Panoramas à Paris 1800). La mode s'est répandue en Europe (où il en subsiste 250 sur les 300 d'avant 1914) puis aux États-Unis et en Australie (Burlington Arcade à Londres, Galeries Saint-Hubert à Bruxelles, Mellinpassage à Hambourg. Broadway arcade à Los Angeles, Royal Arcade à Melbourne). La plupart ont le gabarit d'une petite rue mais certains sont monumentaux (Galerie Victor-Emmanuel II à Milan 1877, Goum de Moscou, 1893). Parfois organisés en réseaux, ils étaient le symbole de l'urbanité. À la fois rues et salons. Redécouvert, le passage connaît une nouvelle fortune depuis 1970

dans les galeries marchandes de centre-ville ou à travers certains îlots séparant des rues animées (Champs-Élysées à Paris, Gansemarkt , Bleichendof à Hambourg, passage Claver à Stuttgart, centre de Munich).

Les skyways.

Ces passages surélevés ont été créés pour connecter des bâtiments voisins et réduire ainsi le nombre d'ascenseurs nécessaires. Certains grands magasins y avaient eu recours dès le XIXe siècle. Mais le système s'est répandu dans les *down-towns* des villes nord-américaines à partir des années 1960. Ils forment des galeries intérieures piétonnes et commerciales situées au niveau du premier étage (le système *Plus Fifteen* à 15 pieds au-dessus du niveau de la rue). Propriétés de sociétés de sociétés privées , ils sont ouverts au public dans la journée sous réserve du respect de réglementations . Ces *Grande Separated Systems* ou systèmes piétonniers déconnectés de la rue , relie les immeubles d'affaires aux halls plus prestigieux (Concourses). On les trouve aussi bien dans les centres peu congestionnés (Convention Center , Arcola Ramp à Minneapolis , Détroit , Houston, où la plupart des rues véritables ont disparu) que dans des villes très denses d'Asie Orientale (Hong-Kong) et ponctuellement en Europe à Londres (Barbican) et Paris (front de Seine , quartier de la gare de Lyon).

Les rues souterraines.

Les galeries piétonnes et commerciales en tunnels apparaissent dans les villes à partir d'un million d'habitants lorsqu'elles sont dotées d'un métro . Aux raisons techniques et foncières (prix élevé du sol) s'ajoutent des effets spécifiques de contexte, notamment climatiques (hiver glacial, été très chaud). À Montréal, le système de la ville « hors-saison » conçu par V. Ponte part du complexe de la place ville-Marie aménagée en 1962-1964, et se développe sur environ 30 Kilomètres, reliant deux gares et 10 stations de métro, éclairé artificiellement et de puits de

lumière naturelle ,il est ponctué de places , atriums, fontaines monumentales , mails avec terrasses de cafés , restaurants, galeries marchandes. On retrouve ce système à Edmonton, Vancouver ,Toronto ,Houston (à 7 mètres sous la Main Street), Tokyo en possède 80 dont ceux articulés sur les gares de Ueno, Shinjuku et surtout Yaesu , Osaka ,Sapporo, Séoul (*Underground Arcades* de Chongno, Uchiro).Le forum des Halles à Paris développé autour de la station de métro-RER comprend plus de 5 hectares de voies publiques et des locaux commerciaux.

Les rues-canaux.

La chaussée est parfois remplacée par une voie d'eau, avec ou sans quais parallèles (Gérone). Elles sont nombreuses dans les multiples « Venise » : Bruges, Saint-Pétersbourg. Très étroites (*rue de Venise*) ou très larges (Grand Canal, *grachten* du XVIIe siècle à Amsterdam, qui atteignent 47 mètres de large dont 24 à 26 mètres pour la voie d'eau et 2 quais de 11 mètres soit 10 mètres de plus que le boulevard Saint-Germain à Paris).

La rue-quai.

Bordant un front d'eau important, elle ne comporte souvent qu'une rive bâtie dans les ports (quai de la fosse à Nantes). Mais un souci de symétrie des deux rives apparaît dans les villes où le fleuve joue le rôle d'artère doublée de voies structurantes. A Paris, leur aménagement s'est surtout opéré sous le Second Empire (élargissement et traitement monumental). Dans le cas où l'activité portuaire était importante, les quais coupent fréquemment la ville de son fleuve : ceux de Bordeaux viennent de retrouver leur statut urbain. Mais avec la croissance de l'automobile, les quais ont souvent été transformés en voies routières rapides (New York).

Le boulevard.

Il est souvent tangentiel au centre. Sa grande largeur (souvent à mètres) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts. Ceux-ci étaient souvent plantés d'arbres (camouflage et renfort) et servaient de lieux de promenade. Leur destruction aux XVII^e et XIX^e siècle a confirmé la mutation du boulevard en un espace public majeur. Immeubles ordonnancés, magasins, cafés et théâtres s'y sont peu à peu implantés, pour aboutir à un profil en U très ouvert avec contre-allées. Le boulevard parisien est devenu un espace d'ostentation et le lieu le plus animé de la vie nocturne et mondaine. Le modèle a fasciné et s'est répandu en Europe et dans le monde (Vienne, Berlin, Le Caire, Buenos Aires).

De nouveaux boulevards ont été créés dans des secteurs plus périphériques. Mais leur caractère fonctionnel ôte toute urbanité (grande largeur, tranchées, passages souterrains, disparition des trottoirs). Le boulevard devient un périphérique (Sadovoe Koltso à Moscou, le «périf» à Paris, le Glockengiesserwal à Hambourg).

L'avenue.

Elle est d'abord extérieure à la ville. C'est une allée bordée d'arbres conduisant à un château, donc un élément du paysage des jardins. Ce n'est que progressivement qu'elle est intégrée au tissu urbain. Rectiligne, monumentale, souvent très large (L'avenue Foch à Paris atteint 120 mètres, l'avenida 9 de Julio à Buenos Aires, 145 mètres), elle relie souvent des monuments pour former de grandes perspectives et des tracés convergents : Champs-Élysées, les prospects des villes russes (Saint-Petersbourg). Bordées de vastes bas-côtés avec plusieurs rangées d'arbres d'alignement, les avenues sont souvent plus structurées par le végétal que par le bâti.

Le cours a évolué à partir d'une promenade plantée d'arbres (hors les murs) terminée par des ronds-points pour le demi-tour des calèches. Le modèle du corso est transposé de Florence à Paris par Marie de Médicis (cours La Reine à Paris). Il prend des formes diverses selon les villes : cours Mirabeau à Aix-en-Provence allée

Paul-Riquet à Béziers. Le mail a une origine analogue (Le Mall à Londres). On peut parler d'avenue-promenade lorsque l'axe comporte de larges espaces piétonniers plantés de plusieurs rangées d'arbres comme dans l'avenue de la Liberté à Lisbonne. Le paseo de l Prado à Madrid s'y rattache à ce type. Le paseo (*alameda* ou *rambla*) est une variante méditerranéenne du boulevard parisien. La Rambla de Barcelone en est le modèle. La mode s'est répandue aux Etats-Unis (the Paseo à Kansas City, la Paul Revere Mall à Boston).

Les grandes radiales, héritières des anciennes <<chaussées>> convergeant vers les centres, peuvent prendre la forme des types précédents avec une fonction d'artères structurantes. A Lisbonne, l'Y formé les avenues de A guiar et fontes pèira convergeant sur l'avenue de la Liberté qui aboutit au Rossio. L'aspect de ces avenues et boulevards doit aussi à leur mise en scène : les tridents et les perspectives, les fermetures par des monuments, la construction progressive de façades urbaines parfois très reculées par rapport à la voie a venue de Mai à Buenos Aires). Certaines voies intra-urbaines contemporaines, larges et rapides avec coordination des feux s'y apparentent (l'Ost-West Str. A Hambourg, la Berliner Allee à Düsseldorf). Les immeubles sont construits à l'alignement mais moins systématiquement et avec un fort reculement et de larges contre-allées et Trottoirs, si bien que l'espace est complètement distendu. L'impression de coupure de ces artères urbaines l'emporte sur celle de rue.

La banalisation des termes de boulevard et d'avenue s'est accentuée après le XIX^e siècle. Ils ne servent souvent qu'à distinguer des voies urbaines de plus grande largeur (New York, *gwangno* de séoul, anciennes villes socialistes). Ces noms peuvent aussi révéler des projets qui ne seront jamais concrétisés ou mettront des décennies à l'être. Ainsi le «Miracle Mile», lancé en 1920 par A.W. Ross, sur le Wilshire Boulevard à Los Angeles mettra 50 ans pour devenir la Main Street, strip commercial à 6 voies mais bordé de trottoirs animés.

Malgré la confusion des termes introduite par la toponymie urbaine, il est intéressant de conserver à ces deux termes leur sens originel, même si dans les deux cas les flux, les activités, la valeur symbolique génèrent des sous-types très divers.

Les formes dégénérées de la rue.

Le strip est une large avenue bordée de commerces dont le fonctionnement est lié à l'automobile. Le boulevard extérieur et le *parkway* (voie-parc), la rocade sont essentiellement liés à la fonction de circulation automobile, donc souvent dépourvus de façades bâties même en retrait. Certaines artères urbaines s'y apparentent : voies urbaines rapides dont le statut est intermédiaire entre celui de la rue large ou du boulevard et celui de la voie rapide périphérique ou de l'autoroute urbaine. Le critère est l'intensité de la coupure perçue par le piéton (franchissement difficile) et l'importance de déconnexion accentuée entre la voie et le tissu urbain encadrant. C'est aux États Unis que cette forme s'est le plus largement imposée (*suburban parkways* et *urban freeways*). Dans ce cas, on ne peut donc plus parler de rue véritable.

Avec l'explosion du trafic automobile, le modèle «angelitain» s'est répandu partout notamment dans l'espace urbain des métropoles asiatiques (Tokyo, Shanghai, Bangkok, Kuala-Lumpur). Les emprises sont toujours plus importantes (du linéaire, des trèfles et échangeurs, déterminés par les rayons de courbure imposés par les vitesses, peuvent occuper une dizaine d'hectares). Ces formes urbaines peuvent avoir d'indéniables qualités esthétiques, engendrer des expériences cinétiques mais soumettent le tissu urbain au langage de la mobilité automobile et d'une perception qui n'est plus celle de l'urbanité liée à l'échelle du piéton.

Les *entrées de ville* ne sont pas des rues. Pas encore tout au moins, pour des raisons tenant à disproportion entre leur largeur (de 40 à 100 mètres) et les hauteurs des constructions qui à la déconnexion du bâti et de rue. Mais il est possible que ces pénétrantes, ces «faubourgs du XXI^e siècle» prolongements des grandes

avenues radiales , évoluent vers un statut plus urbain par densification progressive et traitement paysager des rives avec alignements d'arbres .Car la rue est par définition un espace évolutif.

La diversité de la conception de la rue.

La voirie n'est pas la rue. C'est à Los Angeles, qui bat tous les records pour l'emprise de la voirie, que la rue en tant qu'espace public est la plus absente. Le cas est intéressant à analyser dans la mesure où il est souvent présenté sinon comme un modèle du moins comme un stade ou un passage obligé de l'histoire des villes. Dans certains secteurs l'emprise de la voirie est encore plus importante (70% pour la voirie et les parkings dans le centre des affaires de Columbus, sans doute plus à Houston où , vu d'avion , ce sont les vides qui sont omniprésents). Toute analyse de la rue est aussi un regard porté sur une conception de la ville et de la société.

Tableau 6 : Part du sol occupé par la voirie(%)

Villes d'Europe	25%
Villes d'Amérique du Nord	30%
Villes d'Asie	15%
calcutta	5%
Bangkok	11%
Los Angeles	40%

Source :Metropolis, OCDE ,Banque mondiale

La parenthèse fonctionnaliste mise à part, la vision européenne de la rue est marquée par un idéal esthétique fondé sur les notions d'alignement, d'homogénéité architecturale, de façade urbaine. Ce n'est pas le cas dans l'espace islamique ou dans l'espace culturel chinois où les rues traditionnelles ne sont pas pensées en tant qu'espaces publics (importance des murs, des bâtiments repliés sur des espaces

intérieurs, des façades sans ouvertures qui forment des fronts bâtis continus aveugles sauf dans les quartiers commerçants). C'est sans doute cette moindre culture de la rue qui explique la brutalité des restructurations urbaines entreprises au nom de la modernité dans ces sociétés. Seules subsistent quelques rues-alibi dans des formes aseptisées (Nanjing don glu, Heng shan Lu à Shanghai).

Ce type d'évolution se retrouve à des degrés divers dans toutes les villes importantes d'Asie Orientale. C'est peut-être aussi un moment inévitable de sociétés à la modernisation accéléré. En témoigne, au Japon, le regain de faveur de la rue et de l'alignement, machina mi (A. Berque, 1993) considérés comme la condition de l'urbanité. La même tendance existe aux Etats-Unis mais il ne faut pas exagérer ce retour. Partout un nouveau rapport s'est instauré entre volumes bâtis et espaces libres. La rue est en crise. L'urbanisme et l'architecture n'ayant pas échappé à la globalisation, la rue est confrontée partout à ces contradictions et à la difficulté de concilier urbanité et efficacité et efficacité commerciale.

La place.

Le rôle des places.

Comme la rue, la place est une forme urbaine totale, non réductible à l'un de ses éléments. C'est un espace public vide souvent fermé, entouré d'édifices qui forment son enveloppe. Mais les insuffisances de la définition apparaissent dès que l'on pense à des lieux concrets : la place de la Concorde n'est construite que d'un côté et certains quartiers périphériques de grands espaces entourés de barres n'ont de places que le nom.

Contrairement à la rue dont on perçoit immédiatement la fonction de circulation, l'espace vide de la place ne va pas de soit. Lorsque l'espace est rare, le vide est un luxe. Mais un luxe nécessaire. La création ou la préservation d'un vide impose donc un certain volontarisme : des préemptions, acquisitions,

expropriations, des destructions de monuments ou d'îlots pour créer ces vides et des mesures pour les défendre contre les empiétements.

La place a des fonctions d'abord fondées sur l'échange politique (agora) commercial (marché) ou ludique. Elle structure, embellit et aère le tissu urbain. Mais c'est surtout la forme urbaine la plus symbolique. Elle incarne l'espace public Et donc son contrôle. D'où les efforts de tous les pouvoirs pour la transformer. Ce sont les lieux des démonstrations de force (place Rouge à Moscou) et d'insurrection et de révoltes (place Wenceslas à Prague, place Tiananmen à Pékin). Les piazzas ont fait l'identité des quartiers des villes italiennes depuis le Moyen Âge.

La place est peu présente dans certaines sociétés, notamment les villes japonaises et islamiques, mis à part les *maidans* (parvis) ou, à ou, à la rigueur, les *sahns*, (cour des mosquées). La place est avant tout le reflet d'une conception européenne de l'urbanité et de l'usage que les citoyens sont supposés faire de la ville en tant que forme collective.

Caractéristiques et clés de lecture.

Les clés de lecture et facteurs de l'évolution sont les mêmes que pour la rue. Mais du fait du plus grand enjeu paysager, les critères esthétiques y sont sans doute plus contraignants.

La place perçue.

Comme pour la rue , la lecture de la place dépend du point d'observation et d'un parcours visuel et physique. Elle se découvre comme une pièce intérieure

d'un bâtiment. Bien que tous les éléments énumérés y participent, sa perception est soumise aux règles de l'analyse paysagère, aux filtres perceptifs de chacun et aux conditions de l'observation. Comme pour la rue. Sa lecture n'est donc jamais épuisée.

Les types de places.

Une typologie morphologique des places est assez hasardeuse, étant donné la variété des situations. Comme pour les rues, le classement peut être hiérarchique (de la placette à l'esplanade) ou générique (places «créées» et places «spontanées», formées progressivement sans plan préétabli). Les premières sont souvent régulières, les secondes irrégulières. En fait la plupart des places ont été créées progressivement (place Saint-Marc à Venise).

La typologie de J.Stubben (1924) est influencée par des considérations opérationnelles : place en étoile (carrefours), places utilitaires (marchés, foires), places-décors (dont les squares anglais), places architecturées (parvis, place royale).p. La vedan distingue la place de jonction et la place de porte, la grand 'place, la place du Marché, les places de spectacles, les places de parade, les places monumentales, les places de statues (places royales), les places de gares, les places-carrefours. A chaque type, correspond un sous-type morphologique (rectangulaires ou carrées, circulaires et triangulaires). La classification de P.Zucker (1959) oppose les «places fermées», «places fermées», «directionnelles», «organisées autour d'un noyau», «groupées» et «amorphes».

Une typologie historique est plus pertinente car elle met l'accent sur les processus qui ont généré la forme. p. Pinon(1999) distingue les places «réservées» (planifiées), les places «conquises» et les places «régularisées». Les premières sont un élément de la composition urbaine ; leur parcellaire est nouveau et régulier(les deux places royales à Rennes, la place Graslin à Nantes).Les secondes sont réalisées soit par l'arasement d'édifices ou d'îlots existants (place della signoria à

Florence) Soit progressivement à partir d'un espace de convergence sur un port. Les places régularisées relèvent des types un et deux.

Fonction, signification et donc forme sont aussi très influencées par la position dans le tissu urbain et par le processus de formation de la place (R. Allain, 1996). Certaines sont des rues élargies (ou un espace entre deux rues parallèles accueillant les marchés). des places-avenues (place Venceslas à Prague).

Les places-carrefours ou de porte d'anciens remparts (place Del Po polo à Rome, place de la Puerta del sol à Madrid, place de la Comédie à Montpellier, place Sainte-Anne à Rennes). Lors d'une fusion de deux noyaux, une porte peut devenir une grande place centrale (place du Capitole à Toulouse).

Les places-glacis hors les murs, accueillent depuis longtemps des activités encombrantes (lices et marchés) : place saint-Marc à Venise, place Rouge à Moscou, place Jem-El-Efna à Marrakech, place des Lices à Rennes, place de la Comédie à Montpellier.

Les places peuvent être au cœur d'un système convergent de rues ou d'avenues (place Wilson à Toulouse). Si la fonction de circulation l'emporte, l'effet de place disparaît (grand Rond à Toulouse, place de l'Etoile à Paris).

Les places-clairières sont construites sur l'emplacement d'un ancien bâtiment (abbaye, église, usine, ancien cirque (place Navone à Rome) ou d'un ancien vide urbain : cimetière (place Jean du Bellay à Paris), bassin (cours d'Estienne d'Orves à Marseille). Mais souvent la place occupe un îlot vide, non bâti, comme dans le maillage de nombreuses villes planifiées.

Les places sont parfois composées selon des règles implicites. Les places des villes flamandes ont toutes un air de famille (volumétrie, proportions, monuments symboliques : la cathédrale, l'hôtel de ville, la halle et beffroi, maisons à façades-pignons de briques, hautes et étroites) ou selon des programmes explicites. Ce principe est très souvent repris dans les nouveaux quartiers péricentraux du XIX^e siècle, place Victor Hugo à Grenoble, place Hoche à Rennes.

Le place-quai est souvent la place principale des villes-ports. Les plus célèbres sont le prolongement de la piazzetta et les Rivi à Venise, les trois quais du vieux Port à Marseille, le cours des Dames à La Rochelle. Des réalisations récentes montrent l'attractivité de ces espaces publics en front d'eau : le Fisher man's Wharf et Ghirardelli square à San Francisco dans les années 1960, Harbour place à Baltimore (1965-1980). Plus qu'un place il s'agit d'un système d'espaces publics organisés autour du quai.

Les systèmes de places.

L'articulation des places entre elles est une idée ancienne. Elle peut être plus ou moins spontanée (Sienne Arras) ou planifiée pour former un ensemble urbain cohérent caractérisé par l'architecture ou la complémentarité des fonctions. C'est une des caractéristiques de l'urbanisme baroque (couple de places royales à Rennes, composition axiale des places Stanislas et de la Carrière à Nancy) Il peut aussi s'agir d'une harmonisation a posteriori autour d'un monument (Salzbourg) ou d'une connexion progressive (Mantoue) ou d'espaces articulés dans le cadre d'une vaste opération de restructuration urbaine (Charles center à Baltimore, 1980-1995). D'où le choix coûteux de plus en plus indispensable des parkings en sous-sol : soit sous immeubles privés (réalisés avec une opération immobilière qui peut alors bénéficier disparaît du paysage urbaine.

Les parkings-silos sont largement utilisés dans les villes américaines où ils peuvent faire jusqu'à 10 à 12 étages. Ils participent de la même logique que l'activité immobilière classique. Dans leurs versions sophistiquées sont même difficiles à distinguer des immeubles ordinaires.

Ces mesures morphologiques sont insuffisantes pour revitaliser les secteurs centraux piétonniers. Une action plus globale sociale et commerciale est nécessaire. C'est la conclusion tirée par les villes américaines du Business Improvent District (BID) , organisation de commerçants , de propriétaire et d'investisseurs

qui se charge de services de services de sécurité ,d'entretien et de promotion des secteurs piétonniers.

La transformation de la rue dépend du sens de la circulation .Le sens unique selon qu'il est bien choisi ou mal choisi peut conduire au déclin ou à la revitalisation d'une rue .La circulation d'une rue de faubourg doit se faire vers l'extérieur de la ville, car le soir, les clients potentiels, moins pressés s'arrêter faire leurs achats sur cet axe. À l'inverse, la circulation vers le centre tend à transformer la rue en simple pénétrante fonctionnelle .On voit ici encore à quel point morphologie et gestion urbaine soit interactives.

Espaces verts, parcs et jardins publics

La question de l'utilité du vide dans un espace soumis de fortes pressions foncières se pose encore plus dans le cas du jardin public ou du parc urbain .La place est un vide relatif dans la mesure où elle est souvent le support d'une opération immobilière. Cela peut-être le cas pour le square anglais. Ce n' est pas le cas du jardin public ou du parc. L'image la plus frappante qui résume cette apparente contradiction est celle de central Park en plein milieu de Manhattan, l'espace le plus densément urbanisé du monde.

L'aération.

L'espace vert ne se réduit pas au parc ou au jardin public. Ils en sont la part la plus visible et cohérente, mais ils représentent souvent qu' une faible part des espaces «naturels».Un tissu urbain ancien ne comportant pratiquement pas de jardins publics peut donner une impression de compacité minérale mais être tout de même très aéré et assaini grâce aux jardins privés en arrière des immeubles. C'était le cas de Rome avant que la spéculation ne fasse disparaître les jardins de ses palais et villas après 1870. C'était aussi le cas des villes chinoises traditionnelles (Suzhou, Pékin) avec leurs délicieux jardins enclos de murs, avant les saccages

d'une (modernisation) mal comprise depuis 1980. En périphérie, la part du végétal s'accroît: jardins ouvriers (Europe centrale), stades et terrains de sport, cimetières paysagers anglo-saxons. Dans les villes américaines. Les immenses surfaces de pelouses privées, ombragées mais non clôturées donnent l'impression d'un immense parc.

Le végétal et la géographie sociale.

La répartition des espaces verts privés ou publics est souvent inégale et constitue un bon indicateur de la géographie sociale des villes. Ils sont concentrés dans les «beaux quartiers» alors que les quartiers en sont dépourvus.

Des images satellitaires dans l'infrarouge de grandes agglomérations en climat sec sont de ce point de vue très éloquentes : Madrid, Lima ou Los Angeles. La géographie des golfs en région parisienne est un décalque de la géographie sociale : très forte densité à l'ouest, moindre à l'est (Marne-la-vallée, Sénart), très faible au Nord.

Les parcs sont bordés d'immeubles de standing dont le prix au m² atteint des records (5th avenue à New York face à Central Park, les boulevards Barrès à Paris et Maillot à Neuilly face au Bois de Boulogne. Mais cette attractivité a ses espaces résidentiels s'intensifie et qu'ils sont insuffisamment protégés par des règlements: villas et petites résidences cèdent la place aux opérations immobilières spéculatives conduisant à une densification rapide, une multiplication d'immeubles, une augmentation des gabarits, des hauteurs (pentes de Cimiez à Nice).

Le végétal, outil d'urbanisme.

Le végétal est devenu un élément central des compositions urbaines des opérations d'urbanisme .Beaucoup de villes nouvelles ou de lotissements ont été créés sue des tracés de parcs ou en fonction d'un parc (Versailles, Karlsruhe, Le Vésinet).L'action par le paysage végétal permet de masquer des façades urbaines chaotiques et laides. L'écran végétal bien conçu est une solution efficace fréquemment adoptée pour requalifier les «entrées de ville».Dans la morphologie de détail un alignement d'arbres contribue à l'harmonie des proportions d'une avenue ou d'un boulevard .La plantation de quelques arbres isolés ou associés à des bosquets atténue le caractère anguleux, minéral et agressif de certains pignons aveugles ou espaces urbains de transition.

Le choix des essences (dimensions et formes des arbres, caduques ou permanents, couleur des feuillages) est un art qui permet de valoriser une architecture et une figure urbaine, de créer une transition visuelle entre une façade très haute et la rue et bien entendu d'apporter ombre et fraîcheur. La végétation contribue à faire vivre le (rythme des saisons, changements de couleurs, mouvement).

La généralisation des parcs urbains.

Contrairement aux formes précédentes, les parcs et jardins publics apparaissent souvent comme des unités autonomes, des îles dans le tissu urbain .Ici aussi leur géographie n'est pas neutre .Les beaux quartiers ont toujours été l'objet de plus de sollicitude .Les jardins publics les valorisent, alimentant ainsi une divergence positive aux grandes conséquences paysagères : hausses des prix, architecture de standing.

Les origines.

Ils sont de tradition aristocratique : parcs impériaux Ming et Qing des villes chinoises, propriétés royales ou nobles des villes occidentales transformées en parcs publics à partir du XVII^e siècle après avoir été ouvertes au public (les Tuileries, le jardin du Luxembourg à Paris). En Angleterre c'est le développement des promenades publiques: Hyde Park (1635), saint James Park à Londres Certains ont été ouverts dans ce but (Vauxhall, 1661, à Londres, premier «jardin de plaisir» sur les bords de la Tamise).

Des parcs sont aussi créés sur les marges de la ville: à Berlin, le Tiergarten, propriété du prince-électeur, est ouvert au public en 1649, le Prado à Madrid, le Prater de Vienne (1640).Sauf en Angleterre, où s'affirme le jardin paysager, sous l'influence du paysagiste Lancelot Brown (1716_1783), leurs plans sont assez géométriques. Ils se réfèrent longtemps à Versailles .La composition en grands axes rectilignes, les symétries , les perspectives et points de fuite sont le vocabulaire commun de tous les grands parcs puis des quartiers monumentaux aérés. Le complexe ville-château de Karlsruhe est l'exemple le plus parlant .Mais d'autres formes, les promenades urbaines, cours, mails et même «boulevard », annoncent déjà les parcs urbains.

Hygiène et esthétique.

La grande époque est en effet le XIX^e siècle avec la démocratisation de pratiques et surtout la réflexion et la pression des courants hygiénistes et esthétisants .L'Angleterre, plus tôt urbanisée, a un rôle pionnier. Le premier parc public fut donné par Joseph Strutt à Derby en 1840 .Le premier parc créé par une municipalité est celui de Moor Park dans la ville industrielle de Preston en 1833. La création de parcs devient une affaire de fierté civique locale comme le montre le succès des souscriptions pour l'acquisition des terrains .Le rôle des grandes fortunes, des industriels et banquiers est aussi décisif : à Birmingham, le plus grand

propriétaire aristocratique crée le Calthorpe Park, la famille Cadbury, le roi du chocolat, a Créé 3 parcs et un golf. Le modèle des parcs urbains des capitales et très grandes villes se diffuse à tous les niveaux de la hiérarchie urbaine dans les années 1880 et jusqu'à la première guerre mondiale.

Les parcs esthétisants et (pittoresques) anglais avec allées sinueuses, massifs et bosquets variés, bassins et rivières deviennent des références (Victoria, 1845 et Battersea, 1856 à Londres). Celui de Birkenhead dessiné par Paxton en 1847 influencera Olmsted pour Central Park à New York et Brooklyn ainsi qu'Alphand à Paris. Il ne s'agit pas que d'esthétique mais d'une réflexion sur la relation entre le parc urbain et le tissu environnant.

A Paris, Alphand aménage plus de 2000 hectares d'espaces verts. Inaugurés lors de l'Exposition universelle de 1867, les parcs des buttes-Chaumont et Monsouris, ont été créés dans des quartiers insalubres et d'anciennes carrières. Pour en réaliser, les villes de province acquièrent des propriétés privées (ainsi le château et les 18 hectares du jardin Borély par la ville de Marseille en 1856). Ces idées sont diffusées par des paysagistes comme les frères Buhler en France (parc de la Tête d'Or à Lyon 11 hectares créé en 1857, jardin botanique (1880) du parc Borely à Marseille, le Thabor à Rennes (1867) déjà ouvert dès le x^e ville siècle, les prébendes d'Oé à Tours (1871 déjà ouvert en 1843), le plateau des Poètes à l'extrémité des allées P. Riquet à Béziers (1867).

En Allemagne et Autriche, Camillo Sitte défend la solution du jardin privé dans les flots ou près des résidences alors que Joseph Stubben est partisan de grands parcs ouverts au public. C'est à ce dernier que remonte le concept de Volkspark destiné aux manifestations sportives, aux jeux et aux célébrations nationales plus qu'à un embellissement (Stadtpark de Hambourg 1909-1929, Vorgebirgspark à Cologne, 1911). Pour aérer la vieille ville d'Amsterdam on crée à proximité un

grand parc-paysager, le bois d'Amsterdam .C'est dans cet esprit que sont aussi conçus les parcs socialistes :parc Sokolniki (parc de culture et de repo)à Moscou.

Les parcs et espaces verts connaissent un regain de faveur depuis les années 1980,en partie en réaction aux excès de la densification .Des espaces verts sont préservés, des parcs aménagés dans des quartiers qui, il y quelques années encore, auraient été livrés à la spéculation immobilière: parc André Citroën(1993), parc de Bercy (1996)à paris.

Les plans des jardins et les tissus urbains.

Les grandes compositions des capitales avec des perspectives et grandes avenues sont conçues à l'origine comme des parcs linéaires (les Champs-Élysées à Paris , dessinés par Le Notre et commencés en 1667.Unter den Linden à Berlin). Les zones de fortifications ont souvent été transformées en parcs et jardins (à Vienne et Francfort, les zones *non aedificandi* avait été converties en parcs et zones de loisirs dès le XVIIIe siècle , bien avant la démolition des remparts .A Paris: le premier projet d'aménagement des «fortifs» (projet Bonnier) accordait une grande importance aux espaces verts et s'il a été abandonné pour une ceinture de HBM c'est sous la pression de la demande en logement .

L'organisation circulaire de parcs peut avoir une toute origine .Il peut avoir été pensé comme ceinture de parcs. C'est le cas du parc circulaire d'Adélaïde (1837, Australie) dont le modèle a sans doute influencé E. Howard et son concept de cité-jardin entourée d'une ceinture verte .L'idée d'un «écran» de parcs et de terrains de jeux, d'espaces libres plantés, de «ceinture vert» sera fréquemment préconisée par des théoriciens ou praticiens pour marquer une limite de la ville et en favoriser l'identification comme «unité locale».

Les systèmes de parcs

Théorisés par C.N.Forrestier (1908), ils ont été mis en œuvre dans beaucoup de grandes villes. Grandes perspectives comme «'axe historique» de l'ouest de Paris, des Tuileries à la Défense, prolongé jusqu'à Cergy. L'idée forte de Le Corbusier pour qui la ville même devait être un parc, a trouvé une application avec les «coulées vertes» du plan de Chandigarh.

Certaines villes ont utilisé astucieusement le potentiel du site pour structurer le tissu par une trame verte : Oslo dont le centre est relié aux espaces verts périphériques par un maillage continu de parcs et de cheminements skiabiles, les *turveier*.

Washington dont le système de parcs est articulé sur le réseau arborescent des vallées. Toronto aussi, avec les vallées perpendiculaires au lac Ontario mais avec une interconnexion incomplète.

Celles-ci peuvent prendre la forme de coulées vertes ou de *parkways* (book yards urbains paysagés). Minneapolis donne l'exemple du système intégré de parcs le plus cohérent et le plus étendu: avec plus de 2 500 hectares organisés de 170 parcs autour d'un réseau de 22 lacs reliés par des liaisons vertes qui comporte des pistes cyclables, des golfs, des jardins, des aires de pique-nique, des aires récréatives. Ce système est l'aboutissement d'une action publique (acquisition foncières) amorcée dès 1883 et surtout de 1906 à 1936. C'est la même chose à Boston, avec la transformation du Common et ses connexions jusqu'à Franklin Park et à Chicago avec la constitution progressive du ruban vert par acquisitions, assainissement et aménagement paysagers dès 1909.

A une échelle inférieure, de parcs au XIX siècle (cités-jardins). Dans les *gated communities* et autres lotissements-golfs contemporains, la dimension parc paysager est presque toujours un élément-clé du programme. La taille même des parcelles des lotissements, donc la surface de leurs jardins privés, contribue à la végétalisation plus ou moins poussée du tissu.

Le végétal contribue donc à la couture du tissu urbain à toutes les échelles. Mais cette place des espaces verts a ses limites ; leur trop grande part relative, l'anarchie de leur répartition ou leur abandon (friches des espaces de banlieue). dans ce cas, ils sont des gisements éventuels d'un tissu en perpétuelle transformation.

La ville verticale.

La verticalisation est la forme la plus visible de l'intensification du sol urbain. Mais celle-ci peut prendre d'autres formes, plus masquées: la densification des flots des cœurs d'îlots ou le développement en profondeur (parkings ou galeries commerciales souterraines). Ses aspects les plus spectaculaires sur le plan des formes sont les centres d'affaires et les bouquets de gratte-ciel. Bien que sans définition précise, le gratte-ciel désigne un immeuble de bureaux très haut (plus de 25 étages et 100 mètres) et découpant des saillies verticales dans *le skyline*. Le seuil de taille est fonction du contexte : un gratte-ciel de ville moyenne serait considéré comme un immeuble ordinaire dans le Loup de Chicago ou le centre de Manhattan. C'est la réalisation architecturale qui a la plus grande portée urbanistique. Ceci justifie que cet aspect particulier soit privilégié dans ce chapitre, bien que la verticalité ne soit pas cantonnée aux quartiers d'affaires (80% des habitants de Singapour sont logés dans des tours et barres très élevées des villes nouvelles) et que les gratte-ciel résidentiels centraux soient nombreux (Hongkong, Toronto, Montréal, New York).

Les facteurs de la verticalisation.

La verticalisation de la ville au sens urbanistique est un événement du XIXe siècle. Il coïncide avec une mutation fondamentale des économies et la généralisation d'une innovation architecturale complexe, l'immeuble d'affaires vertical. Comme pour les autres types de formes urbaines, l'explication relève d'une logique systémique.

Pour conclure, Rémy ALLAIN a exposé dans son ouvrage les différentes facettes de la morphologie urbaine qui est selon lui une gageure. Il a donné une présentation partiellement analytique, par élément, il s'est imposée pour des raisons didactiques, selon lui, les formes urbaines doivent toujours être appréhendées de manière *globale et systémique*. Et que la ville est un système complexe «*tout a une influence sur tout*». (I. Lowry) : les logiques économiques, foncières, réglementaires, techniques, comportementales interagissent constamment. Il a continué d'expliquer que la ville est plus qu'une addition d'éléments et si nous avons choisi d'en décomposer l'étude, la complexité du fait urbain resurgit en permanence.

La forme urbaine ne se laisse pas saisir facilement. Elle s'apparente à un visage qu'on s'efforce de décrire par des indicateurs grossiers sans parvenir à en exprimer l'essentiel, l'expression d'un regard ou l'histoire d'une vie. Nous avons esquissé une grammaire, donné des instruments de l'étude d'une ville particulière entendu comme totalité. De même qu'une phrase est plus que la somme des mots qui la composent, un poème infiniment plus... une ville est une totalité complexe. Chacun peut en faire sa propre lecture, une découverte personnelle d'ailleurs toujours renouvelée.

La morphologie urbaine est tiraillée entre une approche physique, vitaliste, qui met l'accent sur l'autonomie des formes, avec ses risques de dérives paysagères et esthétisantes, et une approche sociale qui met l'accent sur le rôle des processus économiques et sociaux, le rôle des acteurs avec l'inconvénient de donner la priorité aux facteurs explicatifs en négligeant les formes précises et le caractère total et partiellement autonome de la forme. Nous avons cherché un équilibre entre les deux en donnant toutefois une place importante à l'analyse des formes en elles-mêmes.

Selon toujours l'auteur de ce livre, La morphologie ne prétend pas rendre compte de l'intense et complexe vitalité des organismes urbains. Bien des choses relèvent d'autres grilles d'analyses notamment l'immense question du vécu, des nouvelles mobilités ce que J. Rémy appelle la «ville invisible» par opposition à la «ville visible». Ce n'est pas une raison pour considérer les formes comme de simples cadres passifs. Elles sont des indicateurs, des révélateurs, des repères, des éléments essentiels d'identité, le cadre visuel de tous les jours et finalement une des raisons d'être des villes. Elles participent activement à cet ensemble de stimuli, à cette imprégnation permanente qui font que l'habiter ou le parcours quotidien peuvent être mornes ou agréables, sinon toujours un enchantement.

Conclusion.

Les études antérieures choisies ont aidé à la compréhension thématique de l'approche d'analyse car elles se sont focalisées sur les formes urbaines (rues, ruelles, plaes, placettes, squares et jardins publics) qui ont connu des mutations d'échelle et de nature et qui les ont rendus plus complexes.

L'exploration de ces espaces publics à travers une approche morphologique a constitué pour nous la clé de compréhension du paysage urbain et de la physionomie de ces espaces ainsi que la logique de leurs formations dans le temps, et leurs rôles comme éléments d'articulation et de structure de l'espace urbain.

Conclusion de la première partie.

L'étude historique des espaces publics nous a révélé que leurs conceptions étaient fortement liées à la connaissance de l'esprit du lieu et à la compréhension de leurs sites supports. Ils jouent un rôle important dans nos villes, ils constituent en effet le support d'une mobilité croissante, en milieu urbain, se sont des lieux de vie et de rencontres dont la fonction sociale est indéniable.

De 1970 jusqu'à 1990, le concept d'espaces publics a subi un glissement sémantique très riche, en tant que des espaces matériels qui peuvent prendre plusieurs formes constituant les artères de vie de la ville.

La voirie comme espace de circulation a deux fonctions intrinsèquement opposées: le mouvement et le séjour. Les places et les espaces verts comme les squares, se sont des espaces de repos, de côtoiement entre usagers et de cohésion sociale. Le choix de leur création doit répondre autant que possible aux multiples attentes des usagers. Ce choix répond à une vision politique de la place des espaces publics dans la ville et à certains critères incontournables comme la sécurité, la facilité de passage des véhicules et des piétons, de secours ou de livraison.

En l'absence de nuance entre les différents types d'espaces publics, qui prétendent au qualificatif de public, est porteuse d'amalgames, et donc sujette à de multiples interprétations. Les années 1990 sont marquées par un reflux des interprétations habermasiennes mais l'ambiguïté est aggravée par une autre tendance, celle de vouloir retrouver les qualités et les conceptions de la ville ancienne en lui empruntant des qualificatifs des espaces qui la composaient, tel que la place du marché dans la ville médiévale, le forum dans la ville grecque, et la rue marchande dans la ville islamique.

Alors qu'en science politique, les chercheurs se mobilisent pour donner aux espaces publics un contenu plus pragmatique, à travers l'établissement d'une

nouvelle cartographie de ces espaces et de ces lieux, et pour passer d'un singulier abstrait à un pluriel concret, la sociologie des sciences rejette vigoureusement cette spatialisation de la notion rejoignant ici des critiques déjà formulées par des historiens, et propose de comprendre les différentes mutations de ces espaces et de déplacer l'agenda d'Habermas en prenant au sérieux la question du public dans son contexte social et culturel . Ils en mettent en garde contre l'idée d'espace public considéré comme une donnée empirique, un espace concret, antithèse du privé dont il suffirait de cartographier les lieux ou de préciser le type d'intervention sur ces types d'espaces.

Le changement perpète de la ville a toujours été accompagné de mutations profondes dans les différentes formes d'espaces publics ce qui influe directement sur la morphologie urbaine de la ville, Ces mutations peuvent prendre plusieurs formes et plusieurs types. Ces formes appartiennent à la collectivité publique qui les gère par des règles précises et des moyens humains et matériels.

La gestion de ces espaces doit répondre à plusieurs enjeux, à savoir la planification de ces espaces, la sécurité et la qualité de leur cadre de vie ainsi que leur attractivité économique en tant que facteur d'accessibilité.

Le gestionnaire de ses espaces doit prendre en compte leur partage équilibré selon les types de flux qu'ils accueillent, dans les aménagements qu'il entreprend. La gestion continue, et la maîtrise des conflits d'usages et des pratiques d'appropriation des espaces publics se résument dans l'importance donnée à toutes les phases relatives à leurs études, leurs réalisations et leurs mises en œuvre. Mis à part l'étude qui doit-être conforme aux normes techniques. La gestion qui doit allier le processus de mise en œuvre de ces espaces, et ses différentes pratiques spatiales, est dépendante d'une réflexion globale et collective dans le cadre d'un projet urbain qui sollicite la participation active de tous les acteurs urbains, car cette participation est la condition sine qua non de la réussite d'une telle démarche.

Pour définir les relations entre les différents acteurs concernés par ces espaces, la promulgation et l'application des textes de lois, précisant les responsabilités et les mécanismes d'une gestion conséquente des espaces en question, sont indispensables. C'est dans ces conditions qu'on peut avancer aux espaces publics une telle réussite.

Dans ce contexte il est constaté que, devant l'absence de gestion et de contrôle des espaces publics, en l'occurrence la rue, les places et les espaces vert, qui deviennent le support de différentes pratiques spatiales et sociales. ces espaces peuvent être investi par des usagers à des fins ou pratiques qui sont en contradiction avec les lois en vigueur.

Pour renforcer l'approche d'analyses nous avons choisi des études antérieures qui explorent les espaces publics selon une approche morphologique, la première étude dont l'auteur est Boulkroune Heddy, s'est focalisée sur le parcours qui est l'un des formes urbaines de la ville, se qui nous a permet de connaître une des applications de l'approche morphologique en particulier sur une catégorie de forme d'espaces publics.

La deuxième étude dont l'auteur est Philippe Hanocq, s'est focalisé sur la logique de formation des espaces publics à travers le temps dans une ville historique qui est la ville de liège en Belgique. La troisième étude de Rémy Allain insiste sur les formes urbaines qui doivent toujours être appréhendées de manière globale et systémique. Dans notre étude nous allons élargir la recherche aux différentes formes d'espaces publics dans deux entités urbaines de la ville de M'sila tout en appliquant l'approche morphologique pour l'analyse de notre cas d'étude, cette approche sera renforcée de l'approche systémique.

2eme Partie:

**Etude du cas de deux entités urbaines
dans la ville de M'sila.**

-Introduction:

Pour mettre en lumière l'état de fait des espaces publics dans la ville de Msila, nous allons faire une étude globale sur cette ville en mettant en évidence son évolution historique à travers l'étude du processus de formation urbanistique et spatiale de son tissu urbain selon une vision diachronique a priori évidente qui tient en compte la connaissance des règles de cette mutations, de sa structure et les différents états morphologiques à travers les différentes périodes de l'évolution de la ville,. A cet effet il parait utile d'enrichir cette recherche par l'étude du contexte climatique, socio-économique, dans lequel se trouvent le deux entités urbaines dites Argoube et Ouaouaa Madani.

Cet objectif ne serait atteint qu'à travers les constatations en situation que nous avons faits et les consultation des documents graphiques (plans) et écrits (Règlements) du P.D.A.U, de la ville de Msila afin de clarifier les mutations de la forme urbaine et le contexte urbain d'une façon générale.

1-Etude globale sur la ville de M'sila.

1-1) La situation Administrative de la wilaya et de la commune de M'sila

La wilaya de M'sila s'étend sur une superficie de 20 000 Km². Elle est située dans le bassin du Hodna et se trouve à 50 Km au Sud de Bordj Bou Arréridj et à 240 Km au Sud-Est d'Alger. Deux axes routiers importants traversent la ville qui sont la R.N 40 reliant (Rocade – Magra – Tiaret) et la R.N 45 qui relie Bordj bou arréridj à Bousaada).

La wilaya de M'sila est limitée au Sud par les vastes plaines steppiques de la wilaya de Djelfa et de Biskra, au Nord par les monts des wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Bouira , à l'Ouest par la wilaya de Médéa et à l'Est par les wilaya de Batna et de Sétif. Actuellement elle regroupe 47 communes et 15 Daïra.

Les limites de la commune chef lieu de la wilaya sont:

De L'Est par la commune de M'tarfa.

Du Sud Est par la commune de Souamaa.

Du Sud par la commune d'ouled Madhi .

De l'Ouest par la commune d'Ouled Mansour.

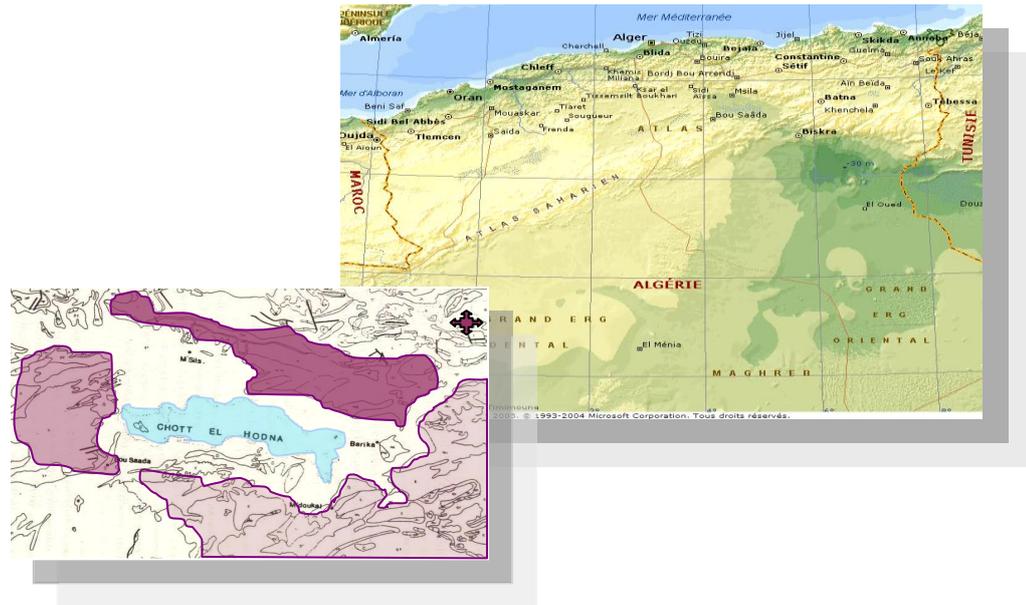
1-2) Situation géographique :

M'sila se trouve à 60Km au sud de Bordj Bou-Arréridj et à 250Km au sud Est d'Alger, de part sa position sur deux axes routiers importants, La RN 45 (Bordj Bou-Arréridj – Boussaâda) et la RN40 (Rocade – Magra – Tiaret); elle forme aussi un carrefour pour les échanges d'une part, entre le Nord et le sud (Littoral – hautes plaines –Wilaya du Sud) et d'autre part l'Est et l'Ouest du pays.

La wilaya de M'sila est la capitale de la région du Hodna qui est limitée au Nord par les monts du Hodna, au Sud par les monts des Ouled Nail, à l'Ouest par le prolongement de chatt El-Hodna qui se referme avec le relief de jonction entre les monts du Hodna et ceux des Aurès.

La position géographique de l'agglomération du chef lieu (M'sila) peut se résumer par :

Figure n° (07): situation nationale et régionale de la wilaya de M'sila



Source: Centre de météorologie de M'sila 2016.

- Altitude : 460m.
- Longitude : 4° 33 Est.
- Latitude : 35° 42.
- Pente comprise entre 0% et 3%

La commune de M'sila est située au Nord – Ouest de la wilaya, elle s'étend sur une superficie de 232 Km² pour une population estimée en 2008 a 151719 habitants, soit une densité de 654hab/Km² (selon l'office national du statistique, 2008).

1-3) Un climat capricieux :

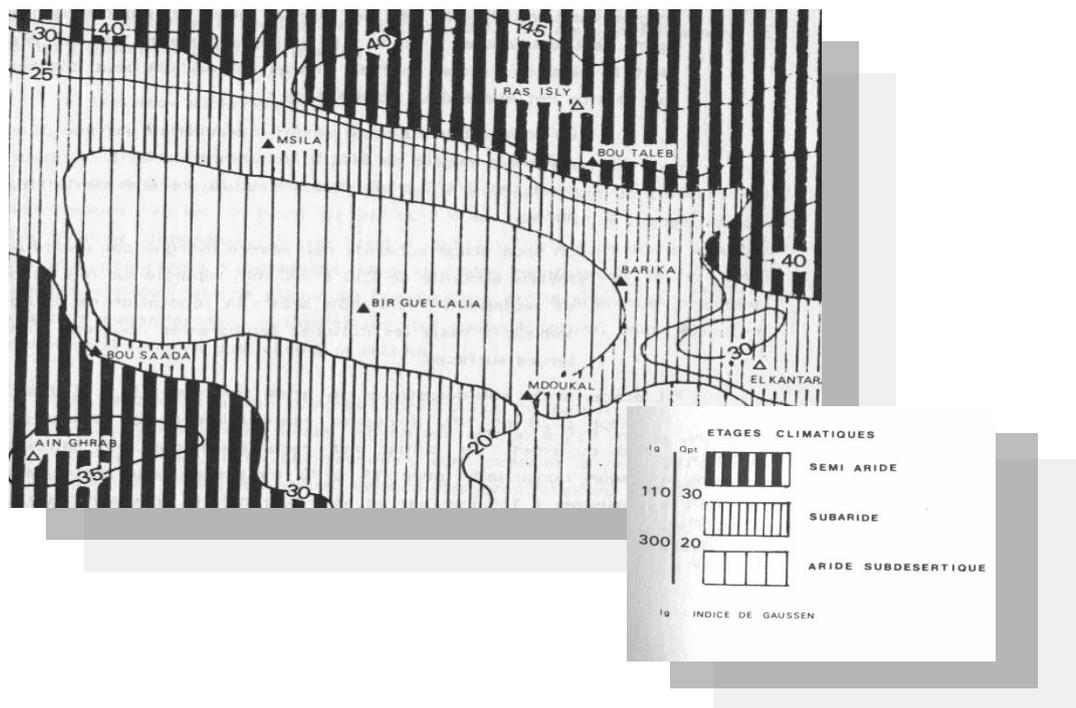
- Le climat.

La wilaya de Msila a un climat méditerranéen qui se caractérise par des précipitations irrégulières, ainsi que la chaleur et la sécheresse en été, modéré et pluvial en hiver. Il est constaté que le climat dans la ville de M'sila est généralement chaud, elle est exposée en été à des degrés de chaleur très élevés avec une températures relativement basses en hiver dont la différence thermique peut parfois arriver jusqu'à 27,8 degrés. Selon les sévices de la station

CH IV: la ville de M'sila –Historique et mutation de la forme urbaine-

météorologique de la ville de Ms'ila, la période la plus chaude s'étend du mois de Mai à Septembre avec une température qui varie entre 35 et 40 degrés au maximum la période moins froide allant du mois de Novembre au mois de Mars. Les principaux vents sont, le Gharbi qui est plus au moins froid et le vent sirocco qui est chaud).

Figure n° (08) : Le milieu bioclimatique de la wilaya



Source: Centre de météorologie de M'sila.

Au NORD ; la barrière montagneuse formée par les monts du HODNA (1500-1800m) Perpendiculaire la circulation atmosphérique générale ; empêche la région de M'sila qui est située entre (400-550m) de bénéficier régulièrement de l'humidité d'origine méditerranéenne, Elle subit encore plus durement l'action desséchante du désert en se trouvant plus ouverte aux infiltrations d'air chaud et sec du Sahara du fait de la faible vigueur de l'atlas saharien assez peu élevé.

CH IV: la ville de M'sila –Historique et mutation de la forme urbaine-

De cette situation géographique résulte une année climatique partagée entre deux grandes saisons :

- une saison fraîche et relativement humide de Novembre à Octobre
- une saison chaude et sèche de Mai à Août.

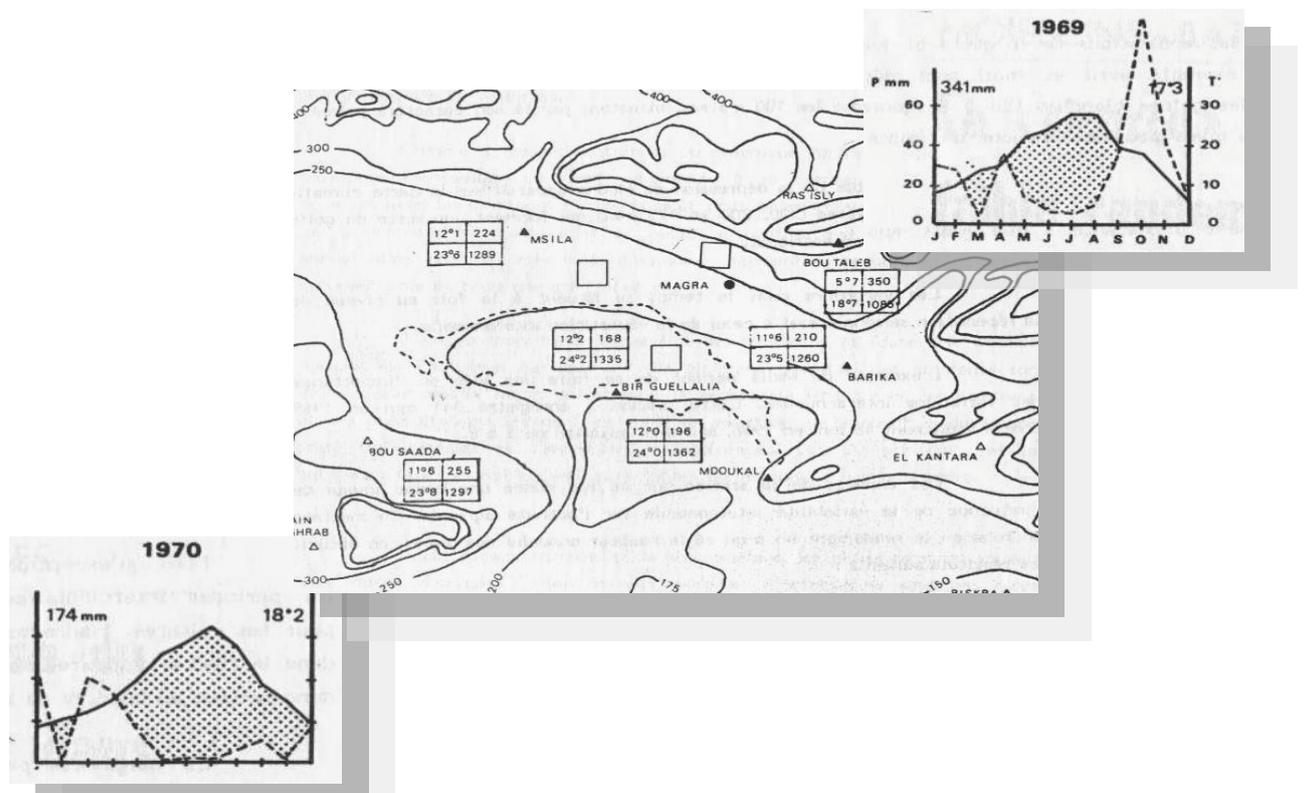
Les saisons intermédiaires peuvent être plus au moins humide selon les années, en fonction de l'intensité des perturbations atmosphérique et les principaux éléments du climat :

- La pluie :

Le climat de M'sila est marqué par une pluviosité médiocre qui reçoit une tranche d'eau inférieur à 250mm par ans

Station	Altitude m	Précipitations Annuelles	Nombre de jours	mm par jour de pluie
M'sila	496 m	226 mm	41 jours	5.5 mm

Figure (09) : Carte climatique du hodna



Source: Centre de météorologie de M'sila

La variation dans le temps se situent à la fois au niveau de la répartition saisonnière et de celui de la répartition interannuelle comme M'sila permet de se faire une idée de l'importance des variations inter annuelles, cette station a enregistré 341 mm en 1969 contre seulement 46 mm en 1972 soit une variation de 1 à 8.

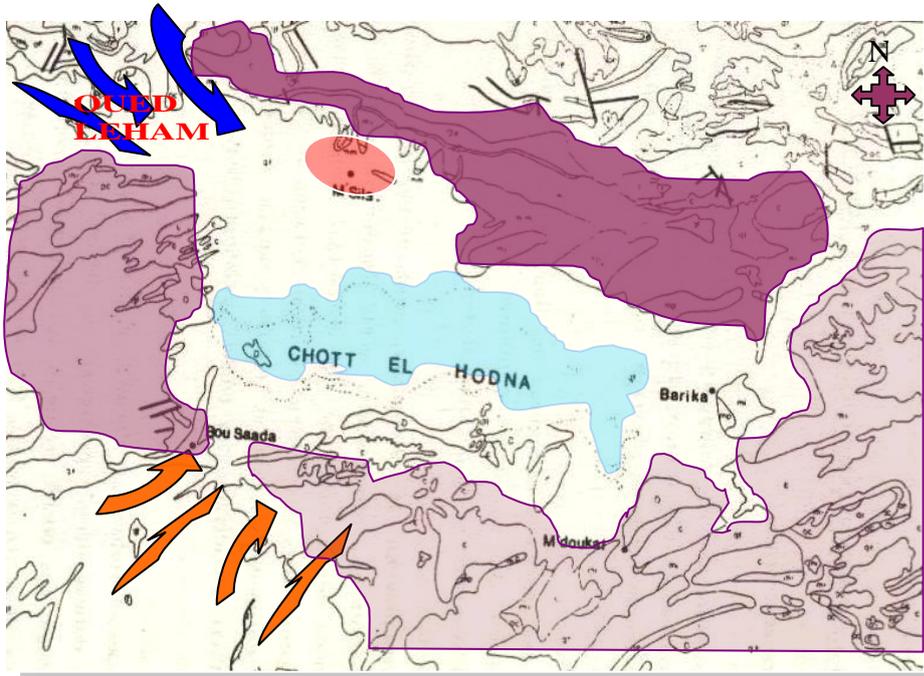
- Les amplitudes thermiques :

Les valeurs thermiques traduisent bien le degré de continentalité du M'sila, l'amplitude thermique annuelle atteint 22C°, M'sila le domaine des étés brûlants et des hivers froids.

Pendant la période estivale ; la région participe, par ses températures d'un climat continental de type saharien. Durant la période hivernale, le régime thermique se rapproche beaucoup plus de celui des hautes plaines sétifiennes. En effet les températures minimales extrêmes enregistrées à M'sila (496m) sont de 6C° à 7C° et celle de Sétif (1080m) de 8C° à 9C°

- les vents.

Figure n° (10) : les vents dominant sur la wilaya



Source : Centre de météorologie de M'sila,

Les vents dominants pour la station de M'sila la viennent de l'Ouest et du Nord Ouest. Ce vent pénètre par la large vallée d'Oued elham.

Le sirocco (CHEHILI) qu'est un vent chaud et sec d'origine saharienne, souffle en générale du secteur SUD, les effets du sirocco résultants de la coïncidence d'une haute température et d'un baisse du degré d'humidité, ces jours sont assez nombreux sur M'sila (34 jours au minimum) et se manifestent aux mois de juin, juillet et Août.

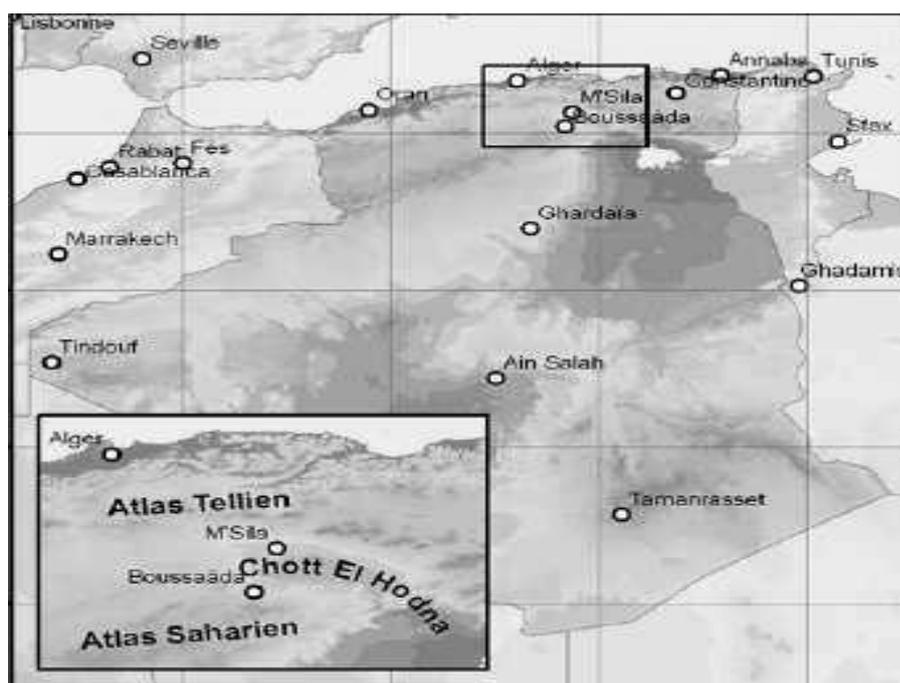
En conclusion, on peut noter que le climat du M'sila est marqué par une faible pluviosité (200à300mm) et par des températures annuelles moyennes très élevé (19C°à 20C°), la latitude méridionale, et plus encore la barrière tellienne font de M'sila un domaine aride, où le caractère fondamental du climat reste extrêmement variable. La période sèche s'étale du mois d'avril au mois de novembre.

1-4) Situation de la ville de M'sila

La ville de M'sila est située presque au Nord du territoire de la commune et se trouve à une distance de 60 Km de la ville de Bourdj-BouArréridj

En 1974, la ville de M'sila fut maintenir comme chef lieu de la wilaya, actuellement elle s'étale sur une superficie de plus de « 1792,6 ha »⁽¹⁾ soit 7,72% de la surface totale de la commune pour une population de plus de « 161103 hab »⁽²⁾ en 2010. Actuellement le nombre de population de la ville est estimé à plus de «200.000 hab »⁽³⁾

Figure n° (11). Situation de la commune de M'sila



Source : travaux sur M'sila, André Ozer et autres, 2009

(1) Services techniques de L'A.P.C de M'sila (P.D.A.U de la commune de M'sila). M'sila 2015.

(2) Direction de planification et de l'aménagement urbain de la ville de M'sila 2015.

(3) Bureau de recensement de l'A.P.C de M'sila. Fev. 2015.

1-5) Caractéristiques principales de la ville de M'sila

La ville de M'SILA constitue une position importante de communications à l'intérieur du pays, elle relie l'Est Algérien à l'Ouest par la rocade (RN40). Elle commande une région agro-pastorale caractérisée par l'existence d'un périmètre d'irrigation (barrage K'SOB). Comme chef-lieu de wilaya, elle est le centre administratif, culturel, social et économique pour toutes les communes avoisinantes.

1-6) Dynamique urbaine de la ville de M'sila :

Comme capitale du HODNA, la ville de M'Sila est le produit de plusieurs facteurs conjugués d'ordre historique, politique et socio-économique.

Selon (Des pois. Jean)⁽¹⁾ L'histoire de M'sila est extrêmement complexe. En effet, la ville fut le lieu et l'origine de nombreux renversements d'alliance. Son histoire est assez longue et s'étend du IX siècle au XVI siècle.

Elle fût fondée par Abou El-Quassim en 928 à la suite d'une expédition contre les Beni-Berza, entreprise sur l'ordre de khalife El Moezz et son père.

C'est donc par les Fatimides (dynastie d'Ifrikiya qui avait établie siège en Tunisie) que M'sila fût construite à 3,5 kilomètres au Nord de l'Antique Zabi. Puis Abu-el-Quassim décida d'assurer une protection permanente des Fatimides contre les nomades du Hodna. Ainsi il développa sa ville nouvelle en y créant des magasins d'approvisionnement riches et bien gardés et des résidences pour lui et ses adjoints. El Abou-el Quassim repartit après vers l'est et laissa la gestion de la ville à Ali Ibn Hamdoun. Celui-ci en fit une cité prospère dont les terres bien irriguées fournissaient de grandes récoltes à de faibles prix.

⁽¹⁾ Des pois. Jean, le hodna, Ed. PUF, 1953, p.356.

En 945, le nouveau Khalife El Mansour qui succédait à El–Quassim prépare la révolte grandissante d'Abou–Yazid (agitateur Kharidjite qui prêchait la rébellion contre le Khalife) chute près de Mahdia et reprit M'sila. Il y réorganisa ses troupes et acheva dans la région la lutte Contre Abou Yazid, exécuté en 947. Le commandement de M'sila fût confié à Djaffar, fils de Ali Ibn Hamdoun, le premier gouverneur de la ville.

Avec son frère, ils la développèrent. Ainsi, elle devient une véritable capitale provinciale comportant des palais et des maisons de plaisance et abritant dans ses murs, une petite cour de savants et de poètes courtisans. Mais le Khalife, inquiet de la puissance grandissante de Djaffar et de ses sympathisants pour les Omeyyades, coordonne une armée et dressa contre lui l'Emir Ibn Menad, installé à Achir.

Djaffar se révolta contre le Khalife (El Moezz successeur d'El Mansour) en 970 et craignant la puissance de ce dernier, s'enfuit de M'sila pour se réfugier auprès des Zénata. Ziri Ibn Menad accourut pour écraser la révolte fût tué, mais son fils Bouloughine Ibn Ziri vainquit Djaffar et reçut en récompense d'El Moezz le commandement du pays tout entier, y compris M'sila sur laquelle le pouvoir des Fatimides fût donc réaffirmé.

Juste après, l'histoire de M'sila devient assez complexe, la ville étant la proie de luttes intestines, entre les membres d'une même dynastie. La richesse de M'sila déclina en raison de mauvaises récoltes et par suite de l'invasion Hilalienne. Les Hammadites n'aidèrent guère le Khalife à lutter contre cette invasion mais après la prise de Kairouan (1057), ils furent eux mêmes menacés et le Hammadites. En–Nasir vaincu à Sbiha (1054).

La Kalâa de Béni Hammades, capitale des Hammadites, si proche de M'sila fût bloquée et les compagnes environnantes dévastées, les princes Hammadites qui avaient quitté M'sila pour la Kalâa durent céder la moitié de leurs récoltes aux

envahisseurs pour éviter un pillage total et abandonnèrent à leur tour la Kalâa pour se replier sur Bejaia.

Il y'a peu de renseignement précis sur M'sila au temps des Almoravides.

Au XII^o siècle, la ville fût un grand foyer intellectuel et religieux, notamment grâce à la présence d'Abou Ali Hassan Ibn Mohamed El M'sili, qui est un savant théologien et juriste, et de Ahmed Ben Mohamed ben Aarab. Cependant M'sila fût ravagée par les compagnes et les Razzias des Ibn Rahiya champions des Almoravides. Elle fit ensuite partie du royaume des Hafsides (1285-1309) puis son gouverneur décida d'en confier la souveraineté au Sultan de Bejaia qui, pour des raisons fiscales y a encouragé un certain développement économique.

Au XIV^o siècle, M'sila fût pratiquement sous l'influence des Domouida, habitants de cette localité qui se prétendaient nobles et qui profitaient des divergences entre conquérants Hafsides et Merinides pour mener à leurs aise l'administration de la région. C'est à cette époque que le grand historien Ibn Khaldoun et son frère visitèrent M'sila.

Cependant dès 1500, une nouvelle influence grandissait dans la région, celle des Mokrani qui allaient jouer plus tard un rôle éminent dans la résistance contre les colons. En 1556, les Turcs installés dès 1516 à Alger mirent la main sur la région de M'sila.

Au XVI^o siècle M'sila vécut une pleine décadence qui se retrouva plusieurs fois pillées, elle s'est repeuplée de gens pauvres et des tribus tourmentés de la compagne.

1-7) Evolution historique et spatiale de la ville de M'sila.

Le site de M'sila lui permet de survivre aux guerres et aux abus des nomades. Sa position n'est du reste pas indifférente, en vue de la dépression que l'Oued Ksob ouvre en direction de Médjana, dernier passage à l'Ouest vers les hautes plaines, en même temps que sur la grande voie qui a toujours traversé les plaines du Hodna d'Est en Ouest au Nord de la Sebkha.

C'est pourtant son site, sur les bords de l'oued le plus riche en eau et le moins irrégulier de la région qui explique sa permanence ; d'autant plus qu'il se trouve à la naissance d'un cône alluvial qui étale de bonnes terres à céréales, et à l'aval d'un Talweg un peu encaissé où affleure encore la roche en place ; les bancs de grès et de poudingues offrent des assises solides aux barrages de dérivation.

Avant de poursuivre l'analyse de la structure de la ville, il est évident de signaler que l'agglomération a beaucoup souffert et qu'elle a dû plus d'une fois être au moins en partie démolie.

La dernière catastrophe remonte à Janvier 1965 où M'sila a vécu un tremblement de terre qui a complètement détruit ses quartiers anciens tels que Kherbet-Tellis, Chettaoua, et Kraghla qui formaient le noyau ancien.

Le noyau du vieux M'sila était constitué d'un Ksar d'aspect saharien dont les ruines, se massaient sur la rive gauche de l'oued, sur une légère éminence qui provenait de l'accumulation de débris et ruines de maisons de terre au cours des siècles.

Ce Ksar comprenait trois quartiers, Kherbet-Tellis au Sud, passait pour la cellule initiale, des pierres de taille romaine formaient parfois le soubassement des maisons ou l'encadrement des portes. On parle encore de l'emplacement de deux portes : Bab bendjerad à l'Ouest et Bab es Souk à l'Est.

Au Nord de l'actuelle route de Selmane un troisième quartier Kreghla ou Ras el Hara (c'est-à-dire la tête du quartier Juif, parce qu'il prolongeait ce quartier au Nord) daterait du début des temps Turcs et a été habité par les familles de Koulonghli. Les autres quartiers ne forment pas bloc avec les premiers. El Kouche, puis El Argoub, sur la rive droite sont moins anciens. Les premières maisons ont été construites dans les jardins, sans doute au XVII^e siècle. Ils se sont agrandis d'habitations plus récentes. El Kouche a logé des campagnards et des familles qui quittaient Kraghla.

El Argoub a peu recueilli les éléments les plus aisés de la population. Avant 1850, avaient été construites les premières maisons de Djaâfra, un peu plus à l'Est de Kraghla. Depuis environ cent ans, les quartiers les plus récents se sont étendus aux dépens des jardins qui ont été reportés un plus loin. Les maisons y avaient un aspect plus nettement rural, ou au contraire inspiré des habitations européennes. Le quartier français, construit le long de la route de Bousaâda comprenait une dizaine de maisons en 1895.

Il s'était développé en bordure d'el Argoub, au Sud du Bordj et du jardin de la commune mixte (actuellement, il ne reste aucune trace de ce jardin qui était situé au centre ville), le quartier juif faisait en quelque sorte transition. Mais il s'était étendu plus au Nord, dans l'angle formé par les routes de Bordj Bou-Arredj et Tarmount (cette dernière menant au Souk), le long de routes droites et larges. Les

maisons presque toujours sans étage étaient construites en brique crue, mais les murs étaient induits de pisé et le tout recouvert de toits de tuiles. Seuls quelques bâtiments administratifs, étaient bâtis en pierres.

Le quartier dite El Chouaf s'était formé au Nord, à gauche de la route de Bordj Bou-Argeridj, et près de cimetière vers 1925. Des plans étaient faits pour discipliner les constructions et la voirie de cette petite banlieue de l'époque. Elle était habitée par de nouveaux immigrants des douars qui ont disposé leurs maisons un peu au hasard.

Le centre d'activité était sur la route de Selmane en bordure des quartiers de Chettaoua et de Kraghla, les boutiques y étaient nombreuses. Le centre s'étendait de plus en plus sur la place où se croisaient les routes de Bordj Bou-Argeridj à Bousaâda et de Tarmount à Selmane et que bordaient des cafés et diverses boutiques.

La ville s'est plus accrue durant cette période par l'arrivée des ruraux que par le dynamisme propre de sa population. L'accumulation de population déracinée des campagnes n'est certes pas un phénomène récent, car nous retrouvons des citadins d'extraction paysanne qui étaient venus avant 1952. En effet, la croissance démographique de M'sila n'a jamais été très rapide jusqu'en 1959.

L'exode rural n'est devenu un phénomène de masse portant sur un pourcentage important des habitants des douars qu'à partir de la guerre de libération nationale. Le développement urbain donne à ce sujet des indications facilement interprétable car il est possible de suivre l'évolution de l'espace bâti. Avant 1961 s'est constituée l'ébauche du quartier La Rocade qui s'étend le long de la route de Barika, il ne comptait guère que 80 à 100 constructions.

Entre 1961 et 1966, le quartier El Chouaf est reporté à l'extérieur de la ville. La croissance du quartier dite La Rocade est très importante surtout en bordure des jardins du Sud-Est où l'on compte en 1966 un nombre déjà considérable de constructions. Au Nord de la route, où la croissance était spectaculaire.

Le long de la route de Boussaâda, de nouveaux pâtés de maisons ont été érigés juste après les maisons anciennes sont en bordure de la rue de France, L'exode rural qui avait commencé pendant la guerre de libération s'est renforcé après l'indépendance.

En 1966 l'arrivée des ruraux en ville était évidente et s'est manifestée en trois endroits :

- Route de Barika où l'espace bâti s'est encore très sensiblement étendu.
- Dans les cités Radieuses (300 et 500 logements) construites pour reloger les victimes du tremblement de terre de Janvier 1965. De nouveaux immigrants ont pris la place des anciens habitants de Kherbet-Tellis et Kraghla qui ont préféré aller ailleurs.
- A El Argoub et à El Kouche : certains des anciens habitants aisés de ces quartiers ont fait bâtir de nouvelles constructions le long de la route de Bordj Bou-Arredj ; et dans la zone pavillonnaire (appelée cité Ouaoua Madani) au Nord de la route de Hammam dalaâ. Après le découpage administratif de 1974, Msila est élevée au rang de Wilaya qui s'est caractérisée par deux faits importants qui sont, un exode massif de ruraux vers la ville et la diffusion des constructions spontanées en s'accaparant les espaces libres dont la propriété était indéterminée.

Le centre historique de la ville actuelle de M'Sila témoigne d'une civilisation arabo -musulmane par les empreintes encore apparentes au niveau des quartiers dite Argoub et El-kouche.

C'est ainsi, que la ville a connu une vraie expansion spatiale concrétisée par la création de la zone industrielle, les deux « Z.H.U.N. », les différents lotissements,

la zone d'entrepôts et d'activités et les grands équipements tels que : l'université, le parc omnisport, la cité administrative et la gare intermodale.

C'est un développement multidirectionnel fortement lié à son rôle administratif avec une utilisation abusive des terrains libres à la périphérie sans plan d'aménagement globale.

Le mode d'interventions ponctuelles a fait apparaître les disparités suivantes :
-concentration des activités tertiaires (commerces, services) au niveau des anciens tissus et le long des axes structurants.

-Dégradation accentuée des vieux quartiers en particulier L'ARGOUB.

-Insuffisance d'espaces verts et récréatifs sauf le jardin du 1^{er} Novembre 1954 qui se trouve dans le quartier des 1000 logements.

En conclusion, cet état de fait est la conséquence logique d'une évolution accélérée accompagné d'une mutation urbaine incontrôlée allant de pair avec une croissance démographique qui affiche une fécondité élevée.

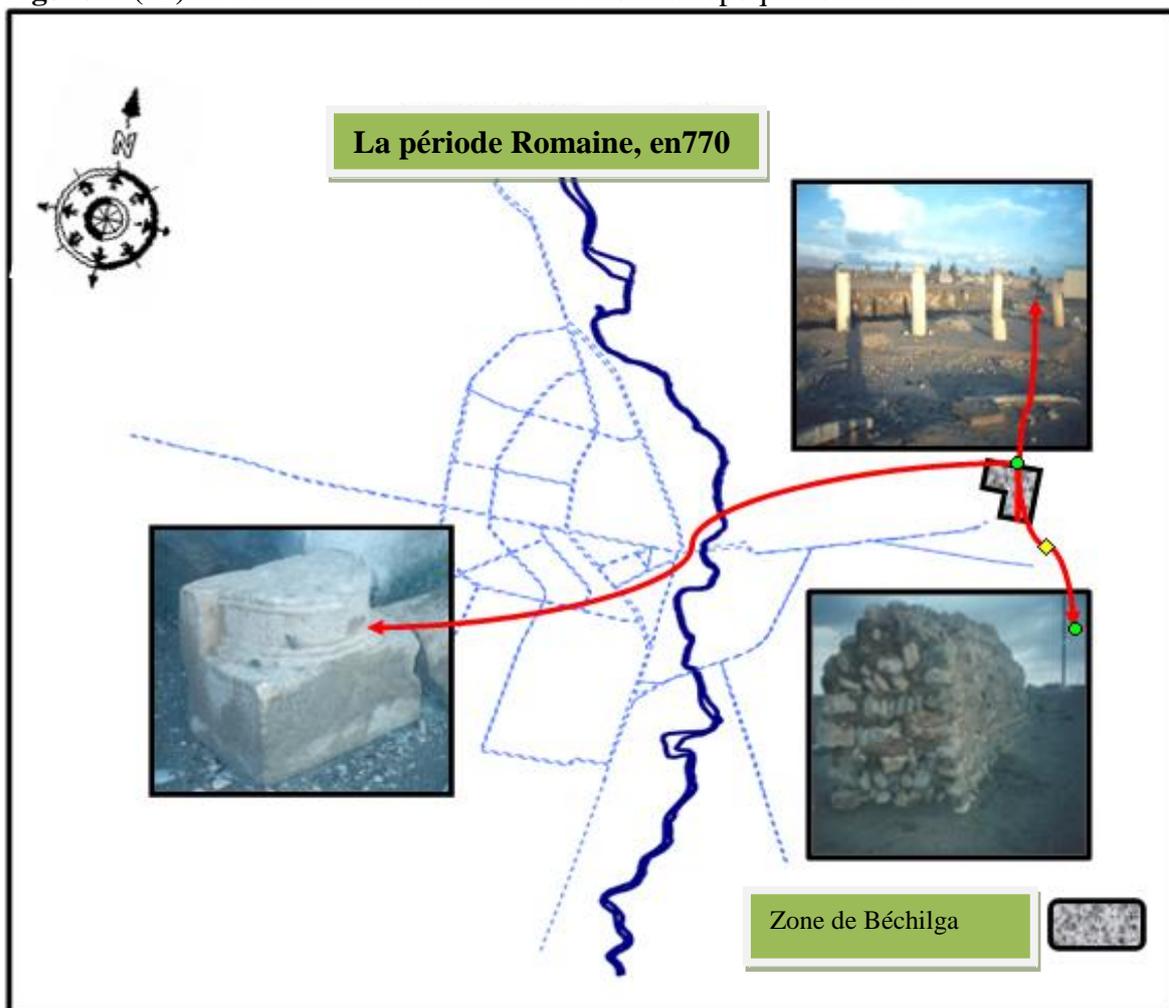
L'extension de la ville avait un aspect lainière qui a suivi l'axe de la RN65 reliant (DJAFRA, ARGOUBE, la place des martyres, cité OUAOUAA MADANI), et en suivant l'axe de la RN45 reliant Boussaada du Sud avec Bordj Bou-Arréridj du Nord en passant par le centre ancien représenté par la place des martyres. Cette extension a suivi sens parfaitement les deux précités. L'existence d'une contrainte naturelle caractérisé par l'oued de K'SOB qui passe par la ville du Nord vers le Sud et les terrains agricoles à l'Est de cet oued, ont brisé l'extension vers cette zone.

Artificiellement, la zone industrielle, la zone d'activité, et le projet de la nouvelle zone industrielle se concentrent dans les cotés sud et sud Est de la ville.

L'extension de la ville est fait selon plusieurs phases est composée de

L'habitat individuel et collectif et des équipements implantés dont la majorité sont sur les axes principaux.

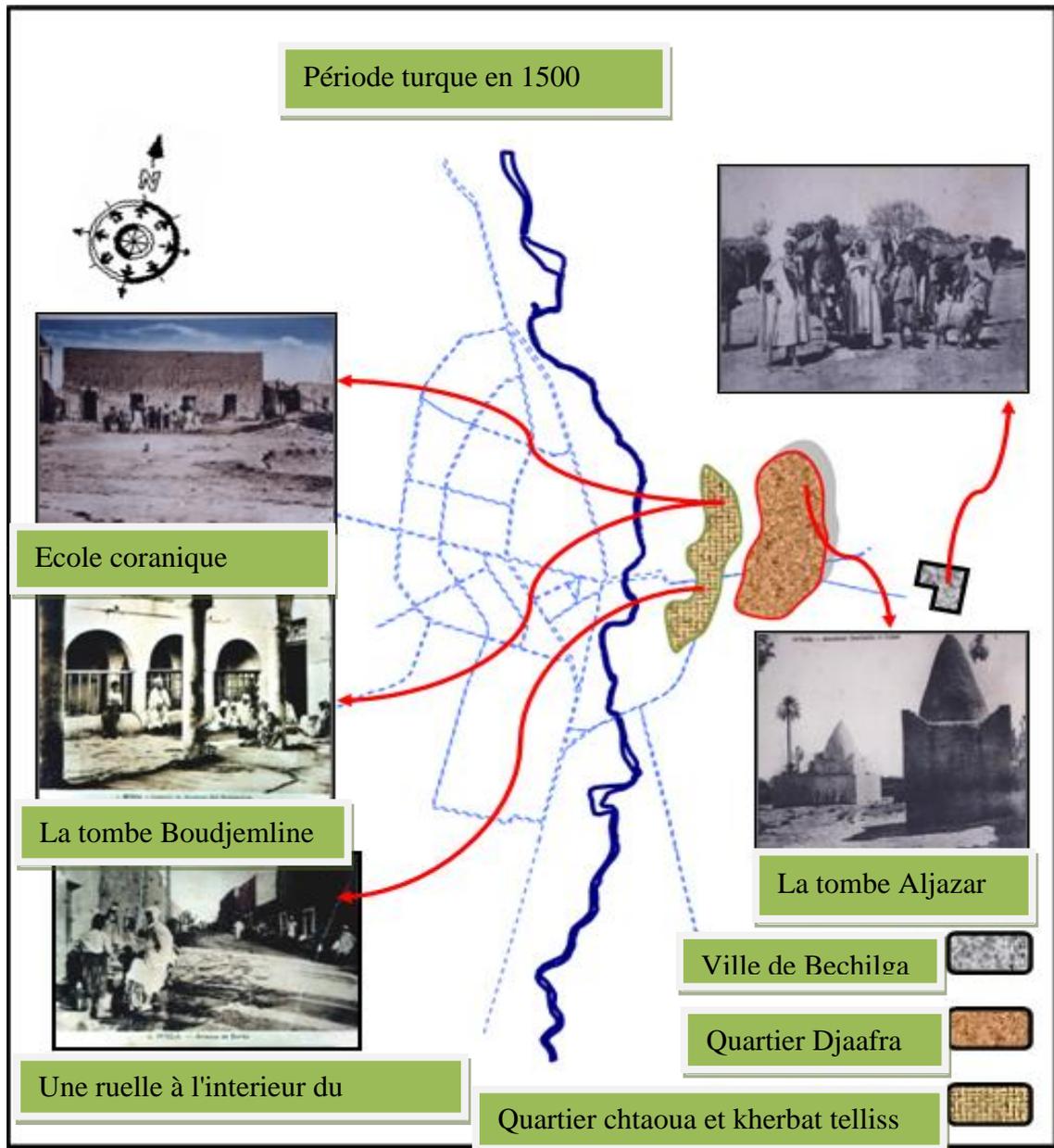
Figure n°(12): le centre ancien de la ville de Msila à l'époque romaine



Source: schéma traité par l'auteur.

La zone de ville actuelle a connu le passage de plusieurs civilisations, entre autre la civilisation romaine. la ville romaine appelée à l'antiquité "ZABI JUSTIANA" (grenier de Rome). Ses alentours étaient des jardins, et se fut fondé sur la zone actuelle dite Béchilga. Les ruines de cette civilisation sont nombreuses, des débris d'aqueducs, des citernes et des traces d'anciens barrages attestent que pendant plusieurs siècles.

Figure n°(13): la période turque



Source: schéma traité par l'auteur

1-7-1) La période arabo-musulmane (De 770- 935).

Après la destruction du noyau de la ville dite Béchilga en 770, la ville de M'sila fut reconstruite par les fatimides vers les années 935, puis elle se fut retracé de et reconstruite de nouveau en 1015 par les Hammadite sur la rive gauche d'oued K'sob constituée par quatre quartiers (Ras el hara, kharbet tellis, Chetaoua et Djaafra).

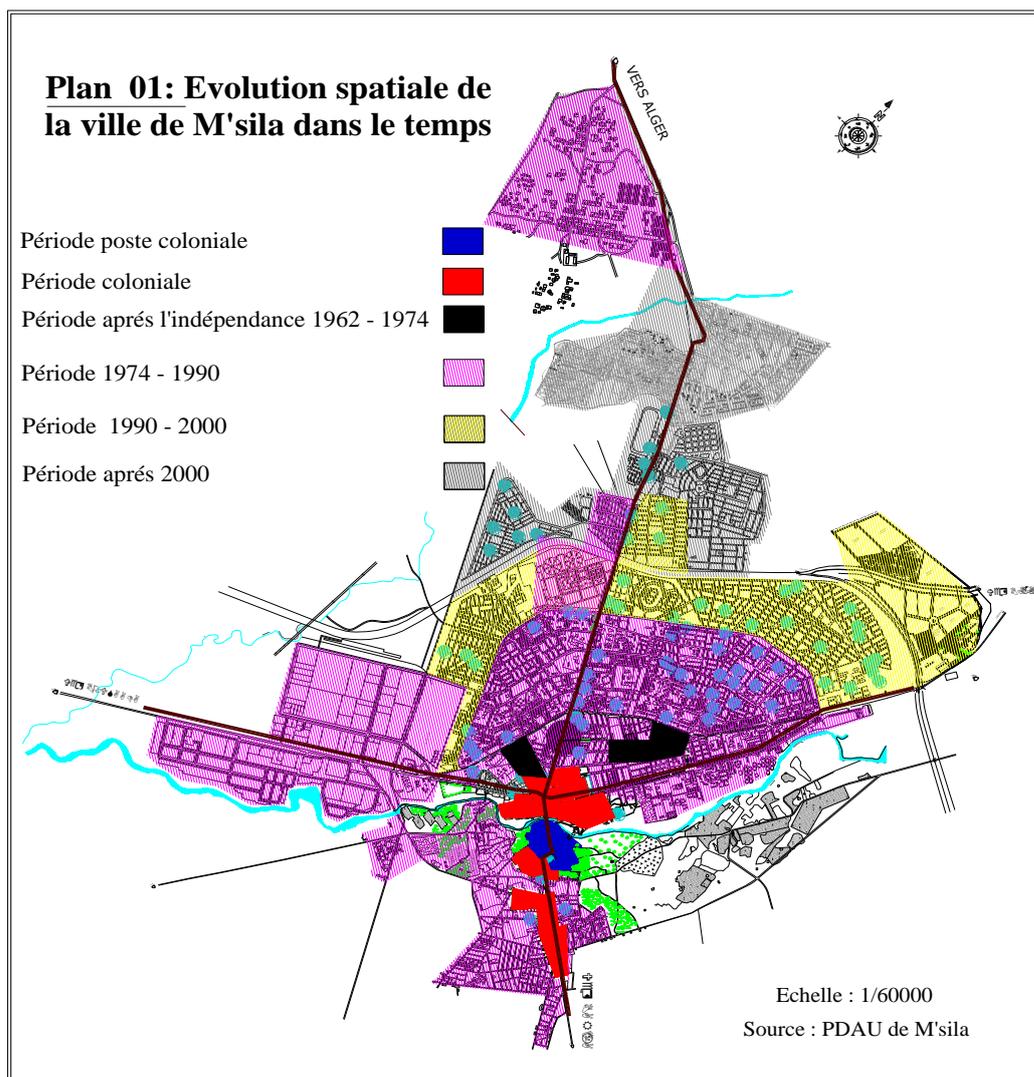
1-7-2) La période turque (De 1516-1841).

Les turcs sont installés à M'sila en 1516, le Day d'Alger par l'intermédiaire du BAY de Constantine a fait installer une garnison militaire dans la région, les civiles sont installés à El-KARAGHLA, ce dernier a été démolit par le séisme du Janvier 1965.

1-7-3) La période coloniale (De 1841-1962).

Les soldats des colons Français se sont installés entre les deux quartiers EL-Argoub et El-Kouche en construisant un for a des fins de contrôle et de protection

Figure(14):Plan d'évolution spatiale de la ville de M'sila.



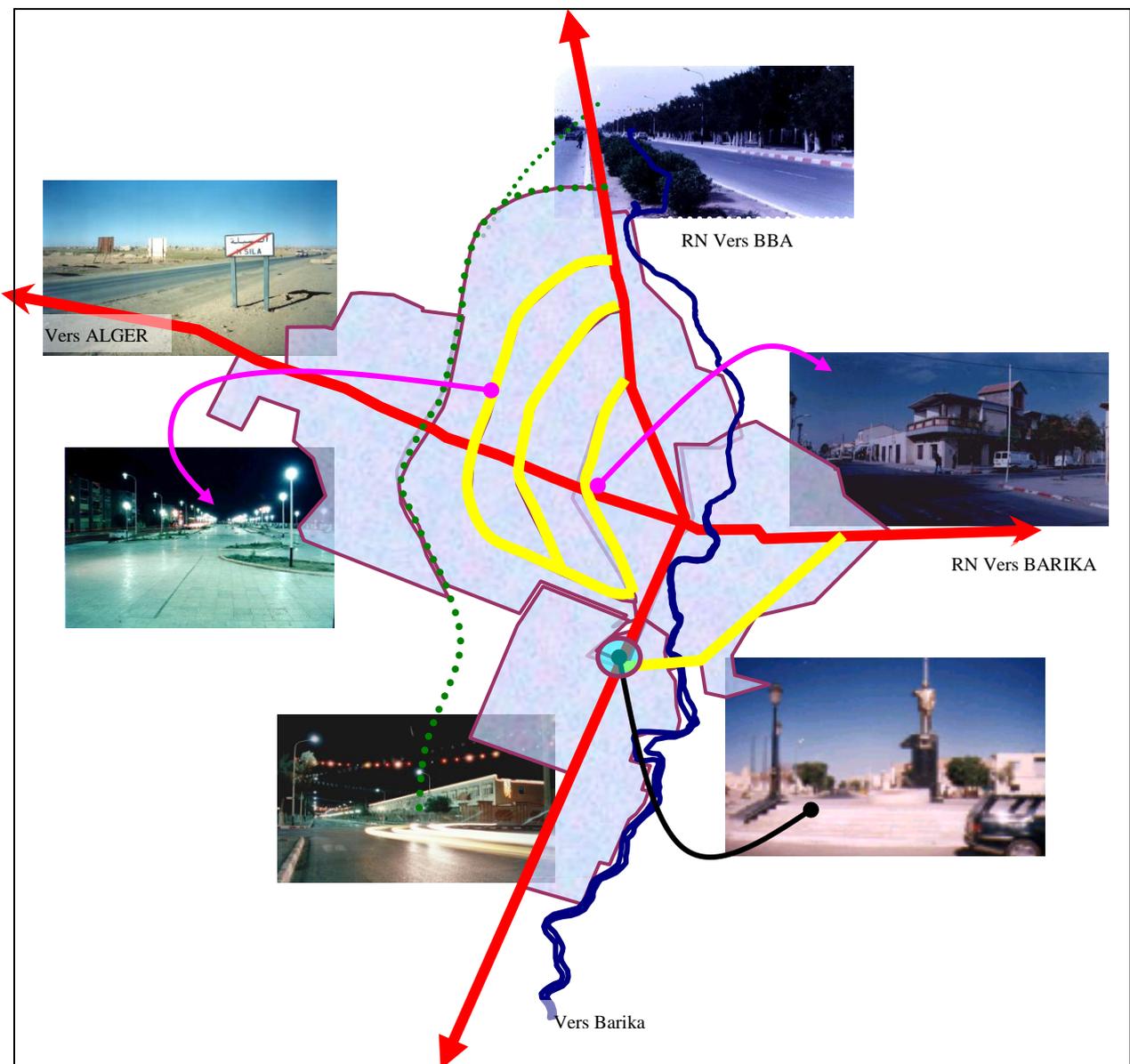
1-8) Structure spatiale de la ville (état actuelle).

La structure de la ville de M'Sila s'articule autour de la vieille ville (quartier argoub) à partir duquel se dégagent un réseau d'axes dont l'importance et la fonction diffèrent d'un cas à autre.

Les axes structurants : Il s'agit des (02) deux routes nationales (RN 40-RN 45 sur lesquelles s'organisent les activités urbaines (commerces, services, équipements et habitat) leur croisement donne naissance au premier carrefour de la ville.

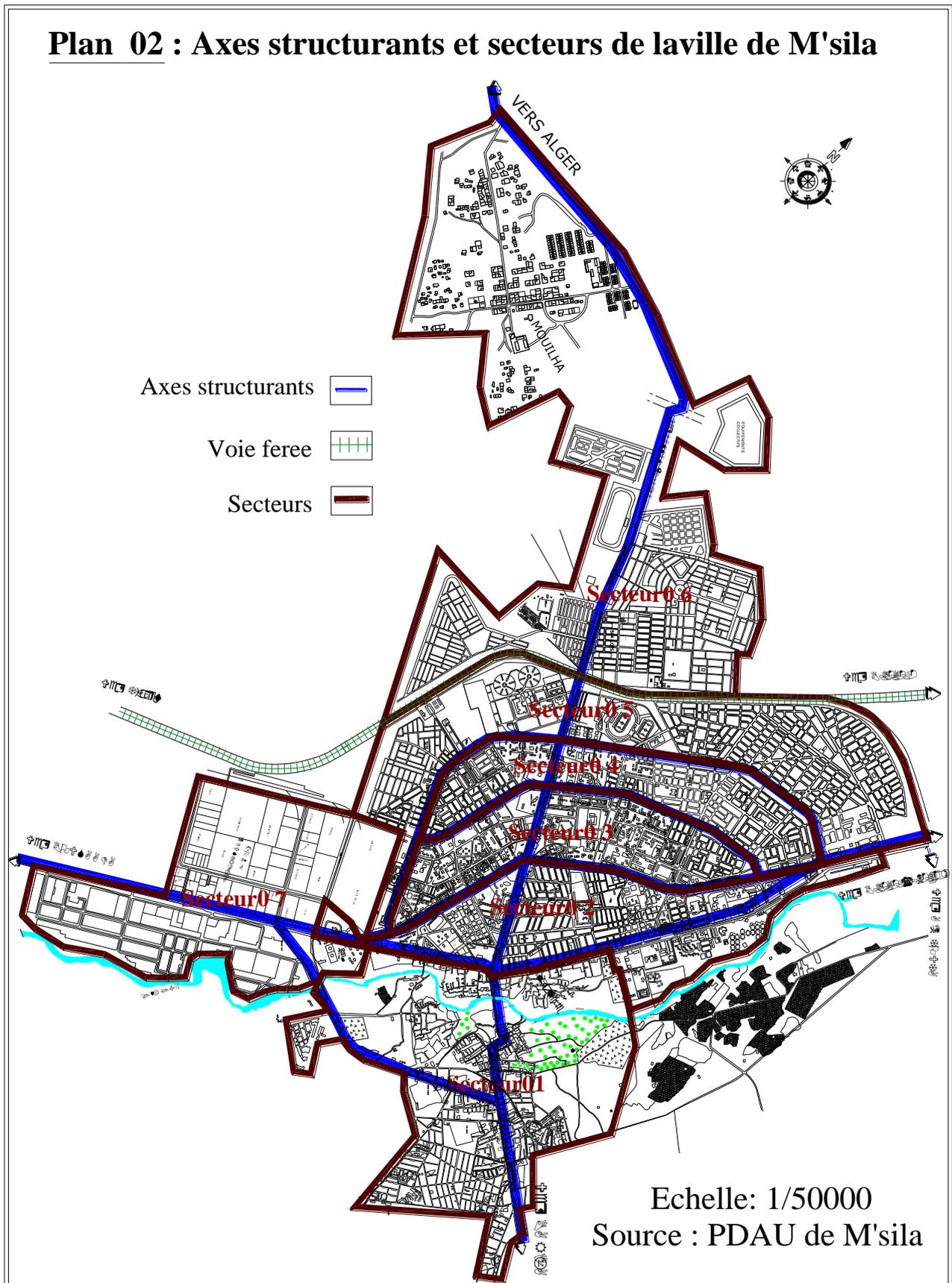
Les axes de circulation : Il s'agit des boulevards nouvellement créés pour assurer la circulation rapide et afin de décongestionner les tissus existants.

Figure n°(15): Représentante des artères de la ville de M'sila.



Source: la trame viaire dans la ville de M'sila (figure traitée par l'auteur)

Figure n°(16): Axes structurants de la ville de M'sila



Ce réseau d'axes et de ceintures s'insère dans un schéma semi radio concentré que ayant pour pole principal d'animation la vieille ville qui constitue le noyau de la ville. C'est un noyau générateur qui englobe une variété d'activités urbaine (stationnement, circulation, services). C'est ainsi qu'on assiste à un transfert obligatoire de ce noyau à l'intérieur de la ville le long des axes structurants sous forme de centres linéaires qui se multiplient de manière anarchique.

Les réseaux existants dans la ville sont:

Réseau routier :

Axes principaux représentés par la RN40 et la RN45 sur lesquelles s'organisent les activités urbaines (habitat, équipements, commerce et service), leur croisement donne naissance au premier carrefour de la ville.

Axes secondaires représentés par les différents boulevards de la ville sur lesquelles s'organisent les différentes catégories d'espaces urbains tels que les différents ensembles d'habitations (habitat collectif, lotissements), et les différents équipements.

Réseau ferroviaire :

Actuellement deux liaisons ferroviaires : Tronçon M'sila – BBA et Tronçon M'sila– Batna, matérialisés et fonctionnels.

1-8-1) Secteurs d'urbanisation.

La ville de Msila a connu une urbanisation très importante durant les deux dernières décennies, avec une concentration de programme d'habitats, d'équipements et l'implantation d'une zone d'activités et une zone industrielle. Selon le PDAU de la ville de M'sila, cette extension se présente dans (07) sept secteurs constituant la ville actuelle. Les sols sont de nature juridique localisée dans des terrains domaniaux ou communaux, et ne font de propriété d'origine privée que rarement.

- **Le premiers secteur:** est constitué par les quartiers suivants (Larocade, El Argoub, El Kouche et Djaafra), caractérisant la période coloniale, ce secteur s'étend sur une superficie de plus de 317 hectares dont 100.6 hectares de résidence et 154 hectares d'espaces de vergers et agricole, avec une surface non bâti de 62.4 hectares dont 31 hectares constituent de (rues ruelles, impasses).

-**Le second secteur:** S'est formé dans la période de 1960 jusqu'à les années soixante dix et s'étend sur une superficie de 240 hectares dont 72 hectares occupés par l'habitat, 108 hectares par les équipements et 60 hectares par la voirie et d'autres espaces à caractère public.

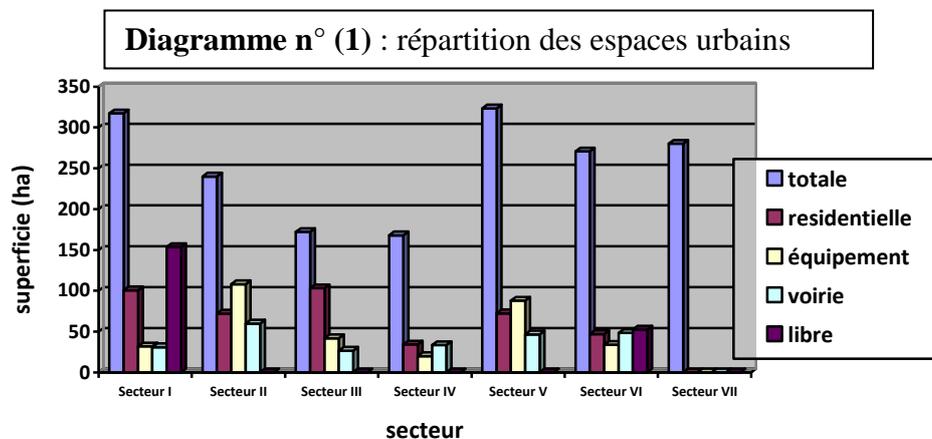
-**Le troisième secteur:** S'est formé dans la période de 1970 jusqu'à les années quatre-vingt dix, il est constitué de la zone d'habitat urbaine nouvelle ZHUN 01 qui s'étale sur une superficie de 172 hectares dont 103.2 hectares de résidence et 26,8 hectares répartis entre espaces publics, et 42 hectares espaces libres clôturés ou inoccupés.

-**Le quatrième secteur:** il s'est formé dans la période de 1990 jusqu'à l'an 2000. Il est constitué de la zone d'habitat urbaine nouvelle ZHUN 02, cette zone est occupée par un habitat collectif et individuel et s'étend sur une superficie de 168 hectares de résidence et 33,6 hectares de voiries et surfaces d'accompagnement.

-**Le cinquième secteur:** il était créé après l'an 2000 comme les deux derniers secteurs et constitué de lotissements qui s'étendent sur une superficie de 323.25 hectares soit 60.70% de la superficie totale du secteur, le reste de la surface est affecté aux espaces publics dont 46,70 hectares pour la voirie.

-Le sixième secteur: s'étend sur une superficie de 270.75 hectares dont 47 hectares de résidences et d'équipements publics, le reste de la surface est répartie entre espaces publics est espaces inoccupés dont 48,35 hectares pour la voirie.

-Le septième secteur: est constitue de la zone industrielle qui se situe au Sud de la ville et de part et d'autre de la RN45, il est en discontinuité avec le tissu urbain. Il s'étend sur une superficie de 280 hectares et dispose d'une grande surface d'espace libre, qui fait parti du domaine privé et clôturés.



Source: PDAU de la ville de M'sila

Il existe plusieurs contraintes physiques, naturelles et juridiques qui orientent l'extension urbaine de la ville de M'sila vers le nord-ouest. Ces contraintes peuvent être résumées comme suit :

- Suivant le plan du senatus consulte les terrains privée débute de la rive Est de l'oued K'sob et se prolongeant vers l'ouest en passant par le coté sud de la ville le reste est répartie entre terrains domanial et terrains communal. Cette contrainte juridique empêche l'extension dans cette zone.
- La contrainte naturelle est représentée par l'Oued K'sob qui traverse la ville du Nord vers le sud.
- La contrainte physique est représentée par la zone industrielle qui se trouve au Sud de la ville.

1-9) Etude socio-économique:

La population de la ville de M'sila représente les 14% de la population totale de la wilaya, si nous observons cette répartition à travers le territoire de la wilaya, nous remarquons un déséquilibre entre le nord qui concentre une forte population et le sud ou celle-ci est très éparse, déséquilibre du à des nombreux facteurs qui ont trait à l'environnement naturel en relation direct avec l'abondance des ressources en eau et la valeur agronomique des sois et d'autres part avec l'aridité du climat et l'inclémence du milieu physique.

La population de la ville est marquée par une forte population jeune et un potentiel humain très favorable à l'épanouissement de l'activité.

En outre la position da la ville carrefour d'échanges entre le nordet le sud du pays, capital du HODNA favorise l'exode massif et incessant en provenance d'autres, villes et d'autre wilayas.

1-9-1) Evolution de la population de la ville entre 1966-1998,2008 :

La ville a connu un flux migratoire qui s'est traduits par un taux d'accroissement important. La population de la ville est passée de 19657habitants en 1966 à 102151habitants en 1998 avec un taux d'accroissement globale de 4.25%. Cette croissance est arrivée à 137903 habitants avec un taux d'accroissement global de 3.5%. Cette population est concentrée dans la ville chef lieu de la wilayat conçu plusieurs mutations économiques ce qui met en évidence l'ampleur du dynamisme tant à l'intérieur de la ville.

Tableau n° 01: La population de la ville de 1966-1998-2008

recensement	1966	1977	1987	1998	2008
Population :	19657	30419	66373	102151	137903,85
<i>TX d'accroissement : %</i>	4.18	5.41		3.18	3,5

Source: PDAU de la ville de M'sila.

1-9-2) Perspectives de développement (Selon le PDAU de la commune de M'sila)

La ville de M'sila qui s'est développée à un rythme assez rapide va connaître une lenteur dans ses mouvements démographiques, vu la tendance observée et le programme d'actions prévu.

L'agglomération de la ville devrait suivre un développement harmonieux, dont plusieurs actions à mener le renforcement des couloirs d'urbanisme, son développement devra suivre un rythme modéré ou contrôlé sinon i risquerait de déséquilibrer davantage l'armature urbaine.

(Prévisions démographiques a moyen et long terme Selon l'ONS (office nationale des statistique)

Le volume de population attendu à moyen terme (2002) serait de 114000 habitant dans la ville de M'sila et à long terme est de 200000 habitant.

- Etude économique.

Tableau n° 02: LA POPULATION PREVISIBLE A MOYEN ET LONG TERME

Année	1998	2002	2012	2022
Population : hab.	102151	114000	151000	210000
<i>TX d'accroissement :</i> %	3.18	4.7	3.4	

Source: PDAU de la ville de M'sila.

-Economie de la ville.

-Agriculture.

Les activités dominantes sont la céréaliculture et l'élevage. Mais les rendements sont faibles et irréguliers, en raison des techniques utilisées dans l'ensemble traditionnelles et rudimentaires et à l'irrégularité des précipitations.

-Industrie.

M'sila constitue un pôle industriel important où la fonction économique relève surtout des secteurs publics.

Une zone industrielle implantée au sud compte plusieurs unités qui offrent plusieurs emplois. La saturation de cette zone a entraîné l'implantation d'une autre zone industrielle à l'ouest de la ville ainsi qu'une zone d'entrepôts et d'activités comprenant diverses entreprises à caractère public et privé.

-Activités.

L'activité actuelle de M'sila n'est sans doute pas très différente de ce qu'elle a été dans le passé mais elle a perdu son rôle de poste avancé et de place militaire pour ne conserver qu'une fonction administrative.

Après la prise de Constantine en 1837, M'sila et le Hodna furent confiés aux Khalifa de Médjana, Ahmed ben Mokrani. En 1874, la section de M'sila fut détachée du cercle de Bou-saada pour devenir une annexe de la commune indigène de Bordj Bou-arrerdj : c'était en partie la conséquence du soulèvement de 1871.

En 1881, l'annexe de M'sila fut transformée en commune indigène indépendante, puis en 1885 en commune mixte. C'est-à-dire qu'elle fut placée sous l'autorité d'un administrateur civil. Elle ne prendra son extension que cinq ans plus tard, lorsque le caïdat des souama et l'ancien caïda du Hodna occidental, qui englobait les Ouled Derradj de l'ouest, lui eurent été définitivement joints. Elle n'a pas vu son autorité administrative étendue au-delà de la limite des départements de Constantine et d'Alger⁽¹⁾.

M'sila s'est développée et étendue depuis 100 ans, soutenue par ses fonctions de chef-lieu administratif, de centre agricole et de marché. C'est la capitale du Hodna. Actuellement ; elle est le chef – lieu de la Wilaya qui porte le

⁽¹⁾ Des pois. J, Ibid, même page

même nom. Une vaste Wilaya s'étendant sur 20000 Km², regroupant 47 communes et 15 Dairas.

-Emploi.

L'aspect socio économique s'exprime par la situation de l'emploi caractérisée par un taux d'activité appréciable de (22%).

L'examen de la répartition de l'emploi à travers les différents secteurs fait ressortir les remarques suivantes :

- le secteur primaire est celui qui offre le moins d'emploi, ce qui explique la recherche d'emploi en d'autres secteurs
- des travailleurs en d'autres secteurs sont mieux rémunérés.
- Gonflement du secteur tertiaire dû à l'offre de services. C'est de loin le secteur dominant avec 53%.
- Quant au secteur industriel et des travaux publics et bâtiment ; il représente 34.3% de l'ensemble des emplois.

Tableau n° 03: Répartition de l'emploi par secteur économique

Secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
%	4.1%	26.7%	52.7%	83.6%

Source: PDAU de la ville de M'sila.

Ceci s'illustre par les taux suivants :

Selon le PDAU de la commune de M'sila ; l'estimation du volume d'emploi à créer est fait sur la base de l'évolution du taux brut d'occupation, si en 2008, il est de 19.5% à moyen terme. Il serait de 35%.

-Parc de logement.

Le parc de logement se forme en grande partie d'un habitat individuel, en constante évolution et compte 11588 logements en 1993. Le taux d'occupation du logement dégagé est de 7.4 au niveau communal :

-L'habitat individuel 76.5% du totale des habitations due aux étapes extension de la ville pondant 1974

-habitat collectif : 23.5% du total des habitation due a une politique de logements adopter par l'états.

Tableau n° 04: Parc-logements existants dans la ville de m'sila.

M'SILA	Pop 1998	LOGTS existants	LOGTS précaires	LOGTS réels	T.O.L Brut	T.O.L réel
	102151	14203	546	13657	6.5	6.8

Source: PDAU de la ville de M'sila

Ce parc comptabilise quelque logement précaire mais certaine opération sont en cours de réalisation pour l'amélioration du cadre bâti et des conditions d'habitabilité.

-Equipements.

La situation des équipements telle qu'analysée est assez satisfaisante dans l'ensemble, mais relève quelques déficits et déséquilibres à travers leurs répartitions.

-Etat du lieu.

Equipements pédagogiques:

La dotation de la de la ville en établissements scolaires pour le 1^{er} et le 2^{ème} cycle se chiffre à 24 écoles fondamentales élémentaires ; le nombre total de classe est de 253 classes pour une population scolarisées de 16680 élèves.

Les écoles fondamentales supérieures de 10 disposants de 135 classes pour une population scolarisées de plus de 10000 élèves.

Tableau n° 05: Enseignements fondamentaux primaires.

M'sila	Ecoles	Classes	Elèves	T.O.C	Enseignement	Tx d'encadrement	Tx de scolarisation
	24	253	16680	66.4	561	29.7	95%

Source: PDAU de la ville de M'sila.

Tableau n° 06: Enseignements fondamentaux moyens

M'sila	Ecoles	Classes	Etudiants	T.O.C	Enseignement	Tx encadrement
	10	135	7180	37	422	17

Source: PDAU de la ville de M'sila.

Tableau n° 07: Etat de scolarisation

Etablissements	Nombre	Classes	Elèves	T.O.C	Enseignement	Tx encadrement
lycée	06	107	5146	48	262	19.2
Technicum	01	14	1100	71	77	12.8
Total	07	121	6536	50	339	18.1

Source: PDAU de la ville de M'sila.

-Equipements Sanitaires.

La couverture sanitaire est de : un hôpital de 309 lits, une maternité urbaine, un laboratoire d'hygiène de wilaya et un laboratoire PASTEUR, trois polycliniques quatre centres de santé de proximité et treize salles de soins.

Les salles de soins sont programmées dans les quartiers mal structurées ; étant donné qu'elle conçues pour prendre en charge les soins élémentaires pour une population de 1500 à 10000 habitants.

-Equipements de protection sociale.

La structure actuelle s'articule autour de :

Plusieurs crèches privées sont réparties dans la ville chef lieu de Wilaya. Un centre médico pédagogique pour les soins des atteintes mentales.

Une école pour jeunes sourds- muets, une école pour les jeunes aveugles.

Un foyer pour personnes âgées et un foyer pour jeunes assistés.

-Equipements sportifs.

Dans la ville existe : Un parc omnisport, un stade communal, un stade de la wilaya et deux salles de sport polyvalentes et piscine municipale.

Conclusion.

Pour conclure ce chapitre, il est intéressant de présenter, ce qui est constaté dans le rapport du PDAU sur la croissance de la ville de M'sila et ses espaces publics, et qui se résume comme suit :

Le développement multidirectionnel et la croissance déstructurée du tissu urbain de la ville ont fait apparaître un maillage désarticulé de l'ensemble de ces espaces. Cet état de fait de la ville est la conséquence logique du non maîtrise des mécanismes de la gestion des espaces publics urbains se qui a rendu ses composantes urbaines comme un ensemble amorphe composé de plusieurs parties distinctes,

Pour remédier à ces problèmes, certain nombre de solutions sont envisagés dans le rapport du PDAU à savoir :

- La requalification des quartiers anciens comme le quartier Argoub et qui peut servir comme une force motrice à tout développement futur.
- L'application des scénarios de développement accompagnés de modèles d'aménagement exprimé dans le PDAU, peut aider dans la maîtrise de tous les types d'extensions urbaines et par suite remédier aux problèmes d'articulation et de gestion des espaces publics urbains.

Il été constaté également que durant les heures de pointes, la circulation est devenue très difficile et constitue un conflit d'usages entre circulation piétonnière et mécanique, en particulier au niveau du centre ville (place des martyrs) et au centre commerciale Ben Tabbi et ses alentours.

Sur le plan économique, il est évident à travers ce qu'est développé que l'activité commerciale a pris l'ampleur à l'égard des autres activités, en particulier dans le quartier Ouaaouaa Madani.

-Introduction:

Après avoir fait une étude générale sur la ville de M'sila, et pour maîtriser de plus notre sujet de recherche nous allons nous focaliser sur deux entités urbaines qui sont les deux quartiers qui existent dans la ville, l'un de ces deux quartier dite Argoub qui est à la fois, le noyau et le centre historique de la ville, le second quartier, est le premier quartier planifier après l'indépendance dite chouaf appelé actuellement Ouaouaa Madani.

Ces deux entités sont les plus représentatives de la ville de Msila.

1)- Choix méthodologique.

A travers notre positionnement épistémologique nous avons jugé utile pour scruter la réalité urbaine de l'espace public dans les deux quartiers objets d'études, il faut l'explorer dans son pluriel. A ce titre nous allons appliquer les trois approches de recherche qui sont : l'approche sociale: à travers l'entrevue, et l'observation en situation afin de comprendre les paramètres et les causes ruelles des mutations spatiales, sociales et pratiques comportementales dans ces espaces publics.

Les deux approches, systémique et morphologique se sont deux approches complémentaires qu'on doit les utiliser pour comprendre le contexte urbain et historique dans lesquels ces deux entités ont été évoluées ainsi que les différentes mutations, physiques et visuelles de leurs espaces publics à travers la prise en compte des thématiques suivantes.

- Le contexte historique et urbain de des espaces publics.
- La perception des espaces publics.
- Les fonctions des espaces publics.
- Les appropriations et les usages des espaces publics.

A la fin de ce chapitre nous allons conclure les résultats de l'application de ces trois approches.

I) Etude du quartier Argoub.

1) L'analyse systémique des deux entités urbaines.

1-1)-Facteurs de choix de L'entité urbaine Argoub.

Le quartier est choisi pour les raisons suivantes:

- En vertu de sa situation au centre de la ville.
- Il est le plus vieux quartier de la ville.
- Persistance et durabilité de son caractère architectural et urbain.
- Structuré par la rencontre de deux axes importants dans la ville.

1-2) Délimitation de l'entité urbaine Argoub. (entitisation).

1-2-1) -Contexte urbain du quartier:

Le quartier est implanté Sur un site d'une pente relativement faible vers l'Estl(Oued Ksob). Il est situé au centre de la ville et limité par.

Du sud: par l'abattoir et Oued Ksob.

De l'Est: par le même Oued.

Du Nord: par la rue menant vers le quartier Djaafra.

De l'Ouest: par la rue de Boussaada et le rond point qui est un point de convergence de deux axes importants reliant l'avenue Mustapha Ben Boulaid du Nord vers le sud et le boulevard du colonel Amirouche de l'Est vers l'Ouest. Ce rond pont est un espace de choix directionnel qui occupe une place importante comme élément fort et structurant de la ville.

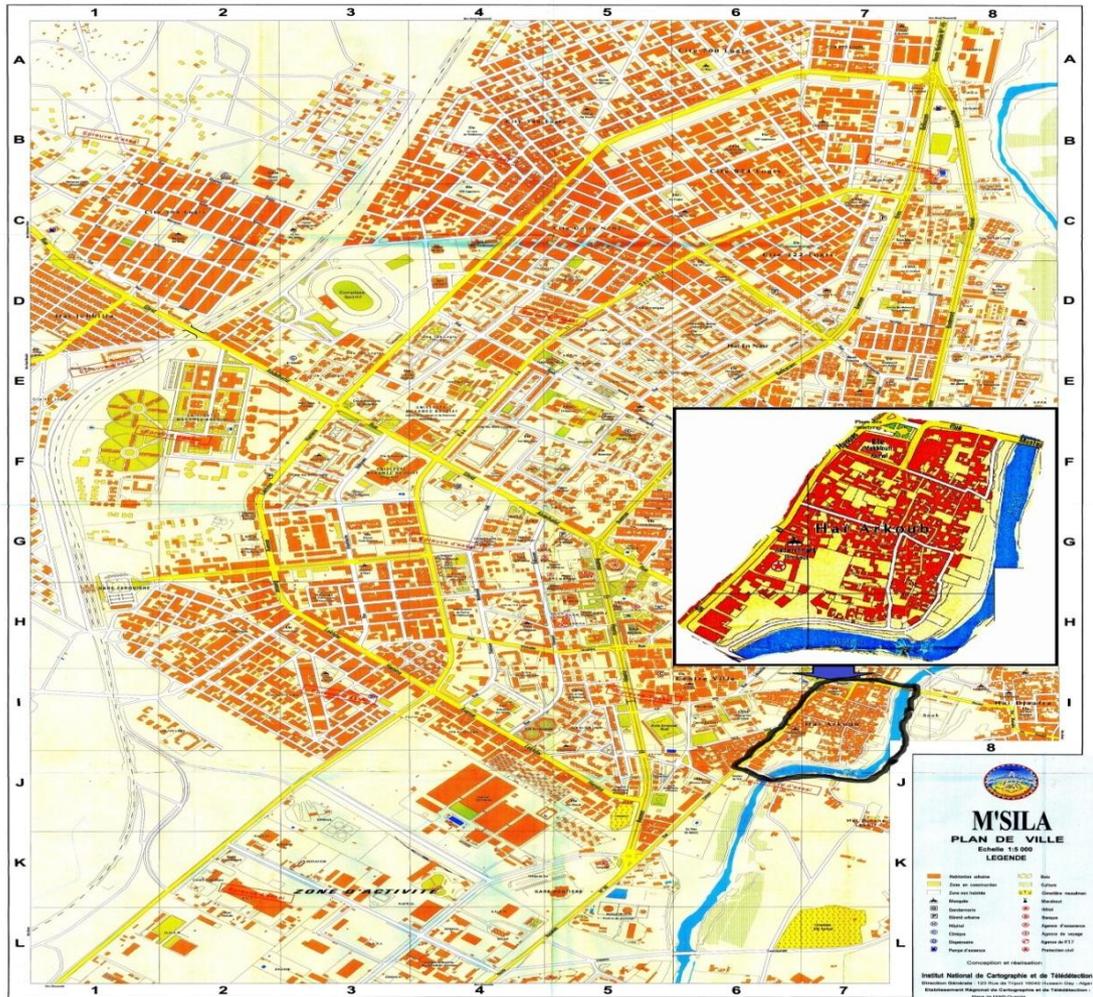
1-2-2) -Position du quartier dans l'armature urbaine:

Dans la ville, le quartier constitue un point d'attraction traduis par l'existence de la place des martyrs comme aire d'influence et les autres équipements limitrophes, qui attirent un flux important de population venant des différents quartiers de la ville.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure n°(18): Plan de la ville de M'sila

Localisation du quartier Argoub par rapport à la ville de M'sila



Source: Plan de la ville de M'sila selon l'Institut national de cartographie et de télédétection.

1-2-3) -Eléments d'insertion:

Le quartier est limité du Nord et de l'Ouest par deux axes importants qui sont respectivement les deux routes nationales 40 et 45 ainsi que la place des martyrs qui reçoit quotidiennement un flux important de population des différents quartiers de la ville. Ces éléments participent fortement dans l'insertion du quartier objet d'étude dans la ville.

1-3) Historique du quartier Argoub

La ville de M'sila est située à 60 Km au Sud de Bordj Bou Arréridj et 250 Km au Sud-Est d'Alger. De part sa position sur deux axes routiers importants, la R.N 40 (Rocade – Magra – Tiaret) et la R.N 45 (Bordj bou arréridj – Bousaada), elle forme aussi un carrefour pour les échanges d'une part, entre le Nord et le Sud (Littoral – hautes plaines – Wilaya du Sud) et d'autre part l'Est et l'Ouest du pays.

Le noyau de la ville était constitué d'un Ksar d'aspect saharien dont les ruines, se massaient sur la rive gauche de l'oued, sur une légère éminence qui provenait de l'accumulation de détritiques et ruines de maison de terre au cours des siècles.

Ce Ksar comprenait trois quartiers, Kherbet-Tellis au Sud, passait pour la cellule initiale, des pierres de taille romaine formaient parfois le soubassement des maisons ou l'encadrement des portes. On parle encore de l'emplacement de deux portes: Bab bendjerad à l'Ouest et Bab Souk à l'Est. Les autres quartiers ne forment pas bloc avec les premiers. El Kouche, puis El Argoub, sur la rive droite sont moins anciens. Les premières maisons ont été construites dans les jardins au XVII^e siècle. Ils se sont agrandis d'habitation plus récente.

Le quartier a pu recueillir les éléments les plus aisés de la population.

Avant 1850, ont été construites les premières maisons de Djaâfra un peu plus à l'Est de Kraghla. Depuis environ 100 ans, les quartiers les plus récents se sont étendus aux dépens des jardins qui ont été reportés plus loin. Les maisons avaient un aspect rural, en 1895 le quartier français avait été construit coté Est le long de la route de Bousaâda et comptait une dizaine de maisons construites en briques crues.

Le quartier juif s'est développé presque sur les deux cotés de la R.N 45 actuelle. Les maisons étaient construites en un seul étage en maçonnerie de brique crue, et

les toits recouvert en tuiles. Seuls quelques bâtiments administratifs, étaient bâtis en pierre taillés. Al-argoub est le plus vieux quartier de la ville actuelle de M'sila qui date depuis son occupation par les français en 1840. Son tissu architectural est traditionnel, les ruelles sont étroites et sinueuses, les maisons sont construites à base de parpaings argileux compactés, en utilisant le gypse comme mortier de pose, les toits sont des troncs de palmiers et arbres recouverts en mortiers de terre fine utilisée comme ciment.

Actuellement, la majorité de maisons qui constituent la façade urbaine principale sont rénovées en béton armé, sauf celles qui donnent sur l'Oued Ksob ont été les premières bâtisses qui ont subit récemment un ravalement de façade dans le cadre de la politique de l'amélioration urbaine. A travers la lecture de l'historique de ce quartier et la comparaison des différents plans de son évolution spatiale, nous avons constaté que le maillage du tissu urbain traditionnel était presque le même et que la trame viaire demeure interchangeable. Le quartier a gardé son caractère ancien, sa qualité architecturale conjuguée avec la configuration spatiale de son tissu urbain. La richesse du patrimoine urbanistique est menacée par l'invasion du béton armé qui menace son existence et son harmonie. Sur les lieux, il est constaté que d'anciennes habitations avaient été démolies, et que des chantiers de constructions avaient été commencés d'apparaître, ce qui a imposé une mutation spatiale profonde.

La décomposition du cadre bâti peut être effectuée selon les points suivants:

Le parcellaire, - le système des espaces publics et le système bâti.

1-4) - facteurs d'une mutation spatiale des espaces publics dans le quartier Argoub.

Selon (Pierre. Merlin, Françoise. Choay, 2015), « *dans ce type de quartier traditionnelle, les pratiques ordinaires et les fonctions des espaces publics ont*

subi des profondes mutations»⁽¹⁾. sont liés beaucoup plus aux activités commerciales, artisanales et culturelles leur gestion est soumise aux autorités locales suivant des règles en vigueur, par contre, les impasses et les petites ruelles ont été pris en charge par les résidents eux-mêmes. car les services de nettoyage ne peuvent pas y accéder.

Si on considère que cette petite entité urbaine représente les mêmes caractéristiques d'une ville arabo-musulmane, à ce titre En s'alignant aux travaux de (RAYMOND. ILBERT, 1990) sur la gestion et la maîtrise de ces espaces, il confirme que *« Ce qui différencie le public et le privé dans ces villes (arabo-musulmanes), c'est donc la forme du contrôle exercé plutôt que la nature juridique des espaces et plus loin et le domaine public serait donc le résidu de l'espace privé, dissous dans quelque chose de vague, une sorte de sociabilité commune »*⁽²⁾.

Dans notre quartier d'étude, ces espaces publics sont considérés en quelques sortes comme des espaces résiduels constamment menacé par les pratiques d'accaparement et de privatisation au bénéfice de l'espace résidentiel sous forme communautaire ou individuelle. Selon le même auteur :

«La notion d'espace public ne pouvait pas être utilisée par les autorités concernées de manière à leur permettre de maîtriser pleinement le développement des systèmes urbains au niveau global de la ville, comme à celui, plus limité, de la résidence »⁽³⁾.

⁽¹⁾ (Pierre. Merlin, Françoise. Choay , dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, dunod, 4^o édition, Paris. 2015. P 600).

⁽²⁾ ILBERT (R.), 1990, Le miroir des notables, dans L'espace public. Les compétences du citoyen, Plan Urbain, éd. Recherches, Paris, p.105.

⁽³⁾ RAYMOND (A.), 1989, « Espaces publics et espaces privés dans les villes arabes traditionnelles », *Maghreb-* n°123, p.201.

Mais en même temps, pour ce but, ils ont initié une intervention d'amélioration qui se résume dans le ravalement de quelques façades et la rénovation des réseaux d'assainissement, d'A.E.P et d'électrification.

A travers les discussions qui ont été faites avec Les responsables locaux nous avons remarqué leur désir de sauvegarder ce quartier qui est en état de dégradation et qui menace ruine, sous prétexte qu'il est le support d'une architecture historique arabo-musulmane et d'une occupation spatiale typique, et pour camoufler l'aspect traditionnel de la façade urbaine, les collectivités locales ont construit des passages en arcades le long de la façade qui donne sur la place des martyres cette opération est jugée insuffisante par les résidents pour valoriser leur quartier. Car une forme urbaine n'a de sens que si elle répond aux besoins d'ordre pratique ou spirituel des gens qui s'en servent. À ce regard et comme prérogative, Il ne s'agit pas seulement d'ajuster un acte urbain à un espace de vocation économique ou à une espèce de fonction ou d'activité. Il s'agit, avant tout, de formuler un principe commun entre état et propriétaires sur lequel on entend faire reposer l'entité urbaine qu'on construit.

Le phénomène de croissance démographique et de l'étalement urbain de la ville de M'sila en tant que ville comme toutes les villes Algériennes et qui s'accompagnent aux problèmes liés aux relogements des résidents des maisons en état vétustes, le cas de notre quartier, ont joué un rôle important dans ces différentes mutations qu'a connu notre quartier et en particulier ses espaces publics urbains.

1-5) Délimitation thématique de l'entité urbaine Argoub.

Cette analyse va nous permettre d'acquérir une connaissance sur les différentes formes urbains constituant le quartier objet d'étude, comme elle va mettre en évidence une richesse d'un vocabulaire urbain (types de constructions, rues ruelles et places) qui découle d'une qualité spécifique de combinaison des espaces publics urbains et des formes construites.

1-5-1) Composition urbaine Du quartier:

1-5-1-1) Typologie du cadre bâti.

Le tracé traditionnel des formes urbaines (rues, ruelles, et places ou placette) met en évidence la trame viaire qui a été établie selon un système graduelle partant de la rue comme espace public par excellence, passant par la ruelle sinueuse qui est un espace semi-public, pour arriver enfin à l'espace privé qui est l'impasse.

La hiérarchie du réseau est homogénéisée sur l'ensemble des segments qui sont constitués par les îlots. Ce tracé est constitué de maisons qui ont une typologie presque similaire et une surface moyenne de 100 à 150m² avec une certaine homogénéité dans les façades et les hauteurs. Ce maillage paraît en gros conservé, à mesure qu'on s'approche du cœur du quartier, les ruelles se font plus étroites et les bâtisses sont moins élevées avec un seul étage dans leurs majorités.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

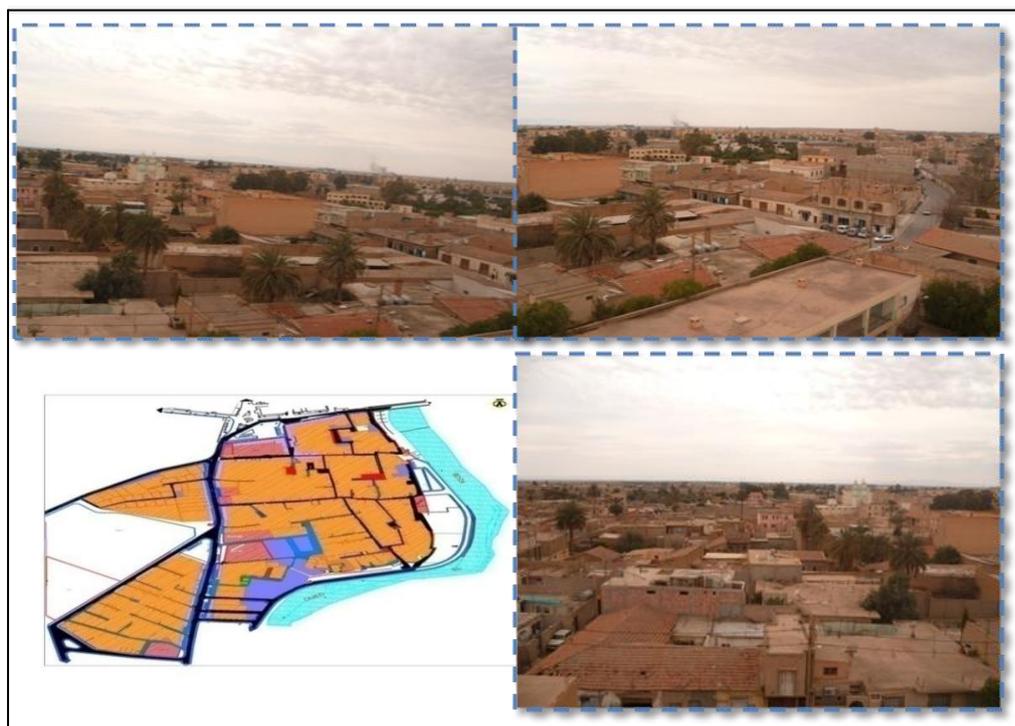
1-5-1-2) Le tissu urbain du quartier

Le tissu urbain qui caractérise le quartier est organique et compact, produit par une logique de stratification. L'espace communautaire change de caractère « du plus commun au plus privé » le long d'un parcours qui commence par les axes principaux de la ville, qui suit les rues des quartiers, pour aboutir enfin aux ruelles ou impasses.

Illustration n° (18) Tissu urbain du quartier dit Argoub



Illustration n° (19) Vue générale sur le quartier Argoub établis par l'auteur.



Source : Réalisée par l'auteur, 2014

1-5-1-3) Le Système viaire.

- **La rue:** est un espace sinueux de circulation piétonnière et mécanique avec une largeur qui varie entre 4 et 5m revêtue en macadam, limitée par des parois qui ne dépassent pas l'étage dans la plus part des cas.

- **La ruelle:** est espace plus commun, elle est entourée par des parois continues sous une forme de couloir créée par l'habitant afin de l'orienter et consommer son espace qui lui donne une ambiance rassurante.

- **L'impasse:** est un espace privé fermé et entouré par des maisons traditionnelles et quelques commerces, elle est utilisée que par les habitants qui y habitent, comme elle est destinée, à assurer l'accès du plus commun au plus privé ou vice versa, et non pas la traversée de la ville d'un bout à l'autre son rôle est déterminant dans l'organisation interne du quartier.

1-5-1-4) Hiérarchisation du système viaire.

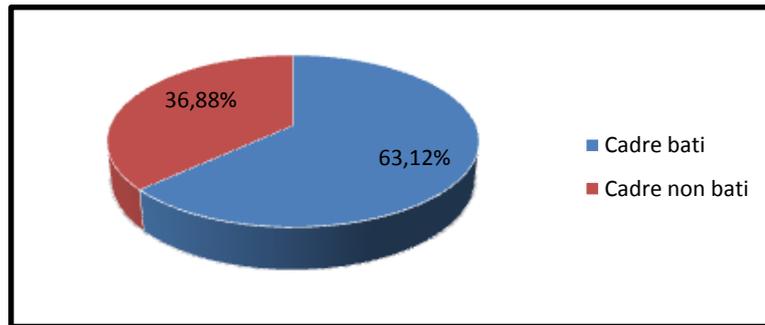
L'authenticité du quartier est illustrée par sa trame urbaine presque originale, le plan met en évidence un réseau viaire non orthogonale avec une forme irrégulière et dimensions différentes. L'évolution du quartier dans le temps n'a pas influé sur le maillage et la hiérarchie de ce réseau, sauf dans quelques endroits où l'état a pu intervenir dans le cadre d'une amélioration urbaine du quartier ou ravalement de ses façades, ce qui a changé partiellement la physionomie de la ruelle. Cette hiérarchie fonctionnelle de ces dessertes internes est devenue insuffisante suite à l'évolution du mode de vie et la croissance de la population résidente.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

1-5-2) Etude du cadre bâti et non bâti: l'étude analytique du quartier présente que la cadre bâti constitue 63,12% de la surface totale du quartier et le cadre non bâti est estimé à 36,88% et qui sera détaillé dans les étapes suivants:

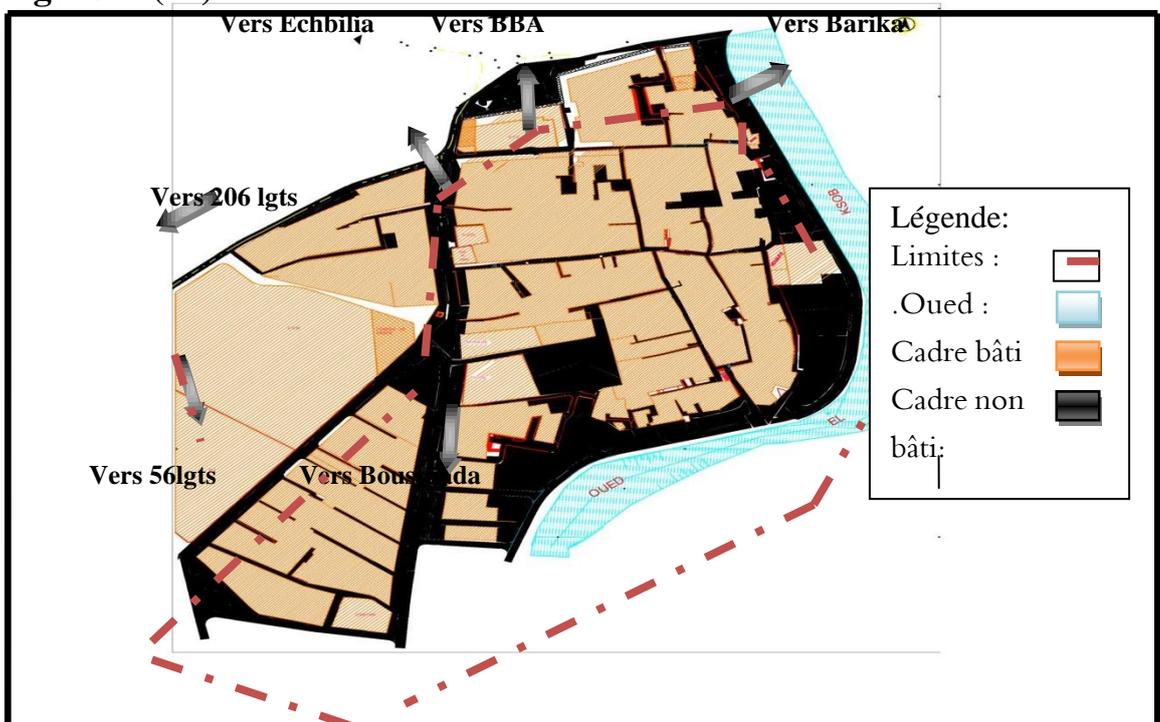
Etude du cadre bâti:

Graphe n°:01 cadre bâti et non bâti



Source: Réalisé par l'auteur, année 2014

Figure n°(19) Etude du cadre bâti et non bâti



Source: Réalisée par l'auteur, année 2014

1) Les constructions.

Bâtiments et logements privés représentent environ 33% de la superficie totale. le bâtiment résidentiel prend la forme d'un quadrilatère géométrique comprise entre (200-350 m) formé par un groupe de chambres en face séparées par une grande zone appelée la cour, et cela constitue le jardin de la famille, il ya aussi quelques familles qui ont bénéficié de l'aide de l'état dans le cadre de l'amélioration urbaine avec laquelle ont restaurer leurs maisons et d'autres qui ont rénové leurs maisons fidélisation suivant une extension verticale.

2) Matériaux utilisés.

L'aspect architectural et urbain du quartier est nettement influencé par la nature des vieilles villes arabes où l'on trouve de boue et de bois comme deux matériaux principaux utilisés dans la construction des maisons mélangés avec d'autres matériaux.

2-1) Le bois.

Ont des usages variés dans de nombreux endroits, utilisés comme poutres pour soulever les toitures et les balcons des maisons où les longueurs varient entre (3,5 ou 6m) également utilisé dans les fenêtres et les portes.

Les troncs de palmier et les branches d'arbres ont été utilisés aussi dans les toitures traditionnelles.

2-2) L'argile et le mortier de ciment.

Utilisé comme matériau de base dans la construction des habitations, les murs sont porteurs réalisés en (brique) de boue en ajoutant les déchets agricoles dont l'épaisseur varie entre 30 et 45cm. Le ciment est utilisé comme enduit pour les deux parois intérieure et extérieure.

Il existe deux types de toitures, plates en ciment soutenues par des madriers en bois et troncs de palmiers, et inclinés en tuiles comme dans les photos ci-dessous.

Illustration n° (20):Façades traditionnelles fermées



Source: Réalisées par l'auteur année 2014

Illustration n°(21):Toitures traditionnelles en tuiles et bois



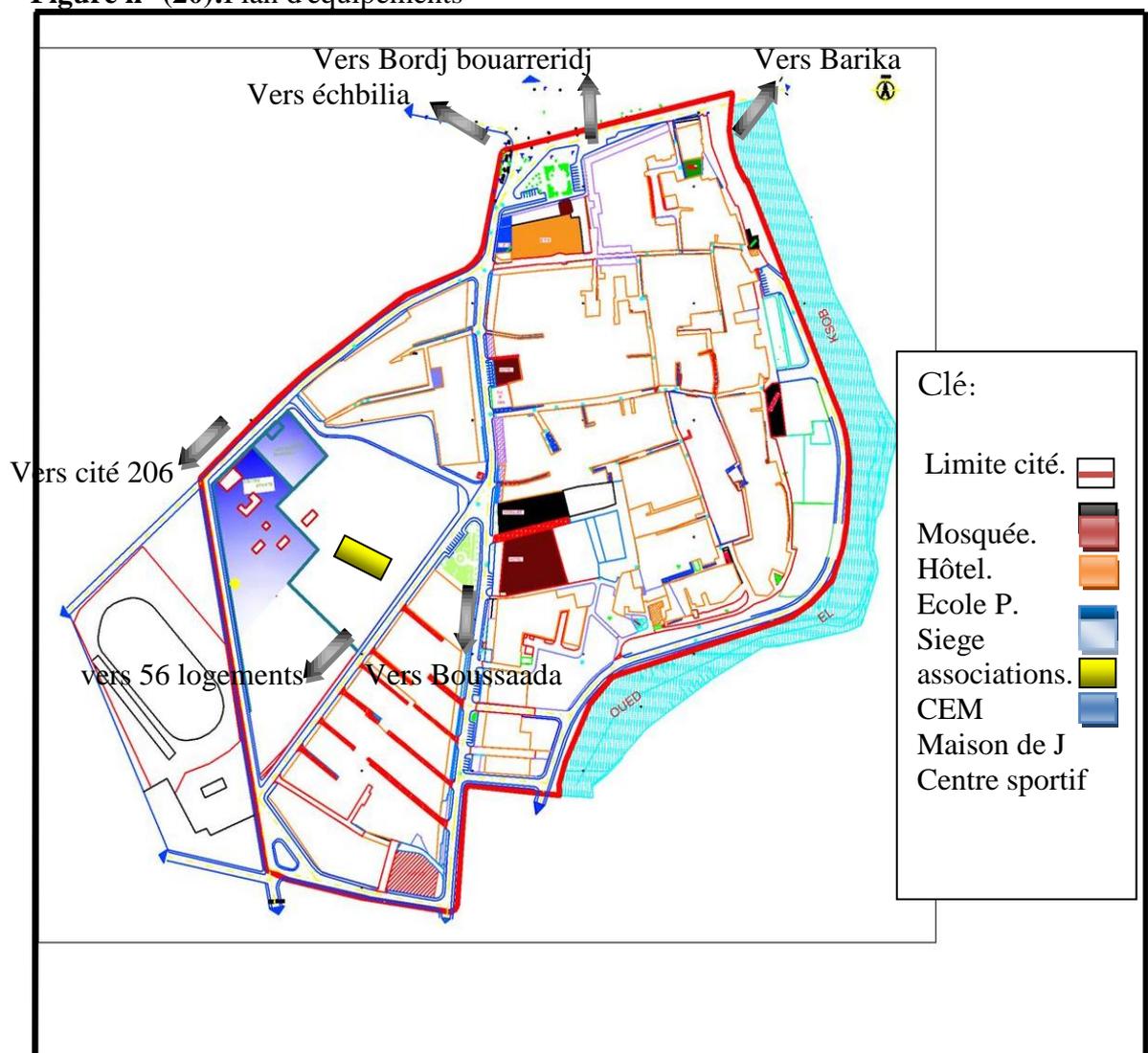
Source: Réalisées par l'auteur, année 2014

On Remarque que dans ces dernières années, certains propriétaires commencent à renouveler leurs maisons et de leurs donner des interfaces modernes, en éliminant les anciens matériaux (argile, bois) et les remplacé par des matériaux de construction modernes (ciment, briques, parpaings de ciments).

3) Les équipements:

Le quartier dite Argoub comprend plusieurs équipements.une école primaire, trois mosquées, les sièges de certaines associations, trois hôtels, deux écoles primaires, un CEM et maison jeune. Ces équipements occupent un surface de 4,52 hectares, soit (16,7%) de la superficie totale qui est distribué suivant le plan ci-dessous.

Figure n° (20):Plan d'équipements



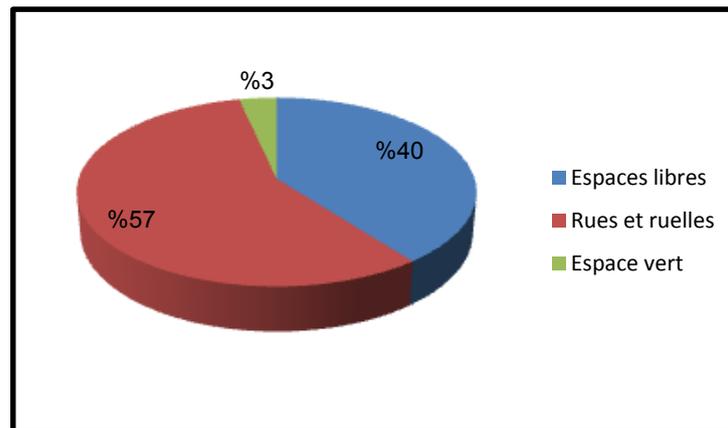
Source: POS Argoub traité par l'auteur 2015

Les équipements sont réparties dans leur ensemble sur les limites de la cité dite Argoub et répondent aux besoins des résidents

4) Composantes urbaines du quartier:

Le cadre non bâti a une surface de 8,8 Hectares soit 39,56% de la surface totale du quartier comme s'est mentionné dans le graphe ci-dessous

graphe n° (2): Composantes urbaines du quartier



Source: Réalisé par l'auteur, année 2014

4-1) Espace verts: la surface de l'espace vert est la somme des surfaces des trois places (place des martyrs, en face la mosquée et celle du stade municipale) En plus de quelques arbres le long des rues qui traversent le quartier estimé à 0,3hectars soit 3% de la surface totale du quartier

Illustration n° (22): Place de la mosquée



Source: Réalisées par l'auteur, année 2014

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Situé sur le côté sud de la cité, entouré d'une clôture (2,5 m) de hauteur avec une superficie de (0,13 ha) estimée à (0,06%) de la surface non bâti.

Après l'extension qui a eu lieu dans la cité nous avons constaté que les habitants de voisinage jettent leurs déchets de construction dans la cimetière ce qui empiète sur la sainteté de ce cimetière

Illustration n° (23):Cimetière El Ghorba:



Source: Réalisées par l'auteur, année 2014

4-2) Façades:

En analysant les éléments d'architecture on peut identifier les caractéristiques les plus importantes des façades et du tissu urbains de la cité Argoub. A travers cette analyse nous avons remarqué qu'il ya trois types de façades. Le style islamique ne contient que l'entrée. Le style colonial contient l'entrée et les fenêtres.

Illustration n°(24) Façade style coloniale



Illustration n°(25) Façade style arabe



Source: Réalisées par l'auteur

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Nous avons constaté qu'il ya quelques propriétaire qui ont apporté quelques changements dans les façades de leurs maisons selon un style architectural moderne.

Illustration n° (26): Façade style arabe



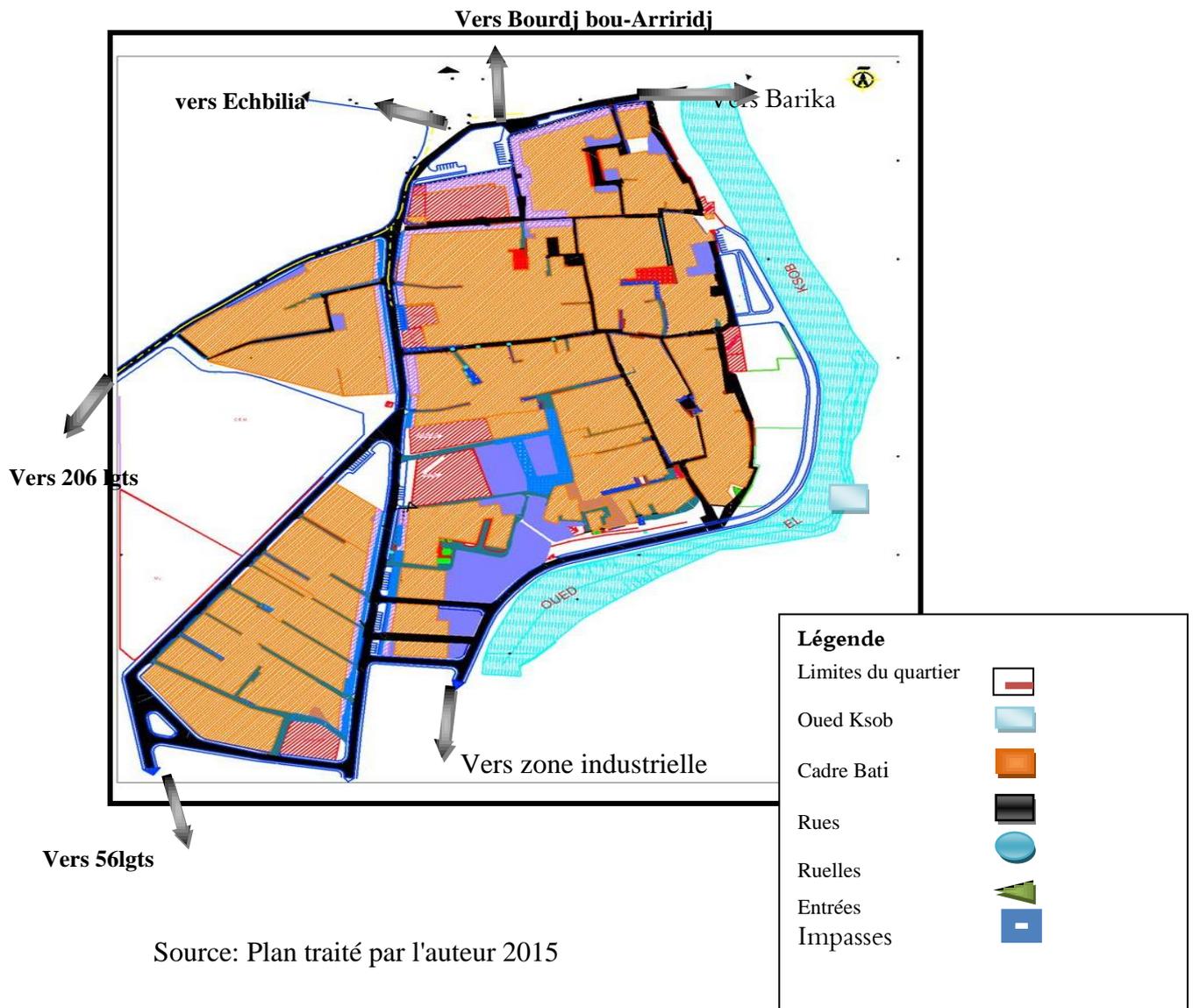
Illustration n° (27): Façade style arabe



Source: Réalisées par l'auteur.

Composition urbaine du quartier Argoub

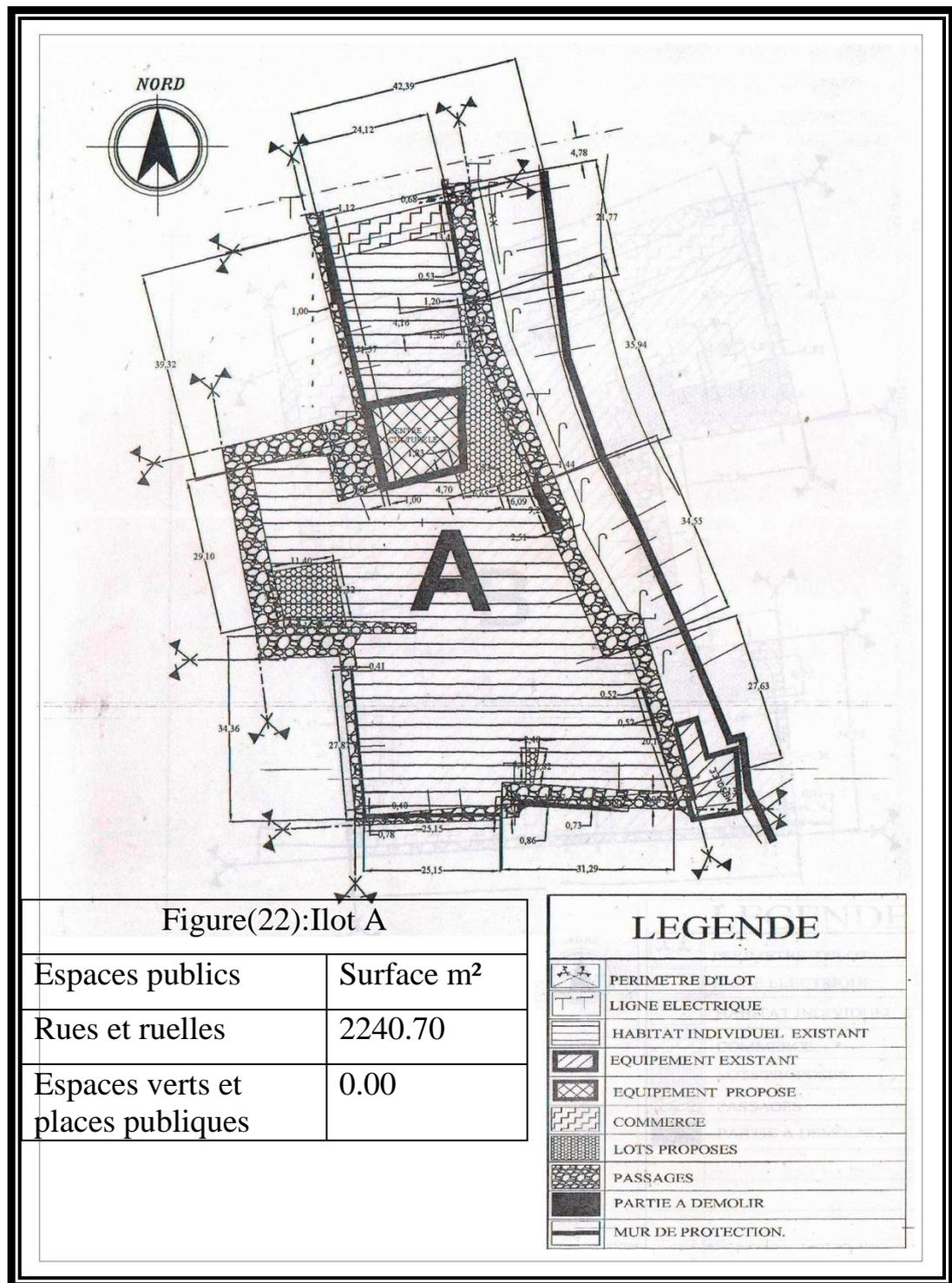
Figure n°(21) : maillage du quartier.



Source: Plan traité par l'auteur 2015

Selon le POS (plan d'occupation des sols du quartier Argoub), la décomposition du tissu urbain en îlots va nous permettre d'étudier la configuration géométrique de chaque entité urbaine à part.

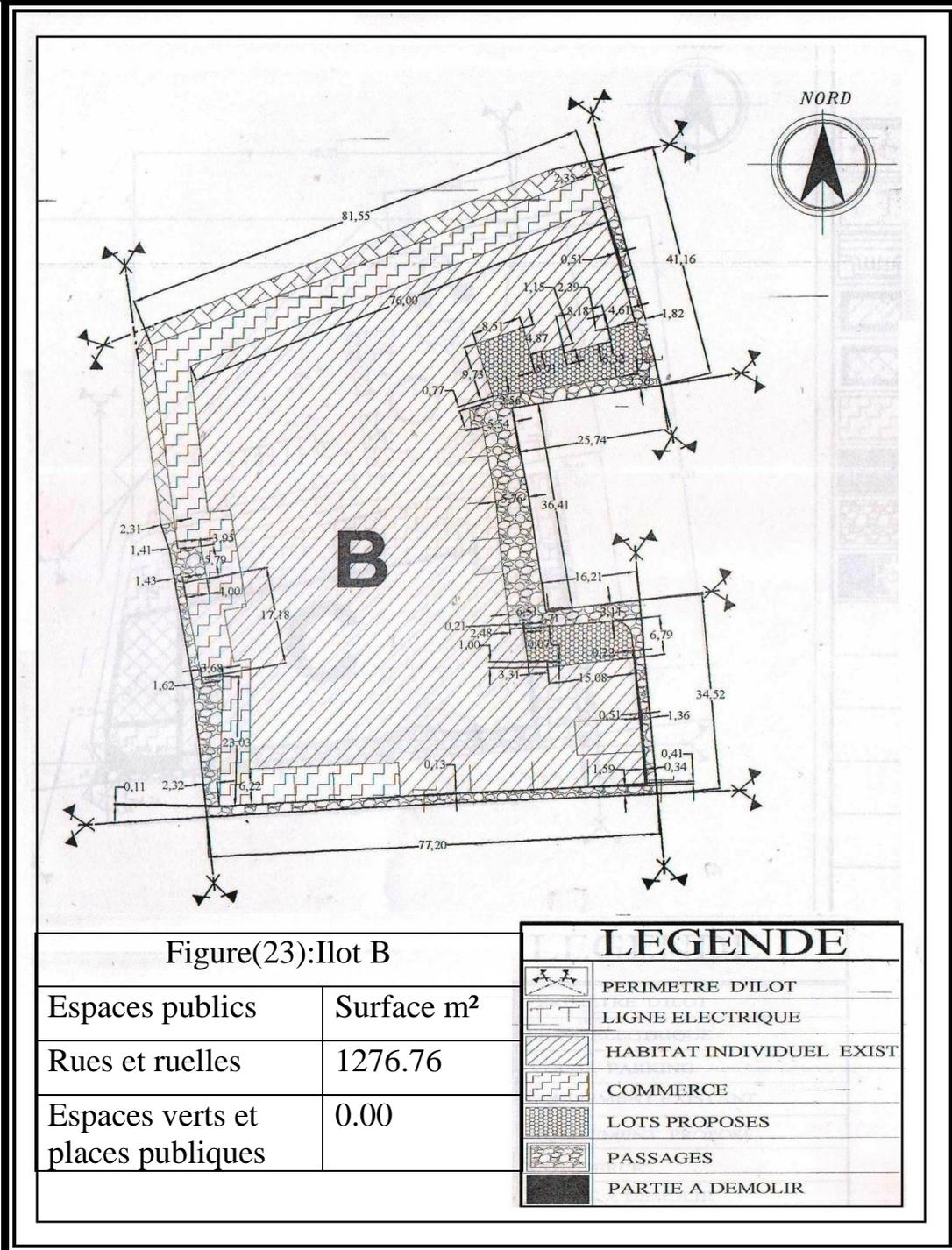
4-3) Les composantes du quartier en îlots:



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (A) a une forme irrégulière et entouré par des rues et ruelles de 02 à 3,5 m de largeur et qui assurent la desserte du quartier.

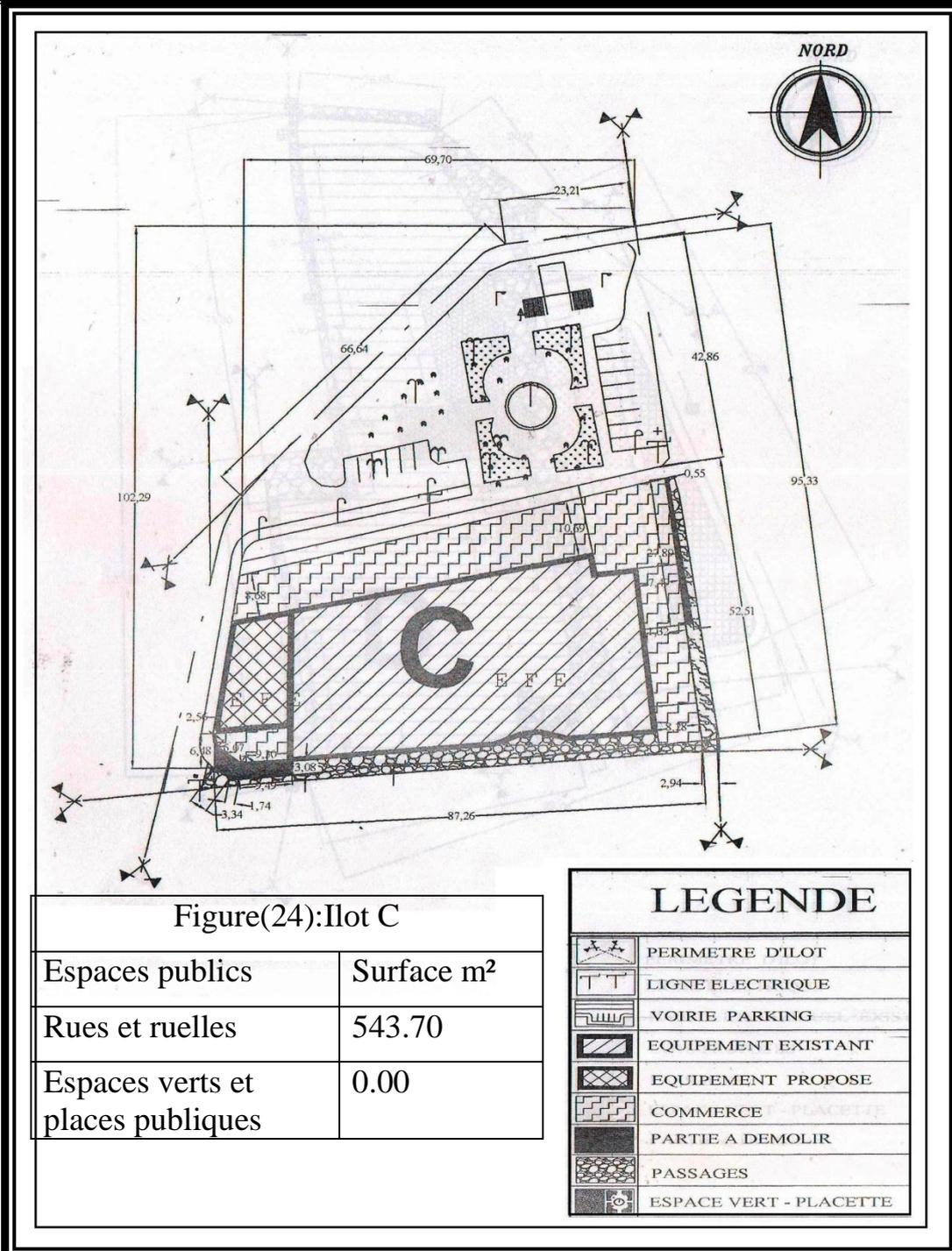
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (B) est entouré par une desserte qui se compose de rues et ruelles dont les dimensions sont différentes et revêtues en macadam de pierres sèches.

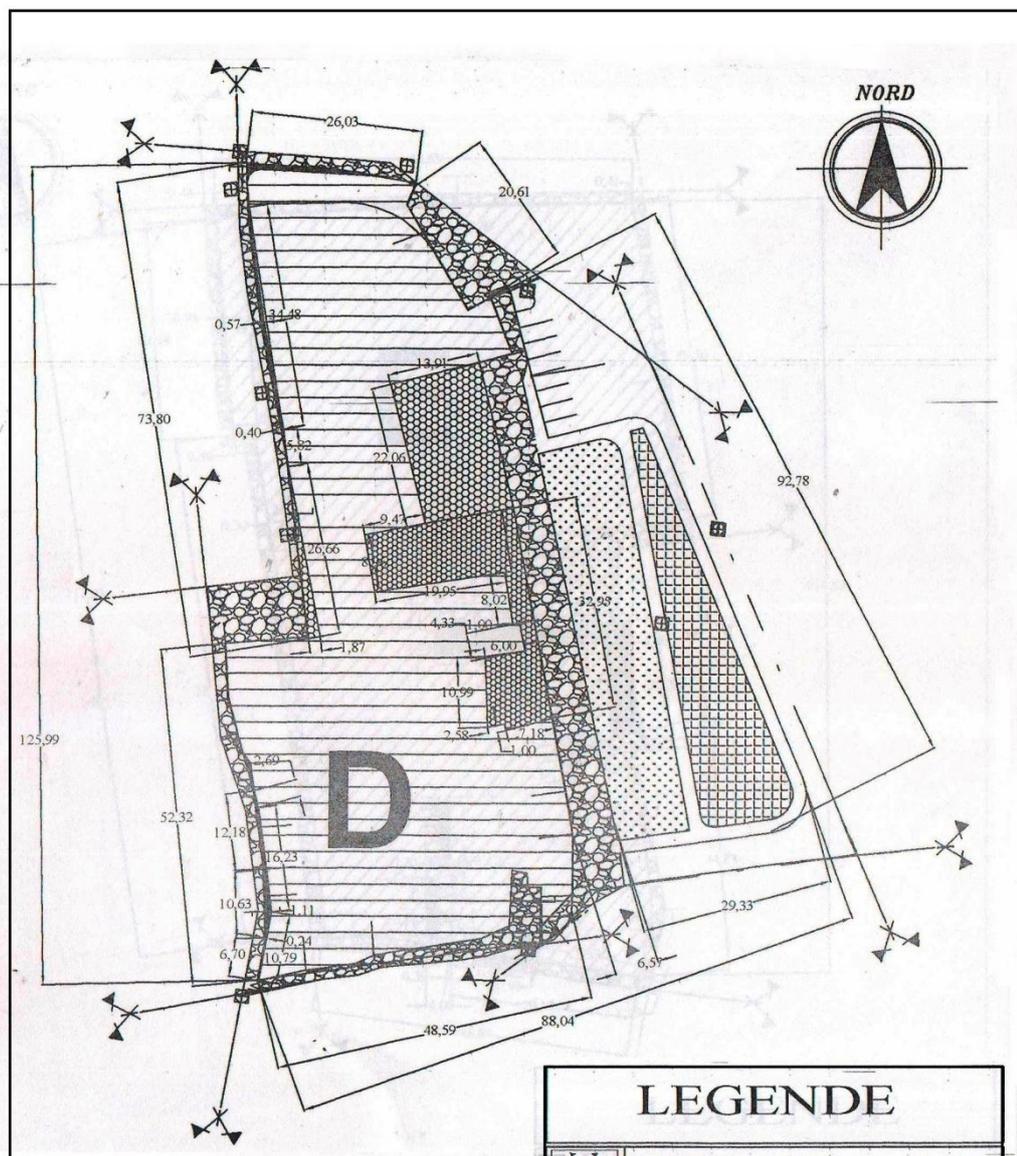
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (C) est constitué de plusieurs échoppes qui donnent sur la place des martyrs (point de convergence) du côté Nord et sur la ruelle pénétrante du quartier du côté Est, qui abrite plusieurs activités commerciales et participe à l'animation du quartier.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Figure(25):Ilot D

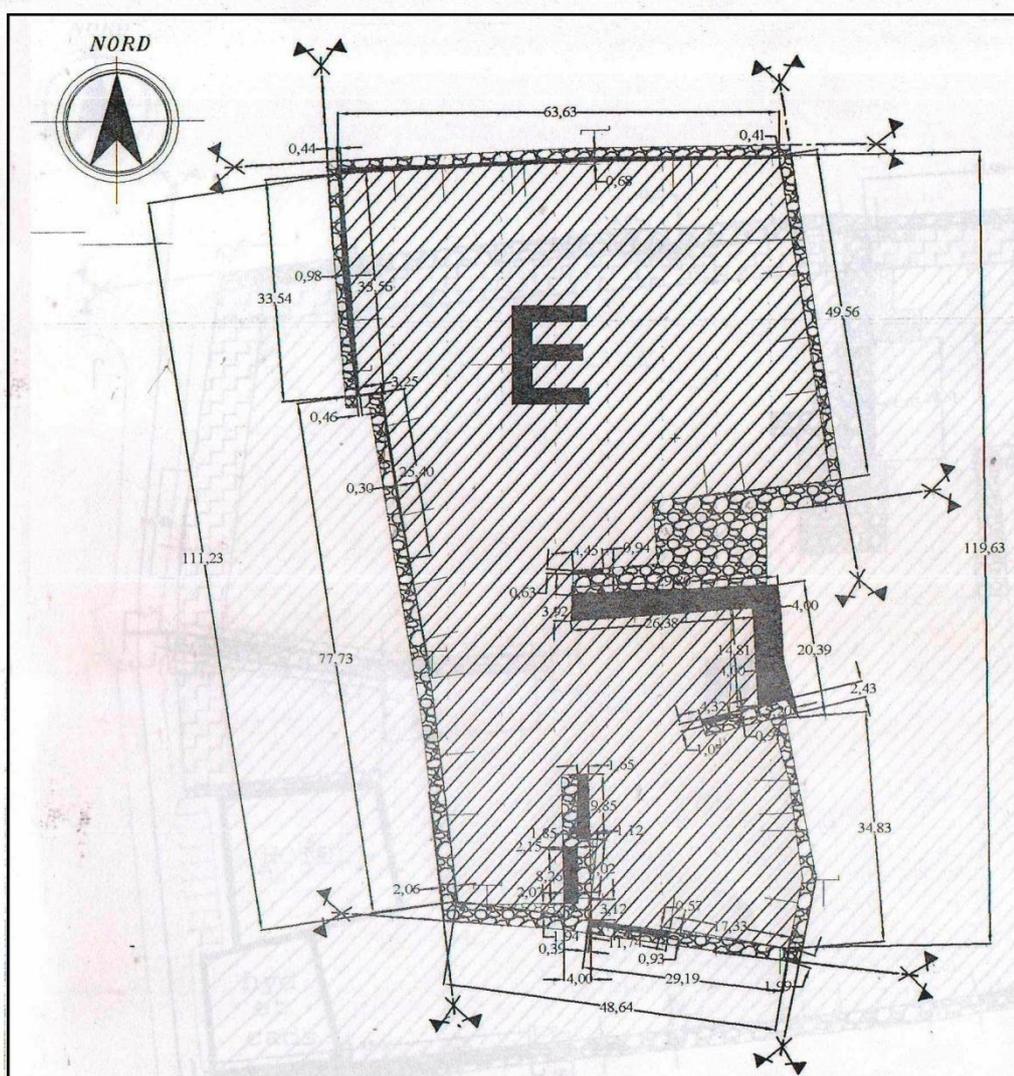
Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	2526.64
Espaces verts et places publiques	1264.52

LEGENDE	
	PERIMETRE D'ILLOT
	LIGNE ELECTRIQUE
	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	ESPACE VERT - PLACETTE
	PARTIE A DEMOLIR

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (D) est entouré par une desserte constituée de rues et de ruelles sinueuses construites en pavage de pierres sèches dont les dimensions qui varient de 02 à 04m de largeur.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouauaa Madani - genèse et logique de formation-



Figure(26):Ilot E

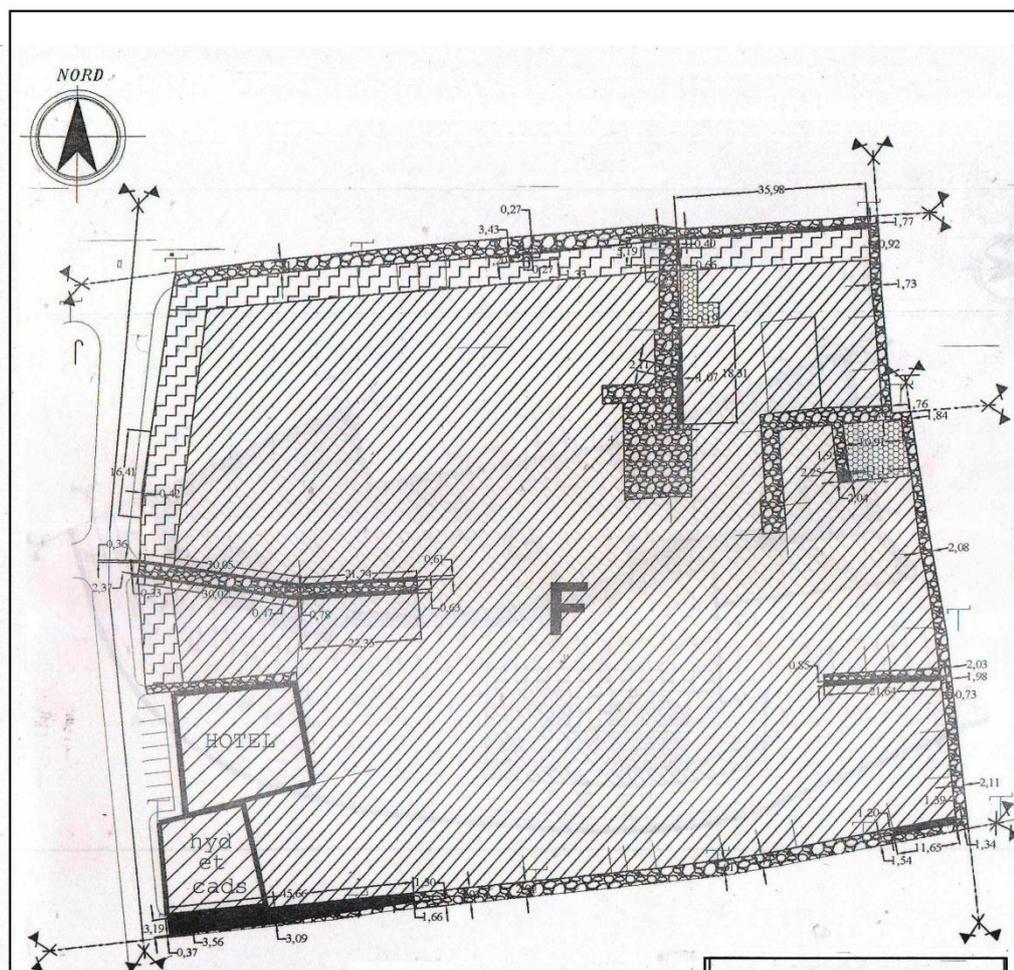
Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	655.67
Espaces verts et places publiques	0.00

LEGENDE	
	PERIMETRE D'ILOT
	LIGNE ELECTRIQUE
	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	PARTIE A DEMOLIR

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (E) est entouré par une ruelle sinueuse non uniforme qui s'achève avec une placette aménagée en pierres sèches et qui sert comme parking pour les voitures ou point de rencontre pour enfants.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Figure(27):Ilot F

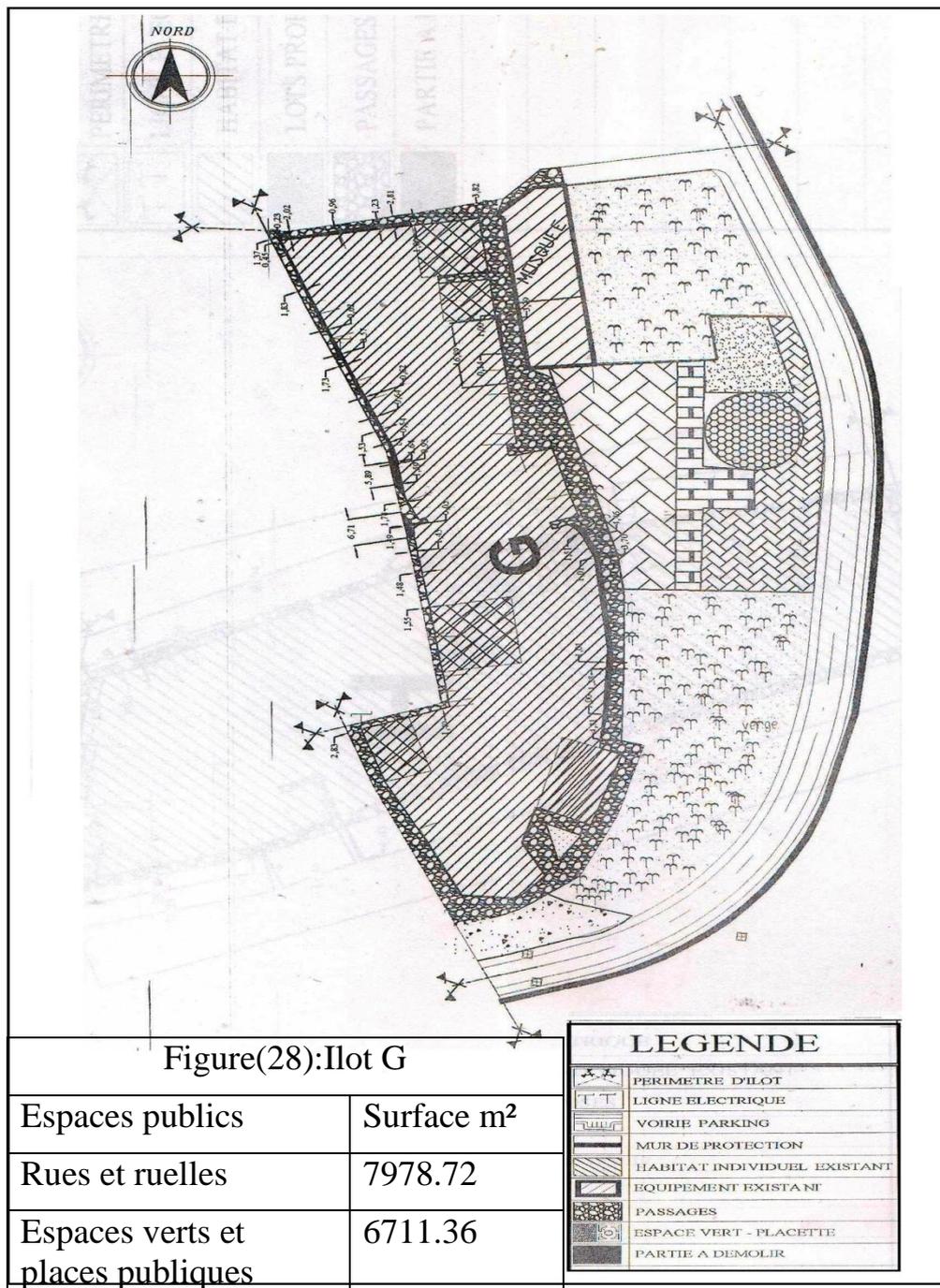
Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	2586.50
Espaces verts et places publiques	0.00

LEGENDE	
	PERIMETRE D'ILLOT
	LIGNE ELECTRIQUE
	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	EQUIPEMENT EXISTANT
	COMMERCE
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	PARTIE A DEMOLIR

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (F) est très dense, entouré par des pénétrantes sinueuses. La paroi Ouest est constituée de locaux de commerces et d'équipements à caractère public, le reste des ruelles qui l'entourent ont des largeurs qui varient entre 2,5 à 3m.

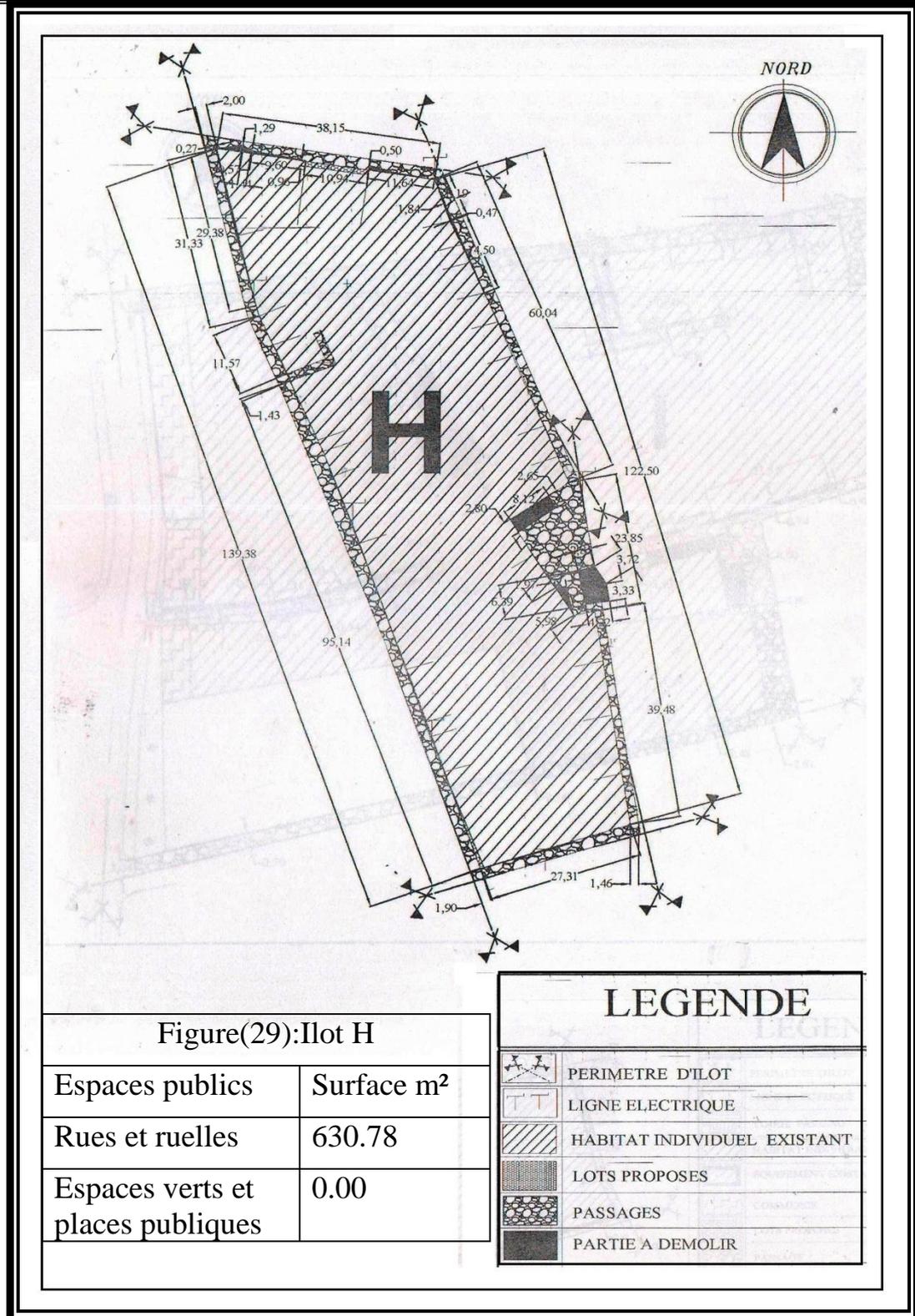
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (G) est très dense entouré par une ruelle non uniforme. La paroi Est donne sur des vergés de palmiers et limité par une piste carrossable protégée par un mur en gabionnage de pierres sur la rive gauche du Oued Ksob.

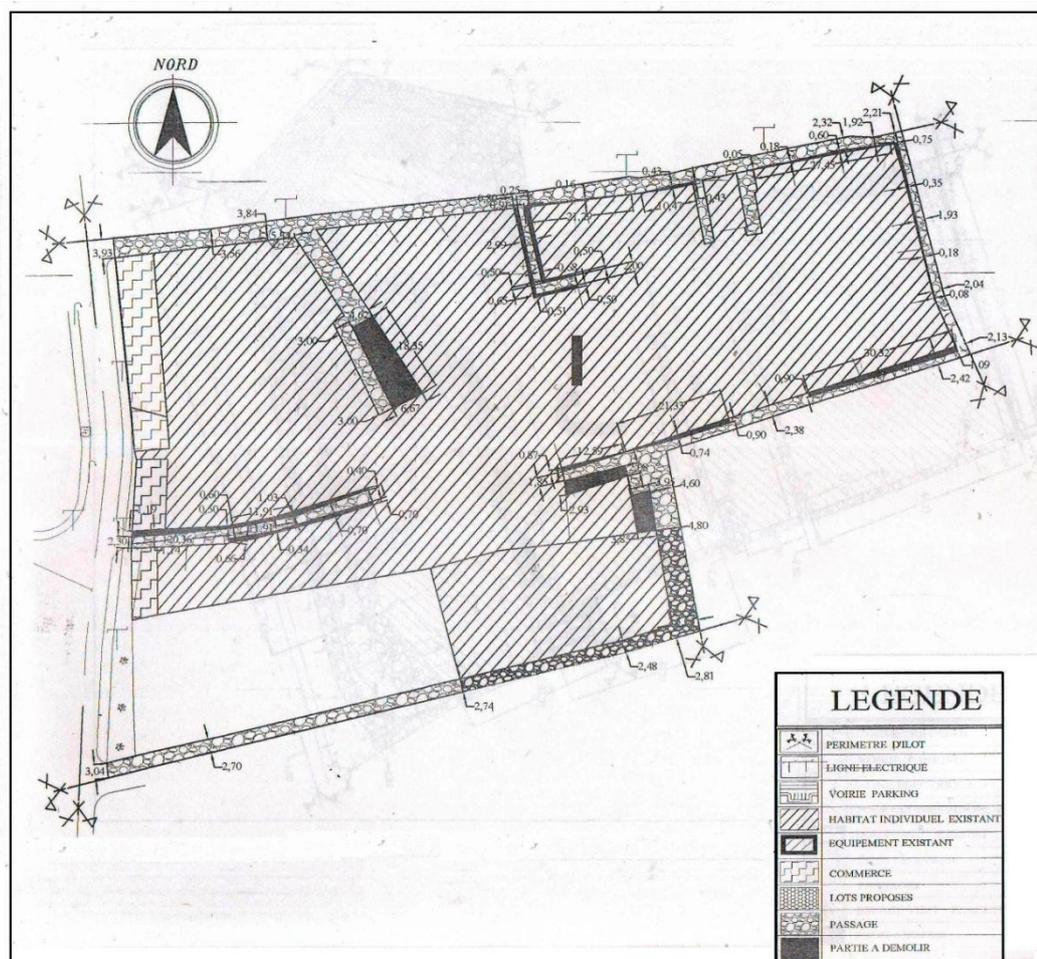
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (H) a une longueur de 140ml et une largeur moyenne de 33ml, entouré dans la plus part des cas par une ruelle de 03m de

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouauaa Madani - genèse et logique de formation-



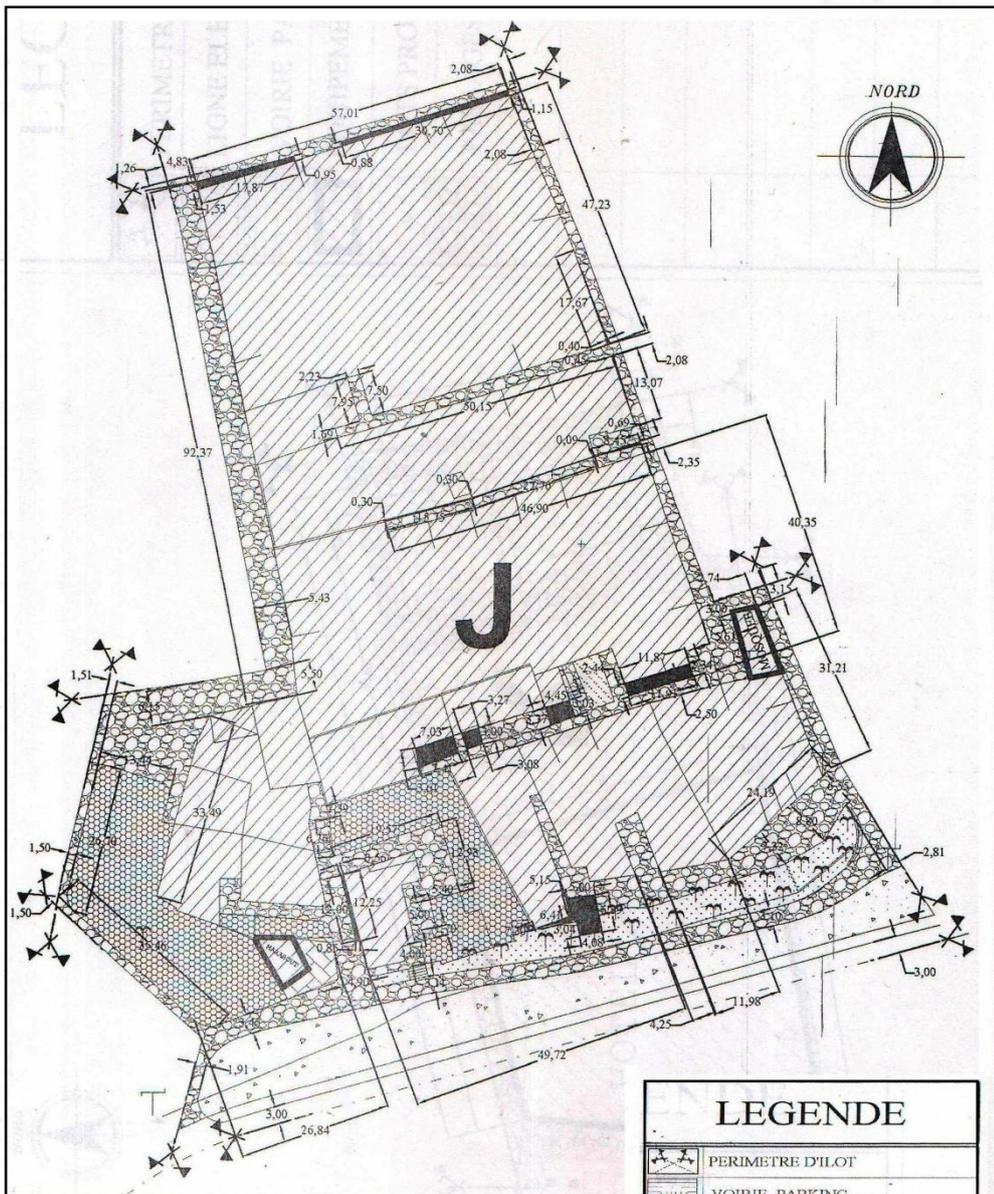
Figure(30):îlot I

Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	2135.43
Espaces verts et places publiques	0.00

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

I 'îlot (I) est entouré par des rues et ruelles qui ont une surface moyenne de 2135,43 m² avec l'existence de quelques pénétrantes sous forme d'une impasse (espace privé) qui a une largeur moyenne de 2,5m.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouauaa Madani - genèse et logique de formation-



Figure(31):Ilot J

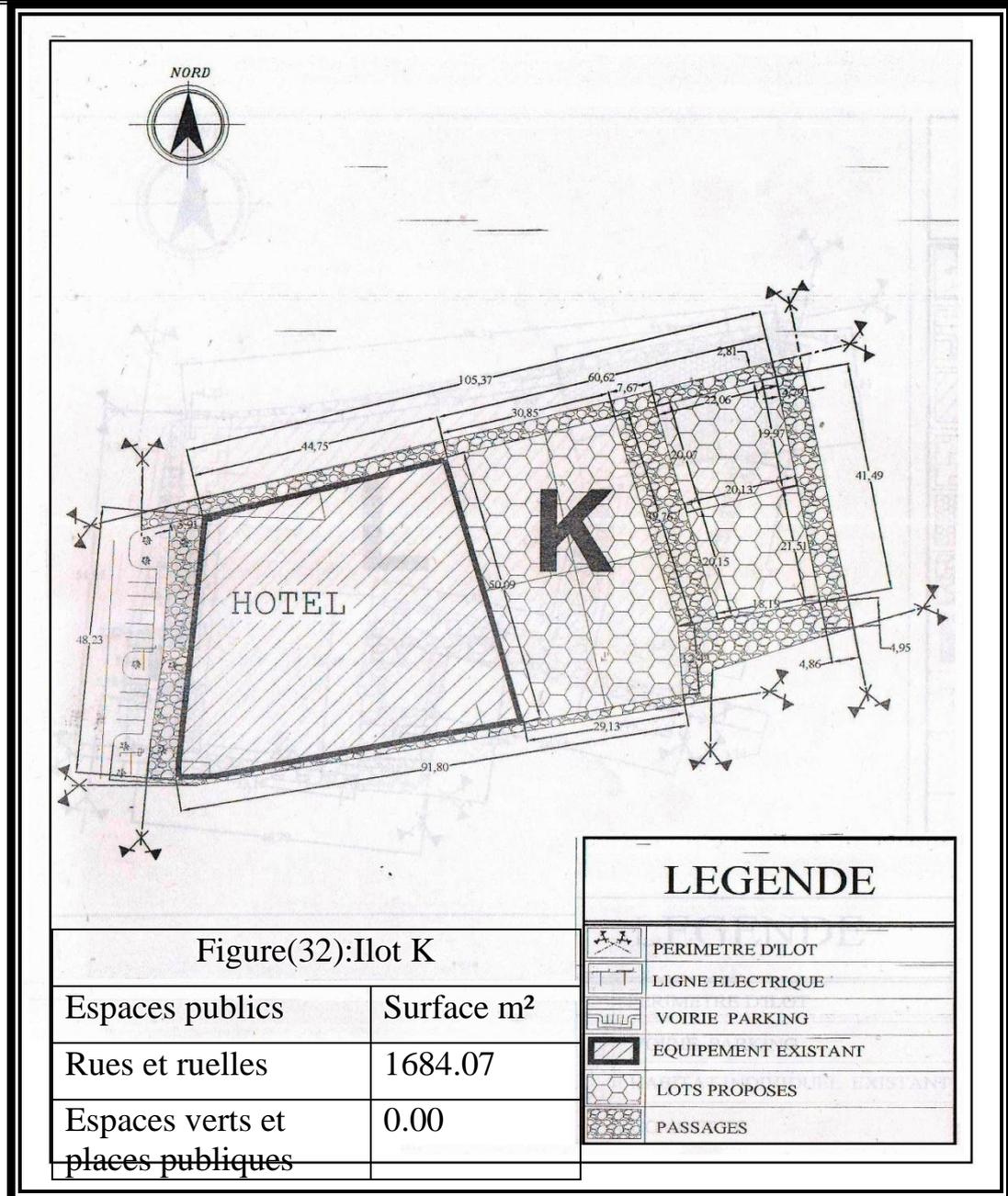
Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	4694.60
Espaces verts et placettes publiques	1235.10

LEGENDE	
	PERIMETRE D'ILLOT
	VOIRIE PARKING
	LIGNE ELECTRIQUE
	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	EQUIPEMET EXISTAT
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	ESPACE VERT - PLACETTE
	PARTIE A DEMOLIR

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot (J) a une forme irrégulière, très dense entouré par des ruelles sinueuses revêtues en macadam de pierres.les pénétrantes sont des impasses qui ont une largeur moyenne de 2m.

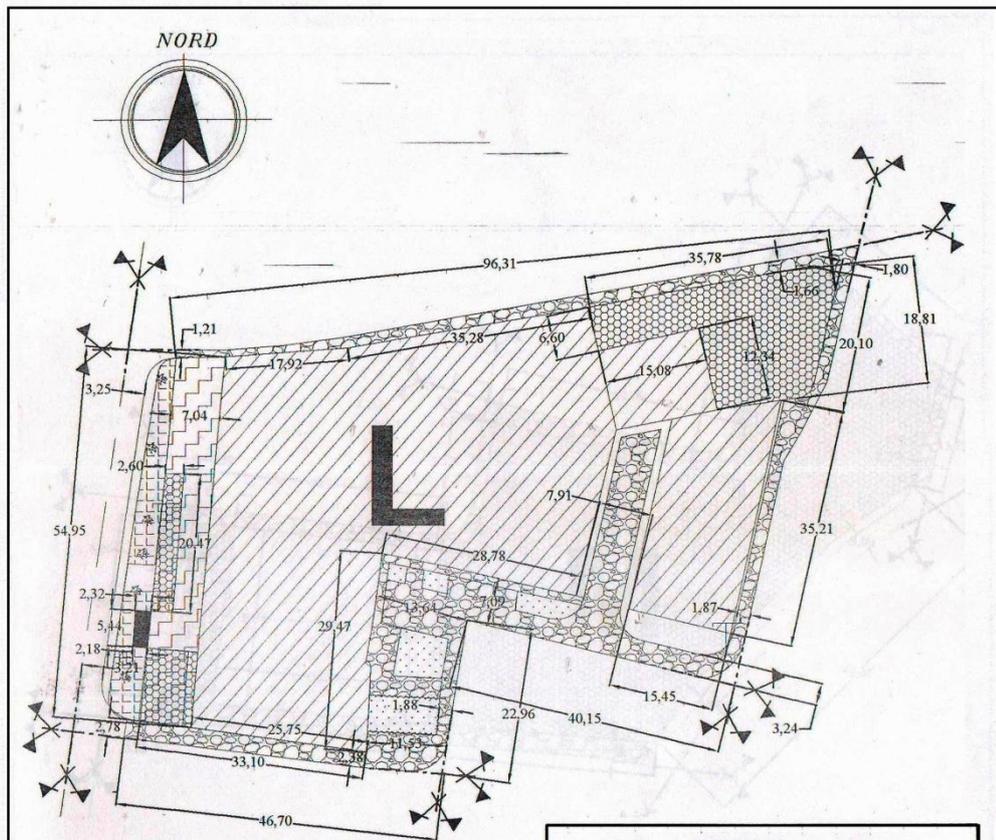
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (K) est composé d'un hôtel privé, sa façade principale donne sur la rue de Boussaada. La façade postérieure donne sur des terrains vierges limités par des ruelles revêtues en macadam de pierres.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



LEGENDE

	PERIMETRE D'ÎLOT
	VOIRIE PARKING
	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	COMMERCE
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	ESPACE VERT - PLACETTE
	LIGNE ELECTRIQUE

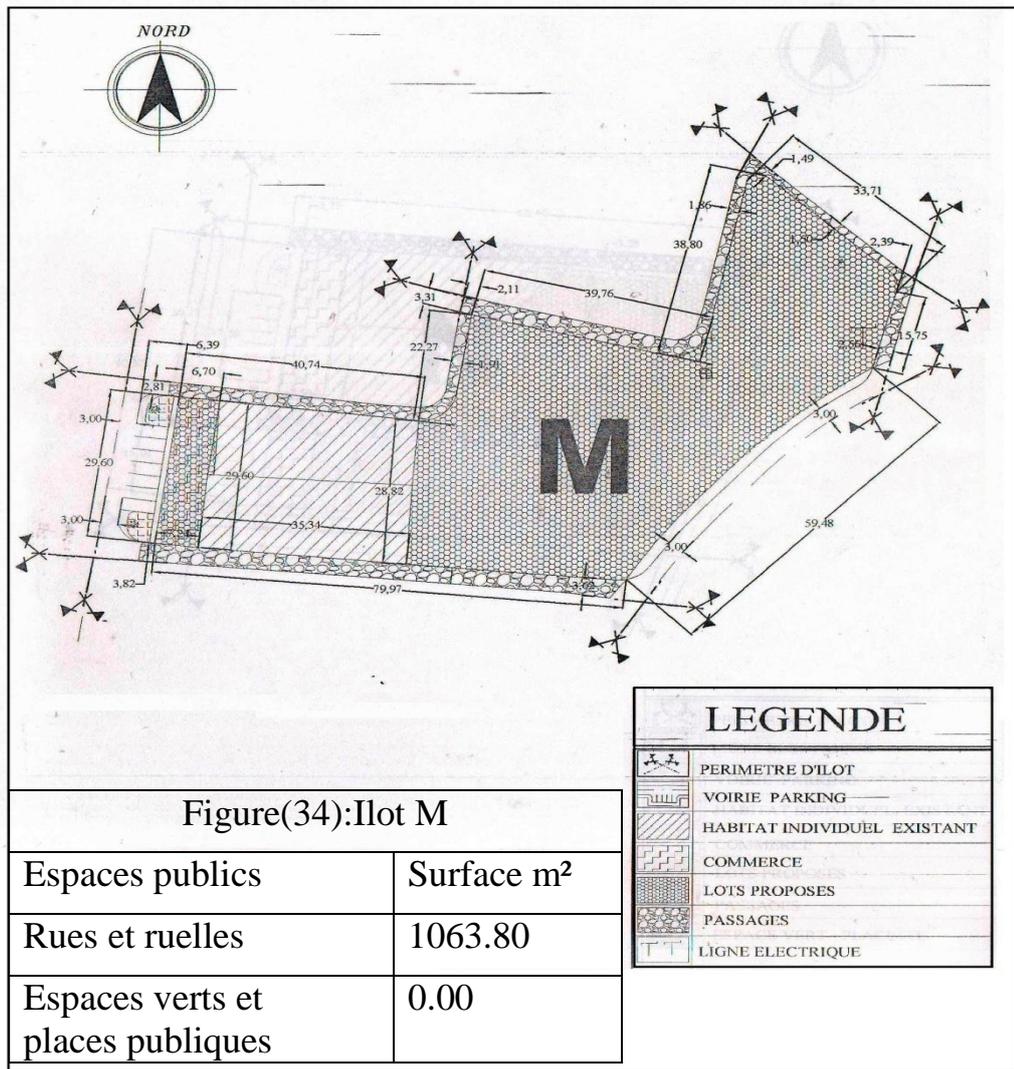
Figure(33):Ilot L

Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	2575.69
Espaces verts et places publiques	0.00

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (L) est très compact qui a une forme organique, il est constitué de petites maisons traditionnelles et entouré par des rues et des ruelles qui ont une surface de 2575,69 m² avec l'inexistence d'espaces vert ou place publiques.

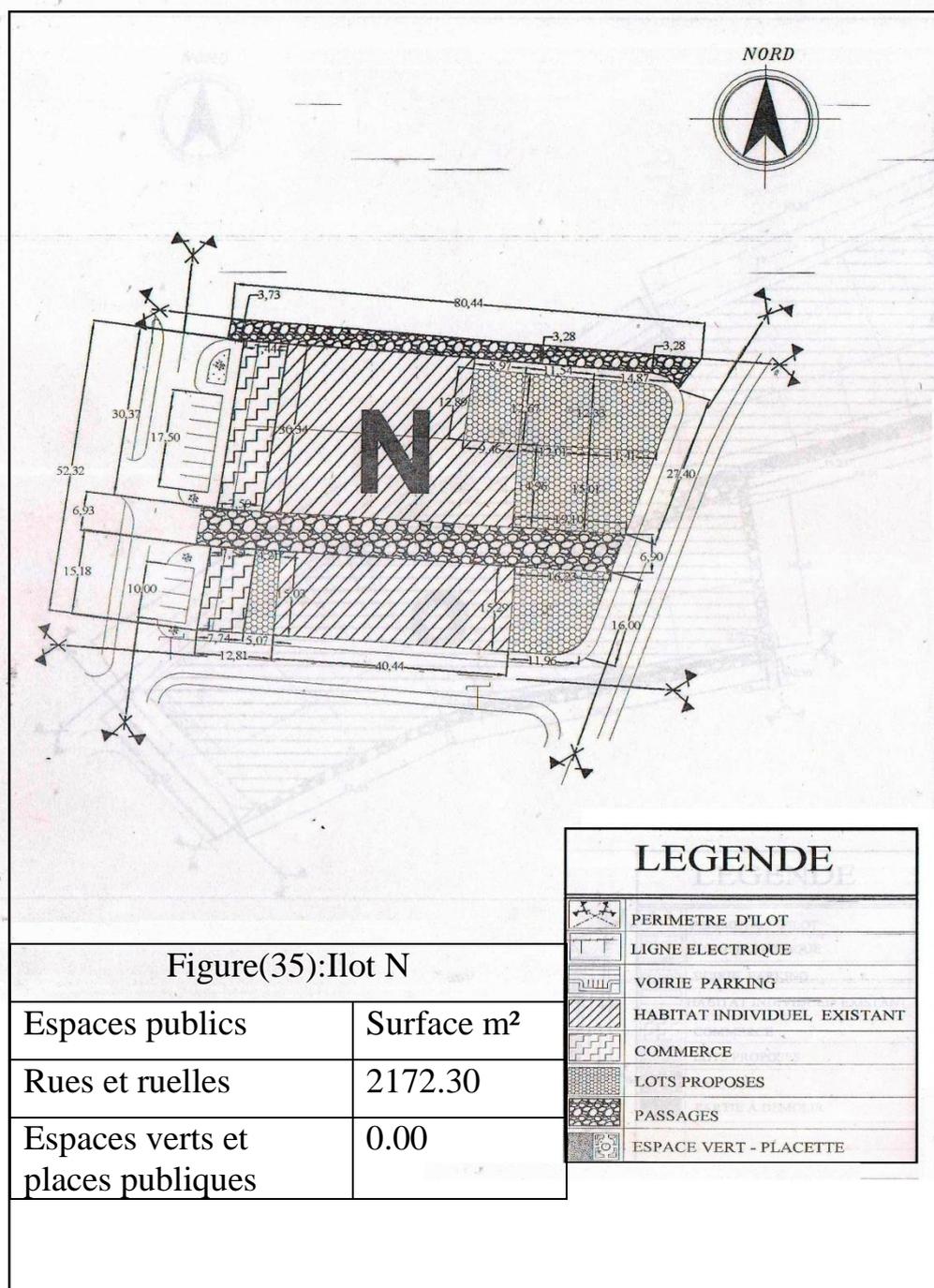
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouauaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (M) a une géométrie irrégulière et entouré par une ruelle sinueuse aménagée en macadam de pierres avec une surface de 1063,80 m², la majorité des constructions sont dans un état vétuste à démolir, sauf ceux qui donnent sur le parking coté Ouest.

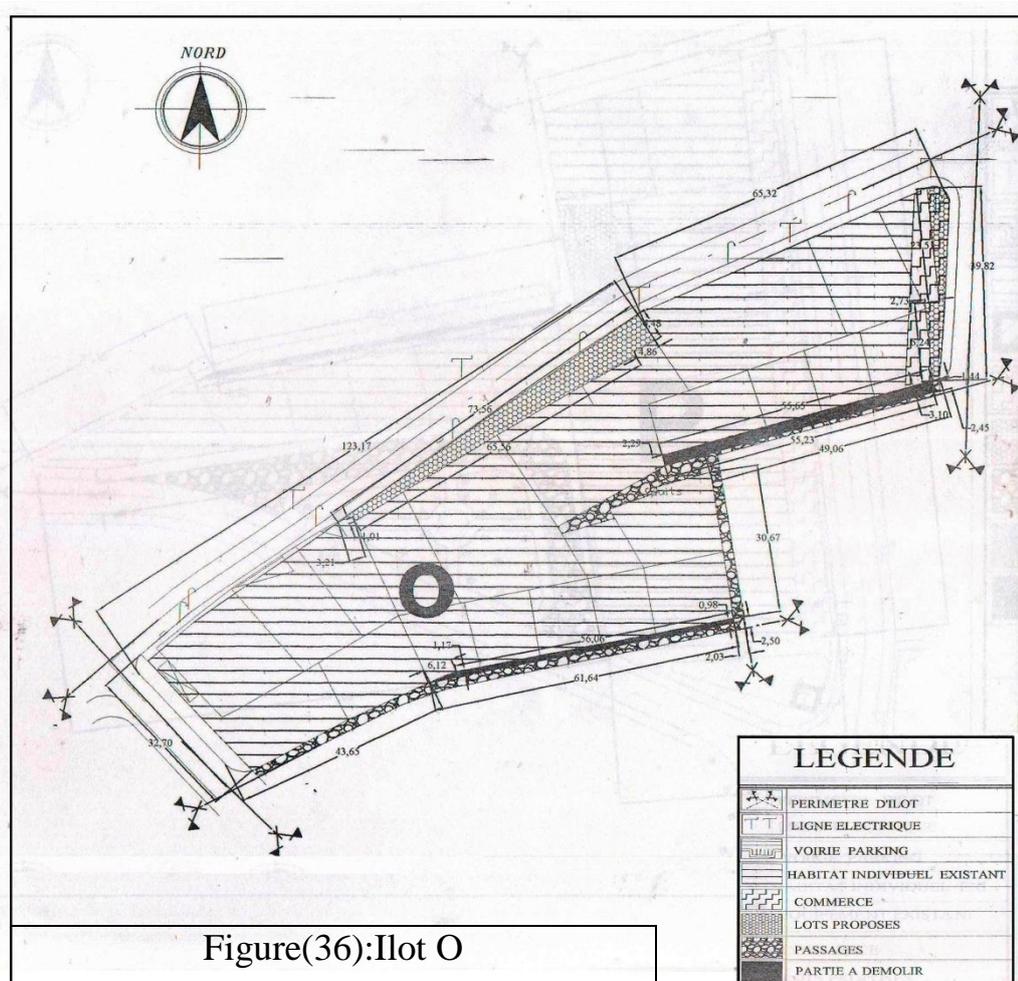
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (N) est entouré par des rues et des ruelles carrossables. la façade Ouest est commerçante, elle donne sur la rue de Boussaada. Cet îlot est traversé au milieu par une rue aménagée en macadam de pierres sèches avec une largeur de 6m.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



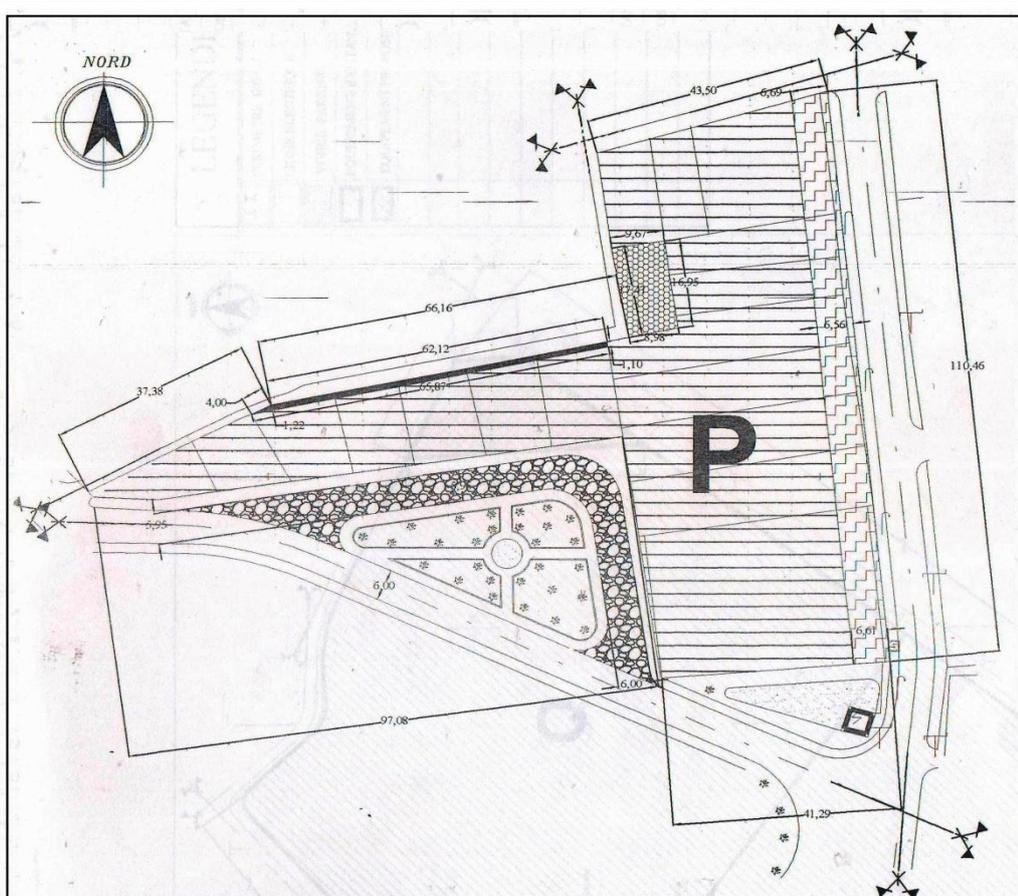
Figure(36):Ilot O

Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	1950.10
Espaces verts et places publiques	0.00

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (O) est presque linéaire constitué de parcelles qui ont des surfaces non homogènes, elles sont adhérentes l'une à l'autre et leur formation est le produit d'un lent processus spontané qui s'étend sur une longue durée. L'îlot est limité du sud par une ruelle sinueuse dont le revêtement est fait en pierres sèches, et du Nord par une rue passante réalisée en béton bitumineux.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



LEGENDE	
	PERIMETRE D'LOT
	LIGNE ELECTRIQUE
	VOIRIE PARKING
	HABITAT INDIVIDUEL EXI.
	EQUIPEMENT EXISTANT
	COMMERCE
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	ESPACE VERT - PLACETTE
	PARTIE A DEMOLIR

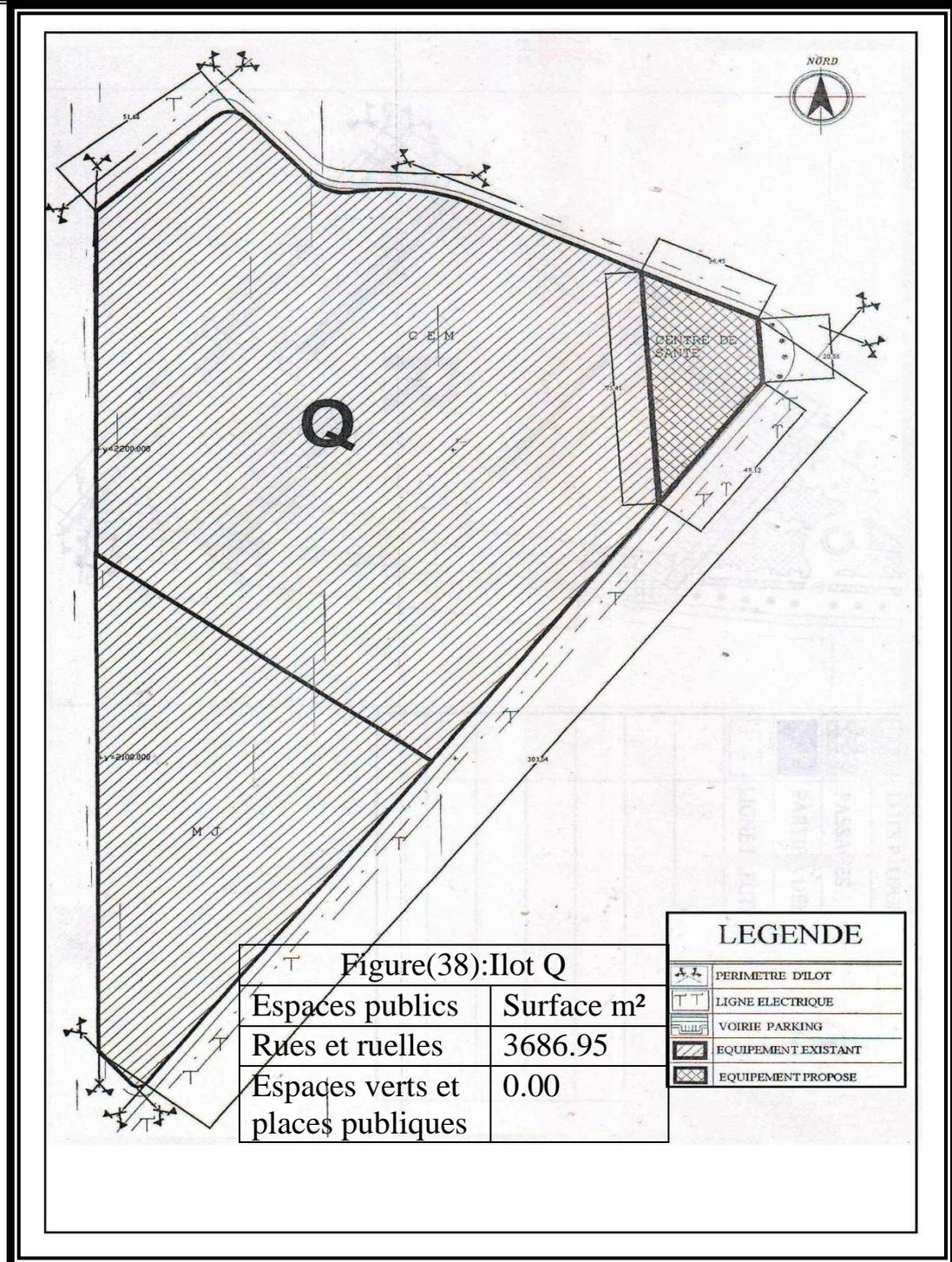
Figure(37):Ilot P

Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles	3249.30
Espaces verts et places publiques	930.41

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

L'îlot (P) se trouve au sein du tissu urbain du quartier, composé de plusieurs lots, il est limité du Sud par une place publique récemment aménagée (l'an 2007) dans le cadre de l'opération de l'amélioration urbaine du quartier.

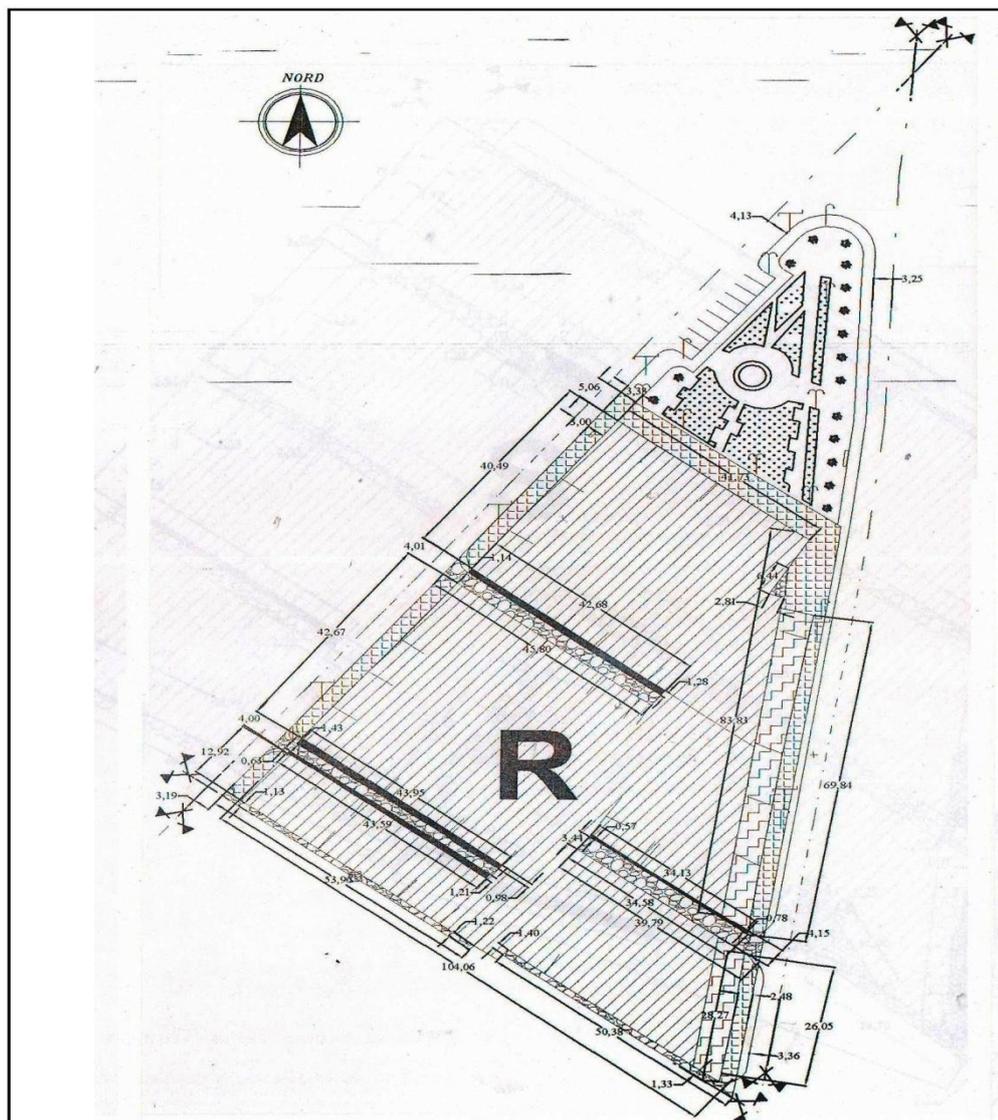
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot fait partie du tissu urbain du quartier Argoub représente des équipements éducatifs et donne uniquement sur une ruelle appelée Om zouaouche.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



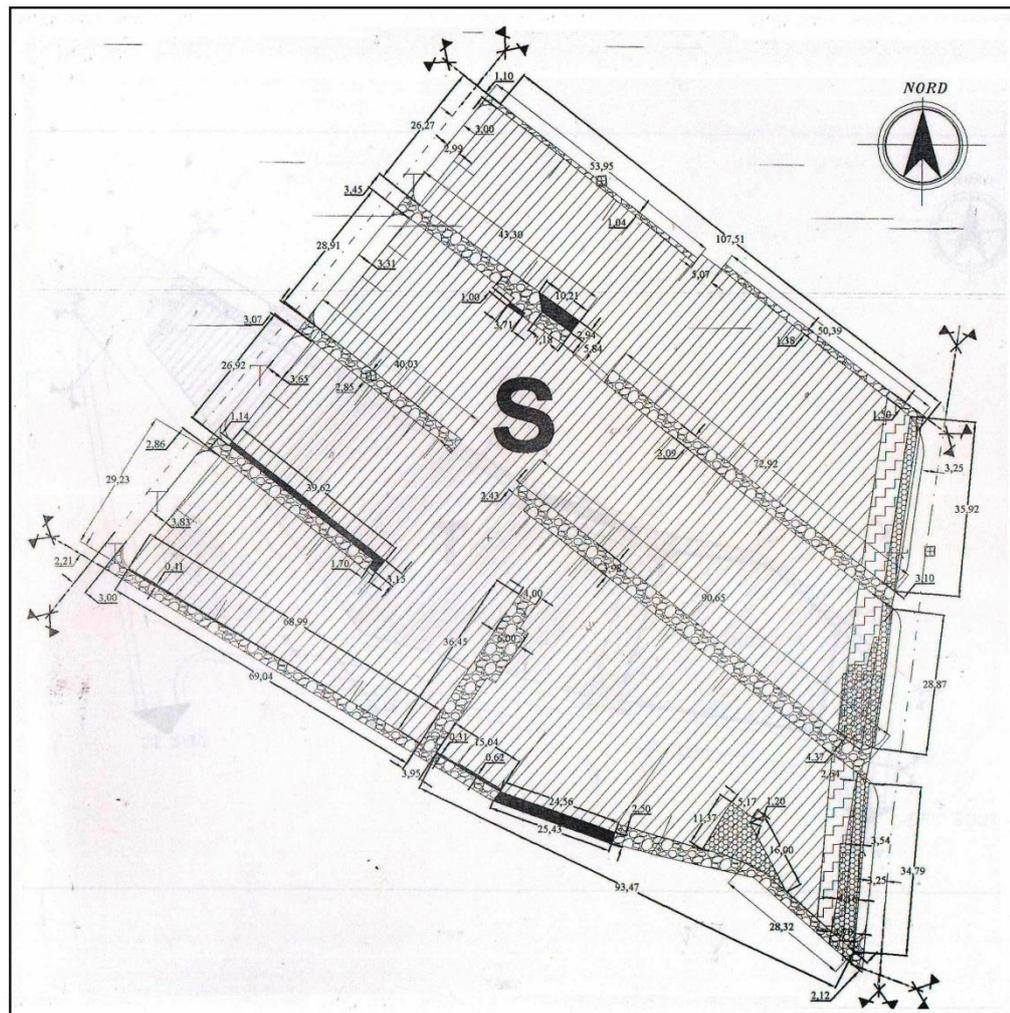
Figure(39):Ilot R

Figure(39):Ilot R		LEGENDE	
Espaces publics	Surface m ²		PERIMETRE D'LOT
Rues et ruelles	513.79		VOIRIE PARKING
Espaces verts et places publiques	1252.16		HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
			COMMERCE
			LOTS PROPOSES
			PASSAGES
			PARTIE A DEMOLIR
			LIGNE ELECTRIQUE

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot a une forme triangulaire inséré entre deux rues constituant en leur rencontre la place publique qui donne sur la moquée de Abderrahmane Ibn Aouf.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Figure(40):Ilot S

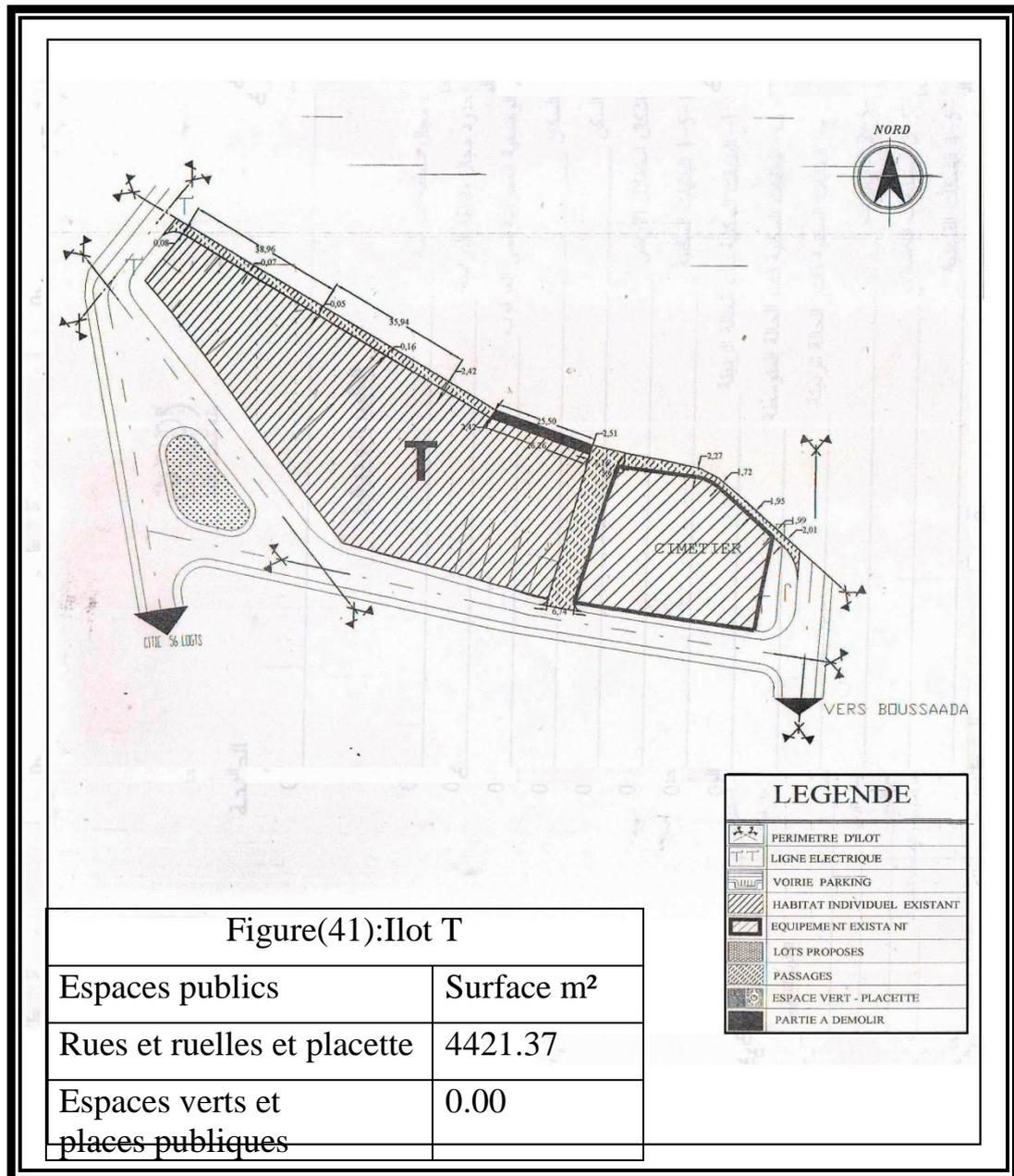
Espaces publics	Surface m ²
Rues et ruelles (impasse)	2836.41
Espaces verts et places publiques	0.00

LEGENDE	
	PERIMETRE D'ILOT
	VOIRIE PARKING
	HABITAT INDIVIDUEL EXISTANT
	COMMERCE
	LOTS PROPOSES
	PASSAGES
	PARTIE A DEMOLIR
	LIGNE ELECTRIQUE

Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

Cet îlot a une forme géométrique presque trapézoïdale, il est très dense constitué que de maisons individuelles et server par des pénétrantes sous formes des impasses (espace privé) dont la surface est de 2836.41 m².

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

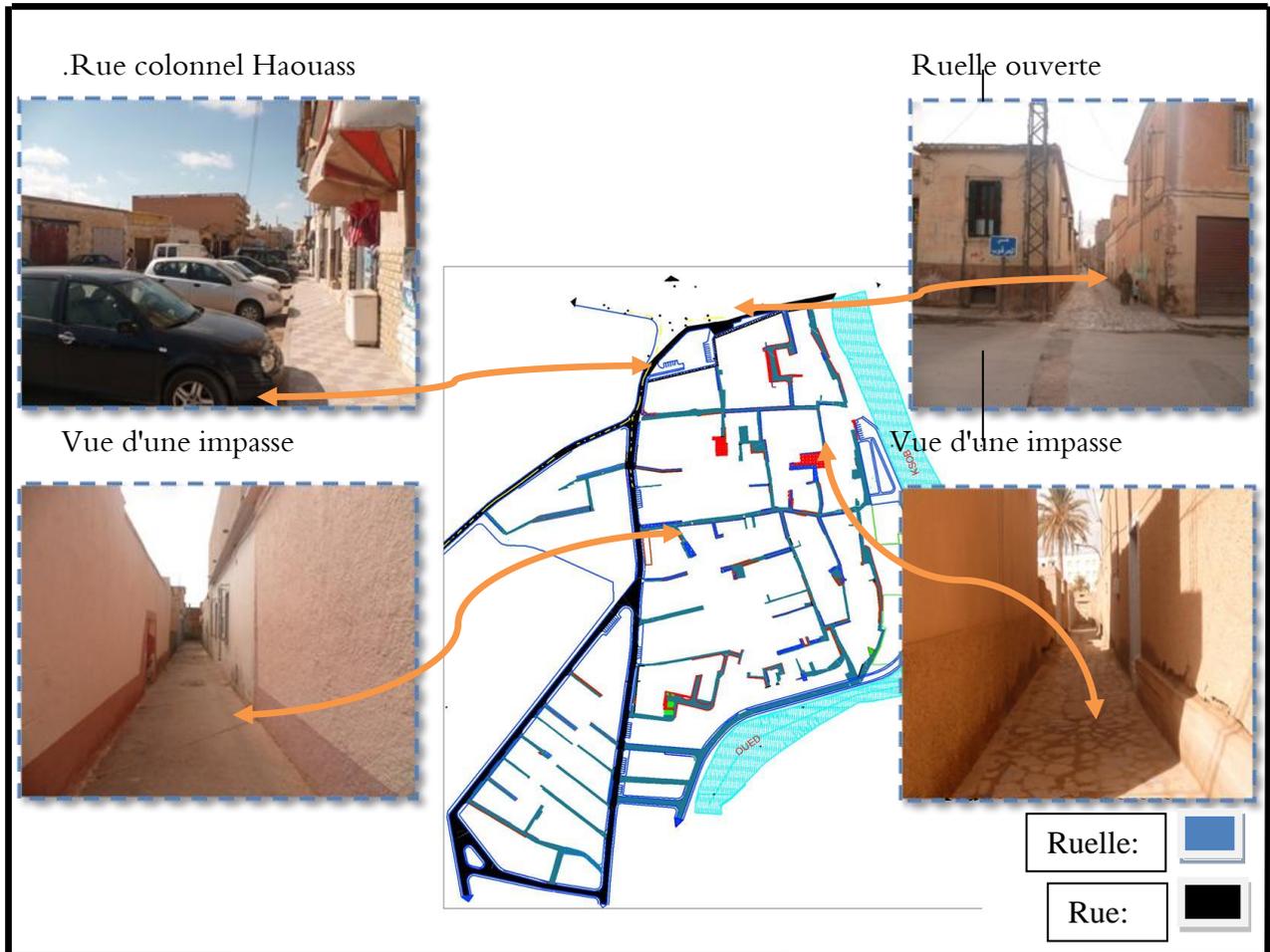


Source: POS du quartier Argoub, traité par l'auteur.

C'est un îlot qui est presque linéaire d'une forme irrégulière, limité de l'Est par un cimetière clôturé et appelée Ghorba. De l'Ouest par la placette du stade municipal. La plupart des constructions qui donnent sur la façade Sud sont récemment rénovées avec des surfaces différentes.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure n°(42) Rues et ruelles dans le quartier Argoub:



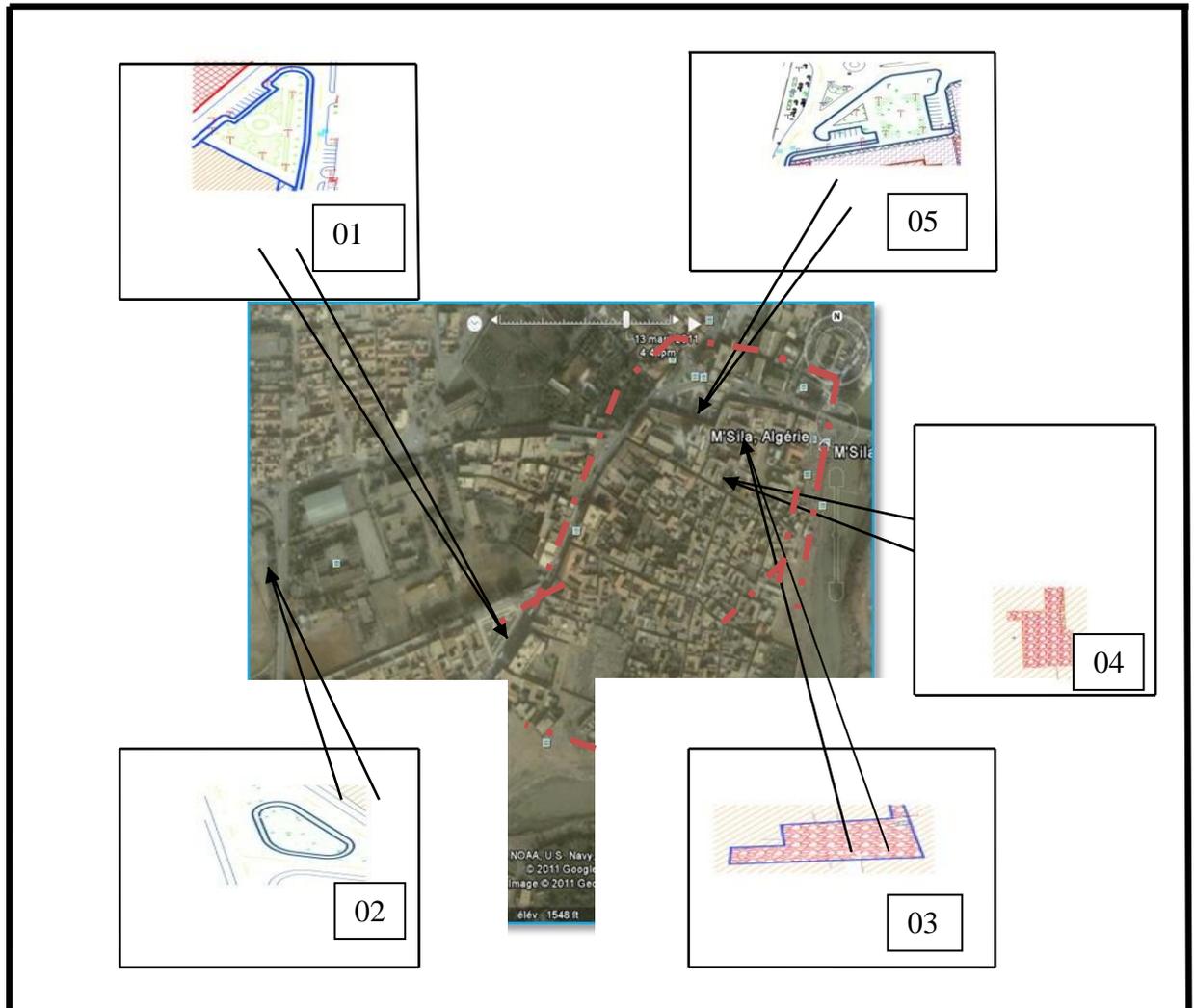
Source: Réalisée par l'auteur, année 2014

4-4) Composantes du quartier Argoub en rues, ruelles et impasses:

Les rues ont des largeurs qui ne dépassent pas dans leur majorité 03 m, les ruelles et les impasses sont sinueuses dont la largeur est variable entre 1,5 à 02m avec des parois généralement aveugles et qui s'ouvrent sur l'extérieur que par la rentrée de la maison. Elles sont revêtues en pierres sèches et créent l'ombre dans la saison chaude de l'année.

4-5) Les places au sein d'un tissu urbain traditionnel.

Figure n°(43) formes de places existantes dans le quartier Argoub.



Source: Réalisée par l'auteur à travers l'image satellitaire Google Earth 2015

L'ensemble de ces places publiques sont de différents types et jalonnées par des éléments construits. Elles représentent des entités urbaines du noyau ancien, qui sont en continuelle mutation et qui n'ont pas les mêmes degrés de perception, d'une place carrefour (5) (place des martyrs), à une place parvis (1) qui donne sur la mosquée Aberrahmane Ibn Aouf, d'une place résiduelle (2) devant le stade municipal à deux places terrasses étendus (3) et (4).

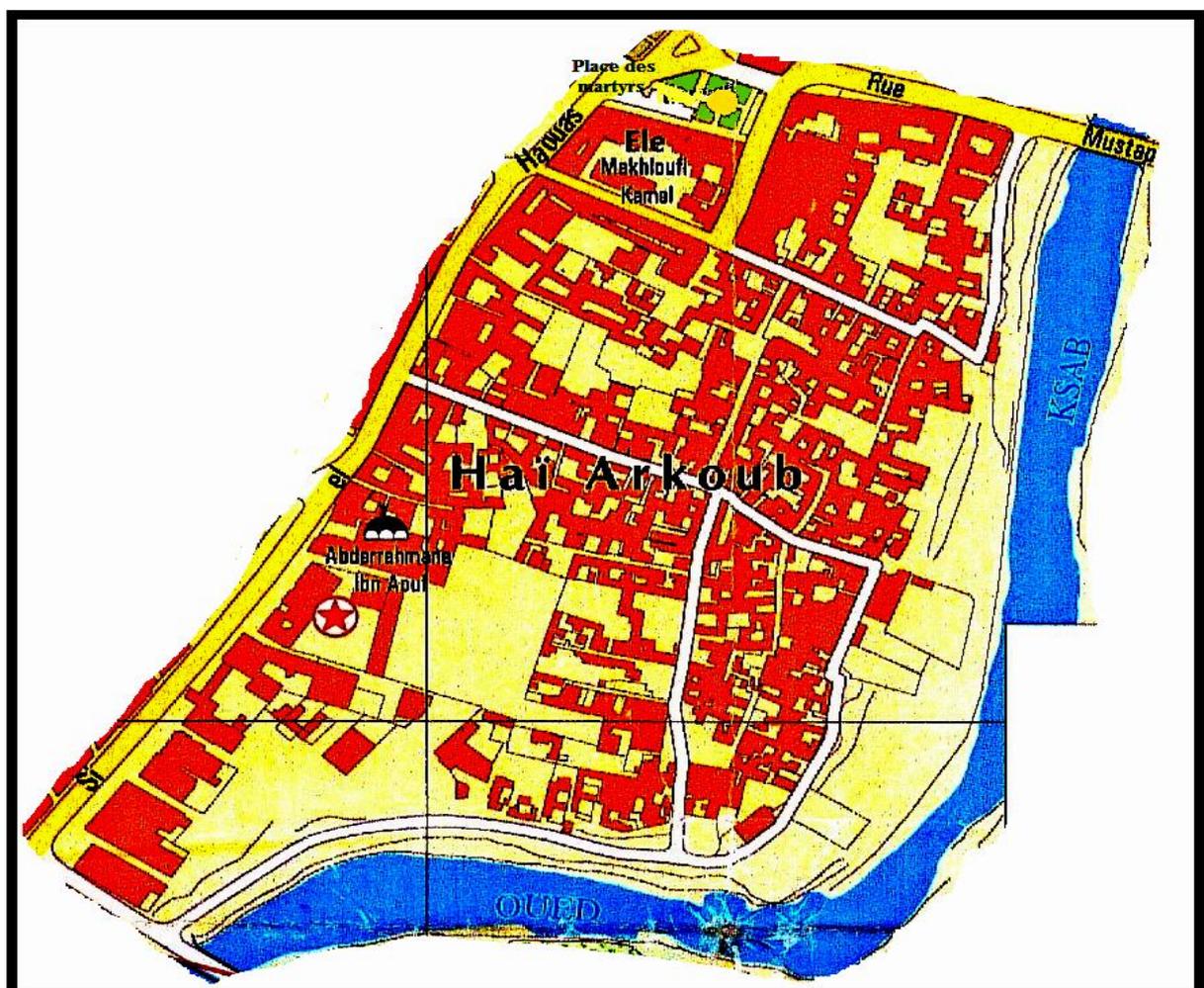
Cette mutation est beaucoup plus physionomique que physique et qui n'ont pas la même perceptibilité par les usagers, cet état de fait est clairement percevable selon leur fréquentation. De plus le fait historique de leur création et leur symbolisation révèle des degrés d'importance variable d'une place publique à une autre ce qui impose des critères importants à souligner à savoir (situation, forme et surface, fonctions, animation et accessibilité).

Cette étude va nous permettre de révéler les causes de cette mutation qualifiée non réussite et parvenir en fin à améliorer le cadre de vie de ces places publiques.

4-5-1) La place des martyrs:

Vu l'importance de cette place publique comme repère historique qui symbolise la mémoire collective des citoyens durant la période coloniale, nous allons élargir la recherche sur cette place afin d'atteindre nos objectifs de recherche et de connaître les vraies causes d'une mutation urbaine non réussie des espaces en question.

Figure n° (44): Localisation de la place des martyrs par rapport au quartier Argoub



Source: Extrait du plan de la ville de M'sila selon l'Institut national de cartographie et de télédétection

- Contexte urbain de la place:

Elle est limitée du quatre cotés par les façades urbaines suivantes:

De l'Est par des portiques qui abritent des boutiques de commerces.

De l'Ouest par la rue menant à Boussaada , la sûreté national n°6 et la résidence officielle du wali.

Du Nord par la rue menant au quartier larocade, un centre d'affaire et quelques services multiples.

Du Sud par des fonds des échoppes de commerces artisanaux et un hôtel à plusieurs étages

-Rôle de la place des martyrs à travers son historique.

Les ruelles principales du quartier convergent vers une place publique qui est née depuis l'arrivée des colons en 1840, et élu à un emplacement juste à coté de l'intersection des deux routes nationales 40 et 45. Elle est limitée au Sud et à l'Est par des petites échoppes à vocation artisanale et qui demeurent actifs jusqu'à nos jours des cordonniers, des vieux cafés, des commerces de confiseries traditionnelles et des confectionneurs d'ustensiles. Cette place est limitée à l'Ouest par la sûreté nationale n°6 et la résidence officielle du wali, et au Nord par un centre d'affaire et quelques services multiples.

Durant la guerre de libération, cette place était de temps en temps bouclée par les forces de l'armée française pour ratisser la population du quartier d'Al-argoub et celle des localités voisines afin de leur prononcer des discours politiques de l'Etat français d'une part et de les terroriser pour éviter d'adhérer aux ensembles des forces militaires du front de libération nationale d'autre part, car plusieurs opérations de l'ALN y ont été opérées contre les occupants français, c'est pour lesquelles elle porte son nom actuel comme place des martyrs, cette dernière demeure un espace minéral, ouvert au public et qui a un emplacement judicieux par rapport à la ville, qui donne aussi sur un carrefour de circulation mécanique constitué par un nœud de deux rues principales où se trouve un arrêt de bus de transport urbain, ce qui rend les usagers de la place des martyrs attentifs d'une

part et contribue à l'imagibilité de la place d'une autre part. Elle est catalyseur par excellence des différentes interactions économiques et sociales entre ses usagers. Elle est fortement appropriée par les usagers et les étalages de marchandises à ciel ouvert des différentes boutiques qui l'entourent à savoir, cordonniers, petits restaurants. Comme elle sert aussi d'interface entre plusieurs équipements publics (Siège de la sûreté, hôtel, établissement de la Sonelgaz, hôtel de ville, directions des impôts et le tissu urbain environnant).

L'existence actuelle de ces équipements proches de la place a renforcé le flux de la population (transit) ou usagers ce qui entraîne une centralité commerciale par excellence. Ces activités témoignent de l'importance économique de cette place publique comme élément urbain central qui attire une catégorie de population masculine qui cherche ses besoins quotidiens et traite alors toutes les questions d'actualités et d'importance collective. C'est pourquoi, la place publique tient sa valeur pour son usage intense et ses qualités d'usage comme espace d'assise, de recherche du soleil en hiver, de la pratique de vente de marchandise de brocante sur terre et d'habillement et soulier en étalage. En plus de ça, un point chaud de circulation mécanique et de gens passant. Cet usage multiple et varié de la place des martyrs l'a laissé au statu incertain, car elle est devenue une source de conflit d'usage, de gestion et d'entretien.

Comme héritage urbain de l'époque coloniale, cette espace public est en perpétuelle dégradation concernant son état physique et sa morphologie urbaine. Il était dès l'indépendance l'aboutissement d'innombrables interventions et par fois aménagé et adapté à des fonctions nouvelles. C'est pourquoi il nous semblait opportun d'aborder ce cas spécifique qui a des caractères de forte distinction par sa genèse et sa situation dans le cœur de la ville actuelle et qui ont fait de cette place un lieu de respiration pour les citadins dans un tissu urbain où le manque de ce type d'espace est flagrant.

- La politique urbaine dans la ville de M'sila:

En Algérie, la loi n°: 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme est promulguée pour encadrer les grands programmes de logements sous forme d'extensions et mener une politique qui faire face à l'essor démographique et remédier à la fois aux crises de logements. Dans l'article 31 relatif aux droits d'usages des sols et de constructions, le plan d'occupation des sols traite la délimitation de l'espace public autant que espace libre, sans préciser les caractéristiques et le tracé des places publiques. La référence non explicite à ce type d'espace peut aboutir à toute forme d'interprétation préjudiciable à l'espace en question. Dans cette optique, la qualité de la place des martyrs a été toujours l'enjeu de gestion le plus important pour les collectivités locales de la ville de M'sila.

-Les interventions urbaines sur la place des martyrs:

Les places publiques dans les villes des pays qui ont été sous influence européennes sur la rive du bassin méditerranéen, telle que la ville de M'sila, leurs places publiques ont des formes diverses, mais dans la majorité des cas elles sont rejetées à la périphérie de la ville. Dans le cadre des entretiens que nous avons effectué avec les différents responsables gestionnaires de la ville de M'sila, ainsi que les personnes habilités des services techniques, après l'exposer de notre problématique et les objectifs de notre recherche en utilisant un schéma d'entrevue que nous avons déjà préparé. Selon les élus de l'A.P.C de M'sila, la place des martyrs à subit plusieurs interventions urbaines depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Ces interventions étaient dans leur ensemble des réaménagements sans aucune extension horizontale.

Après l'indépendance elle acquiert son appellation actuelle comme place des martyrs. En 1969, les autorités locales l'avaient clôturé avec un mur en maçonnerie d'un mètre de hauteur surmonté de filet de fer, et plantation de quelques arbres à

l'intérieur de la surface clôturée, afin de la préserver d'une part et de commémorer l'indépendance et prier pour la miséricorde des martyrs d'une autre part. Cet état de fait a perduré jusqu'au début de l'année 1975 où les élus locaux ont effectué une deuxième intervention qui consiste à démolir le mur de clôture tout en créant des pénétrantes à l'intérieur de la surface plantée a pour but de créer des espaces de repos ombrés.

Au début de l'année 1980, une troisième intervention sur la place des martyrs, menée par la municipalité dont certains arbres ont été enlevés en créant à leurs places des fontaines et des surfaces revêtues en carrelages en laissant quelques palmiers.

En 1986 une quatrième intervention a été effectuée lors d'un tournage de film baptisé« dernière image» où ont été démolies ces fontaines afin de créer le lieu de tournage. En 1996 une cinquième intervention menée cette fois par la wilaya et qui avait pour but de réaménager le centre historique de la ville représenté par la place publique en construisant un centre d'affaire au détriment de l'emprise de la place, cette dernière a été réaménagé à son tour avec un traitement planimétrique sous forme d'un revêtement en carrelages striés tout en laissant des surfaces pour plantation d'arbres et création des espaces verts.

- Etude urbaine de la place des martyrs.

Vu l'importance de cette place comme forme urbaine à vocation multiples dans l'historique du quartier et sa situation qui fait à la fois un carrefour du côté Nord du quartier, et une partie de son tissu urbain actuel

-La position de la place dans la structure urbaine de la ville:

Elle est creusée dans la trame du cœur de la ville à côté d'un nœud de croisement de deux axes structurants les flux mécaniques et piétonniers les plus importants de la ville reliant l'avenue Mustapha Ben Boulaïd du Nord vers le sud et le boulevard du colonel Amirouche de l'Est en Ouest, ce flux qui converge vers cette place est renforcé par trois séquences visuelles qui mènent de leurs parts à cet espace vitale. La création d'un édifice surélevé au point central du rond point a créé un obstacle visuel pour l'observateur qui se dirige vers la place, ce qui lui impose de la découvrir insensiblement. Il y'a trois sous-séquences qui mènent à la place. Une première sous-séquence qui est sinueuse depuis le quartier Al-argoub, elle est beaucoup plus piétonnière que mécanique où l'observateur découvre brusquement la place. La seconde sous-séquence provient de l'hôtel de ville et mène les piétons vers la place. Elle est caractérisée par un flux très important de va-et-vient de population passante. La troisième sous-séquence est moins fréquentée que les deux premières séquences, hormis les jours fériés (vendredi et samedi) où elle devient le lieu préféré par les vendeurs qui exposent leurs marchandises à ciel ouvert où la circulation devient de coude à coude.

-Composition urbaine de la place des martyrs:

Dimensions et forme de la place: elle occupe un espace trapézoïdale d'une surface de $43 \times (30+20)/2 = 1075\text{m}^2$ avec une profondeur assez grande que les hauteurs des constructions environnantes qui individualisent la place. La paroi latérale de cette dernière est de 3,5m de hauteur sous forme de portiques en béton armé réajustés aux locaux de commerces et qui ont été construites en 1997 dans le cadre d'une opération initiée par les collectivités locales afin d'améliorer le cadre

de vie du quartier Argoub. Ces portiques ont remplacé les arcades de style architectural traditionnel, composées de parpaing à base d'un mélange de terre argileuse et de paille. Le paysage urbain de la place des martyrs est actuellement altéré par l'insertion de deux édifices à vocation publique dont l'architecture est de style moderne à savoir l'hôtel et le centre d'affaire. La place a des perspectives Nord-Sud et Est-Ouest sur les deux boulevards qui se croisent près d'elle et qui enrichissent son trait convivial et attractif, ce qui permet de rejoindre les autres espaces publics de la ville.

-Fonctions de la place des martyrs:

Comme elle est une place carrefour et transitoire dans la ville, elle est à la fois institutionnelle de par sa proximité d'équipements à caractère public. Elle est considérée comme espace de rencontre, de détente et de rendez-vous pour plusieurs catégories de citoyens masculins.

Depuis l'indépendance jusqu'à 1980 elle fut nommée comme lieu mémorial. Actuellement elle connaît de moindres événements et de festivité de ce genre, toutefois, sa situation à proximité de l'hôtel de ville a fait d'elle un lieu symbolique, favorisé pour la décoration et l'attachement aux hampes des drapeaux portants les couleurs de la nation en périodes de fêtes nationales et des visites des responsables locaux.

-Usages et appropriations de la place des martyrs:

Les autres fonctions à savoir l'étalage de marchandises et les cordonneries à ciel ouvert sont pratiqués d'une façon anarchique ce qui a eu un impact négatif sur l'hierarchisation de ces sous espaces et sur le mode d'usage de leurs usages.

-La perception de la place par les usagers:

La majorité des usagers ont une perception négative à propos de cette place publique suite d'une part aux conflits d'usages qui s'effectuent entre circulation mécanique et piétonnière et aux étalages intensifs à ciel ouvert de différents marchandises durant tous les jours de la semaine en particulier dans les jours fériés d'une autre part.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure n°(45): Evolution historique du quartier Argoub

<p>Vue aérienne de la ville de M'sila 1958</p>  <p>Source : archive de L'APC</p>	<p>Etat de place en 1954</p>  <p>Source : archive de L'APC</p>
<p>Ratissage des résidents des localités voisines en 1942.</p>  <p>Source : archive de L'APC</p>	<p>Travaux d'aménagement effectués en 1946.</p>  <p>Source : archive de L'APC</p>
<p>Rassemblement de l'arme française dans la place En 1948</p>  <p>Source : archive de L'APC</p>	<p>Etat de la place durant la période coloniale</p>  <p>Source : archive de L'APC</p>

//

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Vue de la place en 1936



Source : archive de L'APC

Vue de la place en 1936



Source : archive de L'APC

Vue de la place en 1960



Source : archive de L'APC

Vue de la place en 1961 siège Kaid



Source : archive de L'APC

Vue de la place en 1980



Source : archive de L'APC

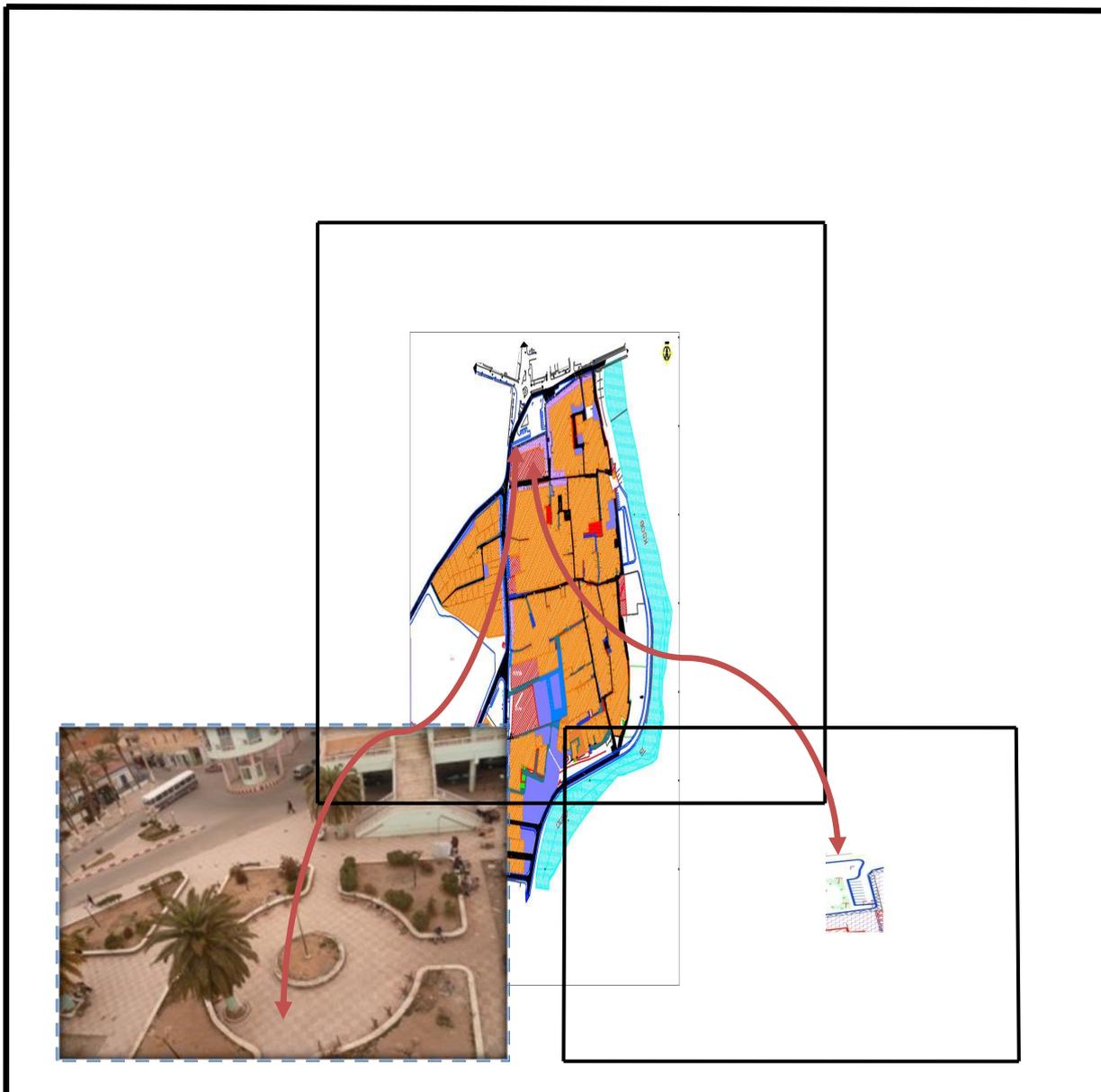
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure (46):Etat actuel de la place des martyres;

<p>Entrée Sud de la place des martyrs</p>  <p>Source : Auteur, octobre 2014</p>	<p>Entrée Est de la place des martyrs</p>  <p>Source : Auteur, octobre 2014</p>
<p>Vue de haut de la place</p>  <p>Source : Auteur, octobre 2014</p>	<p>Vue de haut de la place depuis le centre d'affaires</p>  <p>Source : Auteur, octobre 2014</p>
<p>Vue panoramique de la place des martyrs</p>  <p>Source : Auteur, octobre 2014</p>	<p>Vue de la place des martyrs donnant sur l'avenue mustapha Ben Boulaid</p>  <p>Source : Auteur, octobre 2014</p>

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

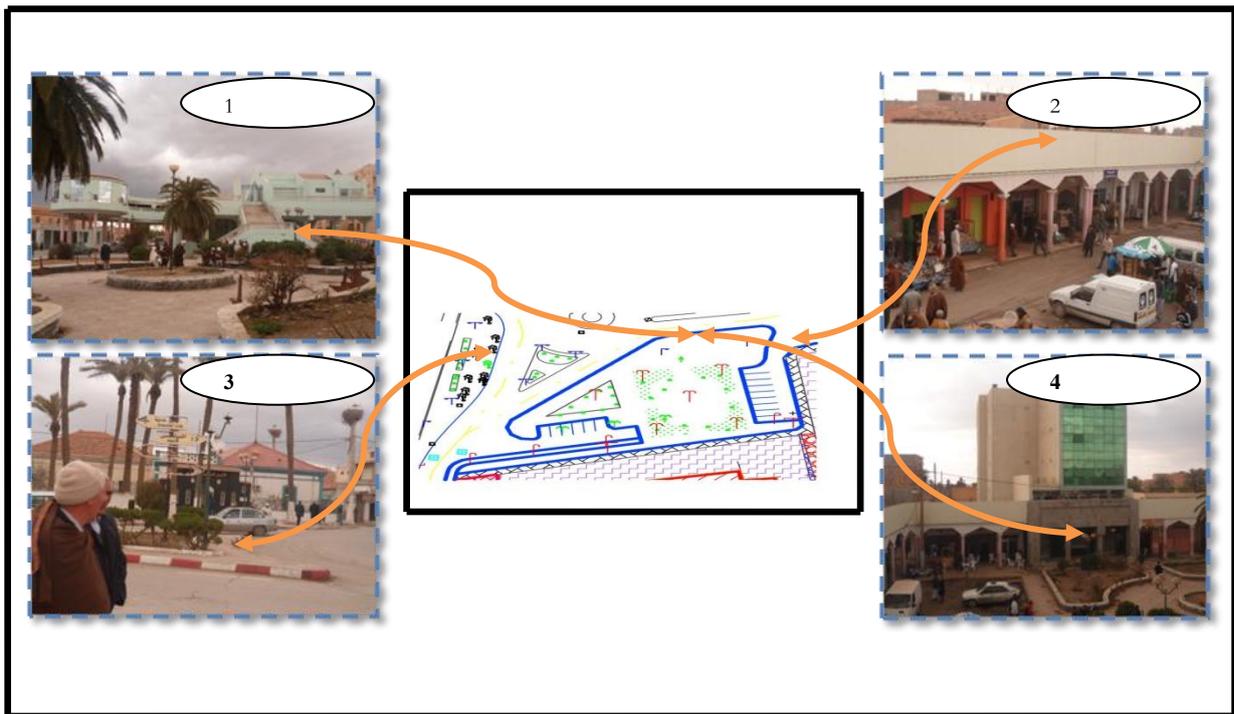
Figure (47):Composition urbaine de la place des martyrs:



Source : Réalisée par l'auteur, année2014.

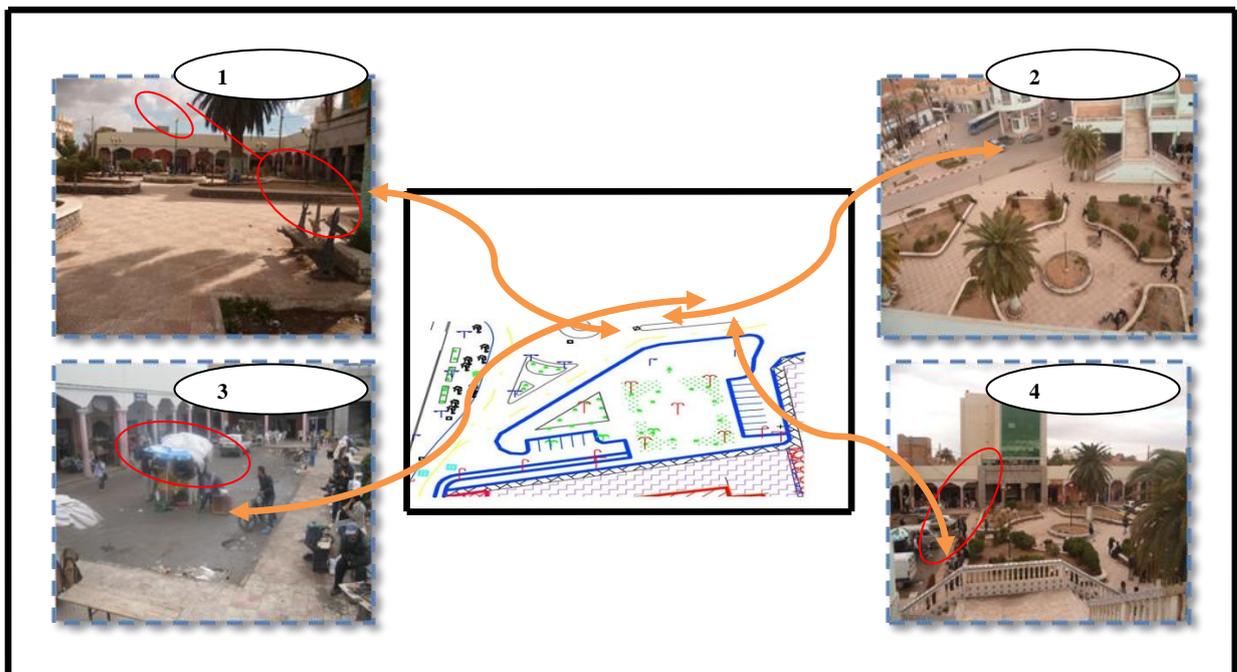
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure (48):Limites de la place des martyrs(Façades):



Source: Réalisée par l'auteur, année 2014

Figure (49):Composantes de la place (sol, ameublement et pratiques spatiales)



Source: Réalisée par l'auteur, Année, 2015

La place en face de la mosquée Aberrahamane Ibn Aouf (01):

Situation: Cette place se situe à l'intersection de la rue du colonel si Elhaouess, coté Sud et la rue Grafa du coté Nord. Elle est limitée du Sud-ouest par des constructions individuelles qui donnent sur la place par une paroi aveugle. Elle est marquée par l'existence de la mosquée qui est en face._

Forme et surface: Elle a une forme triangulaire, avec une surface de 660 m², sa profondeur s'étale depuis l'intersection des deux rues jusqu'à la paroi aveugle et qui est presque égale au double de la hauteur de ces constructions. Elle a été réaménagée en 1996 par l'APC de M'sila dont les travaux se résument dans des allées en carrelages stries tout autour et quelques mobiliers s urbains réparties sur la surface de cette place.

Fonctions: Cette place sert comme lieu de rencontre pour les fidèles qui pratiquent la prière, en particulier durant la matinée du vendredi et parfois pour les jeux d'enfants.

Usages et appropriations

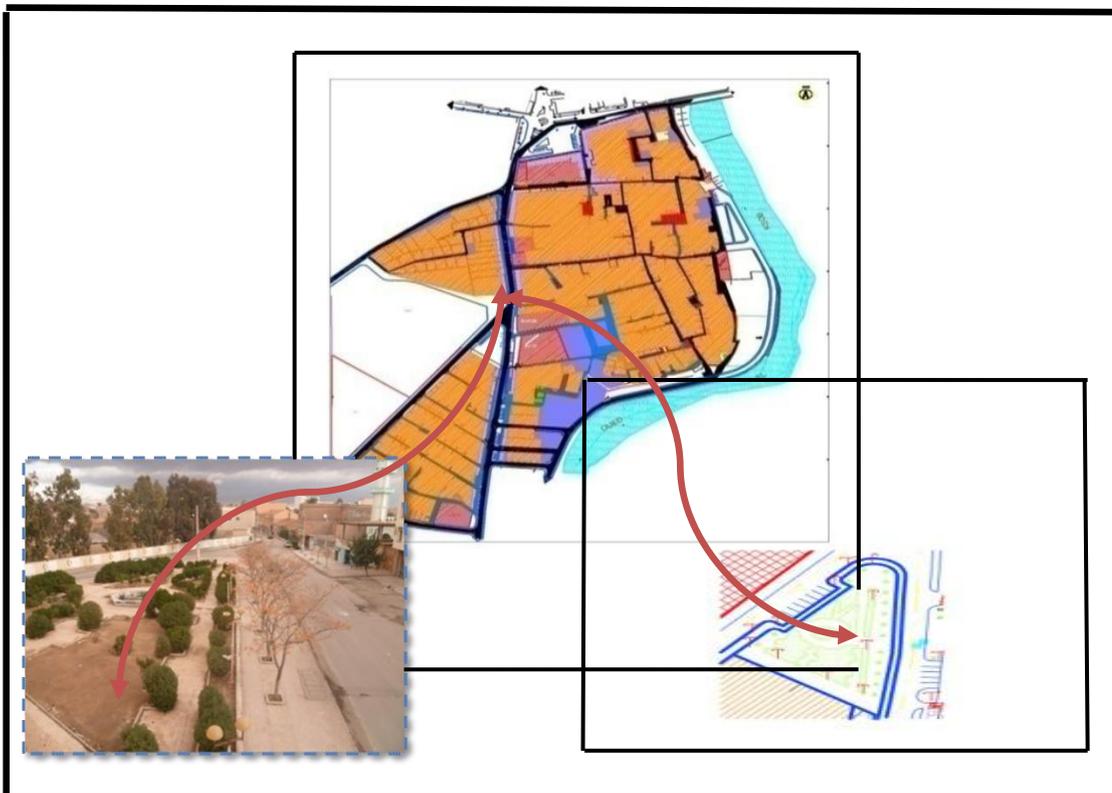
Elle est principalement animée dans les soirées de la saison estivale et durant les nuits du mois de ramadan.

Elle fut créée à l'époque coloniale au début du 19 ème siècle comme un espace de repos pour les habitants juifs. Après l'indépendance, elle a subit plusieurs interventions d'aménagement par les élus locaux afin d'améliorer son aspect visuel, mais elle a toujours gardé sa forme géométrique sauf quelques variations d'aménagement de sol, de mobiliers urbains ou de végétations.

Accessibilité : Cette place est accessible vu sa situation à l'intersection de deux rues et récemment aménagée.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure (50):La place en face de la mosquée Aberrahmane Ibn Aouf (01):



Source: Réalisée par l'auteur, Année, 2015

La place du stade municipal(02).

Situation: Cette place est évoquée par l'existence du stade municipal, elle se situe au Sud-ouest du quartier Argoub et limitée de l'Ouest par le stade municipal, du Sud et de l'Est par des parois de constructions homogènes dans leurs architectures classiques. Elle a une perspective vers le Nord qui donne sur le quartier Zaher.

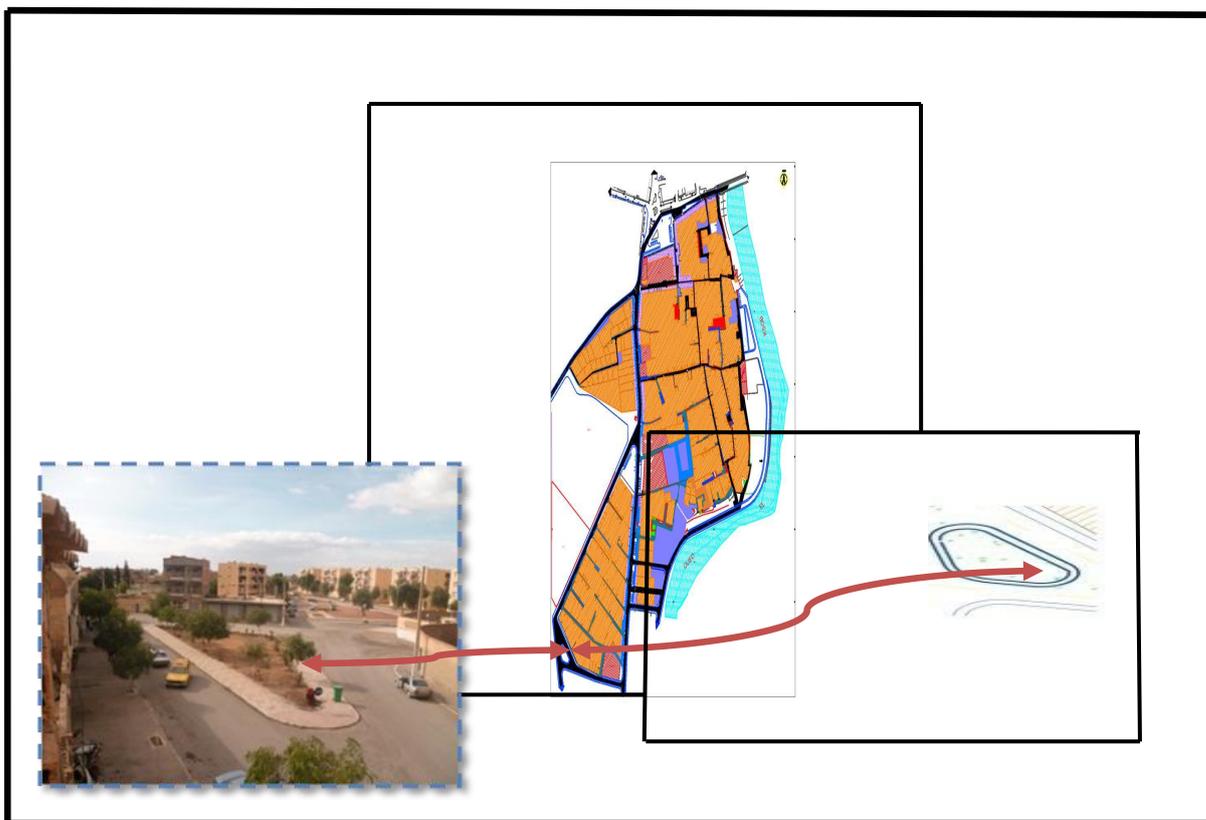
Forme et surface: Elle a une forme presque triangulaire et s'étale sur une superficie de 375 m², constituante un nœud de circulation, ce qui incite à élargir le flux sortant du stade. Elle a été réaménagée en 1995(un grand mouvement pour s'élancer dans une urbanisation rapide) par l'APC de la commune de M'sila. Le sol est aménagé en carrelages striés sous forme d'un trottoir tout autour et quelques arbres non entretenues.

Fonctions: Elle sert dans la plupart des cas comme lieu de repos pour les gens âgés, surtout dans les nuits chaudes de l'été, mais l'inexistence de mobiliers urbains et l'usage illicite à des fins personnelles par les commerçants ont complètement dénaturé le paysage urbain de la place.

Accessibilité: c'est' une placette carrefour de plusieurs rues ce qui renforce l'effet d'accessibilité à la placette.

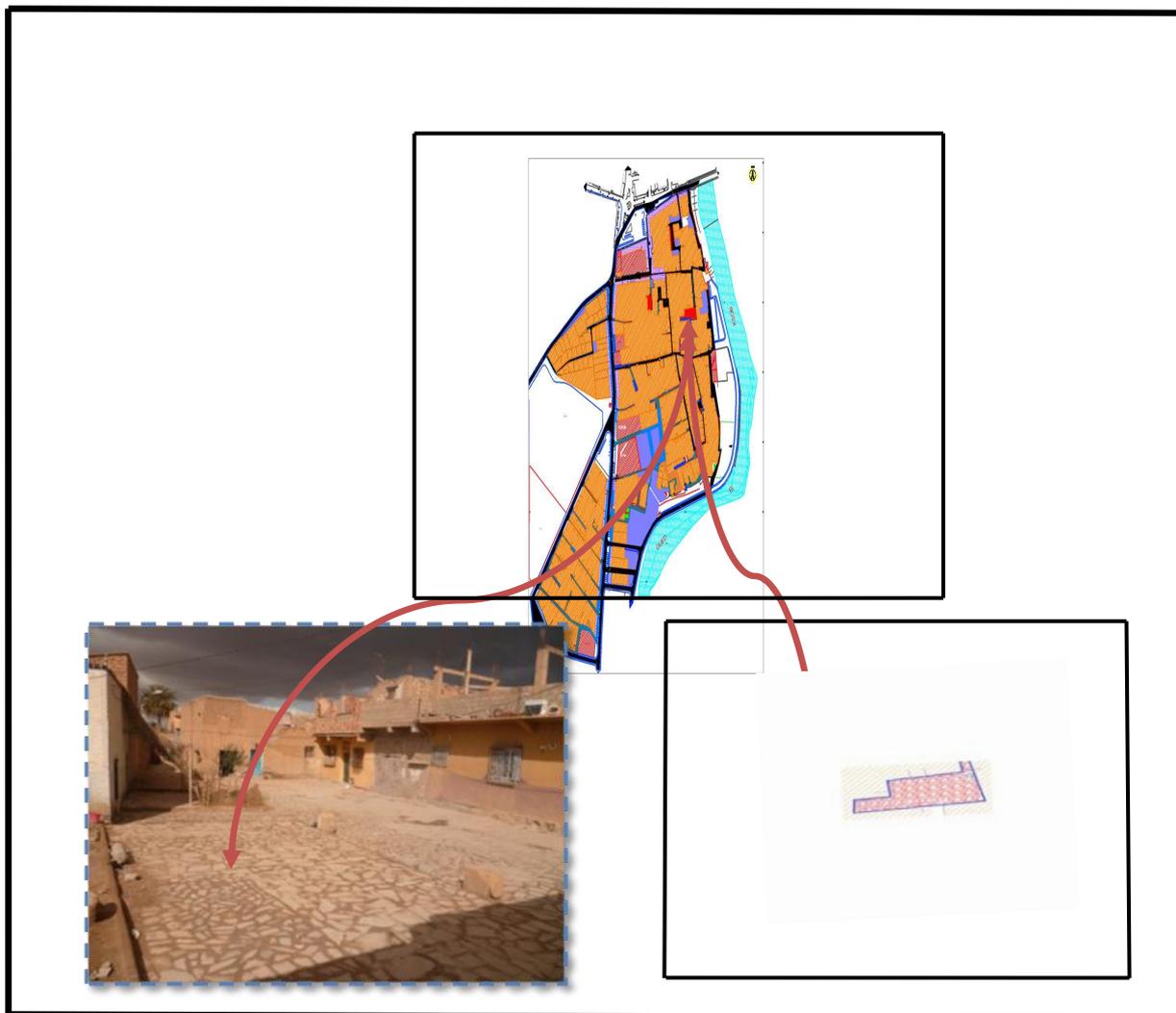
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure (51):Morphologie de la place en face du stade municipal



Source: Réalisée par l'auteur année2015.

Figure (52):Place dahmane zoghliche(3).



Source: Etablis par l'auteur, année 2015

4-5-3) Les places terrasses ou résiduelles (3) et (4):

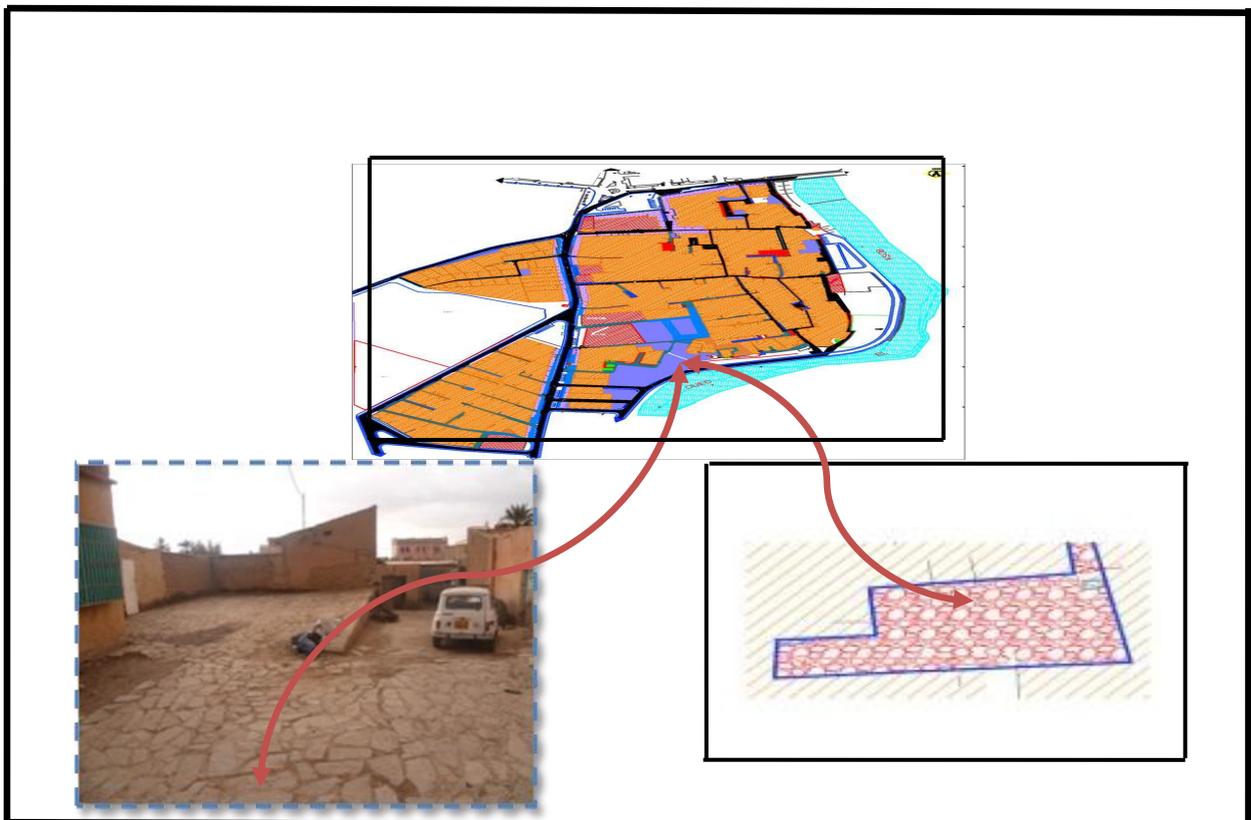
Ils sont appelés (Harats), leurs formes sont irrégulières, aménagées en macadam de pierres sèches.

La place (3): Sa genèse explique sa formation qui était la conséquence logique de construction de maisons l'une à côté de l'autre, elle s'étale sur une surface de 385 m² et caractérisé par une entrée inattendue dite au maillage sinueux et autochtone du tissu urbain du quartier.

Fonctions: ses fonctions se résument dans la rencontre des enfants, les gens âgés et les groupes de familles dans les fêtes familiales.

La place (4): elle a les mêmes caractéristiques que la place(3) sauf la surface qui est de 225 m²

Figure (53):Morphologie de la place zeghalchia(4).



Source: Réalisée par l'auteur, année 2014

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Usages des places existantes:

Illustration n° (28): Commerces et artisanats



Illustration n° (29): Rencontres et côtoiement.



Illustration n° (30): placette en face du Stade



Illustration n° (31): place de la mosquée



Source: Réalisée par l'auteur année 2014

Source : Réalisée par l'auteur année 2014

Illustration n° (32) Parking et dépôt des déchets ménager



Illustration n° (33) Revêtement de la place en pierre sèche

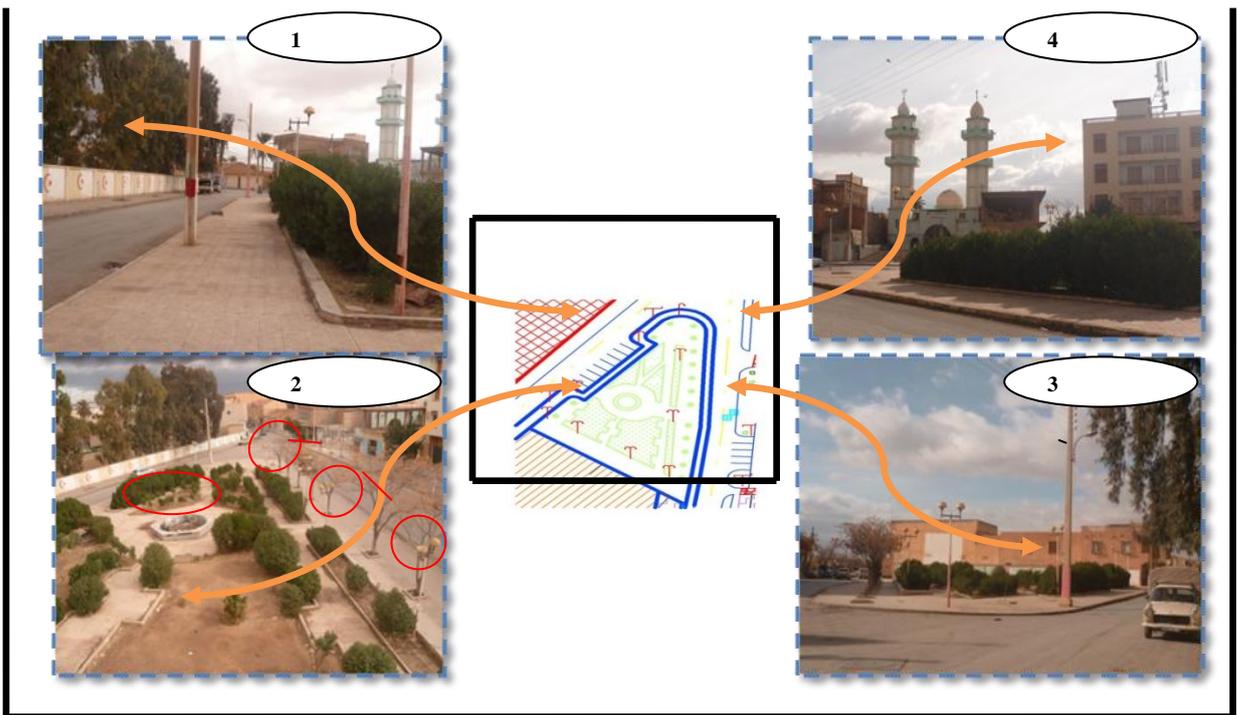


Source : Réalisée par l'auteur, année 2014.

Source : Réalisée par l'auteur, année 2014.

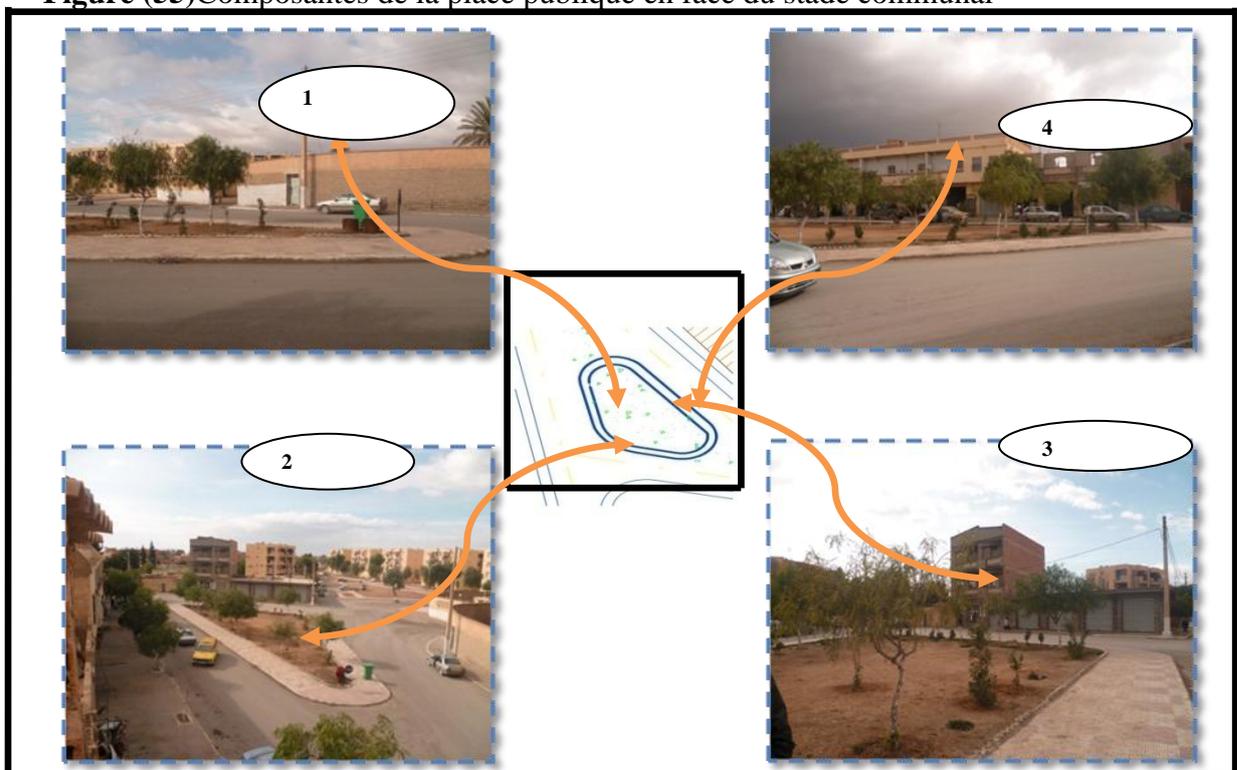
Figure (54): Composantes de la place de la mosquée Abderrahmane ibn Aouf .

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-



Source: Réalisée par l'auteur année 2014

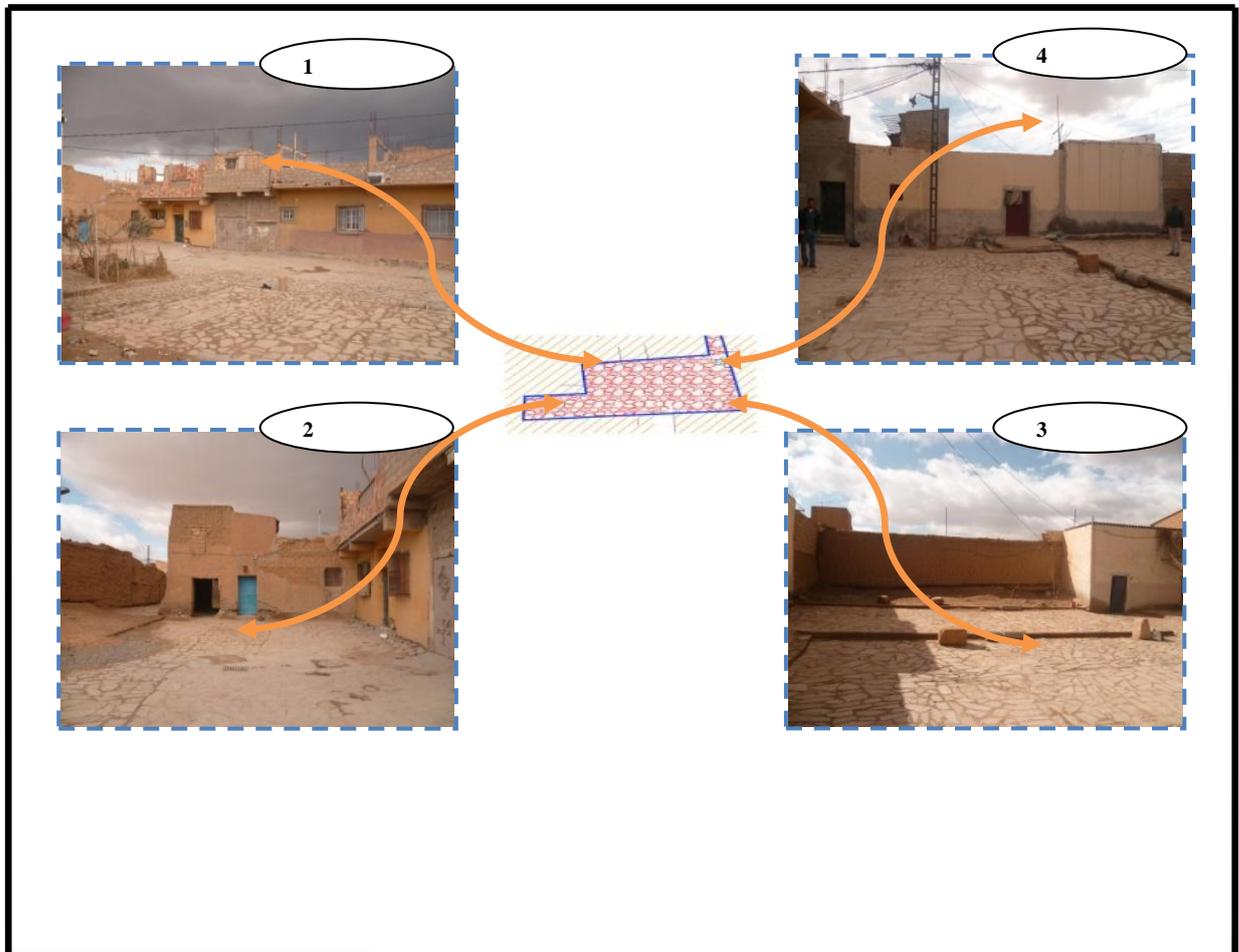
Figure (55) Composantes de la place publique en face du stade communal



Source: Réalisée par l'auteur année 2014

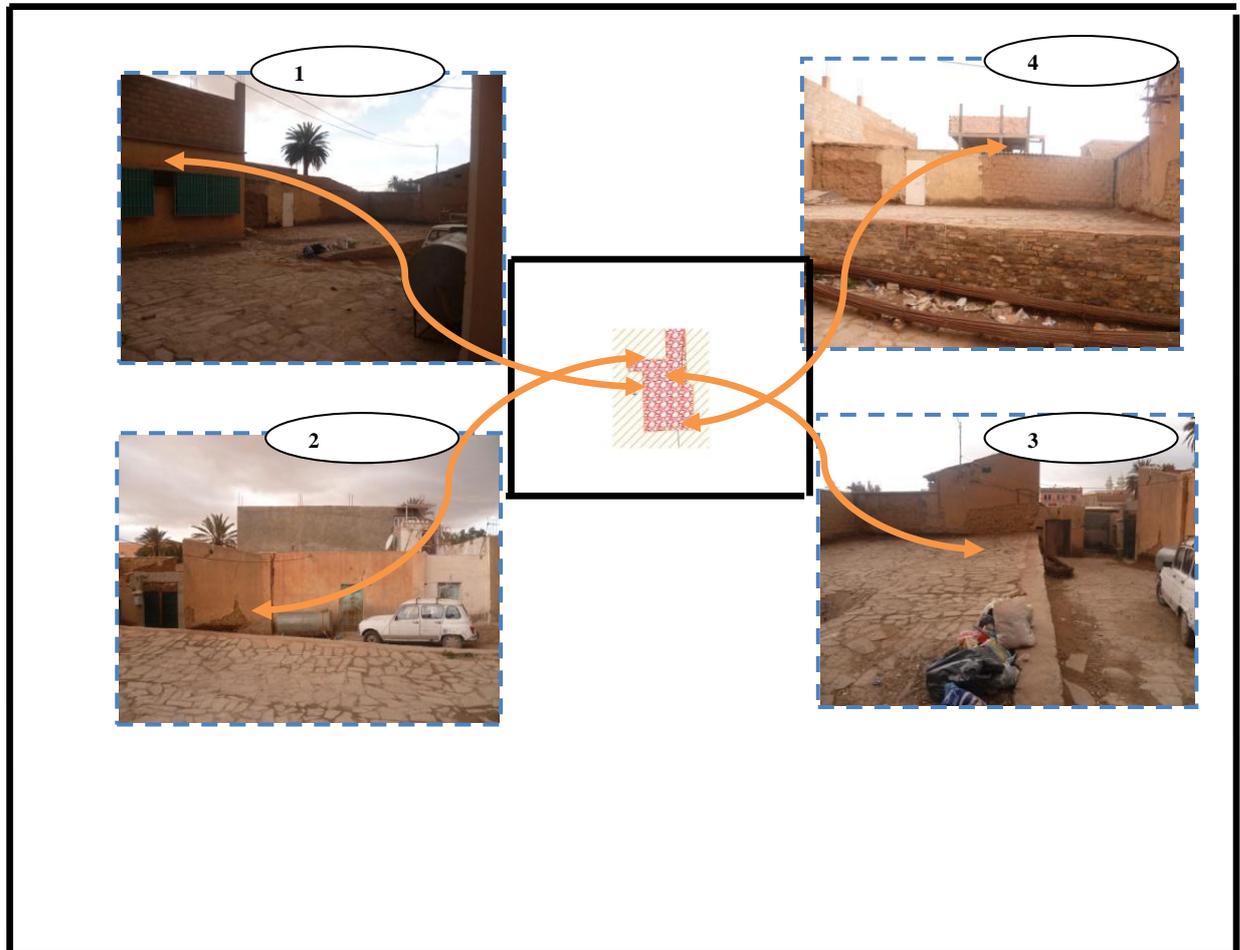
CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure (56) Composantes de la petite place publique Dahmane zoghlache (sols et façades)



Source: Réalisée par l'auteur année 2014

Figure (57): Composantes de la petite place publique Dahmane zoghlache (sols et façades):



Source: Réalisée par l'auteur année 2014.

Etat actuel des places publiques dans le quartier:

La plupart des places publiques ont été réaménagé en utilisant des différents matériaux, comme le macadam en pierres sèches, carrelages striés ou en carreaux de ciments.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Illustration n° (34) la place de la mosquée



Illustration n° (35) la place des martyrs



Illustration n° (36): la place dhamnia

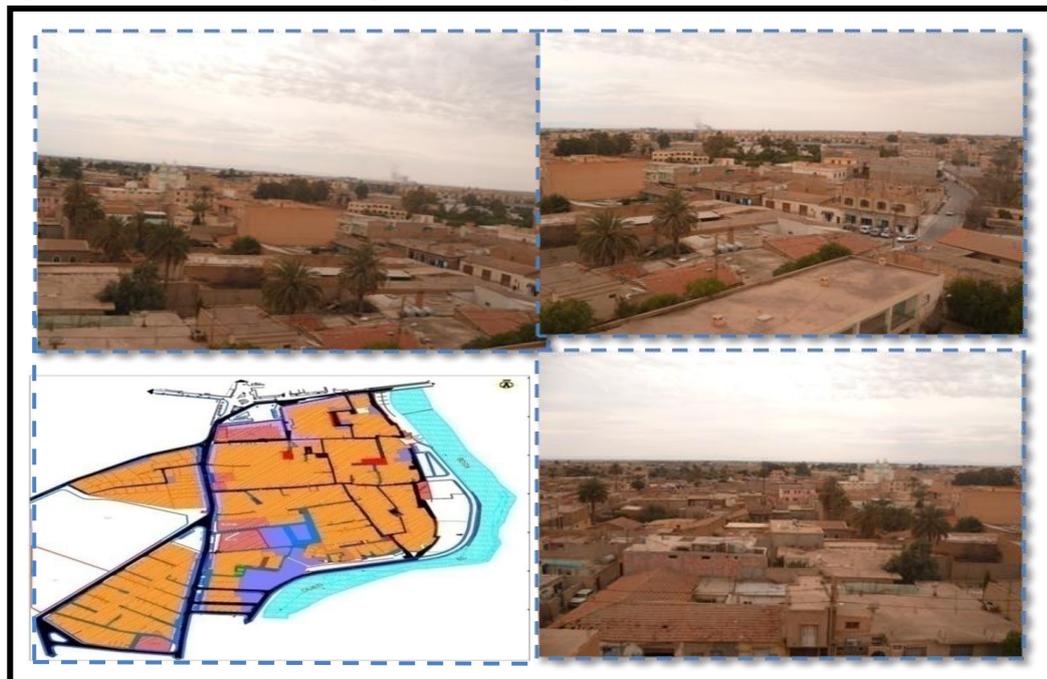


Illustration n° (37): la place du stade



Source: Réalisées par l'auteur, année 2014

Figure (58):Tissu urbain du quartier dite Argoub



Source : Réalisée par l'auteur 2015.

Synthèse de l'étude du quartier Argoub:

Les différentes formes des espaces publics font partie intégrante de ce quartier qui est considéré comme patrimoine urbain. Ce réseau de formes urbaines a constitué une structure complémentaire en parfaite harmonie patrimoniale et qui a été la conséquence logique d'une formation lente du tissu urbain du quartier.

L'étude de l'évolution à travers le temps de ces espaces, a permis de mieux comprendre leurs mutations urbaines et l'influence de la dégradation du cadre bâti sur la morphogenèse de ce maillage organique.

L'ensemble des interventions urbaines sur le quartier se sont résumées dans l'amélioration urbaine du quartier à travers le ravalement de façades et la rénovation des différents réseaux (AEP, EU, gaz et électrification).

La démolition des maisons en état vétuste par les services de l'Etat et le relogement de ses résidents a créé des poches vides dans le tissu urbain du quartier ce qui a influé sur son aspect organique et par suite sur les différents espaces publics au sein de ce tissu urbain, ce qui a dénaturé sa morphologie urbaine.

Au cours des entretiens que nous avons effectués, il paraissait utile qu'on doit s'interroger sur le concept d'espaces publics, entre autre, les places publiques, et pour approcher ce que représente ces espaces pour les différents acteurs publics qui ont la charge du point de vue leur gestion après chaque opération de réaménagement. On souligne que pour la plupart des personnes interviewées, leurs points de vue se concordent sur le point que les places publiques posent des enjeux de symbolique urbaine supérieurs à ceux d'un quelconque espace urbain dans la ville. Pour les usagers consommateurs de ces espaces, nous avons constaté que leur sens d'attachement à ces espaces se traduit par une perception positive surtout ceux qui pratiquent la vente à ciel ouvert durant tous les jours de la semaine. Les gens âgés de catégorie masculin ne partagent pas l'opinion des ces vendeurs, par ce qu'ils n'arrivent pas à trouver l'endroit où ils peuvent se côtoyer et discuter de leurs

préoccupations journalières comme avant, en particulier, là où il y avait des cafés traditionnels qui donnent sur la place des martyrs et qui sont actuellement fermés.

A cet effet il semble que tout acte a pour objectif l'entretien et la propreté de la place des martyrs ne sera jugé comme efficace que s'il est subordonné d'une mission de contrôle permanent et efficace, ainsi l'usage de nouvelles techniques et technologiques disponible, afin d'assurer une qualité visuelle, morphologique et paysagère que doit avoir le cadre de vie de la place publique et dans son attractivité économique. A ce stade, le partage équilibré entre les différents usagers peut constituer un paramètre essentiel pour tous les gestionnaires de la ville.

La dimension historique joue un rôle très important dans la valorisation des espaces publics entre autre la place publique. La forme, la fonction, les pratiques et la perception dans ces espaces sont en interaction. L'une de ces processus peut influencer les autres, c'est le cas de ces espaces où le coté morphologique ne reflète pas le niveau de domination des processus perceptifs et fonctionnels. Un tel changement dans les espaces publics ou dans ses alentours doit être étudié dans tous ses aspects urbains et architecturaux afin d'assurer l'insertion et l'harmonie de ces éléments dans leur contexte urbain.

II) Etude du quartier Ouaaouaa Madani.

1) Historique de création du quartier Ouaaouaa Madani.

Le lotissement chouaf a été créé suite à un acte administratif portant N° 337 du 19 Décembre 1949 portant vente de gré à gré d'un lot de terrain faisant une superficie de 9 ha 83 a 30 ca, au profit de l'ex-Commune-mixte de M'sila (département de Sétif), passé entre le service des domaines et les services compétents de la Commune. Cet acte de vente était suivi d'une enquête administrative en date du 18 Septembre 1953 et une délibération qui date du 25 Mai 1963 et approuvé le 03 Février 1964, autorisant la Commune de M'sila à vendre les lots de ce lotissement aux acquéreurs qui doivent se conformer aux clauses du cahier charges qui porte les modalités d'acquisition de la parcelle à bâtir.

2) Facteurs de mutation des pratiques spatiales des espaces publics dans le quartier:

L'étalement de la ville de M'sila s'est opéré dans l'absolu par l'émergence de nouveaux pôles urbains périphériques ajoutés à la densification des poches vides (espaces non construits) jusqu'à saturation. Toutes les statistiques officielles des services concernés démontrent l'ampleur de l'exode rural et l'émergence rapide d'un réseau urbain croissant. Cet exode massif venant des quatre Communes limitrophes (Hammam dalaa, Ouled Mad'hi, Ouled Derradj et Maadid) caractérisant la dernière décennie (1990-2000) et les besoins de travail avaient une ampleur inédite à la transmission de représentations culturelles nées dans l'agglomération natale du gens de l'exode et les faire fonctionner dans les espaces publics urbains, c'est là où apparaissent les affrontements socioculturels autour de l'usage de ces espaces, leurs accaparements et leurs dégradations. L'image des espaces publics urbains est perdue dans l'anonymat de la ville à travers la perte

des valeurs de solidarité et de respect du bien commun et l'accaparement du domaine public et la culture du laisser- aller.

C'est dans ce contexte que Le quartier dite ouaoua Madani a perdu ses espaces publics(trottoirs, rues et place publique) qui sont occupés durant le jour par des boutiquiers ambulants qui n'hésitent pas à exercer leurs activités sur la devanture des locaux commerciaux tout en balisant l'espace trottoir et en y interdisant l'accès aux piétons en mettant leurs vies en péril à travers leur passage d'un endroit à une autre par la chaussée de la rue. Ces actes d'appropriation agressive et de privatisation du bien commun réuni sous le vocable de "l'informel", expriment le choc d'instabilité autour de l'enjeu principal de l'appropriation de ces espaces, car ces derniers sont jugés en perpétuelle restructuration, les règles politico-juridiques, désignent la collectivité locale comme propriétaire et gestionnaire de ces espaces publics, à travers la police de l'urbanisme et les autres services concernés qui veillent à la concrétisation de l'Etat de droit sur ces espaces car le fonctionnement des espaces publics urbains est régi par une réglementation appliquée à travers des règles qui sont en principe les garde-fous des rapports sociaux sur tout le domaine de l'Etat en l'occurrence les espaces publics urbains. Mais la virtualité de laisser-aller oriente toujours ces occupants anarchiques vers les espaces publics non gérés au point où en y jette tout types de déchets cet acte inconscient a pour conséquence de fustiger les propriétaires ainsi que les simples usagers. Le rapport du citoyen à son espace collectif paraît comme conduites rituelles tel que structuré, reproduit et transmis par une culture hérité qui s'impose à ne pas donner de l'importance aux lois qui réglemente l'usage de ces espaces en milieu urbain.

A ce titre il paraît que l'implication des propriétaires et tous les acteurs de la ville dans la gestion de ces espaces et l'application rigoureuse de la loi relative à la maîtrise de ces types de pratiques C'est peut être là où les liens social obéirait à la

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaaouaa Madani - genèse et logique de formation-

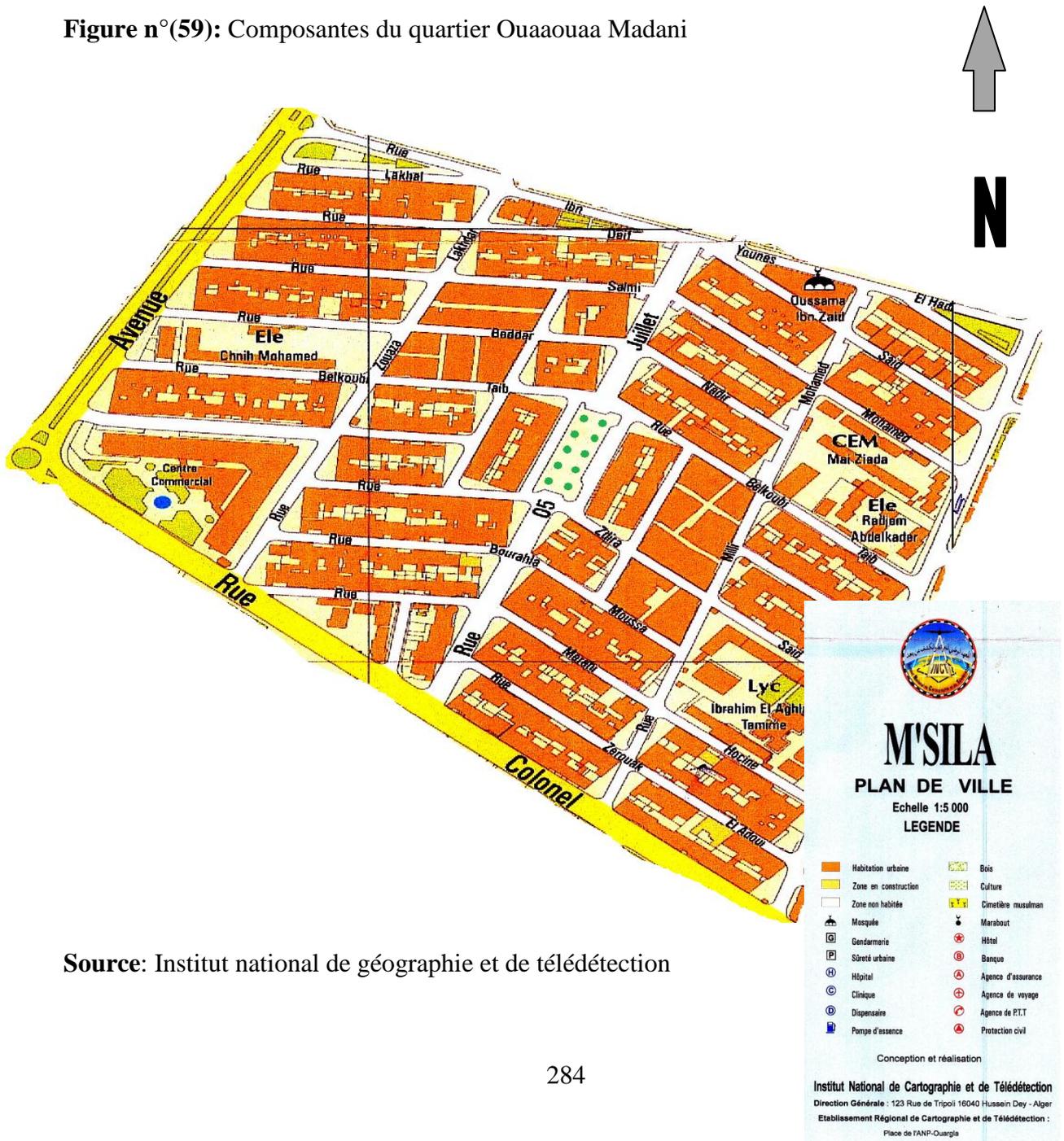
norme politico-juridique imposée par un Etat de droit et forgerait par suit une culture de cohabitation mutuelle.

3) Délimitation de l'entité urbaine Ouaaouaa Madani.

Le quartier est limité du Sud par la rue Colonel Sahnouni et du Nord par la rue Ibn younes Elhadj. De l'Est par la rue..... Et de l'Ouest par l'avenue Krim Belkacem.

Actuellement, il occupe une centralité accrue dans la ville par une activité commerciale intense.

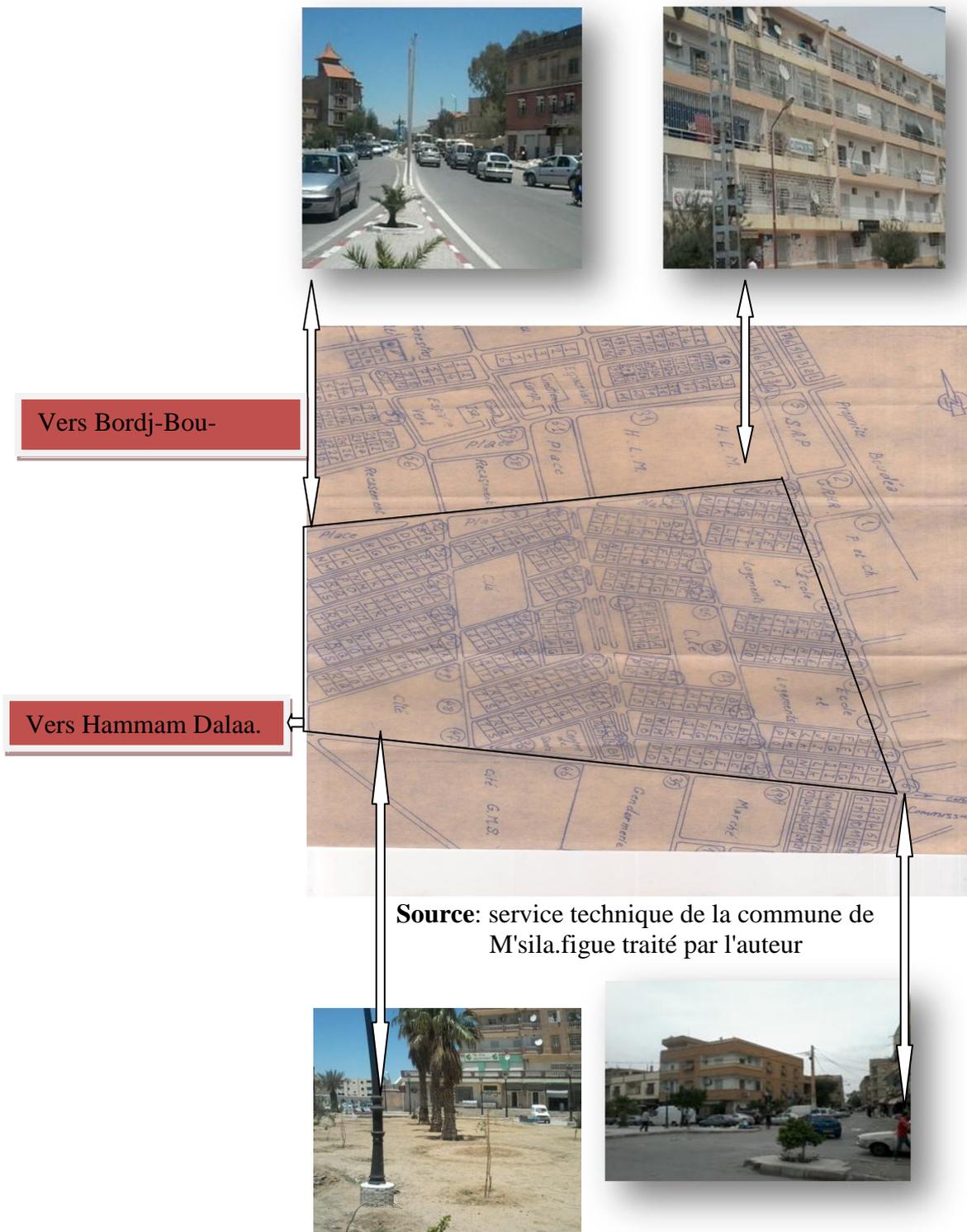
Figure n°(59): Composantes du quartier Ouaaouaa Madani



Source: Institut national de géographie et de télédétection

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure n°(60): localisation du quartier Ouaaouaa Madani



Source: figure traitée par l'auteur 2016.

4) Composition urbaine Du quartier:

4-1) Typologie du cadre bâti. C'est un lotissement d'habitat individuel composé de 404 lots construits dont les surfaces des maisons sont réparties entre 250 et 300 m², l'ensemble fait 42 îlots d'habitats, un Lycée, un CEM, deux écoles primaires et un centre commercial. D'après les visites que nous avons effectuées sur le lieu nous avons observé que la plupart des constructions sont en (R+1), dont le rez-de-chaussée est pratiquement réservé au commerce en laissant uniquement l'accès à l'étage à travers la cage d'escalier. Le premier étage est conçu pour habitation.

Lecture des façades:

La lecture urbanistique des façades nous a montré qu'il y a une discontinuité évidente dans le traitement des façades, ce qui est constaté que certaines constructions ont créé des effets de rupture dans le paysage urbain existant soit par le rythme de leurs percements –en particuliers les baies et les balcons horizontaux- soit par l'utilisation de matériaux comme le métal et le verre réfléchissant ou la pierre de parement, ou les enduits au ciment gris, soit encore par l'emploi de couleurs agressives, ce qui est traduit dans l'absence d'une lecture d'identité et de continuité urbaine. Mais l'ouverture de ces façades sur les espaces publics est relativement importante, vis-à-vis l'animation de ces espaces.

Illustration n° (38): Etalage sur le trottoir.



Source: Prise par l'auteur dans le quartier (Ouaaouaa,M) ,2016.

Illustration n° (39): Rue encombrée par les usagers.



Source: Prise par l'auteur dans le quartier (Ouaaouaa,M) ,2016.

Illustration n° (40): Conflits d'usages entre (mécaniques et piétons)



Source: Prise par l'auteur dans le quartier (Ouaaouaa,M) ,2016

Illustration n° (41): Etalage intense sur le trottoir



Source: Prise par l'auteur dans le quartier (Ouaaouaa,M) ,2016

4-3) Le tissu urbain du quartier Ouaaouaa Madani.

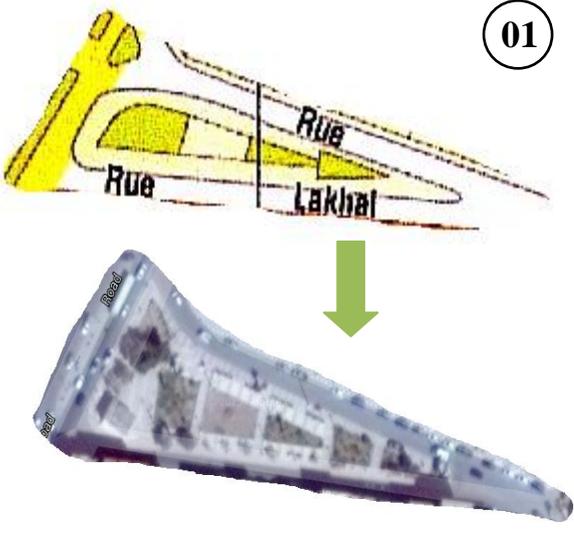
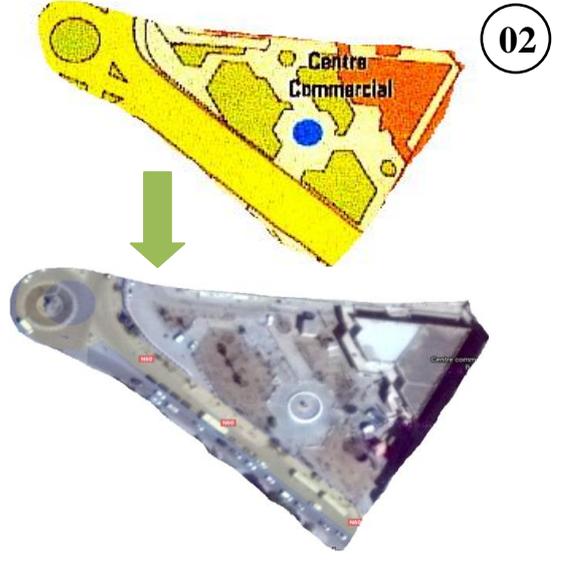
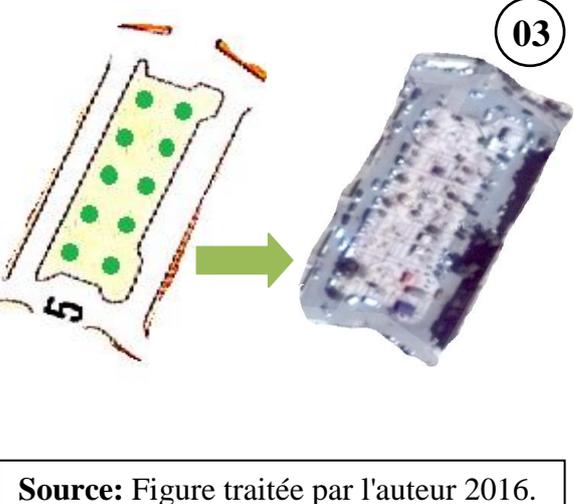
Le tracé urbain du lotissement est guidé par deux voies principales non perpendiculaires; l'une est une double voie orientée vers le Nord menant à Bordj Bou Arréridj et l'autre vers le Nord-Ouest menant à Hammam Dalaa. L'inclinaison de cette dernière avait donné naissance à un angle aigu au lieu d'un angle droit, L'explication semble liée à l'importance de cette route et des équipements qui la bordaient et notamment le siège de gendarmerie nationale ainsi que le siège du préfet. Cette contrainte déforme la régularité de la grille orthogonale du quartier. Ces deux déformations avaient défini des îlots implantés d'une façon oblique par rapport à l'axe routier menant à Hammam Dalaa qui restaient majoritairement uniformes et dont l'épaisseur est celle de huit maisons ou dix accolées l'une contre l'autre. Quant au tracé parcellaire des îlots, il coïncidait avec ce qui se faisait en métropole à l'image des principes de découpage de l'îlot Haussmannien à savoir : Le tracé rigoureux des parcelles qui se fait perpendiculairement à la rue de Hammam Dalaa et obliquement aux rues dessertes qui traversent le quartier du Sud au Nord. Les îlots constituant le lotissement sont produits par un découpage généralement orthogonal, ce qui est traduit par leurs formes rectangulaires évidentes . Les grands espaces vides se sont affectés pour équipements à caractère éducatif, sauf la surface triangulaire qui se trouve à côté de la rue menant à Hammam Dalaa et qui est une construction privée dont le rez- de- chaussée et le premier étage sont réservés pour le commerce d'habillement. Le reste des composantes du tissu sont des (rues et place publiques).

4-4) Les rues dans le quartier Ouaaouaa Madani:

Les rues dans ce quartier se ressemblent du point de vue largeur (6m) qui ne dépasse pas la hauteur de leurs parois qui sont constituées d'habitats individuelles en (R+2) au maximum, elles sont rectilignes, récemment aménagées en Juin 2016. Le corps de chaussée est revêtu en béton bitumineux et les trottoirs en carrelage strié

Figure (61): Les places publiques existantes dans le quartier Ouaaouaa Madani

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

<p>01</p>  <p>The diagram shows a yellow-colored street layout with 'Rue Lakhal' and 'Rue Argoub' labeled. A green arrow points down to an aerial photograph of the same area, showing the street layout and surrounding buildings.</p>	 <p>Two photographs showing a street scene. The top photo shows a sidewalk with trees and parked cars. The bottom photo shows a street with cars and a large billboard.</p>
<p>02</p>  <p>The diagram shows a yellow-colored area labeled 'Centre Commercial' with a blue circle in the center. A green arrow points down to an aerial photograph of the same area, showing the commercial center and surrounding buildings.</p>	 <p>Two photographs showing a commercial center. The top photo shows a large open area with colorful umbrellas and buildings. The bottom photo shows a similar view from a different angle.</p>
<p>03</p>  <p>The diagram shows a rectangular area with green dots and a green arrow pointing to an aerial photograph of the same area, showing a rectangular block of buildings.</p>	 <p>Two photographs showing a street scene. The top photo shows a street with a large billboard and buildings. The bottom photo shows a street with cars and buildings.</p>

Source: Figure traitée par l'auteur 2016.

4-5) Les places publiques existantes dans le quartier Ouaouaa Madani.

4-5-1) La place publique (01) la place des Jardins (Elbasatine).

-Situation:

Elle se situe à l'intersection de l'avenue de Krim Belkacem avec la rue de Ben younes Elhadj et une autre secondaire qui mène vers l'entrée de la place centrale. Elle est limitée par deux parois non homogènes, de l'Est par une clôture d'une école primaire et du Sud une façade urbaine constituée de d'habitats individuelles en (R+2) au maximum dont le rez-de-chaussée est complètement affecté pour le commerce avec une seule entrée.

-Forme et surface: elle a une forme triangulaire avec une surface de 1320M²

-Fonctions.

Elle sert comme lieu de repos pour les citadins, sa proximité de l'avenue (double voies) Krim Belkacem incite à élargir le flux de trafic, elle était réaménagée en 2006 par l'A.P.C de M'sila.

-Usages et appropriations.

Elle représente un espace de détente et de rencontre favorisé par une population jeunes et âgés essentiellement masculine.

- Accessibilité.

Elle est accessible du côté Ouest par l'avenue Krim Belkacem et de l'Est par la pénétrante qui mène à la place centrale.

4-5-2) La place du centre commercial (02).

-Situation:

Elle est située à coté du rond point des deux axes routiers nationaux (Boussaada-Bordj-Bouarreridj) et Ouled Derradj- Hammam Dalaa), elle est desservie par un arrêt de bus qui relie tout l'ensemble des quartiers de la ville. Elle est limitée du Nord par une paroi en (R+2) constitué de locaux de commerces.

-Forme et surface:

Elle a une forme triangulaire avec une surface de 1450 M².

-Fonctions:

Elle est utilisée pour les jeux de manège pour enfants, citons toutefois la décoration de cette dernière en période de fêtes nationales. Dans les nuits chaudes de l'été ou les nuits des ramadans cette place sert comme lieu de rencontre ou de se côtoyer pour la population résidente de la ville afin de se distraire et de discuter de leurs préoccupations quotidiennes.

-Usages et appropriations:

Dans les jours fériés, cette surface devient un lieu propice pour les vendeurs ambulants afin d'exposer leurs différentes marchandises sous forme d'étalages anarchiques, qui se prolifèrent en squattant et envahissant aussi les trottoirs et tous les espaces publics. Cet état de fait empiète sur la circulation des usagers piétons ou passants.

- Accessibilité:

Elle est accessible: Sa proximité d'un axe menant au centre de la ville lui permet d'accueillir un flux très important de population venant des différents quartiers de la ville.

4-5-3) La place centrale (03).

-Situation:

La place centrale se trouve au cœur du quartier Ouaouaa Madani, elle est structurée par deux pénétrantes en forme de doubles voies qui traversent le quartier du Sud au Nord et qui tournent autour d'elle. Elle est limitée du quatre cotés par des parois qui sont presque homogènes constituent par des maisons individuelles en (R+2). Le rez-de chaussée est complètement réservé au commerce. Cette place publique a une perspective sur les deux pénétrantes Nord et Sud.

-Forme et surface :

Elle a une forme presque rectangulaire et une surface de 5500 M² soit (110 X 50m).elle est aménagée en carrelage striés, quelques plantations d'arbres et de mobiliers urbains tel que chaises en fontes pour se reposer et poteaux pour éclairage public

-Fonctions:

Sa fonction se résume dans le côtoiement des usagers et dans les pratiques de quelques fêtes nationales.

-Usages et appropriations:

Elle s'étoffe par des matérielles et des moyens d'attraction dans laquelle se sont installés sans contrôle, un désordre dans l'alignement des produits exposés à la vente.

Dans le jour, le flux de la circulation dense mécanique et piétonnier qui traverse ce quartier dans les deux sens de la rue centrale (Sud-Nord) et qui passe par la place, constitue un bouchon et conflit entre usagers, ce qui donne nécessairement un étranglement à l'espace de circulation, en plus, l'étalage ambulancier de marchandises à ciel ouvert ou sous tentes démontables constitue un aspect presque permanent. Ces pratiques spatiales ont fait disparaître tous types de commerces de proximité, c'est un marché de Bazard hebdomadaire qui est entrain de se développer, ce qui oblige les résidents à chercher leurs approvisionnements quotidiens en dehors de leur quartier.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-.

En plus de ces pratiques spatiales relatives à l'exercice de l'activité commerciale, nous avons constaté une pratique que nous avons qualifiée de sauvage tel que le stationnement des véhicules de marchandises sur le trottoir ou sur la surface de la plate forme de la places publique, ce qu'est la conséquence logique de l'inexistence de contrôle sans laxisme à l'égard des commerçants et la non répression à l'encontre des étales.

- Accessibilité:

Elle est accessible par quatre pénétrantes du Nord vers le Sud et de l'Est vers l'Ouest. Elle sert comme lieu de passage entre les différentes localités de la ville

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Types de commerces existants et leurs répartitions :

Suite aux recensements que nous avons effectués dans le quartier objet d'étude, nous sommes arrivés à déterminer le type et le nombre des locaux de commerces qui existent et qui sont comme suit :

Tableau n°(8): Les types de commerces dans le quartier Ouaaouaa Madani .

La rue	Type de commerce	Nbre	Observation
Pénétrante centrale (Double voie)	-Articles variés.	20	Dominance du commerce Produits d'habillement 60%
	-Commerces multiples.	30	
	-Cosmétiques.	09	
	-Opticien (Vente lunette).	04	
	-Produits artisanaux	07	
	-Produits d'habillement.	60	
Pénétrante Nord à parti de la RN menant Bordj Bouarriridj	-Articles de ménages et de décors.	96	Dominance du commerce d'articles de ménagers avec 94%
	-Restaurant.	05	
	-Produits artisanaux.	05	
La rue limitrophe ((Est Ouest) qui donne sur le marché couvert	-Electroménagers.	21	Primauté du commerce d'habillement avec un rapprochement du reste de commerces en qualité de détailants
	-Habillement	19	
	-Quincaillerie.	03	
	-Vente chaussures.	04	
	-Cafétéria.	02	
	-Restaurant	01	
La rue limitrophe (Est- Ouest) qui donne sur le HLM	-Produits de décors.	40	Primauté du commerce de décors à 64%
	-produits cosmétique.	12	

Source: Réalisé par l'auteur, année 2016.

Illustration n° (42): Les pratiques spatiales de la place publique.



Source : Réalisée par l'auteur 2016.

Illustration n° (43): Les pratiques spatiales de la place publique.



Source : Réalisée par l'auteur 2016.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Figure n°(62):La place centrale dans le quartier dit Ouaaouaa Madani (avant réaménagement).



Source : Réalisée par l'auteur, Juin 2016.

Les types d'espaces publics existants dans le quartier.

On trouve ci-dessous dans un tableau récapitulatif des types d'espaces publics qui existent dans le quartier Ouaaouaa Madani et leurs caractéristiques physiques

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Tableau n°(09):Types d'espaces publics

Type d'espace public	% de la surface du tissu	Forme de l'espace public	Surface totale en Ha	observations
Corps de Chaussée	4,41		1,294	
Rues	6,760		1,984	
Parkings	0,59		0,173	
Allées et trottoirs	6,804		1,997	

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Espaces verts	0,968		0,284	
Espaces de jeux	0,776		0,228	
Place publique	3,18		0,934	

Source: Réalisé par l'auteur année 2016.

Conclusion.

Les espaces publics doivent assurer la pérennité structurelle du système urbain de la ville, et son adaptation morphologique aux contraintes qui naissent des nouveaux usages ou des nouvelles pratiques de ces espaces, mais dans les deux quartiers objet d'étude, l'exploration des espaces publics nous a permis de constater que ces espaces ont été condamnés dans leur genèse à une mutation physique et visuelle continue, ce qui explique la laideur de ces espaces située dans un cadre de mutation sociétale et qui s'est basée sur une politique de gestion conjoncturelle.

En l'absence d'une architecture monumentale dominante dans le quartier Argoub, son tissu urbain s'impose par sa cohérence organique. L'usage d'une méthode d'analyse combinée morpho-systémique nous a permis de révéler les qualités urbaines de ses espaces publics et d'orienter une telle opération future de conservation ou de mise en valeur, tout en tenant compte de l'histoire et la logique de formation de cette entité urbaine ainsi que les interactions de l'ensemble des processus qui présentent une grande complexité et relient les formes à leur contexte sociale. A travers cette étude nous avons pu rendre cette complexité suffisamment plus simple afin qu'elle soit aisément appréhendable pour acquérir une connaissance plus approfondie des formes urbaines de ce quartier traditionnel.

Et pour mettre en évidence la richesse du vocabulaire urbain nous avons opté pour le choix d'un quartier planifié appelé Ouaouaa Madani, qui est constitué d'un tissu urbain aéré composé et d'un plan parcellaire ordonné dont les espaces publics sont complètement dénaturés par des usages souvent en conflit et des pratiques spatiales et sociales intenses, ce qui nous a incité à faire l'étude de l'évolution de ce quartier en relation avec les changements sociaux, économiques et démographiques qu'a connus récemment ce quartier. L'étude morpho-systémique de ce dernier nous a révélé qu'il est utile de repenser les espaces publics dans

leurs dimensions esthétiques et paysagères qui permettent aux usagers de se construire une image positive d'eux même en assurant la communication douce entre groupes de population et donnant à la ville sa bonne réputation.

Conclusion de la deuxième partie:

Après l'étude de la ville de M'sila en mettant en évidence son évolution historique à travers une analyse urbanistique et spatiale de son tissu urbain et de sa formation selon une vision diachronique qui paraissait nécessaire pour entamer l'étude du deux quartiers (Argoub, Ouaaouaa Madani) suivant une approche morpho-systémique, pour pouvoir comprendre l'évolution et les différentes mutations de leurs espaces publics en tant que système spatial après une exposition claire des du deux entités urbaine.

L'ensemble de ces espaces publics avec ses parois forment physiquement un tout cohérent de la trame parcellaire du quartier, en particulier la place centrale du quartier qui présente une imagibilité et une attractivité accrue pour les flux d'usagers, mais la physionomie dégradée de ces espaces par l'usage intense de l'activité commerciale avait son impact négatif sur la perception de ces espaces par les usagers.

Dans le cadre des entretiens que nous avons effectué avec les différents responsables gestionnaires de la ville de Msila, nous avons opté pour un formulaire de questions ouvertes dans un schéma d'entrevue (jointe en annexes) qui s'articule autour de la genèse et la gestion de ces espaces par les services concerné (A.P.C) et les autres organismes qui sont concernés par cette tâche.

Et pour approfondir le débat et aboutir à des réponses explicites, nous avons évoqué l'objet d'étude dans ces deux entités urbaines aux responsables de l'A.P.C de Msila, et pour acquérir plus d'informations ils nous ont orienté aux personnes habilités des services techniques et ceux qui sont responsables du R.G.P.H.

Après avoir se présenter et exposer les grands axes de notre problématique, et le but de notre recherche, nous avons commencé à s'entretenir avec ses responsables à travers le schéma d'entrevue que nous avons déjà préparé.

Pour approfondir le débat, nous avons évoqué la question sur l'organisme qui doit prendre en charge les le contrôle des espaces en question. La plupart des réponses de ces responsables administratifs étaient d'ordre législatif en se référant aux lois en vigueurs régissantes de ces espaces.

Pour aborder notre entrevue, il nous paraissait utile de soulever une question relative aux processus de ces mutations qui sont à l'origine de l'état actuel de ces espaces et l'appartenance juridique de ces espaces. Les réponses à ce point étaient suffisamment élargies, et s'articulent autour de l'application des lois en la matière et les conditions dans lesquelles se gèrent ces espaces, ainsi que l'impact de l'exode massif d'habitants constaté sur le territoire urbain de la ville de M'sila dans cette dernière décennie.

A ce propos et suite aux débats élargies sur ce sujet, nous sommes arrivés à conclure que le phénomène d'étalement urbain de la ville de M'sila s'est opéré dans l'absolu par la prolifération accélérer de nouveaux pôles urbains sur les quatre entrées périphériques de la ville ajouté à la densification des poches vides (espaces non construits) jusqu'à saturation.

Les statistiques officielles des services concernés (R.G.P.H) recensement général de la population et de l'habitat, démontrent l'ampleur de cet exode et l'émergence rapide d'un réseau urbain croissant. Cet exode massif venant du quatre Communes limitrophes (,Hammam dalaa, Ouled Mad'hi,Ouled Derradj et Maadid)caractérisant la dernière décennie (1990-2000), et les besoins de travail avaient une ampleur inédite à la transmission de représentations culturelles nées

dans l'agglomération natale du gens de l'exode et les faire fonctionner dans les espaces publics urbains, c'est là où apparaissent les affrontements socioculturels autour de l'usage de ces espaces, leurs accaparements et leurs dégradations.

L'image des espaces publics urbains est perdue dans l'anonymat de la ville à travers la perte de respect du bien commun et l'accaparement du domaine public et la culture du laisser-aller. C'est dans ce contexte que Le quartier dite Ouaouaa Madani a perdu l'aspect émotionnel de ses espaces publics (trottoirs et places publiques) qui sont occupés durant le jour par des boutiquiers ambulants qui n'hésitent pas à exercer leurs activités sur les devantures des locaux commerciaux tout en balisant l'espace trottoir et en y interdisant l'accès aux piétons en mettant leurs vies en péril à travers leur passage d'un endroit à une autre.

Ces actes d'appropriation et de privatisation du bien jugés informel et qui semble agressifs, expriment le choc d'instabilité autour de l'enjeu principal de l'appropriation de ces espaces, car ces derniers sont en perpétuelle restructuration, les règles politico-juridiques, désignent la collectivité locale comme propriétaire et gestionnaire de ces espaces publics, à travers la police de l'urbanisme et les autres services concernés qui veillent à la concrétisation de l'Etat de droit sur ces espaces, car le fonctionnement des espaces publics urbains est régi par des règles qui sont en principe les garde-fous des rapports sociaux sur tout le domaine de l'Etat en l'occurrence les espaces publics urbains. Mais la virtualité de laisser-aller oriente toujours ces occupants anarchiques vers les espaces publics non gérés au point où en y jette tout types de déchets, cet acte inconscient a pour conséquence de fustiger les propriétaires ainsi que les simples usagers.

Le rapport du citoyen à son espace collectif, paraît comme conduites rituelles tel que structuré, reproduit et transmis par une culture hérité qui s'impose à ne pas

donner de l'importance aux lois qui réglemente l'usage de ces espaces en milieu urbain. A ce titre il paraît que l'implication des propriétaires et tous les acteurs de la ville dans la gestion de ces espaces et l'application rigoureuse de la loi relative à la maîtrise de ces types de pratiques, c'est peut être là où les liens social obéirait à la norme politico-juridique imposée par un Etat de droit et forgerait par suit une culture de cohabitation mutuelle. C'est dans ces conditions que ces espaces n'ont jamais constitué une priorité pour les autorités locale.

Au cours des entretiens que nous avons effectué avec ces responsables il paraît utile de s'interroger sur le concept d'espace public dans son pluriel(espaces publics) afin d'approcher ce que représente ces espaces pour les différents acteurs publics qui ont la charge de gestion, de contrôle et d'entretien.

Pour la plupart des personnes interviewées, ce concept est ambigu, et qu'ils ne sont pas au courant des différentes approches scientifiques dans le monde qui traitent les espaces publics dans leurs aspects, politique, spatial et socio-culturel. Mais leurs interprétations à propos des espaces publics paraissaient souvent étroites et tirées à partir de leurs références culturelles et des postes administratifs qu'ils occupent et les taches qu'ils exercent.

C'est dans ce contexte qu'ils utilisent un vocabulaire beaucoup plus technique et traitent les espaces publics comme étant tout les espaces à caractère public sans tenir compte de leurs différents enjeux.

Pour les élus locaux leurs point de vue à propos de ces espaces, se résume dans l'intérêt de l'activité commercial intense à travers son apport fiscal accru dans le budget communal, et par suite sur le développement local, sans tenir compte de l'état physique de ces espaces, ou des nuisances et des risques déplorable qui peuvent apporter l'anarchie à ce type d'activité et aux différents usagers.

A ce stade, il était évident de signaler l'aspect souvent conjecturel d'une telle intervention de la part des collectivités pour améliorer le cadre physique ou visuel de ces espaces. Comme le cas des travaux de réaménagement du quartier qui ont commencé en Juin 2015 et qui n'ont pas encore achevé jusqu'à ce mois d'Octobre 2016. Ces travaux se résument dans le revêtement du trottoir en utilisant des carrelages striés et de la chaussée en utilisant le béton bitumineux.

Pour comprendre les pratiques spatiales dans ces espaces, les usagers jugent que ces pratiques sont évoluées pendant la conjoncture économique qu'a connu l'Algérie dans cette dernière décennie, en l'absence d'une loi qui pouvait gérer l'activité commerciale non-sédentaire, la pratique de vente dans ce quartier dit Ouaouaa Madani, commençait de se proliférer et se diversifier.

A cet effet, le recours à l'emprise quasi-totale des espaces publics, par les vendeurs à travers l'étalage excessif de leurs marchandises, afin de séduire le maximum possible d'acheteurs, a constitué l'aspect général de toutes les devantures des locaux de commerce.

La parution tardive de la loi 04-08 du 14.08.2004 a donné naissance à des pressions croissantes de la part des commerçants, ce qui a créé une réalité où le contrôle et la gestion de ces espaces échappent aux autorités publiques, d'où toute notion d'espaces publics se trouve rejetée.

Dans cet état de fait caractérisé par l'accroissement de l'activité commerciale, il s'est arrivé que toute tentative de restituer ou de réprimer brusquement ces pratiques spatiales qualifiées d'irrégulières, par les autorités publiques sans l'aide des commerçants eux même qui sont dans leur majorité locataires devient infructueuse voire même impossible.

A ce propos, il était évident de juger qu'une telle diversité dans les formes de ces pratiques spatiales de l'activité commerciales non-sédentaire n'exclut guère leur caractère empiétant, ce qui a transformé ces espaces de convivialité et de cohabitation entre les différentes pratiques à un champ d'affrontement des

concurrences entre les différents types de commerçants où les rapports à ces espaces perdurent déterminés par des intérêts convergents.

Pour mieux éclaircir le contexte législatif suivant lequel doit s'exercer l'activité commerciale, il était utile de se référer à la loi n° 04-08 du 14.08.2004 relative aux conditions d'exercices des activités commerciales dans laquelle sont stipulés les articles suivants :

L'article 20 stipule que l'étalage de marchandise, est une activité commerciale non sédentaire, elle peut être exercée uniquement sur les marchés, les champs de foires ou tout espace aménagé à cet effet.

Suivant l'article 26 il est entendu : par espace commercial, les zones aménagées et équipées en vue de recevoir toute activité commerciale, à condition que le respect de l'ordre public et la sécurité des citoyens seront assurés.

De même et sans préjudice des dispositions de la loi n° 90-29 du 14/12/1990 relative à l'aménagement, l'article 27 de la loi n° 04-08 du 14/08/2004 précité. Stipule que toute activité qui porte préjudice à la sécurité de population n'est autorisée que dans les zones industrielles, ou dans des espaces d'activité retenus à cet effet.

L'article 28 de la même loi précise que les activités de distribution au stade de gros ne peuvent être implantées qu'au niveau des zones semi-urbaines et/ou dans les espaces retenus à cet effet par les services compétents.

L'article 30 énonce que les officiers et les agents de police judiciaire prévus par le code de procédure pénale, sont habilités à effectuer les contrôles et à constater les infractions prévues par la présente loi.

En effet, il est clair que la réglementation en matière de contrôle et de pratique de l'activité commerciale existe, mais son application qui doit être l'enjeu de tous les responsables, gestionnaires locaux des espaces publics s'est révélé non effective, ce qui donne l'impression d'un « laisser-faire » dans la gestion publique qui doit rassembler tous les acteurs et responsables locaux afin de coopérer et

veiller à faire redynamiser ces articles dans un contexte transparent et démocratique.

Etant donné que la propreté de ces espaces est l'affaire de tous, et que le travail d'entretien ne peut être effectué correctement qu'avec un partenaire effectif qu'est le résident ou le locataire. A ce titre il était constaté que les commerçants du quartier Ouaaouaa Madani ne font pas la collecte des résidus d'emballages éparpillés sur le trottoir et sur la chaussée ou sur les places publiques à la fin de chaque jour, pour faciliter la tâche de ramassage aux ouvriers de l'A.P.C, mais le laisser-aller perdure en état croissant et devenir un aspect quotidien de ce quartier en particulier devant le centre commerciale Ben Tabbi.

A cet effet, il semble que tout acte a pour objectif l'entretien et la propreté des espaces en question, ne sera jugé comme efficace que s'il est subordonné d'une mission de contrôle permanent afin de remédier à cet état intolérable.

Ces facteurs nous semblent effectifs derrière l'absence de tous types de réclamations relatives à l'état anarchique des espaces en question. Dans cet état de fait, il paraît que l'ensemble d'acteurs sont conscients de ces problèmes mais personne ne veut agir pour les empêcher de s'accroître, car toute action à titre individuel est jugée insignifiante.

Pour affronter ce fléau, il semble que les élus doivent mettre en accent un système répressif permanent dans lequel un groupe d'ouvriers communaux renforcé par des auxiliaires de police doit faire la chasse aux différents dépôts clandestins, et veiller également à éradiquer tous les actes de malpropreté dans le cadre d'une application de la loi en vigueur afin d'assurer une meilleure gestion de ces espaces à travers la préservation de la sécurité aux différents usagers et parer même anéantir ce fléau.

A ce titre, il semble que toute solution à titre occasionnel a pour objectif de remédier à ces problèmes, sans tenir compte des exigences de ces espaces et de la sécurité de l'usager piéton, aura comme conséquence l'échec qui se répercutera sur le devenir de ces espaces publics dans ce quartier et par suite sur le mode doux qui doit persister d'exister dans la ville elle-même.

Conclusion générale:

Le dynamisme des villes est passé en premier lieu par l'attention accrue aux qualités des espaces publics. L'entretien et la propreté de ces espaces pouvaient assurer un cadre de vie attractif pour les activités commerciales et les habitants. Cependant le concept d'espaces publics, est récent, ce qui révèle son ambiguïté. A ce propos, le recours à l'interdisciplinarité pour progresser dans la connaissance et la gestion efficace de cet espace nous paraît indispensable. A ce titre, il nous semble que la gestion efficace des espaces publics doit répondre à plusieurs enjeux qui démontrent la place essentielle que doit avoir ces espaces dans nos villes. Parmi ces enjeux nous pouvions se limiter à trois enjeux qui nous paraissaient importants:

Le premier enjeu est celui de la sécurité qui doit être gérée à travers une administration qui vise l'entretien, le contrôle permanent et efficace, ainsi l'usage de nouvelles techniques et technologiques disponibles. En effet, il semble que la redynamisation des textes législatifs en vigueur afin de faire face à ces pratiques spatiales qualifiées d'irrégulières, est la mission des élus locaux et les forces de l'ordre qui ont une responsabilité presque totale sur le contrôle et la gestion de ces espaces demeurent importants.

Le second enjeu d'une gestion efficace est lié aux qualités visuelles, morphologiques et paysagères que doit avoir le cadre de vie des espaces publics et leurs attractivités économiques. A ce stade, il nous semble que la recherche d'un partage équilibré entre les différents usagers peut constituer un paramètre

essentiel que tout gestionnaire de l'espace public doit prendre en compte dans la gestion de ces espaces.

Le dernier enjeu, est celui de la planification qui nécessite une réelle réflexion globale sur la hiérarchisation et la catégorisation de ces différentes formes urbaines afin que leur gestion soit cohérente et réfléchie. Pour maîtriser les enjeux précités, les gestionnaires de ces espaces doivent se disposer d'une vision claire et prospective, coordonnée par des moyens techniques, humains et financiers adéquats, seuls ceux-ci peuvent permettre aux espaces publics de satisfaire les exigences qualitatives des usagers.

A ce titre, il paraît que La notion de *gouvernance* est un mouvement de pensée, qui permet de poser et de réfléchir aux questions managériales du développement urbain, non seulement en termes de tâches et d'efficacité, mais aussi en termes d'interactions sociales et de complémentarités multiples. Peut-être que nous sommes appelés, aujourd'hui, à inventer un nouveau mode de gestion soutenu par un nouveau mode de raisonnement et de planification.

C'est pour cela, qu'il faudrait orienter les politiques publiques urbaines vers la performance, l'efficacité, la formation des élus, mais aussi la mise en œuvre de systèmes d'organisation et de gestion modernes, de structures fiables, souples et adaptées.

Pour assurer l'exercice des fonctions aussi complexes comme l'urbanisme, la sécurité, la gestion de la pollution, l'équipement... les services publics locaux sont censés être suffisamment intégrés dans la technologie moderne et surtout mieux répartis géographiquement.

Enfin, il semble que la gestion efficace de ces espaces doit faire face à :

- La multiplicité des intervenants et aux conflits entre les différents usages.
- La diversité des sites et à l'état effectif des espaces en question, ce qui incite à des démarches plus qualitatives à travers une prise de conscience de la part des

commerçants et l'instauration d'un urbanisme qui opère par des schémas directeurs d'aménagement commerciale, qui deviennent une nécessité primordiale afin de régler les réparations fonctionnelles, contrôlant les flux, maîtrisant les occupations anarchiques des espaces publics, et par suite remédier aux propagations d'une logique commerciale qui prend la forme d'un bazar à ciel ouvert dans la rue comme dans les places publiques au détriment de leur.

Les causes de dégradations des espaces publics peuvent être résumées comme suit: Absence d'une coordination réelle entre les différents gestionnaires de la ville. L'inexistence d'une loi qui détermine les responsabilités de chaque intervenant.

L'absence continue de contrôle et d'entretien.

Les interventions multiples de réaménagement non durable des espaces publics avaient pour conséquences, la dégradation des mobiliers urbains et des parterres de ces espaces.

L'usage de nouveau matériau de construction dans chaque intervention urbaine et qui est complètement différent de l'ancien matériau.

Le non respect des plans d'aménagement.

L'absence de conscience et de culture urbaine chez les usagers.

Le grand pourcentage des enveloppes financières est destiné pour construire le cadre bâti.

Le sens de la propriété ne dépasse pas l'étendu de la demeure.

Négligence du cadre non bâti, en particulier les rues et les places publiques.

Recommandations:

L'attention des responsables locaux doit être accordée à la qualité créative et esthétique des espaces publics à travers une requalification générale et significative de ses espaces, ce qui exige une politique de gestion basée sur une vision claire et prospective et qui tient en compte:

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-

Le re-conditionnement du cœur de la ville représenté par le quartier Argoub afin de maintenir ses dimensions historiques et culturelles.

La création et la mise en œuvre d'un plan d'organisation de la mobilité dans la ville.

Le réaménagement des espaces publics doit récupérer les anciennes composantes architecturales et urbaines à savoir les fontaines d'eau et les stèles qui furent présents pour une grande période dans leurs historiques dans ces espaces.

Avoir un maximum de mise en commun des idées et de savoir faire.

Réglementer l'activité commerciale afin d'atténuer tout type de conflit sur la propriété de la sphère publique et en particulier, les espaces publics.

Etudier la possibilité de faire des modifications sur l'environnement immédiat de ces espaces en termes de structures, façades et couleurs, a pour but de les intégrer spatialement et fonctionnellement dans le site.

Créer d'autres déplacements de perspective et favoriser des actes qui inventent tous types d'élargissement possible dans ces espaces de côtoiement.

Ses recommandations doivent tous s'exprimer dans un projet urbain collectif qui ne s'intéresse plus aux formes urbaines comme des données mais plutôt aux mécanismes de leurs formations dans une logique de processus et non pas d'objet, et qui doit aussi accompagner les mutations physiques et visuelles de la ville en particulier les espaces publics urbains, ceci rend certes les tâches des pouvoirs publics plus complexe, mais constitue la condition sine qua non de leur réussites.

CHV : les espaces publics dans les deux quartiers Argoub et Ouaouaa Madani - genèse et logique de formation-.

Annexe

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE FRERES MENTOURI - CONSTANTINE1
FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Schéma de l'entrevue: les questions adressées aux différents organismes(Maire et différents intervenants) chargés de la planification, de l'aménagement, de la réalisation et de la gestion des espaces publics dans la ville de M'sila, en particulier les deux quartiers, Argoub et Ouaaouaa Madani.

Questions ouvertes:

Que pensez-vous du concept espaces publics?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Veillez Monsieur le maire nous tracer l'historique des deux quartiers précités (genèse des deux quartiers)?

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....

Que représentent pour vous les deux quartiers?

.....
.....
.....
.....
.....

Est-ce que l'aspect commercial du quartier Ouaaouaa Madani a un apport accru pour les revenus d'impôts pour l'A.P.C de M' sila?

.....
.....
.....
.....

Comment voyez-vous l'avenir des espaces publics dans ce quartier sous l'effet de l'activité commerciale intense?

.....
.....
.....
.....

Veillez Monsieur le maire nous expliquer l'état déplorable des espaces publics dans la ville de M'sila?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Veillez nous nous mettre en lumière sur les différentes mutations que les espaces publics ont subit ainsi que leur appartenance et leur gestion?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont les solutions que vous proposez pour remédier à ce conflit d'usage dans ce quartier(Ouaaouaa Madani)?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bibliographie

Bibliographie:

Livres:

- MICHEL DE Sablet, Des espaces urbains agréables à vivre (places, rues, squares et jardins), Moniteur, Paris, 1988.
- MURET Jean Pierre et autres, les espaces urbains (concevoir, réaliser, gérer), Moniteur Paris, 1987.
- Jürgen Habermas, L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Payot, Paris, 1997.
- M. Bassand, A. Compagnon, D. Joye, vivre et créer l'espace public, Presse Polytechnique Romande, Lausanne, 2001.
- M-J Bertrand, Pratique de la ville, Paris, Masson, 1978.
- J.L. Gourdon, La rue, Essai sur l'économie de la forme urbaine, L'aube, Paris, 2002.
- Virgine Picon – Lefebvre, Les espaces publics modernes : Situations et Proposition, Le Moniteur, Paris, 1997.
- Vincent Berdoulay, et, P.C daCosta Gomes et J. Lolive, L'espace public à L'épreuve : Régressions et émergences, MSHA, Pessac, 2004.
- Michèle JOLE, Espaces publics et cultures urbaines, Lavoisier, Paris, 2002.
- Nicole Eleb-Harlé, Conception et coordination des projets urbains, Recherches, Paris, 2000.
- Aldo Aymonio et Valerio Paolo Mosco, Espaces publics contemporains Architecture volume zéro, Skira , Gibellina, 2006.
- Marcus Zepf, Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains, Presse polytechniques et universitaires romandes (PPUR), Lausanne, 2004.
- T. BRENAC (SETRA), Des routes et des rues, Lavoisier, Paris, 1992.

- Pierre LABORDE, Les espaces urbains dans le monde, 2^{ème} édition, Armand colin, Paris, 2005.
- Bernard Gauthiez, espace urbain : vocabulaire et morphologie, édition du Patrimoine, Paris, 2003.
- Kevin Lynch, L'image de la cité, Bordas, Paris, 1976.
- MAOUIA SAIDOUNI, Eléments d'introduction à l'urbanisme : (Histoire, Méthodologie et réglementation), CASBAH, Alger, 2000, page 65.
- Jean-Claude DOUBRERE, Cours d'urbanisme appliqué, EYROLLES, Paris, 1979, page 190-191.
- Frederik Gibberd, Composition urbain, Paris, Dunod, Paris, 1972, Page 250,251, 272, 274.
- Camillo Site, L'art de bâtir les villes, L'EQUERRE, Paris, 1980.
- KHALFALLAH BOUDJEMAA, L'urbanisme et la ville, Ain M'LILA, Algérie, 2005, Pages, 114,115.
- Louis JACQUIGNON, le droit de l'urbanisme, Eyrolles, Paris, 1978, Pages de 324,...,342.
- Philippe Panerai, forme urbaines : de L'lot à la barre, Parenthèse, Marseille ,1997.
- Léonardo BENEVOLO, Histoire de L'architecture moderne, Dunod, Paris, 1998.
- ZUCHELLI ALBERTO, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à La composition urbaine, volume 2, OPU, Alger, Heydra, 1983, Page de 376 à 408.
- Krier, R., L'espace de la ville, Ed. Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles. 1980.
- Michèle JOLE, Espaces publics et cultures urbaines, Lavoisier, Paris 2002.
- Bernard Gauthiez, espace urbain: vocabulaire et morphologie, édition du

patrimoine, Paris, 2003.

- P.D.A.U de la commune de M'sila 1998 (rapport, règlements, plans).

Communications et articles:

- Feloussia, L., Le plan d'occupation des sols entre aspect physique (cadre bâti) et socioéconomique. – Cas de la ville de M'sila, ,
- Mili, M. Espace vert entre enjeux et nécessité, Université de M'sila, Algérie. 2002.
- Joye Dominique, HuissoudThérèse, « Images des villes, images des quartiers», in raisons et déraisons de la ville, sous la direction de Jaccoud Christophe, presses polytechniques et universitaires, Romandes, 2001.
- Pinson Daniel, « L'usager de la ville» in la ville et l'urbain l'état des savoirs, édition la découverte et Syros, Paris 2000.
- Pinson Daniel, «l'espace public dans la ville Méditerranéenne» Acte du colloque de Montpellier, Volume 01, édition l'Espérou, 1996.
- Merlin Pierre:« la morphologie vue par les experts internationaux», morphologie urbaine et parcellaire.

(Séminaire international sur la gestion des villes, M'sila, 2006).

- CHOUADRA SAÏD : L'espace public entre statut juridique et pratiques sociales.
- MEBIROUK. H : La gestion et la mise en œuvre d'espaces urbains publics, une multitude d'acteurs en interaction.
- Arlette Herat : L'espace public comme utopie de la ville post-moderne.
- KENTACHE A. et DJEMILI A : L'espace public : domaine public, usage privé (séminaire international, villes et territoire, mutations et enjeux actuels, Sétif 2005).

- KEBAILI. L, SERRADJ.M.L, les nouvelles extensions urbains dans les grandes villes Algériennes, entre planification, réalisation et gestion, cas de la ville de Constantine

Brochures et documents techniques consultés /

- P.D.A.U de la commune de M'sila, révisé le 14 février 1998 (rapport, règlements, plans).
- Plan d'occupation du sol du quartier Argoub, établis en 2007.
- Jean-Paul ALDUY, les espaces publics urbains : recommandation pour une démarche de projet, Rapport de MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques), Paris, 2002.
- URBACO, L'aménagement des lotissements : recommandations, OPU. BEN AKNOUNE (Alger), 1990, pages 25,26 et 27.
- Nicolae Bos, voies de communications : routes, OPU. BEN Aknoun (Alger).
- S.E.T.I, Les types de dégradations de chaussées, étude faite au profit du Ministère des travaux publics. Birmandreïs, 1976, pages 1.2.3.
- René Bayon, Aide mémoire du concepteur sur le V.R.D (voirie réseau divers), EYROLLES, Paris, 5^{ème} éd, 1995.
- Eric CHARMES, Les rues commerçantes : quel rôle pour l'écomobilité ? Le cas de la première couronne parisienne, étude faite au profit du Ministère de l'équipement, des transports et des logements français. DRAST-2001.

Revues:

- Editorial : espaces publics, N° 346/ URBANISME, ...
- Vies de villes, architecture urbanisme et société n°01, Février 2007, N°07 Mai, 2007.

Textes juridiques:

- La loi n°90-29 du 01-12-1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme l'article 31 relatif aux droits d'usages des sols et de la construction (plan d'occupation du sol).
- Décret exécutif n°91-176 du 28/05/1991 (article 30) relatif à la délivrance du certificat de viabilisation et l'article 09-5 du même décret relatif à la demande de permis de lotir.
- L'article 58 de la loi n°90-29 du 1^{er} Décembre 1990, qui précise les conditions de cession des lots et les prescriptions urbanistiques, architecturales, et autres, aux quelles devront satisfaire les conditions à édifier.
- La loi domaniale n°90-30 du 1^{er} Décembre, articles 12 et 16 qui déterminent les biens domaniaux meubles et immeubles et définissent les espaces publics.
- La loi n°04-08 du 27 JomadaEthanïa 1425 correspondant au 14 Aout 2004 aux conditions d'exercices des activités commerciales.

Sites internet:

- Www. Argonautes. Fr, consommations & sociétés n°7, LILIA MAKHLOUFI, Constantine : espaces publics et commerce informel entre appropriation et détournement. In « c'est ma ville ! », L'harmattan, 2005.
- [Http : //www.urbanisme.fr /numero/346/Dos éditorial.html](http://www.urbanisme.fr/numero/346/Dos_editorial.html), espace (s) public (s).Thiery paquet, pour une ville pleine de rues...
- [Http : // google.com /](http://google.com/) la rue : un objet géographique, Antoine FLOURY, La rue : un objet géographique.
- [Http : // google.com /](http://google.com/) la rue : formes et usages, Luis CANIZARES, et Anne-Marie ARNAUNE (Université Toulouse –II).

Listes des tableaux, diagrammes, figures et illustrations:

Liste des tableaux:

Tableaux	Titre	pages
Tableau 01	La population de la ville de 1966-1998-2008	207
Tableau 02	La population prévisible à moyen et long terme	208
Tableau 03	Répartition de l'emploi par secteur économique	210
Tableau 04	Parc-logements existants dans la ville de M'sila.	211
Tableau 05	Enseignements fondamentaux primaires	212
Tableau 06	Enseignements fondamentaux moyens	212
Tableau 07	Etat de scolarisation	212
Tableau 08	Les types de commerces dans le quartier Ouaaouaa Madani	295
Tableau 09	Types d'espaces publics	298
Tableau 09	Types d'espaces publics	299

Liste des diagrammes:

Diagrammes	titres	pages
Diagramme1	Répartition des espaces urbains	206

Liste des graphes:

Graphe	titres	pages
Graphe1	cadre bâti et non bâti	226
Graphe2	Composantes urbaines du quartier	230

Liste des figures:

Figures	titres	pages
Figure 01	Plan de la ville de M'sila	18
Figure02	les espaces publics dans la ville médiévale d'Avignon au XVII ^e siècle	35
Figure 03	L'espace public dans la ville islamique Samarkand (voies irrégulières, impasses)	36
Figure 04	Plan de la ville de Timgad	40
Figure 05	le noyau de la ville actuelle de Tlemcen 1920.	75
Figure 06	Plan de la ville de Tlemcen entre 1920 et 1962.	75

Figure 07	situation nationale et régionale de la wilaya de M'sila	185
Figure 08	Le milieu bioclimatique de la wilaya	186
Figure 09	Carte climatique du hodna	187
Figure 10	les vents dominant sur la wilaya	189
Figure 11	Situation de la commune de M'sila	190
Figure 12	le centre ancien de la ville de Msila à l'époque romaine	199
Figure 13	la période turque	200
Figure 14	Plan d'évolution spatiale de la ville de M'sila.	201
Figure 15	Représentante des artères de la ville de M'sila.	202
Figure 16	Axes structurants de la ville de M'sila	203
Figure 17	Répartition d'équipements dans la ville de M'sila	214
Figure 18	Plan de la ville de M'sila	218
Figure 19	Etude du cadre bâti et non bâti	226
Figure 20	Plan d'équipements	229
Figure 21	maillage du quartier.	233
Figure 22	Ilot A	234
Figure 23	Ilot B	235
Figure 24	Ilot C	236
Figure 25	Ilot D	237
Figure 26	Ilot E	238
Figure 27	Ilot F	239
Figure 28	Ilot G	240
Figure 29	Ilot H	241
Figure 30	îlot I	242
Figure 31	Ilot J	243
Figure 32	Ilot K	244
Figure 33	Ilot L	245
Figure 34	Ilot M	246
Figure 35	Ilot N	247
Figure 36	Ilot O	248
Figure 37	Ilot P	249
Figure 38	Ilot Q	250
Figure 39	Ilot R	251
Figure 40	Ilot S	252
Figure 41	Ilot T	253
Figure 42	Rues et ruelles dans le quartier Argoub	254
Figure 43	formes de places existantes dans le quartier	255
Figure 44	Localisation de la place des martyrs par rapport au quartier Argoub	257
Figure 45	Évolution historique du quartier Argoub	264, 265
Figure 46	Etat actuel de la place des martyres	266
Figure 47	Composition urbaine de la place des martyrs	267

Figure 48	Limites de la place des martyrs(Façades)	268
Figure49	Composantes de la place (sol, ameublement et pratiques spatiales)	268
Figure 50	La place en face de la mosquée Aberrahamane Ibn Aouf (01)	270
Figure 51	Morphologie de la place en face du stade municipal	272
Figure 52	Place dahmanezoghache(3)	273
Figure 53	Morphologie de la place zeghalchia(4)	274
Figure 54	Composantes de la place de la mosquée Abderrahmane ibn Aouf	276
Figure 55	Composantes de la place publique en face du stade communal	276
Figure 56	Composantes de la petite place publique Dahmanezoghache (sols et façades)	277
Figure 57	Composantes de la petite place publique Dahmanezoghache (sols et façades)	278
Figure 58	Tissu urbain du quartier dite Argoub	279
Figure 59	composantes du quartier Ouaaouaa Madani	284
Figure60	localisation du quartier Ouaaouaa Madani	285
Figure 61	Les places publiques existantes dans le quartier Ouaaouaa Madani	290
Figure 62	La place centrale dans le quartier dit Ouaaouaa Madani (avant réaménagement).	297

Liste des illustrations:

Illustrations	Titres	Pages
Illustration 1	Agora d'Athènes, première forme de l'espace public	34
Illustration 2	Forum romain, Rome (Italie) élément fondamentale de la cité	34
Illustration 3	La place du capitole à Rome.	37
Illustration 4	La Place de l'Étoile (Paris)	38
Illustration 5	la Cité radieuse (Marseille)	39
Illustration 6	Avenue Champs-Élysées à Paris	70
Illustration7	Boulevard Lefebvre 15 ^e arrondissement Paris	70
Illustration8	Pace du marché ville Ghardaïa	76
Illustration9	une ruelleà Ghardaïa	77
Illustration10	ruelle commerçante	77
Illustration11	Place fermé Paris	79
Illustration12	Place ouverte des olympiades 13 ^{ème} arrondissement	79

Illustration13	Place-rond-point, à Paris	80
Illustration14	Place carrefour à Paris.	80
Illustration15	Placette Emir Abdelkader à Alger	86
Illustration16	square qui se trouve à Lille	86
Illustration17	La foule dans l'allée principale du zoo du Caire, le jour de Cham el-Nessim	89
Illustration18	Tissu urbain du quartier dit Argoub	224
Illustration19	Vue générale sur le quartier Argoub établis par l'auteur.	224
Illustration20	Façades traditionnelles fermées	228
Illustration21	Toitures traditionnelles en tuiles et bois	228
Illustration22	Place de la mosquée	230
Illustration23	CimetièreElGhorba	231
Illustration24	Façade style coloniale	231
Illustration25	Façade style arabe	231
Illustration26	Façade style arabe	232
Illustration27	Façade style arabe	232
Illustration28	Commerces et artisanats	275
Illustration29	Rencontres et côtoiement	275
Illustration30	placette en face du Stade	275
Illustration31	place de la mosquée	275
Illustration32	Parking et dépôt des déchets ménager	275
Illustration33	Revêtement de la place en pierre sèche	275
Illustration34	la place de la mosquée	279
Illustration35	la place des martyrs	279
Illustration36	la place dhamnia	279
Illustration37	la place du stade	279
Illustration38	Etalage sur le trottoir	287
Illustration39	Rue encombrée par les usagers.	287
Illustration40	Conflits d'usages entre (mécaniques et piétons)	288
Illustration41	Etalage intense sur le trottoir	288
Illustration42	Les pratiques spatiales de la place publique	296
Illustration43	Les pratiques spatiales de la place publique	296

Résumé:

Les espaces publics se sont des composants fondamentaux de la forme urbaine de la ville et constituent un système spatial complexe. A ce titre, la lecture attentive de l'historique de ces espaces nous a montré qu'ils étaient le support par excellence de pratiques sociales et spatiales multiples.

A cet effet, il est important de comprendre leur évolution et les différentes mutations qui ont eu lieu sur ses espaces et d'affirmer que la réglementation qui encadre ces espaces publics doit être explicite et uniforme tout en clarifiant leurs appartenances, afin d'améliorer leurs modes de gestion et remédier aux problèmes d'entretien et de maintenance de ces espaces, qui ont constitué pour toujours des enjeux pour les autorités de la ville.

A ce propos, notre étude avait pour objectifs d'éclaircir le processus évolutif de ces espaces et leur mutation à travers une méthodologie d'analyse qui combine trois approches, sociale, morphologique et systémique et qui se base sur une théorie qui convient à notre problématique tout en cherchant à déterminer les paramètres apparents et non apparents qui sont à l'origine des mutations physiques et visuelles des espaces publics et identifier l'impact de ces mutations dans le temps sur l'évolution et l'organisation spatiale de la ville objet d'étude.

Le choix explicite de deux entités urbaines, l'Argoub qui a un tissu traditionnel non planifié et qui constitue le noyau de la ville et Ouaaouaa madani ex chouaf qui a un tissu récent et qui était le premier quartier planifié après l'indépendance. Ces deux entités urbaines sont particulièrement représentatives de la ville et indispensables pour cerner, définir et mieux comprendre notre corpus, le rôle et les innombrables pratiques de la vie urbaine ainsi que les multiples niveaux d'usages qui s'exercent dans ces espaces.

Cette étude sera sanctionnée par une conclusion générale qui concrétise les résultats de la recherche et qui peut constituer une valeur ajoutée à la recherche scientifique.

Mots clés: espaces publics, ville de M'sila, quartier Ouaaouaa Madani, quartier Argoub,

Abstract:

Public spaces are fundamental components of the urban form of the city and are a complex spatial system. As such, careful reading of the history of these areas showed that they were the medium of choice for many social and spatial practices.

To this end, it is important to understand their evolution and the different mutations that have occurred on its spaces and assert that the regulation that frames these public spaces must be explicit and uniform while clarifying their membership to enhance their management methods and address the maintenance issue and maintenance of these spaces, which constituted for always challenges for city authorities.

In this regard, our study aimed to clarify the evolutionary process of these spaces and their transfer through an analysis methodology that combines three approaches, social, morphological and systemic and is based on a theory that fits our problem while seeking to determine the apparent and non-apparent parameters that are causing physical and visual mutations public spaces and identify the impact of these changes in time on evolution and the spatial organization of the object city 'study.

The explicit choice of two urban entities, the Argoub that unplanned traditional fabric and constitutes the core of the city and OuaaouaaMadani ex chouaf that a recent tissue and that was the first neighborhood planned after independence. These two urban entities seem particularly representative of the city and needed to identify, define and understand our corpus, the role and countless practices of urban life and the multiple levels of uses that act in these spaces.

This study will be sanctioned by a general conclusion that embodies the search results and can constitute a value added to scientific research.

Keys words: Public spaces, M'sila, Argoub, Ouaaouaa Madani.

الملخص

الفضاءات العمومية هي المكونات الأساسية للشكل العمراني للمدينة وهي نسق مجالي معقد. على هذا النحو، أظهرت القراءة المتأنية لتاريخ هذه الفضاءات أنها كانت المكان الحامل بامتياز لكثير من الممارسات الاجتماعية والمكانية.

وفي هذا الصدد، من المهم أن نفهم تطورها والطفرة المختلفة التي حدثت على هذه الفضاءات والتأكد على أن التنظيم الذي يضبط هذه الأماكن العمومية يجب أن يكون واضحاً وموحداً مع توضيح تبعيتها بغرض تعزيز أساليب التسيير ومعالجة مشكلة تنظيف وصيانة هذه الفضاءات والتي تشكل تحدياً دائماً لسلطات المدينة.

تحقيقاً لهذه الغاية، فإن دراستنا تهدف إلى توضيح عملية التطور التاريخي لهذه الفضاءات ومختلف التغيرات التي طرأت عليها وذلك من خلال منهجية التحليل التي تجمع بين ثلاثة مقاربات 'اجتماعية' شكلية ونسقية والتي تقوم على نظرية تتناسب مع مشكلة بحثنا في الوقت الذي نسعى إلى تحديد العوامل الواضحة والغير واضحة التي كانت أساساً للتغيرات الشكلية والبصرية للفضاءات العمومية والتعرف على أثر هذه التغيرات في الوقت المناسب على التطور والتنظيم المجالي للمدينة موضوع الدراسة.

الاختيار الواضح لكيانين حضريين، حي العرقوب الذي له نسيج تقليدي غير مخطط والذي يشكل مركز المدينة، وحي وعواع المداني (الشواف سابقاً) الذي يعتبر أول حي مخطط بعد الاستقلال، هذين الحيين على الخصوص يمثلان مدينة المسيلة وضروريان لفهم موضوع البحث ودور هذه الفضاءات ومختلف الممارسات الحضرية وتعدد الاستعمالات داخلها.

إن نتائج البحث يمكن أن تشكل قيمة مضافة للبحث العلمي.

الكلمات المفتاحية.

الفضاءات العمومية، مدينة المسيلة، حي العرقوب، حي وعواع المداني.